

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

**MINISTRE D'ETAT, MINISTRE
DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT**

**ETUDES MONOGRAPHIQUES ET
ECONOMIQUES DES DISTRICTS DE
COTE D'IVOIRE**

DISTRICT DU BAS-SASSANDRA

Novembre 2015



Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)

AVANT-PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans cet objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



S O M M A I R E

<i>Contexte</i>	7
<i>Méthodologie</i>	9
<i>Introduction</i>	11
<i>Axe I. Territoire et démographie</i>	13
Chapitre 1. Caractéristiques territoriales	13
Chapitre 2. Ressources naturelles	23
Chapitre 3. Caractéristiques sociodémographiques et peuplement	39
<i>Axe II. Développement économique</i>	67
Chapitre 1. Secteur primaire.....	69
Chapitre 2. Secteur secondaire.....	94
Chapitre 3. Secteur tertiaire.....	105
<i>Axe III. Développement socioculturel</i>	119
Chapitre 1. Éducation	119
Chapitre 2. Santé et prévention	165
Chapitre 3. Culture, sport et jeunesse.....	199
<i>Axe IV. Infrastructures et urbanisation</i>	205
Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie.....	205
Chapitre 2. Transport et logistique	214
Chapitre 3. Équipement et infrastructures.....	225
<i>Axe V. perspectives de développement</i>	243
Chapitre 1. Territoire et démographie.....	243
Chapitre 2. Développement économique	248
Chapitre 3. Développement socioculturel	254
Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation.....	260
<i>Table des illustrations</i>	265
<i>Glossaire</i>	271
<i>Sigles et abréviations</i>	274
<i>Bibliographie</i>	281
<i>Annexes</i>	282

C O N T E X T E

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les Etats membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.

M E T H O D O L O G I E

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une **phase d'analyse et de consolidation** afin de synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau sous-préfecture), d'identifier les secteurs porteurs, et d'évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associés pour définir in fine la vocation économique de chaque District.

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes:

- L'axe 1 « **Territoire et Démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-Culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics...). Ces données proviennent avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que source dans le présent document.
- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics...).

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. A ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de répondre au découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées entre le deuxième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015. A ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et leur utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

INTRODUCTION

Le découpage administratif de la Côte d'Ivoire a évolué pour passer d'une centralisation forte pendant la colonisation - le gouvernement français ayant instauré 19 circonscriptions primaires appelées Cercles et administrées par un commandant de cercle et 48 circonscriptions secondaires dirigées par un conseil des notables - à une décentralisation avancée.

Ainsi, pour se rapprocher davantage des populations et assurer un encadrement efficace de celles-ci, l'administration territoriale de la Côte d'Ivoire va connaître une évolution constante :

- Les départements, au nombre de quatre en 1959, augmentent par étapes successives jusqu'à 155 en 1996, avec un total de 187 sous-préfectures ;
- En 1997 existaient dans l'espace territorial de l'actuel District du Bas-Sassandra, 4 départements (San Pédro, Tabou, Sassandra, Soubré) et 10 sous-préfectures ;
- En août 2009, le pays compte 19 régions, 2 Districts Autonomes, 81 départements, 390 sous-préfectures, plus de 8 000 villages et environ 1 000 communes ;
- En 2011, dans un contexte de décentralisation et de déconcentration du territoire, les régions de la Nawa, Gbôklè et San Pédro deviennent le District du Bas-Sassandra (Décret n°2011-263 du 29/11/2011 portant organisation du territoire en Districts et en régions).

Situé au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, où il jouxte le Libéria, le District du Bas-Sassandra s'étend sur une superficie totale de 28 095 km² pour une population de près de 2,3 millions d'habitants en 2014.



Le District se distingue par la richesse de ses ressources naturelles. Avec son réseau hydrographique important, son paysage de côtes tropicales, son climat chaud et humide et son sol réputé fertile, le territoire autorise toute une gamme de productions extensives (café, cacao, hévéa et palmier à huile) et vivrières (riz, manioc, maïs, igname, banane plantain et légumes). Ainsi, l'agriculture occupe une place capitale dans l'économie du District et dans la subsistance des populations.

Sur le plan des productions industrielles, l'essor des cultures d'exportation dans le District a particulièrement été porté par le développement des plantations de cacao depuis les années 80, dont l'augmentation va reposer sur la croissance des superficies cultivées au détriment du massif forestier qui a connu une destruction accélérée au cours des quarante dernières années.

La croissance démographique et la disparition de la forêt ont entraîné un déclin des espaces disponibles et fait naître des conflits fonciers graves. Dans le même temps, les superficies des cultures d'exportation et le nombre d'exploitants agricoles ont progressé en moyenne de 4 % par an, entre 2000 et 2008.

Les conflits ont opposé surtout Ivoiriens et étrangers (Burkinabé) mais aussi des Ivoiriens autochtones et allochtones (baoulés en général) et ont prédominé autour des départements de Soubré, San Pédro et Tabou (30% d'étrangers dans la production agricole), où les productions de cacao sont les plus importantes et les taux d'agriculteurs allochtones les plus élevés.

Le District présente également d'importantes potentialités touristiques, aujourd'hui en déclin du fait du manque de réhabilitation et de l'état des routes, notamment en termes de tourisme balnéaire important, d'écotourisme, de tourisme culturel, de tourisme sportif, de tourisme d'affaire et d'agrotourisme. Il dispose par ailleurs de nombreuses infrastructures d'accueil avec 23 % de l'effectif national en 2008.

Longtemps peu peuplé, le District a connu une forte accélération dans les années 70 dans le cadre d'un vaste programme d'aménagement sous l'égide d'une structure d'état, l'ARSO (Autorité pour l'aménagement de la région du Sud-Ouest). Le gouvernement décide alors d'ouvrir des routes, de construire des ponts et de créer le port de San Pédro qui va faire de cette localité une capitale régionale et servir de catalyseur au développement sous régional. Les taux de croissance des villes deviennent alors les plus hauts du pays et les activités connexes (commerce, industrie, service) vont se développer à grande vitesse.



Cependant, en dépit de ses caractéristiques territoriales, les équipements de proximité et les infrastructures de base (électricité, eau, santé, enseignement) n'ont pas suivi la croissance démographique (d'autant qu'ils sont concentrés dans le périmètre des blocs agro-industriels et dans les villes, si bien que la plupart des zones rurales souffrent de sous-équipement). Après ces années de crise, le District du Bas-Sassandra doit désormais répondre aux problèmes clés suivants afin de poursuivre son rôle de locomotive d'antan, l'ayant conduit à devenir le premier port d'exportation mondial du cacao :

- Une solution au problème foncier et aux conflits sociaux qui existent depuis plus de 10 ans ;
- Une remise en état des infrastructures routières notamment celles reliant San Pédro à Abidjan (le port joue en effet un rôle essentiel dans le développement du District et d'un hinterland plus global à l'échelle nationale) ;
- Un développement socio-économique qui tire parti du potentiel humain, des richesses agricoles, minières et touristiques.

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

1. Le District du Bas-Sassandra est situé sur la côte sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :
 - Au nord-ouest par le District des Montagnes ;
 - Au nord par le District de Sassandra-Marahoué ;
 - A l'est par les Districts du Gôh-Djiboua et des Lagunes ;
 - Au sud par l'Océan Atlantique, de Tabou à Fresco ;
 - À l'ouest par le Libéria.
2. San Pédro, chef-lieu de la région du même nom, est située à 334 km d'Abidjan, à 357 km de Yamoussoukro, à 857 km de Monrovia (Libéria) et à 1451 km de Conakry (Guinée). Cette position géographique privilégiée est un atout compte tenu des potentialités d'échange avec les pays limitrophes notamment via les exportations maritimes et la voie de chemin de fer prévue jusqu'à Man.

Tableau 1 : Superficie des composantes du District

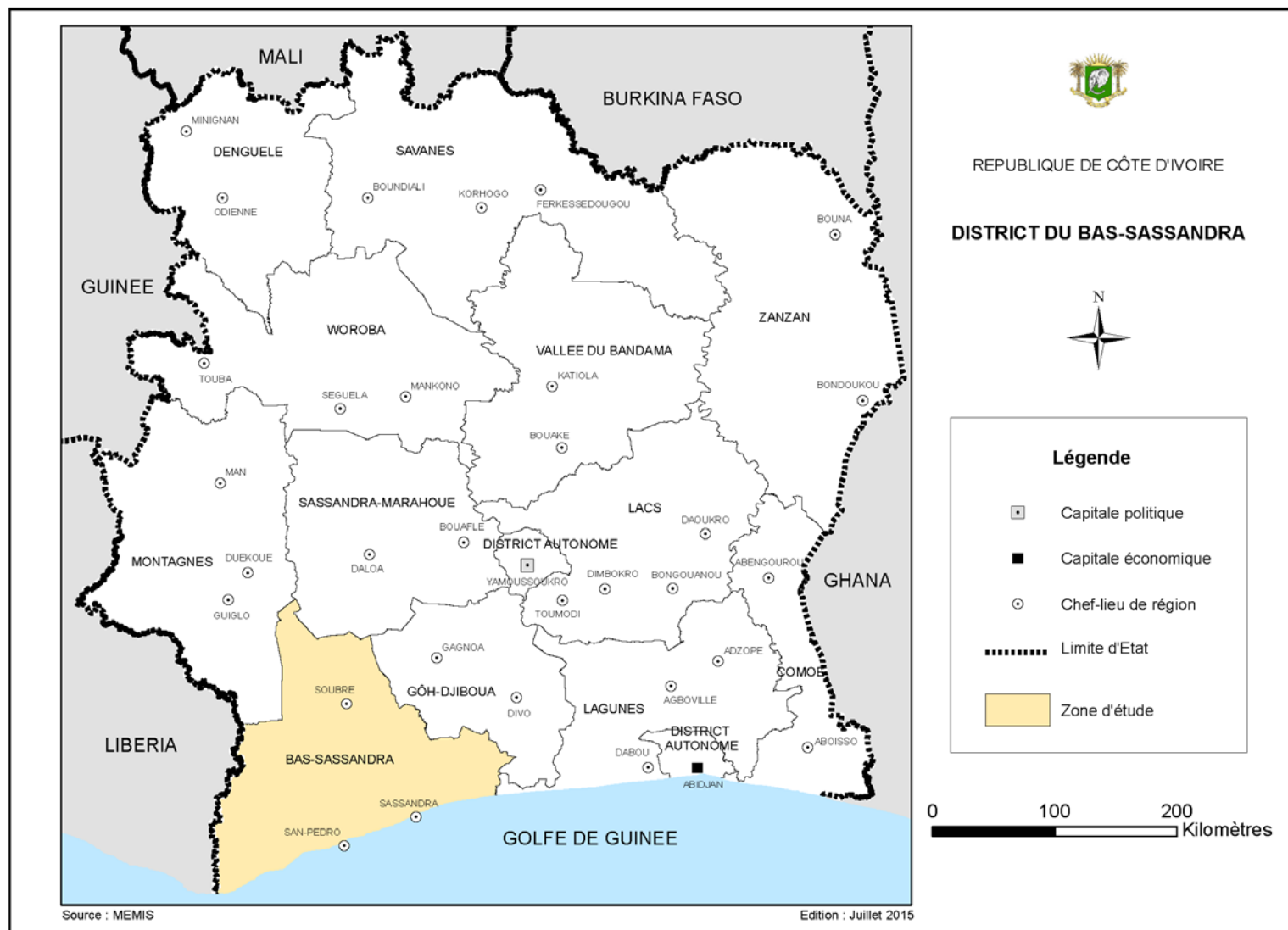
Région (chef-lieu de région)	Département	Superficie (km ²)	Sous -Préfecture	Nombre de Villages
San Pédro (San Pédro)	San Pédro	6 878	Doba	121
			Dogbo	
			Gabiadji	
			Grand-Bereby	
			San Pédro	
	Tabou	5 422	Dapo-Iboke	122
			Djamandioke	
			Djouroutou	
			Grabo	
			Olodio	
		Tabou		
	Total	12 300	11	245
Nawa (Soubré)	Soubré	5 354	Grand-Zattry	26
			Liliyo	
			Okrouyo	60
			Soubre	

Région (chef-lieu de région)	Département	Superficie (km ²)	Sous -Préfecture	Nombre de Villages
Nawa (Soubré)	Buyo	2 149	Buyo	21
			Dapeoua	
	Méagui	1 393	Gnamangui	68
			Meagui	
			Oupoyo	
	Guéyo	747	Dabouyo	30
			Gueyo	
Total	9 643	11	205	
Gbôklè (Sassandra)	Sassandra	4 137	Dakpadou	83
			Grihiri	
			Lobakuya	
			Medon	
			Sago	
			Sassandra	
	Fresco	2 015	Dahiri	28
			Fresco	
			Gbagbam	
	Total	6 152	9	111
Total District		28 095	31	561

Source : INS – Année : 2015

- Le District du Bas-Sassandra s'étend sur une superficie de 28 095 km² et couvre ainsi 8,7 % de la superficie du pays.
- Le District en tant qu'institution a été supprimé et sera considéré dans ce document, non comme une entité déconcentrée ou décentralisée à part entière, mais comme un ressort territorial infranational porteur de développement. Seuls les Districts Autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan continuent d'exister sous le nouveau statut des collectivités territoriales de type particulier.

Carte 1 : Localisation du District du Bas-Sassandra en Côte d'Ivoire

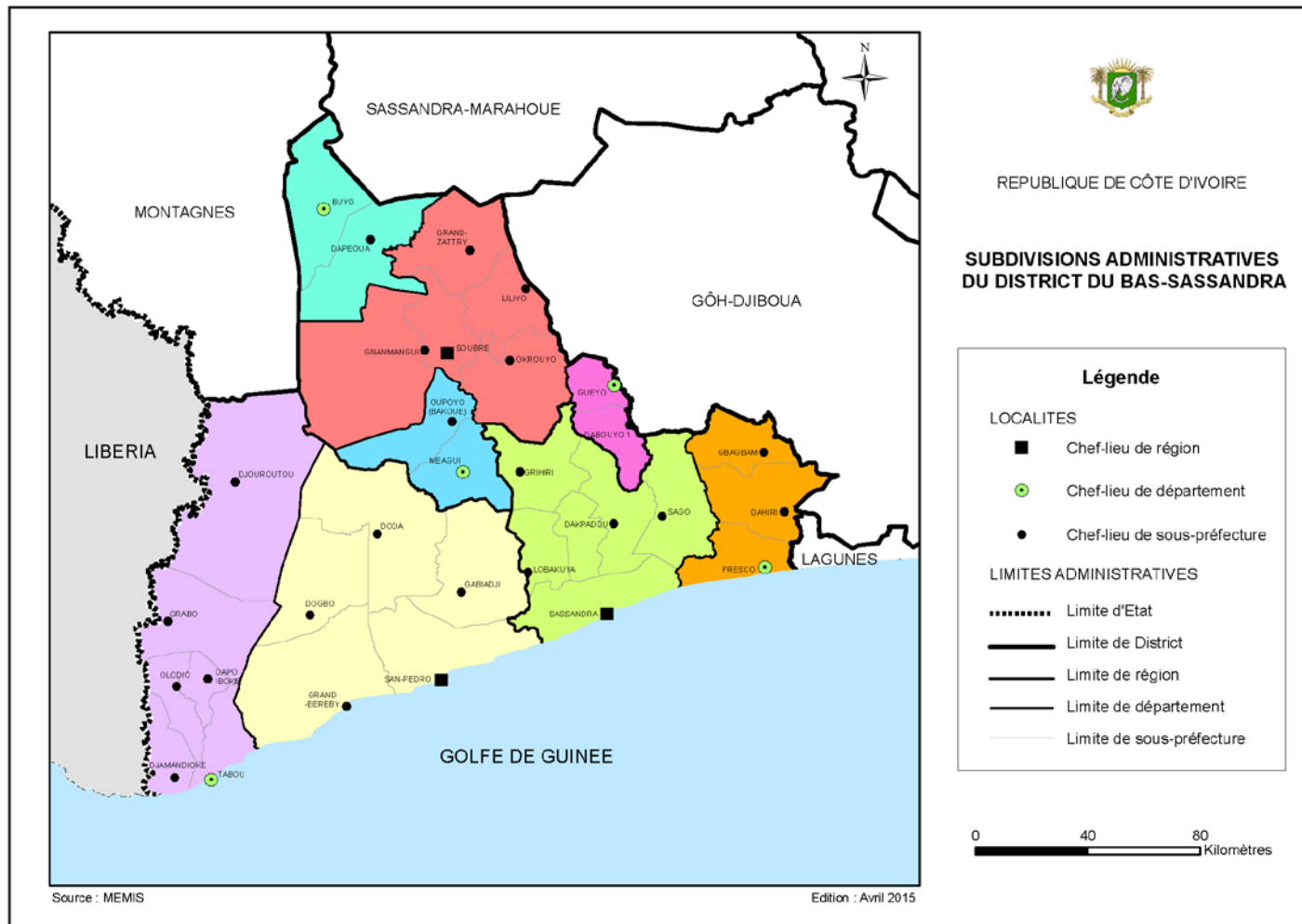


Chiffres clés 1 : Données géographiques

- 3 régions : Gbôklé, Nawa et San Pédro
- 8 départements
- Superficie totale : 28 095 km² (soit 8,7 % de la superficie du pays)

I.1.2 Situation administrative

Carte 2 : Subdivisions administratives du District du Bas-Sassandra



5. La déconcentration se matérialise par la mise en place de 4 échelons administratifs (formant le District) que sont :
- Les régions, placées sous l'autorité d'un Préfet de région ;
 - Les départements, qui sont placés sous l'autorité d'un Préfet de département¹ ;
 - Les sous-préfectures, qui sont administrées par un Sous-Préfet ;
 - Les villages, qui sont placés sous la responsabilité d'un Chef de Village.
6. Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local, de services publics dits déconcentrés, permettant de rapprocher plus l'Etat des populations.

Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District du Bas-Sassandra²

Services Publics	Dénomination
Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; Sous-préfecture ; commissariat
Ministère de l'Economie et des Finances	Centre des impôts
Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Lycées ; collèges ; IEP
Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction Régionale / Départementale
Ministère de la Défense	Brigade de gendarmerie
Ministère de l'Agriculture	Direction Régionale / Départementale
Ministère de l'Industrie et des Mines	Direction Régionale / Départementale
Ministère de de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction Régionale / Départementale
Ministère de la Construction du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction Régionale / Départementale
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Antenne de la fonction publique
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	Direction Régionale / Départementale
Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Direction Régionale / Départementale
Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Régionale / Départementale
Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	Direction Régionale / Départementale
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	Direction Régionale / Départementale
Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques	Direction Régionale / Départementale
Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	Direction Régionale / Départementale

Source : MEMIS – Année : 2013

7. Certains services publics déconcentrés présents dans le District agissent sur une zone d'influence externe à ce dernier.

¹ Les Préfets de région et les Préfets de départements n'ont pas nécessairement de relation hiérarchique (Cf Annexes)

² Liste non exhaustive, cf Annexes

8. En plus des services déconcentrés mis en place par l'État, plusieurs organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir l'action publique et participent activement au développement du District du Bas-Sassandra. Ces acteurs clés interviennent principalement sur le domaine des infrastructures, prérequis indispensable au développement, et sur les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation.

Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires intervenant dans le District³

Bailleur de fonds	Domaines d'action
Fonds International de Développement Agricole (FIDA)	Agriculture
Banque Mondiale	Santé Education projet de développement
Crédit Lyonnais	Programme de développement
(BAD) Banque Africaine Développement	Santé, Infrastructures
Banque Islamique de Développement	Santé, Education, Infrastructures
(BOAD) Banque Ouest Africaine de Développement	Infrastructures (routes, ponts)
Société Financière Internationale	Projet de développement
Agence Japonaise de Coopération Internationale	Santé, Infrastructures
Agence Française de Développement	Infrastructures (Ponts Route), Education, Sécurité
Union Européenne	Education, Santé
Unesco	Education
Unfpa	Population, Santé
Unicef	Education, Santé
Onusida	Santé

Source : MEMIS – Année : 2013

Chiffres clés 2 : Situation administrative

- 3 Préfets de région
- 8 Préfets de département
- 31 sous-préfectures, dont 23 administrées par un Sous-Préfet (certaines ont été créées et ne sont pas ouvertes)

³ Liste non exhaustive

I.1.3 Situation sécuritaire

I.1.3.1 Conflits ethniques et sociaux

9. En concentrant une grande partie des cultures d'exportation, notamment le cacao, le café et le bois, le District accueille depuis des décennies les nombreux migrants venus de l'est, de l'ancienne boucle du cacao, et du centre-ouest pour des raisons diverses :
 - Profiter des potentialités économiques ;
 - Répondre à l'insuffisance de main-d'œuvre locale ;
 - Contribuer aux politiques de développement régional, à travers la construction des barrages de Kossou et de Buyo et le programme de développement intégré du sud-ouest par l'Autorité pour l'aménagement du Sud-Ouest (ARSO) ;
 - Subsister suite aux effets conjugués des sécheresses consécutives et des incendies de plantations dans les années 1970 ;
 - Contribuer au développement de grandes exploitations forestières à la suite de la privatisation des plantations agro-industrielles ;
 - Profiter de la faible densité de population au début des années 1960 (moins de 2 habitants au km²) offrant un fort potentiel de développement ;
 - Exploiter les potentialités dans l'hinterland, suite à la création du port maritime en eau profonde de San Pédro ;
 - Échapper à la guerre du Libéria.
10. Cette arrivée massive de populations diverses s'est en particulier traduite par « Le Bardot », plus grand bidonville d'Afrique de l'Ouest situé à San Pédro. D'autres corollaires, dont l'occupation illicite des terres et la pression foncière intense, ont été à l'origine de nombreuses tensions.



Photo 1 : Vue des conditions de vie dans le Bardot de San Pédro © 2014

11. Des conflits ont été exacerbés par les différends sur les problèmes de foncier, d'abord entre nationaux puis avec les populations étrangères. Lors de ces conflits, les autochtones ont développé des logiques de reconquête des terres. Celles-ci s'inscrivaient dans la politique publique qui, à travers la loi relative au domaine du foncier rural de 1998, avait établi un lien étroit entre l'identité de l'occupant d'une portion de terre et la nature de la propriété foncière. De fait, l'enjeu du conflit

entre autochtones kroumen et allogènes Burkinabés est devenu la (ré) appropriation de la terre sur fond de revendication nationaliste.

12. Ainsi, les mois précédant le coup d'état de 1999 avaient été marqués par des conflits fonciers meurtriers entre autochtones et allogènes qui avaient entraîné le déplacement de plus de 10 000 Burkinabé et les conflits fonciers de Tabou, qui ont alimenté les ferments de la guerre déclenchée en 2002.

I.1.3.2 Crises politico-militaires

13. Les conflits armés ont été plus critiques dans la zone de Tabou. La région a en effet concentré des affrontements meurtriers entre les tribus Hompo et Kroumen puis Dagari et Lobi Burkinabé, en 1999. Les tensions ont engendré :
- Des conflits armés ayant entraîné de nombreuses pertes en vies humaines, des viols, des agressions ;
 - La destruction de villages et de quartiers, ainsi que le pillage et la destruction d'édifices publics et de biens de particuliers ;
 - La rupture du lien de confiance entre communautés et une forte fracture sociale encore palpable dans certaines zones ;
 - Une dislocation des cellules familiales du fait des déplacements massifs des populations et des pertes humaines ;
 - Un exode massif vers les pays frontaliers (Mali et Burkina Faso) ;
 - Une chute de l'espérance de vie et une augmentation importante du nombre d'orphelins ;
 - Un amenuisement du pouvoir d'achat des ménages et une hausse de la pauvreté ;
 - Une dégradation générale des infrastructures.

I.1.3.3 Dispositif sécuritaire

14. En 2012, la situation sécuritaire du District pour les régions de la Nawa, de San Pédro et pour le département de Sassandra est marquée par :
- 1 homicide volontaire ;
 - 39 infractions sexuelles ;
 - 2 673 vols (toutes catégories) ;
 - 4 cas de coupeurs de route ;
 - 990 infractions financières.
15. La préfecture de police a recensé au total 7 259 infractions dans le District. Ce dernier a également été affecté par les conflits nationaux et est en proie à des conflits fonciers et au phénomène de coupeurs de route.

Chiffres clés 3 : Situation sécuritaire

- *Sur 30 000 ex-combattants, 27 116 sont dans le processus de réintégration*
- *Les conflits fonciers ont entraîné le déplacement de plus de 10 000 Burkinabé*

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales

Le District du Bas-Sassandra est situé au sud-ouest du pays où il a une frontière commune avec le Libéria. Il est composé de 3 régions administratives, 8 départements et 23 sous-préfectures qui s'étendent sur une superficie de 28 095 km², soit près de 10 % de la superficie nationale.

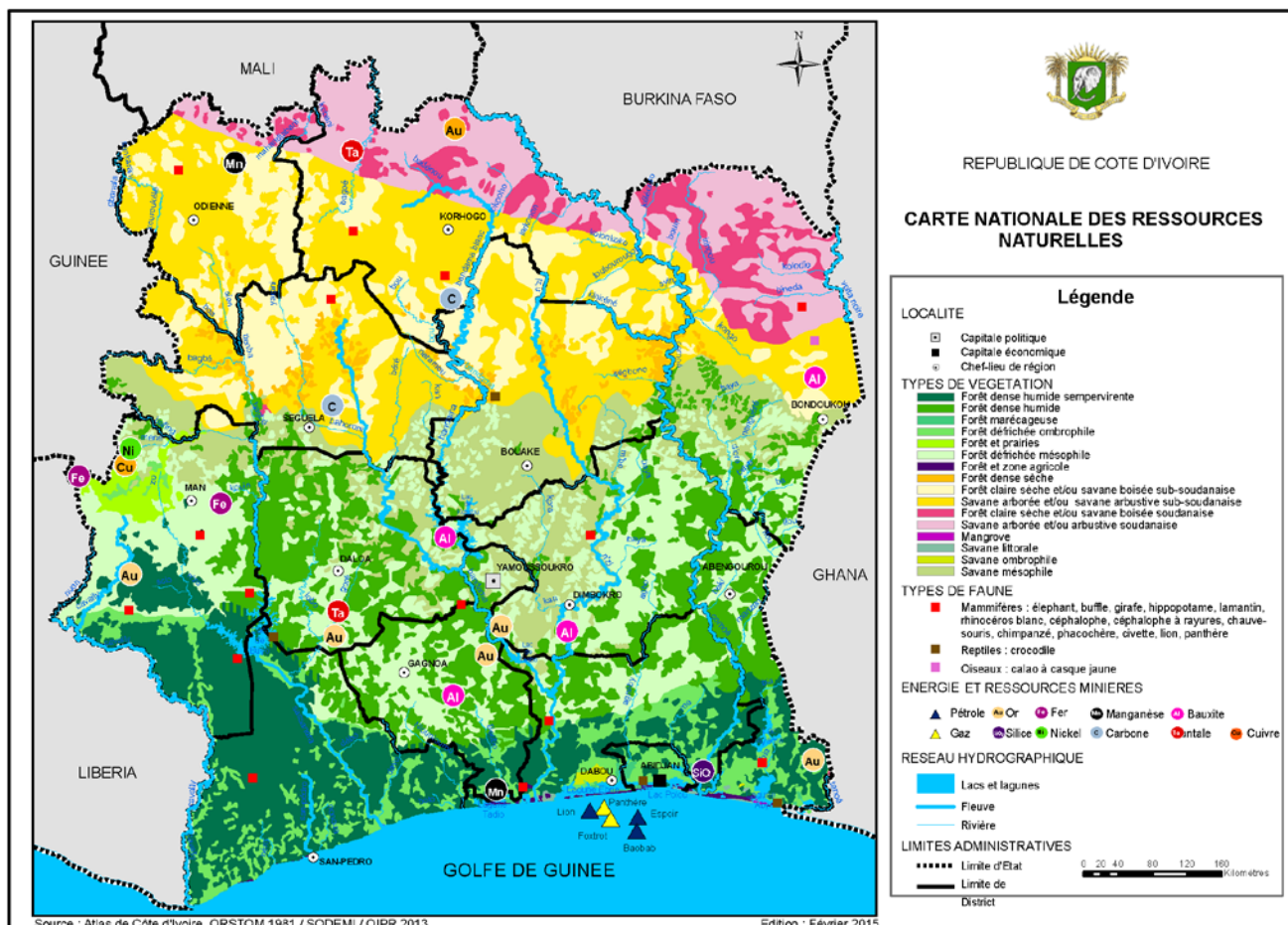
Le District était composé de 2 régions administratives (le Bas-Sassandra et le Sud-Bandama). Il regroupe 4 échelons administratifs : les régions (Gbôkle, Nawa et San Pédro), les départements, les sous-préfectures et les villages. Ce découpage récent présente néanmoins des dysfonctionnements liés au manque d'alignement effectif entre le déploiement des services décentralisés et déconcentrés de l'État et le découpage administratif en vigueur.

La situation sécuritaire du District est marquée par une forte pression foncière à l'origine de tensions interethniques ; tensions exacerbées par les conflits de chefferie et la proximité avec le Libéria. L'impact des conflits armés dans la sous-région a été l'un des catalyseurs de la crise politique qu'a connu le pays.

Chapitre 2. Ressources naturelles

16. Le District du Bas-Sassandra dispose d'une variété importante de ressources naturelles aussi bien hydrographiques, géologiques que biologiques. Ces dernières sont sous-exploitées du fait de l'insuffisance en infrastructures et d'actions de valorisation pérennes.

Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national

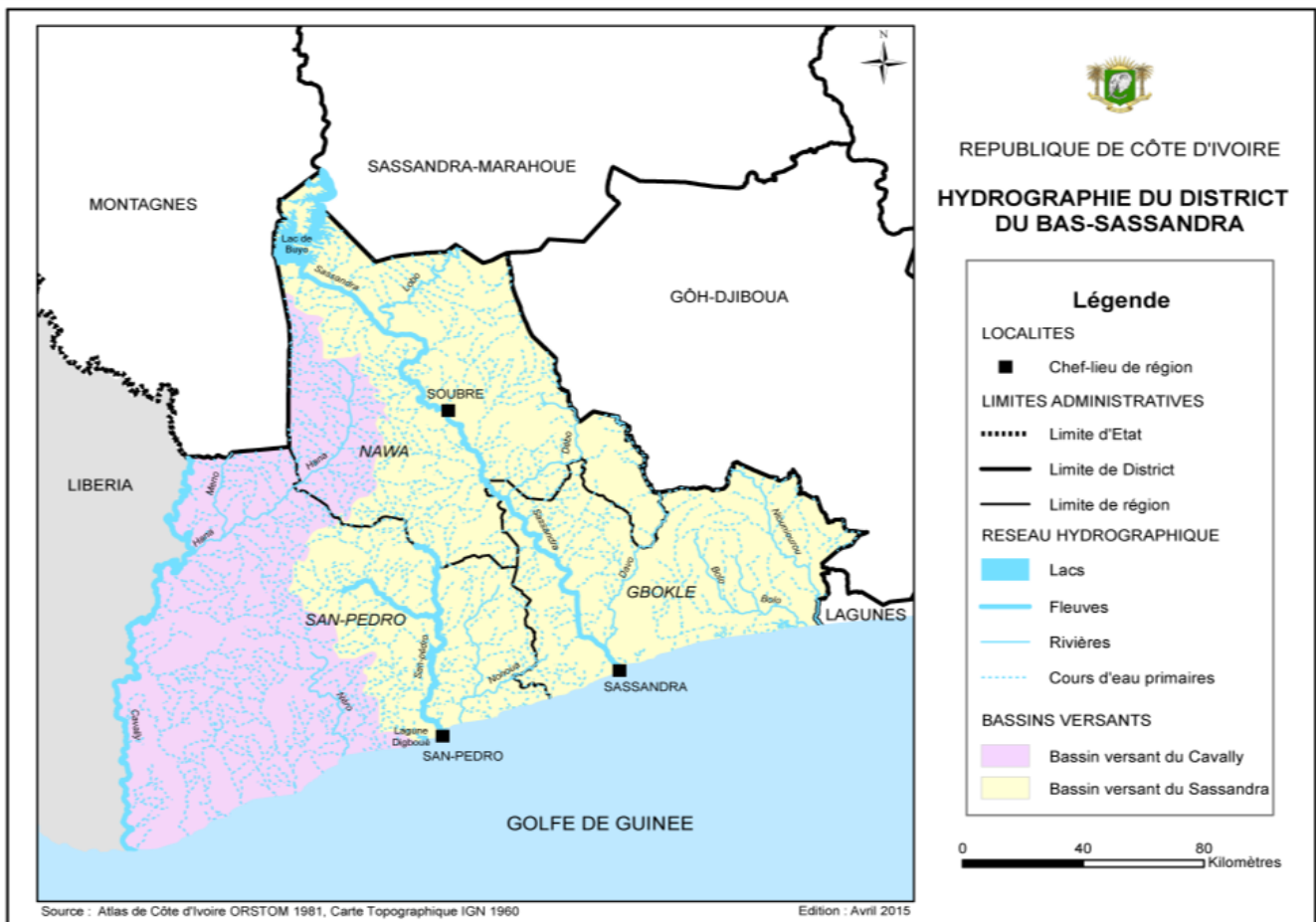


17. En effet, le District du Bas-Sassandra peut mettre en avant ses ressources en fer (notamment à Monogaga) ainsi qu'une grande variété de forêt, de faune et d'espèce halieutiques.

I.2.1 Réseau hydrographique

18. Par ordre d'importance, de nombreuses sources d'eau constituent un potentiel sur lequel il est possible de bâtir une agriculture vivrière avec maîtrise de l'eau :
 - Le Sassandra qui reçoit en rive gauche les eaux du Davo juste avant son embouchure dans l'Océan Atlantique au niveau de la ville de Sassandra. Sa longueur totale est de 650 km et son bassin hydrographique couvre 75 000 km². Ses principaux affluents sont la Lobo, le N'Zo, la Dodo et le Goh. Le cours de ce fleuve, à l'instar des autres fleuves du pays, est marqué par de nombreux rapides qui les rendent impraticables à la navigation fluviale ;
 - La rivière San Pédro, d'une longueur de 112 km et d'un bassin versant de 3 310 km² qui prend sa source aux abords du parc national de Taï et s'écoule dans la forêt classée des Rapides Grah en direction du Sud ;
 - La Nero, longue de 80 km et d'un bassin versant de 985 km², arrose la sous-préfecture de Grand-Béréby et prend sa source dans le Département de Tabou.
 - Le Cavally à la frontière libérienne, long de plus de 600 km et né en Guinée, au nord du Mont Nimba avant de traverser la zone montagneuse, à l'ouest des Monts des Dan et de s'écouler à travers les hauts et bas plateaux du sud. Il couvre en Côte d'Ivoire un bassin versant de 15 000 km² sur un total de 28 000 km², draine un petit bassin-versant et a pour principaux affluents le Mémo et le Nsé ;
19. Le District détient l'un des principaux lacs de barrage du pays depuis 1981 : le lac de Buyo, né du barrage du fleuve Sassandra, à la confluence du Sassandra et du N'Zo. La retenue d'eau créée par l'ouvrage est estimée à 8,4 milliards de m³. Le barrage de Soubré, en construction jusqu'à 2018, aura une retenue d'eau de 83 milliards de m³. Enfin, le barrage de Fayé qui bénéficie d'un bassin versant de 2 424 m².
20. En marge de ces cours d'eau existent plusieurs autres rivières de moindre importance, dont :
 - Le Bolo et le Niouniourou aux alentours de Fresco ;
 - Le Nonoua (Mené), la Brimée, le Gôh, l'Allou, le Nidia et le Gnogléaglo aux alentours de San Pédro et Grand-Béréby.
21. Ces différentes ramifications alimentent les nombreux bas-fonds du territoire, offrant ainsi un espace favorable à la riziculture et à la pisciculture. Malheureusement, une grande partie de ce potentiel ne bénéficie pas d'un aménagement adéquat et les bas-fonds se retrouvent exploités sans la maîtrise de l'eau

Carte 4 : Réseau hydrographique du District du Bas-Sassandra



Chiffres clés 4 : Réseau hydrographique

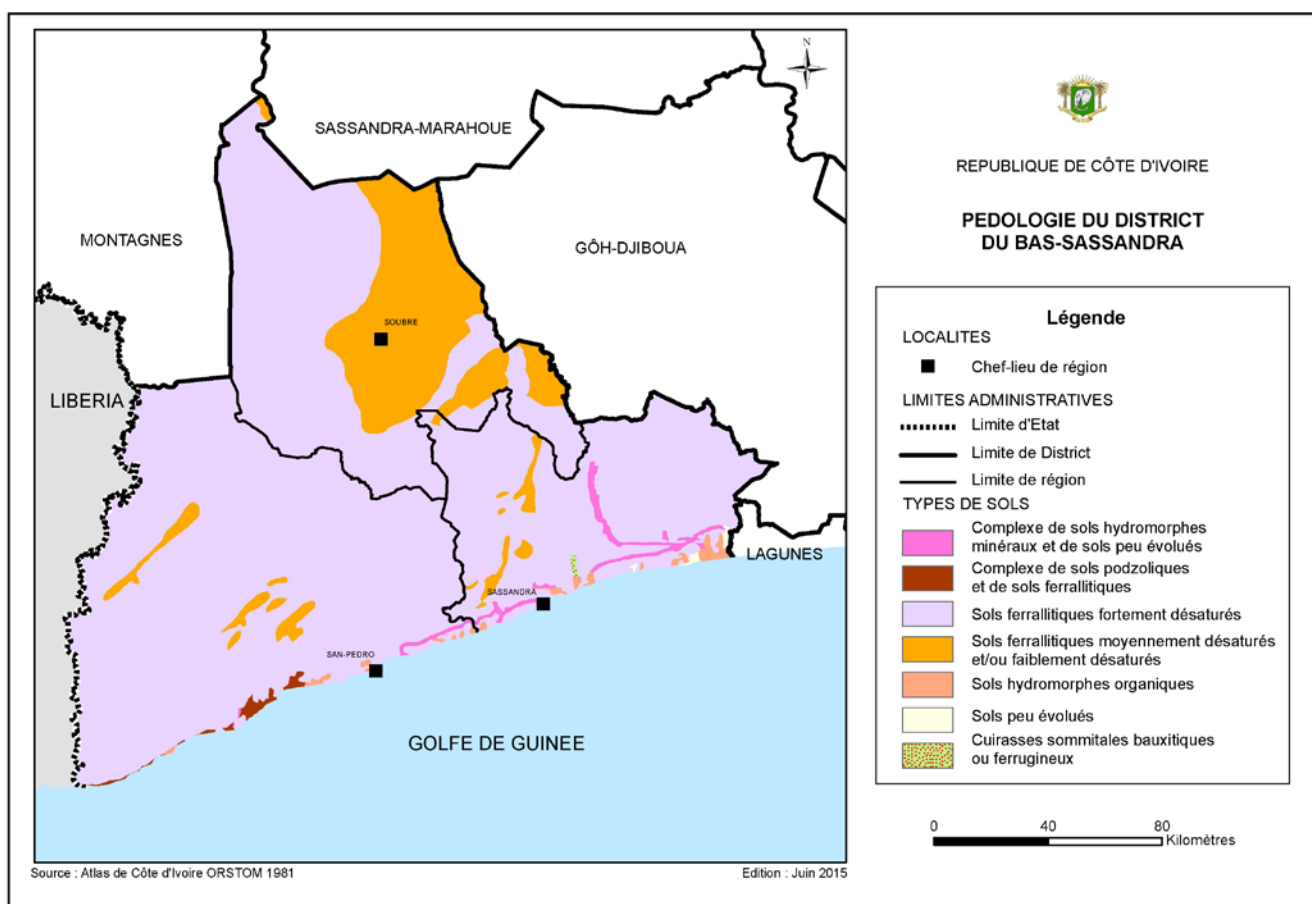
- 3 barrages hydroélectriques
- 6 fleuves principaux : le Sassandra, le San Pédro, le Néro, le Davo, le Bolo, le Niouniourou et le Cavally
- 3 bassins versants de 75 000 km², 3 310 km² et 985 km²

I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie

22. La quasi-totalité du District est constituée de sols ferrallitiques fortement désaturés, à l'exception d'une partie de la Nawa qui comporte des sols ferrallitiques moyennement et ou faiblement désaturés, notamment dans sa zone centrale et septentrionale.
23. Ces sols sont très riches, mais extrêmement fragiles. Dès l'instant où le couvert forestier qui les protège de l'érosion est détruit, ils se transforment rapidement en cuirasses par suite d'une latéritisation. Les oxydes de fer et d'alumine colloïdale précipitent pour former des nodules qui, s'ils se soudent, forment des cuirasses définitivement stériles.
24. Des complexes de sols podzoliques et de sols ferrallitiques sont à signaler sur la côte de la région de San Pédro (au sud de la ville de San Pédro) tandis que des sols hydromorphes organiques sont repérables sur l'ensemble de la côte du District.
25. La région du Gbôklè est la seule à présenter des complexes de sols hydromorphes minéraux et de sols peu évolués. Ils sont caractérisés, d'une part, par le fer qui est réduit en milieu asphyxique (couleur verte du fer ferreux) et oxydé en milieu aéré (couleur rouille du fer ferrique) et, d'autre part, par la faible vitesse de décomposition et d'humification de la matière organique, qui va donc s'accumuler.

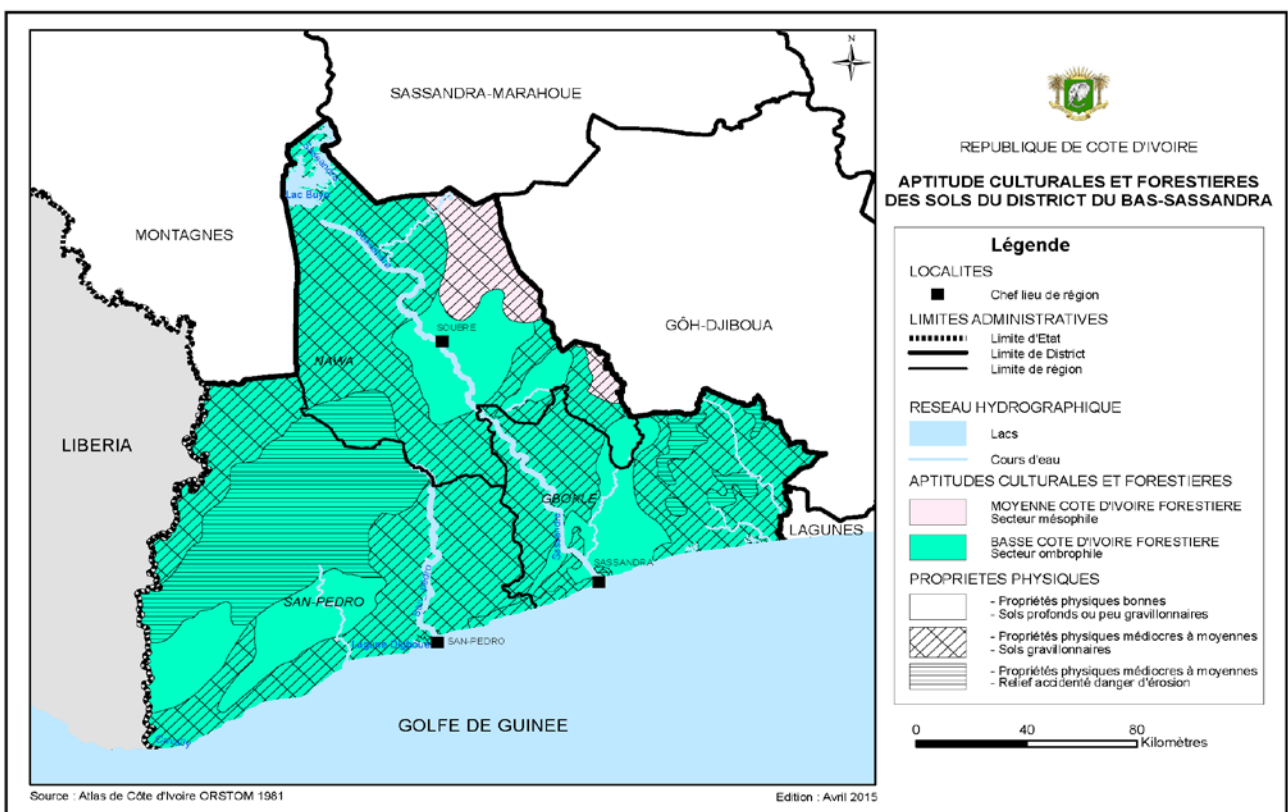
Carte 5 : Pédologie du District du Bas-Sassandra



I.2.2.2 Aptitudes culturelles

26. Dans leur ensemble, les sols du District se sont développés sur des roches mères granitiques. Les sols sont ferrugineux et soumis à un lessivage important à cause de la forte pluviométrie. Les sols du District peuvent être divisés en trois catégories:
- Les sols ferralitiques des collines et plateaux : pauvres en matières organiques. Ce sont des sols fortement altérés, développés sur les roches éruptives anciennes (cas du département de Soubré), souvent caillouteux dans le profil, chimiquement pauvre, à texture variant entre le limon argileux et le sable limoneux ;
 - Les sols hydromorphes des bas-fonds : riches en colluvions ;
 - Les sols alluviaux des plaines du San Pedro et ses affluents : argileux et riches en alluvions et servant à la culture de riz et au maraîchage.

Carte 6 : Aptitudes culturelles et forestières des sols du District du Bas-Sassandra

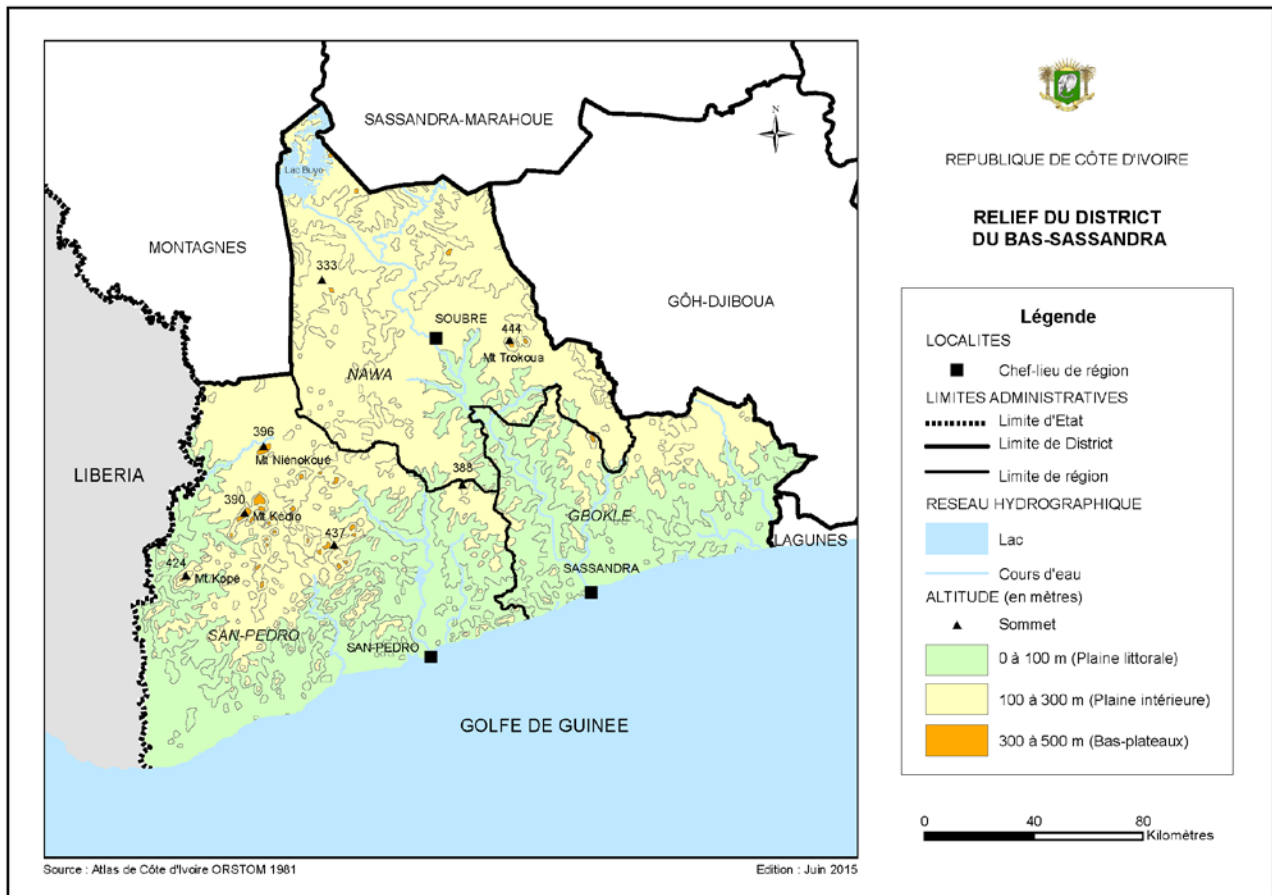


27. Profonds, perméables et bien drainés, ces sols sont, de par leur nature, propices à toutes sortes de cultures, dont les cultures industrielles ou vivrières, notamment le riz, cultivé dans les nombreux bas-fonds du territoire, irrigués d'une part par les affluents du fleuve Sassandra, et d'autre part par les nombreuses rivières dont certaines sont permanentes. Cependant, la fertilité de ces sols est altérée et conditionnée par la teneur en matières organiques qui ont tendance à disparaître rapidement après défrichement.
28. Depuis quelques années, l'essor des cultures de manioc, de maïs, de l'igname, de banane plantain et de légumes permettent de compléter les revenus provenant de la culture du riz.
29. Grâce à leur capacité de rétention en eau, les sols du District permettent d'établir des cultures de grande qualité, ce qui a engendré un afflux massif d'Ivoiriens des autres régions et de non Ivoiriens dans le but de pratiquer des cultures de rente, notamment le cacao, le café, l'hévéa et le palmier à huile.

I.2.2.3 Relief

30. Le District du Bas-Sassandra présente un relief relativement homogène avec des altitudes maximales de l'ordre de 300 m dans sa partie la plus septentrionale. Dans la région sud s'étendent des plaines et des bas-plateaux où les altitudes varient de 0 à 200 m, de l'océan vers l'intérieur du pays. La plaine littorale, basse, et souvent marécageuse, est étroite à l'ouest où elle disparaît même par endroits.

Carte 7 : Relief du District du Bas-Sassandra



31. Le littoral offre des aspects différents d'ouest en est. Ainsi de la frontière libérienne aux environs de Fresco, la côte est essentiellement constituée d'une série de caps rocheux qui délimitent de nombreuses baies dans l'Océan Atlantique (Grand Béréby, Monogaga, Taki, Dawa⁴), à l'inverse des alentours de Fresco où se dressent des falaises abruptes.

⁴ Non exhaustif

Tableau 4 : Altitudes des chefs-lieux de région

Région	Ville	Altitude (m)
San Pédro	San Pédro	9
Nawa	Soubré	134
Gbôklè	Sassandra	38

Source : dateandtime.info

32. Le département de San Pédro présente un relief accidenté fait d'une succession de bas-fonds, de plaines et de collines de faible altitude, avec les sommets des monts sacrés de Dogbo (500 m) et de Gliké (1 000 m) et la colline de Nianké sur laquelle se trouve la station de la RTI de San Pédro.
33. Le département de Soubré est caractérisé par de vastes plateaux que surmontent par endroits quelques élévations constituées de collines dont le mont Trokoa est le plus élevé.

Chiffres clés 5 : Sols et relief

- Altitudes maximales de l'ordre de 300 m
- 2 sommets élevés pour la région : Dogbo (500 m) et Gliké (1000 m)
- Quasi-totalité du District constituée de sols ferrallitiques fortement désaturés
- Sols propices à toutes sortes de cultures de rentes et vivrières

I.2.3 Végétation et biodiversité

34. À la fin des années 60, le District est couvert par la forêt sempervirente, expression d'un climat chaud et humide qui a évolué du type intermédiaire au type semi-décidu avec les formations végétales secondaires dues à l'action de l'homme. Cette végétation initialement marquée par la forêt noire, dense et humide a fait place aujourd'hui à des lambeaux de forêts et d'immenses plantations de cultures pérennes traditionnelles ou industrielles. En effet, le développement agricole et l'exploitation forestière ont réduit la forêt primaire et même secondaire qui fût un temps riche en essences commercialisables (Samba, Fromager, Kapokier, Framiré, l'Ilomba, Iroko, Bahia, Aniégéré, Bété, Okoumé, Dabema, Acajou, Sipo, Kossipo, Fraké, Kotibé¹⁰).
35. Afin de protéger la faune et la flore de ces territoires, plusieurs zones ont été classées. Le District compte 10 forêts classées représentant une superficie totale de 679 000 hectares (soit 25,6 % de la superficie totale du District), permettant d'abriter une flore dense et une grande diversité d'espèces animales endémiques⁵ :
- La forêt classée de Rapide Grah, d'une superficie de 315 000 ha, est à cheval sur les régions de la Nawa et de San Pédro. Elle présente un niveau d'insécurité ambiant, avec la destruction des 5 000 ha reboisés, la présence de paysans armés, une forte infiltration paysanne et une forêt dégradée à 95 % ;
 - La forêt classée de Haute Dodo (196 733 ha), est située dans la région de San Pédro où sont recensés 2 000 ha reboisés. La forêt est considérée dégradée à 70 % ;
 - La forêt classée de Niégéré, d'une superficie de 92 500 ha, est située dans la région du Gbôklè. Ses 2 600 ha reboisés ont été détruits et la forêt est détruite à 80 %. Cette forêt a fait l'objet d'un déguerpissement récent des clandestins ;
 - La forêt classée de Monogaga, d'une superficie de 40 000 ha, est située dans la région de San Pédro. Cette forêt est dégradée à 95 % ;
 - La forêt classée de Monts kourabahi d'une superficie de 3 350 ha est située dans la région de la Nawa. Elle subit une forte infiltration paysanne et est dégradée à 50 % ;
 - Les forêts classées de Dakpadou, Bolo Est, Bolo Ouest, Dassioko et Haute bolo sont à cheval entre le Gbôgle et le Goh. L'ensemble de ces forêts couvrent une superficie de 48 500 ha qui ont en commun une forte dégradation.
36. Le District compte également deux parcs naturels significatifs par leur taille et leur riche écosystème :
- Le parc naturel du Gaoulou dans la région de Sassandra et Dagbego, à l'ouest du pays, est situé sur des îles au milieu de l'estuaire du fleuve Sassandra. L'accès se fait en pirogue. Le lieu comporte une forêt préservée permettant de découvrir toute la faune de Côte d'Ivoire. Il est possible d'y observer de nombreux papillons, quelques cétoines, principalement la petite espèce de sous-bois chordodera quinquelineata, des iules et chatines, des scolopendres et des amblypyges. Les lamantins y sont en voie de disparition ;
 - Le parc de Taï, patrimoine mondial aux espèces végétales et animales rares. Ce parc s'étend sur une superficie de 536 000 ha de forêt tropicale primaire (comprenant la réserve de faune du N'zo). Dans un contexte de surexploitation et de dégradation du milieu naturel, le parc national de Taï représente plus de 50 % de la superficie totale des blocs de forêt sous stricte protection et constitue les ¾ de la superficie de la forêt ombrophile encore existante en Côte d'Ivoire.

⁵ Liste non exhaustive.

Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières

Région	Nombre de forêts classées	Superficie totale (ha)	Superficie reboisée (ha)	Nombre de parcs classés	Superficie des parcs classés (ha)
San Pédro	3	395 000 ⁶	7 000	1 ⁷	175 000
Nawa	2	160 000	5 000	1	175 000
Gbôklè	6 ⁸	124 000	3 000	1	ND
Total District	10	679 000	7 640	2	350 000

Source : Sodefor, Centre de Gestion de San Pédro, 2014

37. Ces zones protégées associées à la richesse de l'écosystème forestier ont permis à plusieurs espèces de mammifères de se développer. Ainsi, sont présents ⁹ :

- Les ongulés : antilopes royales, céphalophes de Maxwell, guibs harnachés, céphalophes à dos jaune, céphalophes à bande dorsale noire, céphalophes noir, chevrotains aquatiques, potamochères, hylochères ;
- Les hippopotames : hippopotames pygmée choeropsis et du bongo (pouvaient autrefois, être observés dans le Son) ;
- Les primates : chimpanzés et singes de tout genre ;
- Les éléphants ;
- Les buffles ;
- Les carnivores : mangoustes brunes et rouge, genettes pardines, civettes, ratels, chats dorés et panthères ;
- Les rongeurs : pangolins géants, à écailles et à longue queue, porcs et damans ;
- De nombreuses espèces d'oiseaux ;
- Des crocodiles, serpents, varans, margouillats, tortues et reptiles de toutes sortes ;
- De riches espèces marines.

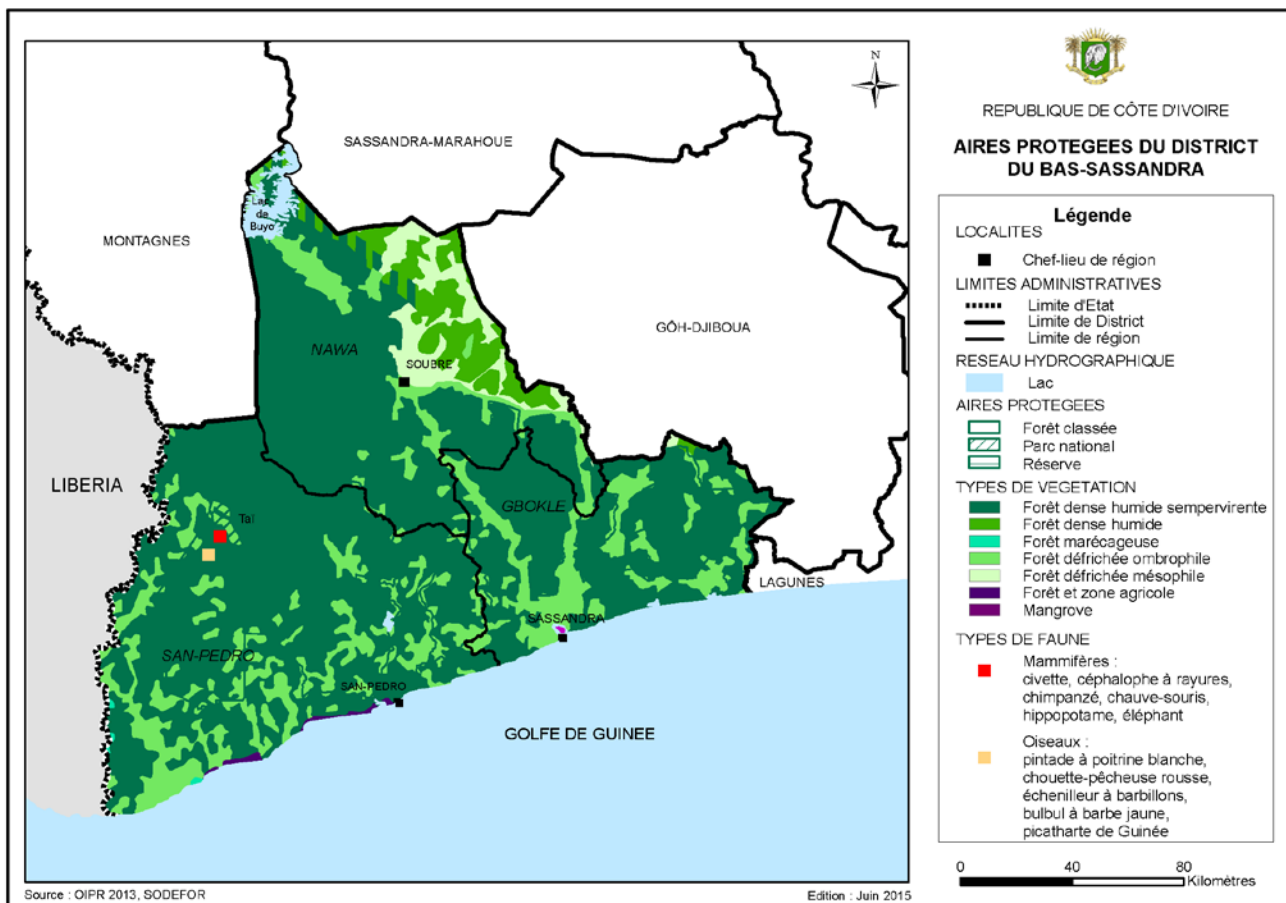
⁶ La forêt de Rapide Grah étant à cheval sur 2 régions, celle-ci sera considérée comme équitablement répartie entre la région de San Pédro et celle de Nawa

⁷ Le Parc National de Taï étant à cheval entre les régions de San Pédro et de Nawa, ce dernier sera considéré comme équitablement réparti entre ces deux régions.

⁸ Hormis les forêts de Niégré et de Dakpadou, l'ensemble des forêts considérées sont à cheval entre les régions de Gbôklè et du Goh (District Goh Djiboua). Ces dernières seront considérées comme équitablement réparties entre ces deux régions

⁹ Non exhaustif

Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animales du District



38. Cependant, ces forêts et parcs ont été infiltrés et dégradés. En effet, le paysage forestier du District commence à montrer un caractère d'îlot forestier de plus en plus marqué. Dans l'ensemble, les ressources naturelles faunistiques et floristiques ont été impactées durant les années de crise du fait du braconnage et de l'exploitation illégale. La forêt est surexploitée et en voie de disparition lente pour laisser place aux cultures de rente (cacao, palmier et hévéa).
39. Les impacts sur la nature ont également des conséquences sur la performance économique de l'agriculture locale. En effet, la forêt a toujours constitué la première ressource de l'agriculture dans la région ; ses sols sont favorables à la plupart des cultures industrielles et vivrières du pays. Aujourd'hui cette ressource est à l'origine de la plupart des conflits que la région vit.
40. De même, la faune, encore riche de nombreuses espèces de grands mammifères à la fin des années 1990, est également impactée. Même s'il n'existe aujourd'hui aucune statistique en la matière, les experts locaux s'accordent pour décrire ce qu'ils considèrent être une situation de crise avec des forêts classées menacées à court et moyen terme par l'introduction progressive de cultures, l'exploitation forestière illégale et le braconnage.
41. Par ailleurs, la pratique traditionnelle du défrichement par le feu est toujours en vigueur. Ces feux anthropiques passent régulièrement dans l'espace protégé, ce qui constitue un défi de gestion important : la participation de la population riveraine aux mesures de conservation est indispensable pour remédier à ces problèmes.
42. Face à la disparition des forêts ivoiriennes, le gouvernement a décidé de faire sortir les populations clandestines des forêts classées où elles ont trouvé refuge avec la possibilité pour celles qui ont des plantations de se voir accorder des contrats d'exploitation. Un comité de coordination élargi, plateforme d'orientation stratégique de l'action humanitaire, a été mis en place depuis avril 2014 pour

amener les populations à sortir des forêts classées. Son rôle est d'accompagner toutes les actions visant au déplacement des populations et au soulagement des populations vulnérables.

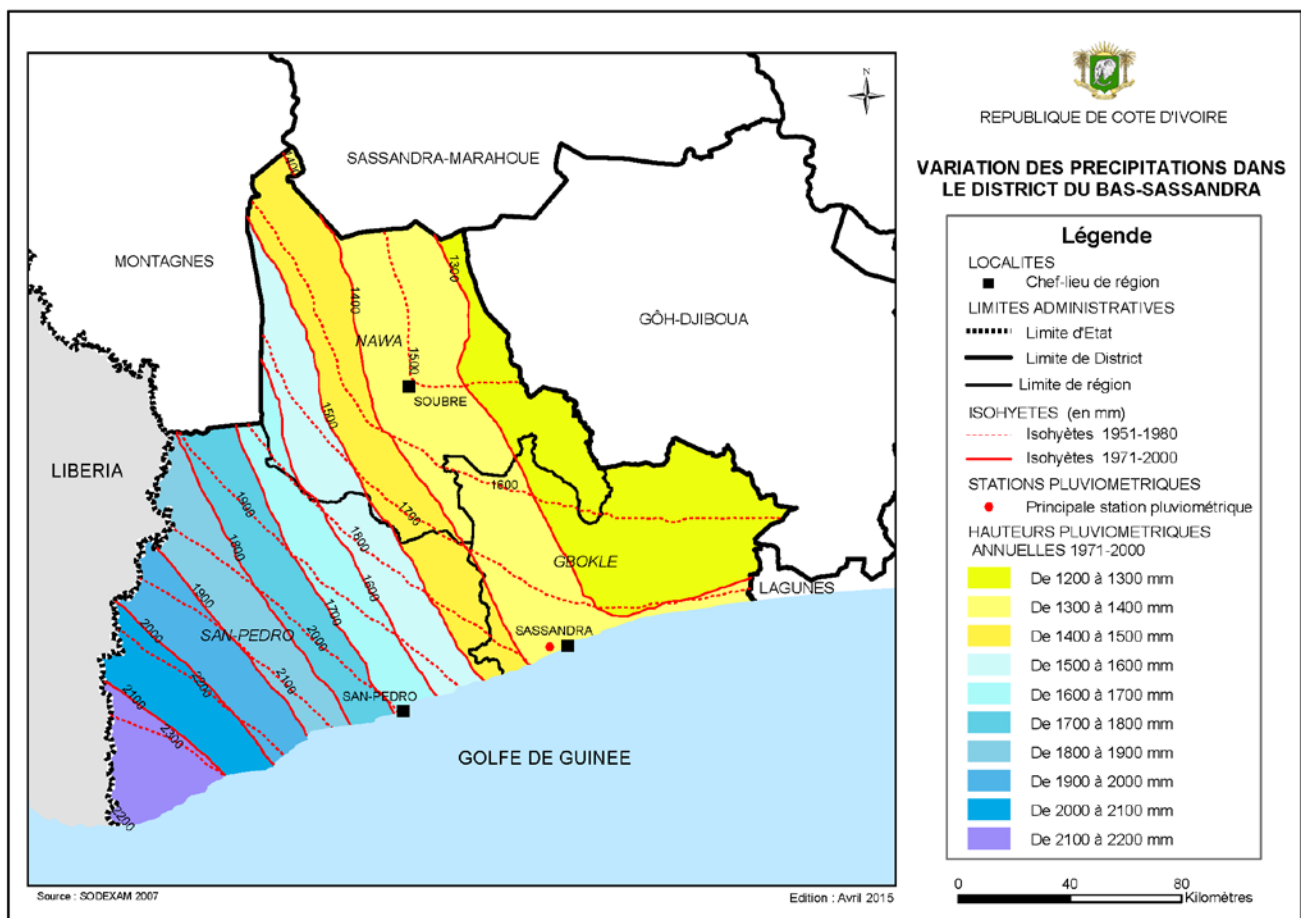
Chiffres clés 6 : Végétation et biodiversité

- *10 forêts classées de 679 000 hectares protégés*
- *2 parcs nationaux d'une superficie de 350 000 ha*
- *La quasi-totalité des espaces reboisés détruits*

I.2.4 Climat¹⁰

43. Le climat du District du Bas-Sassandra est de type équatorial de transition, avec un régime bimodal :
- une grande saison des pluies (mars-juillet) ;
 - une petite saison sèche (août-septembre) ;
 - une petite saison des pluies (octobre-novembre) ;
 - une grande saison sèche (décembre-février).
44. À cause de l'influence océanique, les variations thermiques sont réduites avec un écart annuel de 3°C. L'humidité de l'air est constante et les pluies fréquentes.

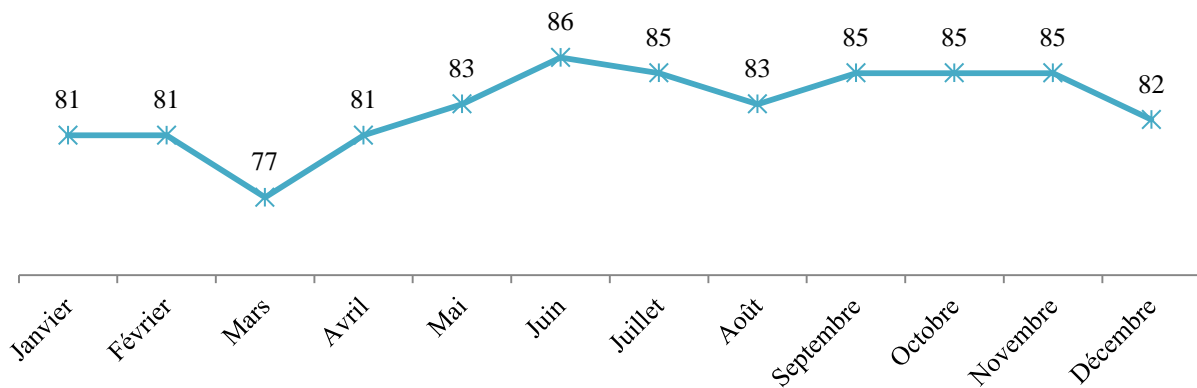
Carte 9 : Variation des précipitations dans le District du Bas-Sassandra



45. La ville de Sassandra est équipée d'une station météo fonctionnelle.
46. L'humidité relative moyenne dans le Bas-Sassandra est l'une des plus élevées du pays avec des pourcentages supérieur à 80 % de manière régulière dans l'année.

¹⁰ Cf Annexes pour les cartes météo nationales

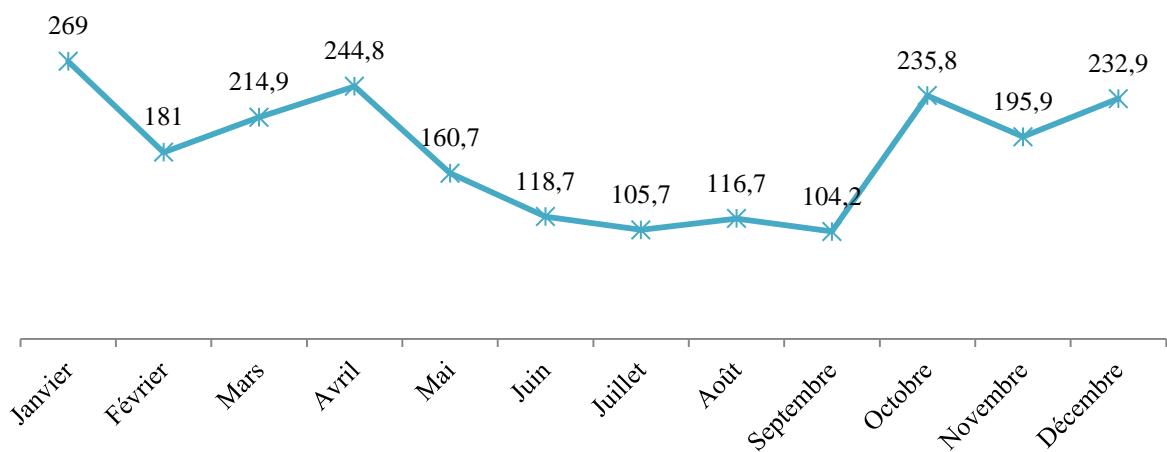
Figure 1 : Humidité relative moyenne à San Pédro (en %)



Source : Sodexam, 2014

47. L'insolation mensuelle à San Pedro est relativement faible avec en moyenne entre 175 et 178 heures d'insolation par mois.

Figure 2 : Insolation mensuelle à San Pédro



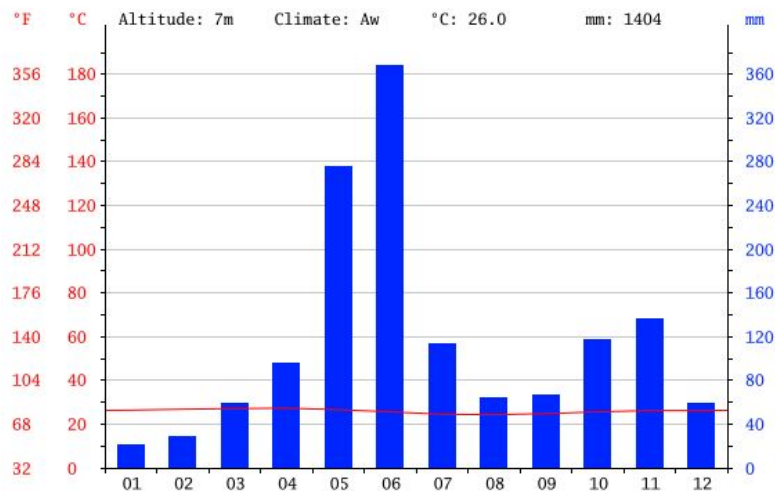
Source : Sodexam, 2013

48. À l'ouest, le District est soumis au climat de montagne. Sous l'effet orographique, seuls les mois de décembre et janvier sont peu pluvieux. Ainsi, les collines résiduelles favorisent les mouvements ascendants de masses d'air et occasionnent d'importantes précipitations au niveau de Tabou (plus de 1 900 mm de pluies par an).
49. L'analyse des hauteurs pluviométriques entre 1971 et 2000 démontre de fortes perturbations climatiques dans le District impactant les cycles cultureux. En effet, la pluviométrie a diminué d'environ 200 mm et ce dans toutes les régions du District.
50. Les perturbations climatiques avec succession de sécheresses et d'inondations impactent fortement les cultures vivrières (notamment le riz) et les cultures industrielles comme le café et le cacao.

51. A San Pédro, la pluviométrie moyenne de 2000 à 2007 était de 1 352 mm. San Pédro connaît deux saisons des pluies et deux saisons sèches :

- une grande saison de pluie de mars à juin ;
- une petite saison de pluie de septembre à novembre ;
- une grande saison sèche de décembre à mars ;
- une petite saison sèche de juillet à août.

Figure 3 : Pluviométrie et température moyenne à San Pédro



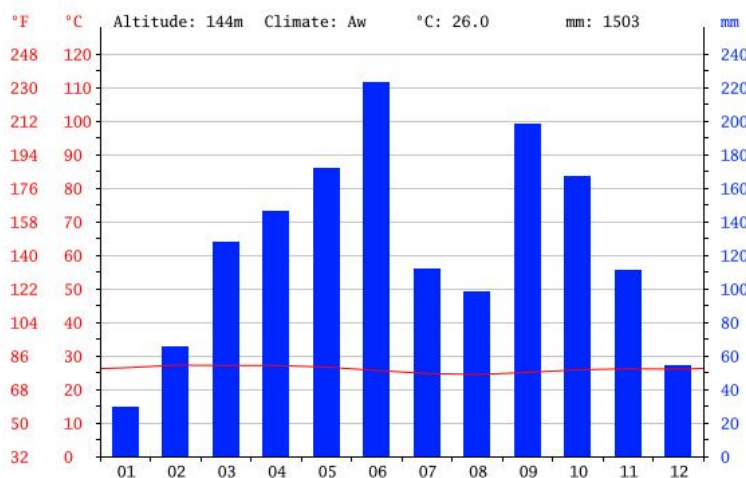
Source : Climate-data.org

52. A Soubré (région de la Nawa) et à Sassandra (région du Gbôklè), le climat est de type subéquatorial, caractérisé par :

- deux saisons pluvieuses (avril-juin et septembre-novembre) ;
- deux saisons sèches (juillet-août et décembre-mars).

53. Sous l'influence directe de l'océan atlantique et de la couverture végétale relativement importante en raison de la proximité du parc national de Taï, les températures moyennes oscillent entre 24 et 27 °C dans ces régions. La pluviométrie est comprise entre 1 200 et 1 500 mm/an pour une moyenne de 110 jours cumulés de pluie.

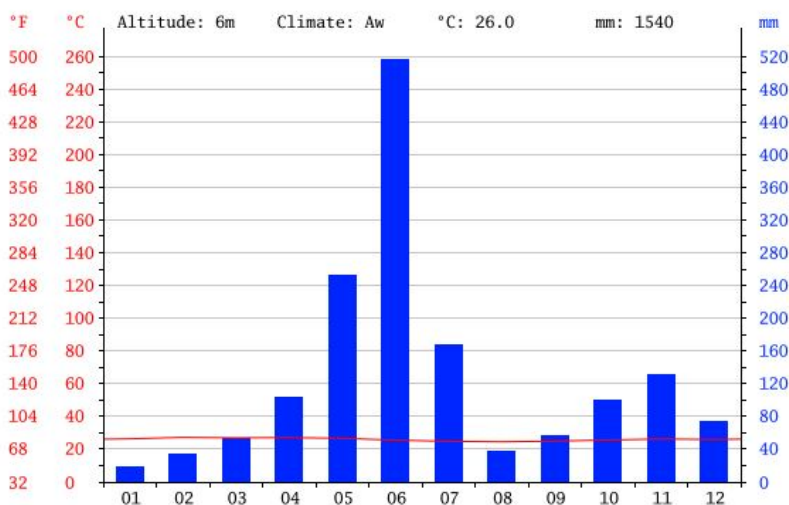
Figure 4 : Pluviométrie et température moyenne à Soubré



Source : Climate-data.org

54. Le régime pluviométrique irrégulier et les sécheresses souvent prolongées (janvier à mi-avril) causent un frein au bon développement du verger et une incidence sur la production. Aussi, les fortes pluies qui interviennent de mai à août avec une hausse de l'humidité, entraînent la pourriture de certaines chérelles. Cette élévation de l'humidité est également favorable à la multiplication des agents de dégradation des cabosses (*Phytophthora palmivora*).

Figure 5 : Pluviométrie et température moyenne à Sassandra



Source : Climate-data.org

Chiffres clés 7 : Climat

- 4 saisons
- 1 352 mm de précipitations moyennes entre 2000 et 2007
- Baisse de 200 mm de pluies en moyenne entre 1980 et 2000

Synthèse 2 : Ressources naturelles

Le District est situé dans une zone à relief relativement homogène, avec des terres dotées de ressources naturelles riches et abondantes.

Son réseau hydrographique est l'un des plus denses du pays, avec la présence du fleuve Sassandra et de trois barrages : Buyo, Soubré et Fayé.

Le sol et le climat sont aussi bien propice aux cultures pérennes comme le café, le cacao, le palmier à huile et l'hévéa, qu'à une gamme variée de cultures vivrières.

Les 250 km de côtes sableuses caractérisent le paysage du sud du District et abritent un fort potentiel de développement touristique et d'exploitation halieutique.

Le District se caractérise également par ses richesses faunistiques et floristiques, protégées au sein des réserves écologiques : 10 forêts classées et 2 parcs dont celui de Tai, inscrit au patrimoine mondial.

Les aptitudes culturales des sols et la richesse de l'écosystème du District sont renforcées par un climat de type équatorial de transition, qui favorise une végétation luxuriante propice à l'agriculture.

Chapitre 3. Caractéristiques sociodémographiques et peuplement

I.3.1 Historique du peuplement

55. Le District du Bas-Sassandra compte 2 principaux groupes de population ivoirienne :
- Les autochtones dont les Kroumen (Tabou, San Pédro), les Bakwé (Méagui, San Pédro), les Bété (Soubré) et les Oubi (Taï), Wegné, Neyo et Godié (Sassandra) ;
 - Les allochtones dont les Sénoufo, Baoulé, Lobi, Agni, Yacouba, Gouro¹¹.
56. L'historique de la mise en place du peuplement récent se décline ainsi par ordre historique en trois phases :
- En premier lieu, un peuplement autochtone dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle : les Kroumen dont l'origine est le Libéria (se répartissent en 12 communautés et 16 ethnies ayant une langue commune dite Krou), les Bakoué et les Winné ;
 - En second lieu, dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, un peuplement allochtone et allogène : le District a connu un peuplement rapide à la faveur de « l'opération San Pédro » qui a exercé un attrait sur des milliers de travailleurs immigrants via la construction du port, de la ville, des infrastructures routières de l'hinterland et le développement des grandes plantations agro-industrielles d'hévéa, de palmier à huile, de coco et d'agrumes ;
 - Enfin, plus récemment, l'arrivée des fonctionnaires et du personnel des industries installées.
57. Suite à « l'opération San Pédro », la majorité de la population se compose désormais de ressortissants Akan, de Voltaïques et d'originaires de pays de la sous-région, venus pendant la période de construction du port et du désenclavement régional, et ayant depuis lors procédé à des regroupements familiaux. Leur enracinement local est attesté par la structure démographique de la ville et son pourtour rural : si les flux de migrants ont tiré vers le haut le taux d'allochtones et de non-ivoiriens pendant la décennie 1970, c'est désormais la croissance démographique interne de cette même population qui continue d'alimenter le peuplement.
58. Ainsi pour la commune de San Pédro, ce sont les stocks de résidents allochtones et étrangers, et non les flux de nouveaux migrants, qui assurent et assureront durablement l'essor du peuplement urbain et le développement du secteur informel, de sorte qu'une urgence longtemps repoussée est de prendre en compte cette donne.

Chiffres clés 8 : Historique du peuplement

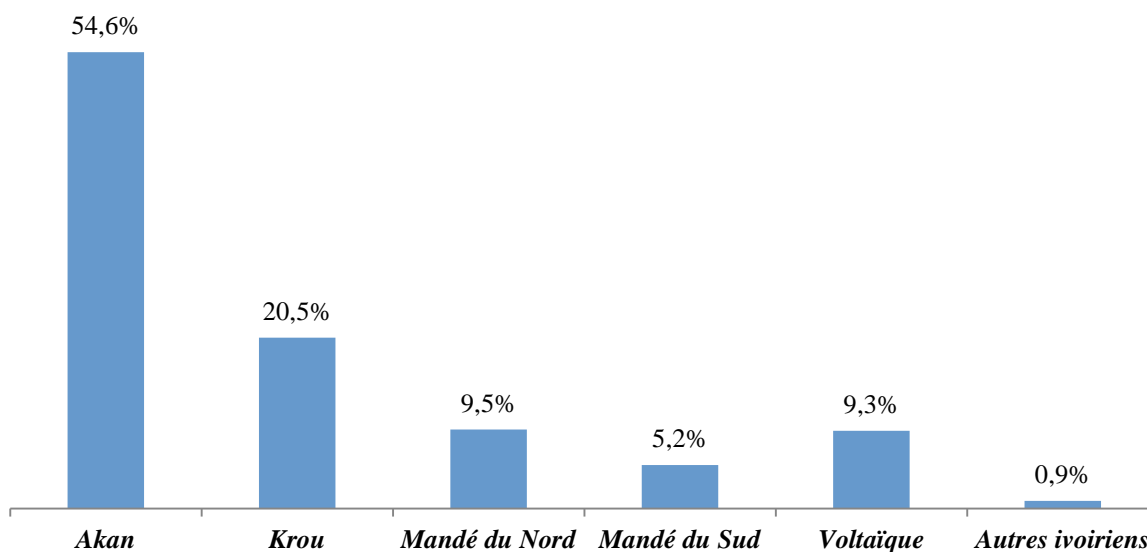
- *Un peuplement Kroumen composé de 12 communautés et 16 ethnies dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle*
- *Un peuplement allochtone et allogène dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle*
- *3 grandes phases de peuplement*

¹¹ Non exhaustif

I.3.2 Organisation ethnique

59. L'attrait économique du District et les flux migratoires y afférents ont fortement contribué au brassage ethnique, notamment autour de San Pédro. Ainsi, San Pédro, à l'époque où sa population était de 422 204 habitants, ne comptait que 18 % d'autochtones.
60. À cette population d'autochtones cohabitant avec une forte communauté d'allochtones venues de divers horizons de Côte d'Ivoire (Akan, Malinké Lobi, Yacouba, Sénoufo), s'ajoutent les communautés allogènes provenant de la sous-région, à savoir :
- Les ressortissants des pays frontaliers : Guinéens (majoritairement commerçants) et Libériens (fuyant la guerre dans leur pays au milieu des années 1990) ;
 - Les autres ressortissants de la CEDEAO -particulièrement les Burkinabé qui occupent une partie des terres cultivables (dont les mouvements se sont accrus à la faveur de la longue crise qui a secoué la Côte d'Ivoire)- mais également les Maliens, Ghanéens, Béninois, Togolais ;
 - Les ressortissants des pays hors CEDEAO, parmi lesquels notamment les Mauritaniens.

Figure 6: Répartition des groupes ethniques du District



Source : INS – RGPH 1998

61. Les fondateurs des États Akan furent des descendants des Dia ou Za¹², des Berbères de Libye et des Gara, qui étaient installés dans la région du Tibesti. Aux alentours du 11^{ème} siècle, ils auraient émigré vers le sud, sous la poussée des Touareg, eux-mêmes repoussés par les Arabes lors de la conquête de l'Afrique du Nord. Ces premiers ancêtres se fixèrent tout d'abord dans la boucle du Niger, où ils firent souche et se mêlèrent aux autochtones nègres. Or après l'islamisation des Berbères, le premier noyau du groupe akan dut, une nouvelle fois s'exiler encore plus au sud, parmi les Grusi.
62. En Côte-d'Ivoire, les Akan sont installés en région de savane, de forêt et sur le littoral marin. Chacune de ces régions possède des activités économiques propres. Les populations du littoral marin sont pêcheurs de lagune et de haute mer, paysans et planteurs. Les lagunaires, en plus des produits de la pêche, cultivent les produits vivriers et industriels.

¹² E. Meyerowitz

Tableau 6 : Organisation des groupes ethniques autochtones

Groupe ethnique	Localisation
Plapos et Hompos	Tabou
Bapos et Gnimious	Djamadjoké
Tépos sud	Olodio
Tépos nord, Wlopos, Kapos	Grabo
Trépos	Djouroutou
Nénins et Yawés	Dogbo et Grand Béréby
Touos, Wlépos, Hénans, Ourouboués, Djréwés, Gbowés, Plis	Grand Béréby
Piais	Grand Béréby et San Pédro
Bakoués et Winnés	Doba, Gabiadji et San Pédro

Source : MEMIS, Année : 2014

63. Les différents groupes ethniques de la région de la Nawa sont :

- Les bété ;
- Les bakwé ;
- Les kodia.

64. Les différents groupes ethniques de la région du Gboklé sont :

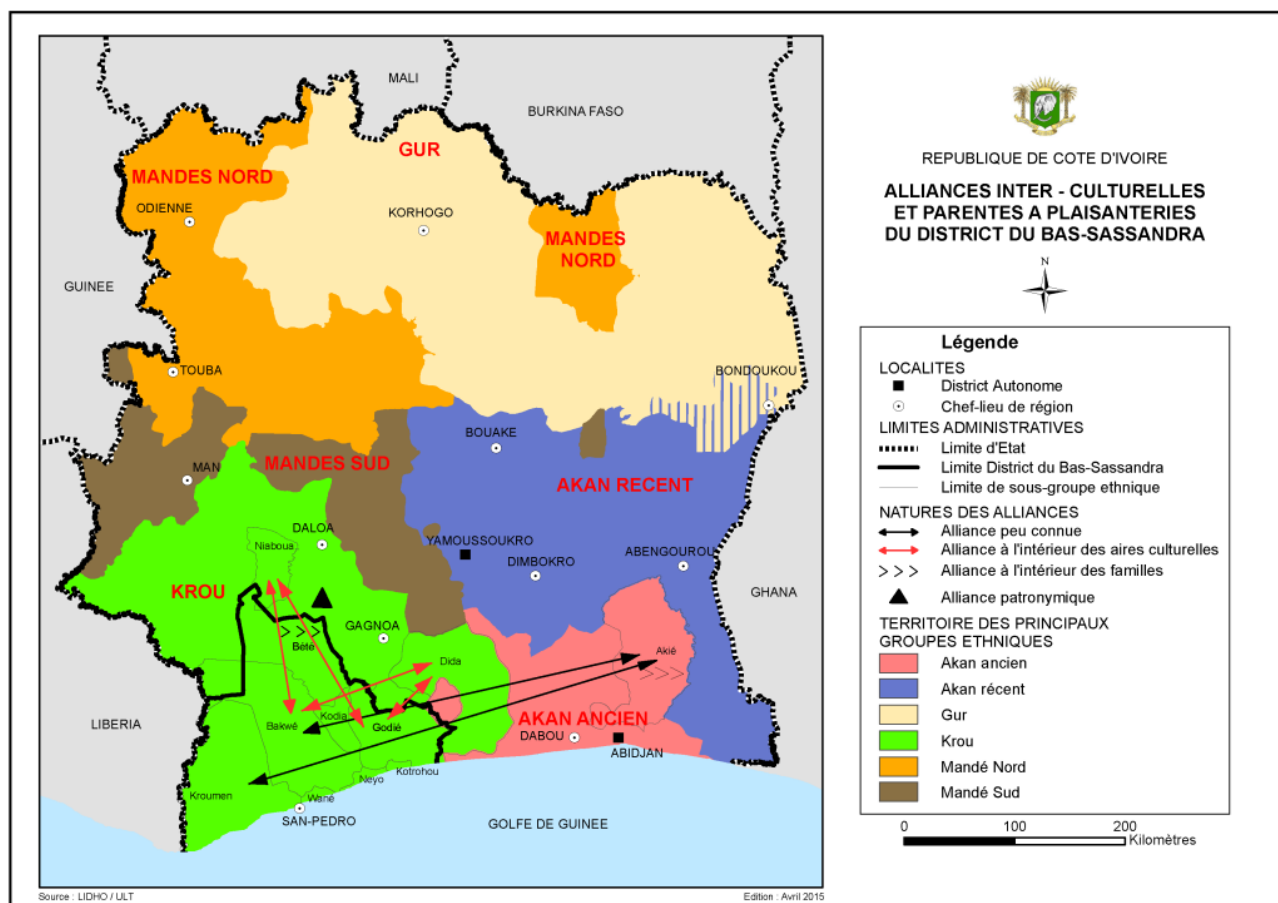
- Les neyo ;
- Les godie ;
- Les kodia ;
- Les bakwé ;
- Les bété.

65. Les villages constituent l'unité politique de base dans le District et leur gestion est démocratique, fondée sur le principe de l'égalité des lignages. L'ensemble des chefs de lignages réunis autour du chef fondateur constituent le gouvernement du village.

66. Le système de parenté est la clé de voûte du système social au niveau de l'ensemble des populations du District du Bas-Sassandra. La famille ou le groupement en tant qu'unité de fonctionnement socio-économique repose sur une forte solidarité et un communautarisme économique entre partenaires du groupe familial.

67. La production et l'accumulation de la richesse sont fonction directe de la reproduction puisqu'elles reposent essentiellement sur la force de travail. La descendance est donc considérée comme le fondement de la richesse. Cela entraîne incontestablement une politique démographique fortement nataliste.

Carte 10 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanteries



68. Les rapports entre clans et groupes socioethniques sont codifiés sur la base de diverses alliances telles que les alliances interethniques : dans un pays pluriethnique où se dénombrent 60 ethnies, regroupées en 5 grandes aires culturelles (les Gur ou Voltaïques, les Akans, les Mandé du nord et du sud et les Krous), les ethnies sont soudées les unes aux autres par des liens de natures diverses. Ces liens ont permis aux peuples de cohabiter pacifiquement. Un pacte de non-agression et d'assistance mutuelle est ainsi signé entre certains peuples pour éviter les conflits.
69. La nature des rapports entre les communautés était à l'origine pacifique. Ces communautés vivaient dans une ambiance conviviale à travers les alliances à plaisanterie et les alliances matrimoniales. Toutefois, depuis l'introduction des cultures de rente dans la région, des conflits intercommunautaires ont surgi.
70. Les conflits entre ces populations trouvent généralement leur source dans :
- Les problèmes d'accès au foncier ;
 - La cohabitation autochtone / allogène : En cas de non-respect de leurs engagements, les conflits sont réglés par les « parentés à plaisanterie ».

Chiffres clés 9 : Organisation ethnique

- 1 aire culturelle : le territoire Krou
- 54,6 % d'Akan, 20,5 % de Krou
- Moins de 20 % d'autochtones à San Pédro

I.3.3 Religions

71. Constitué principalement de musulmans (39 %) et de chrétiens (29 %), le District affiche également 11 % de la population qui est restée animiste et 19 % de la population ne pratique aucune religion.

Carte 11 : Religions du District du Bas-Sassandra

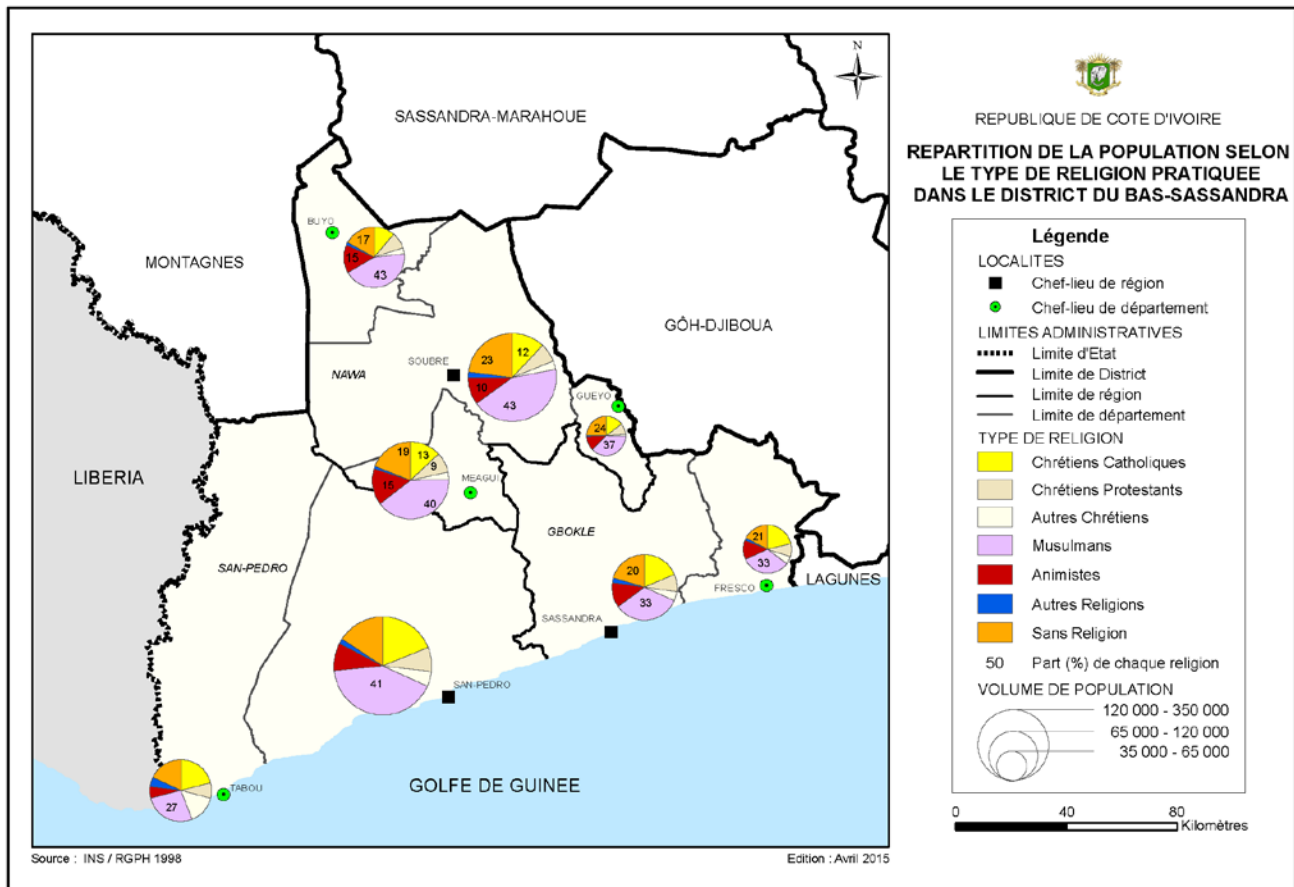
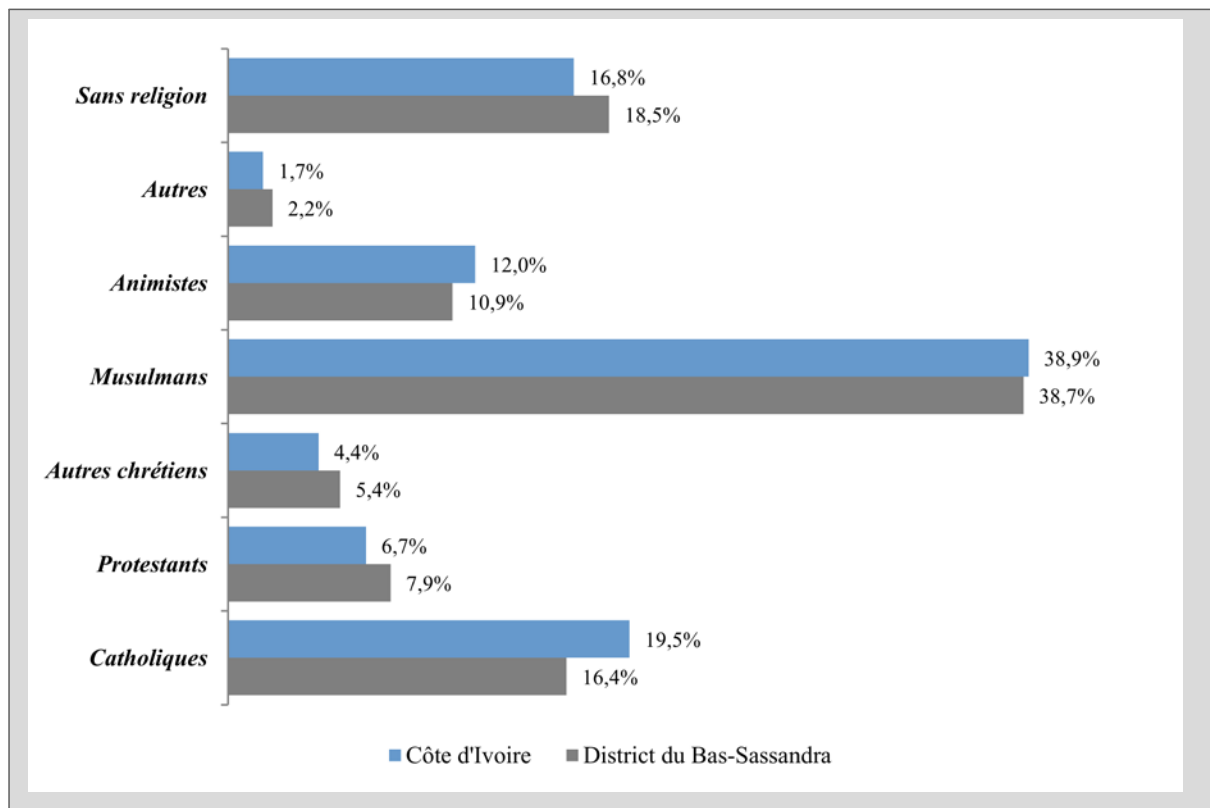


Figure 7 : Poids des religions par département (1998)

Région	Département	Catholique (%)	Protestant (%)	Autres Chrétiens (%)	Musulmans (%)	Animiste (%)	Autre (%)	Sans religion (%)
San Pédro	San Pédro	20,0	7,6	6,3	40,3	8,3	1,9	15,6
	Tabou	20,6	7,6	15,6	27,1	5,5	5,1	18,6
Nawa	Soubré	12,8	7,9	3,2	41,5	13,4	1,7	19,5
Gbôklé	Sassandra	17,5	8,7	3,8	34,3	12,2	2,1	21,4
District		16,4	7,9	5,4	38,7	10,9	2,2	18,5

Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 10 : Religions



I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie

72. La démographie actuelle du District du Bas-Sassandra tire son origine de 5 phases principales de peuplement :
- En 1965, soit un an après la décision de création du port, il est dénombré 2 700 habitants dans l'agglomération de San Pédro ;
 - En 1969, la population s'élève à 4 000 habitants dont la moitié est d'origine étrangère, principalement voltaïque et malienne, et l'autre moitié se compose d'autochtones Krou et dans une moindre mesure, d'Ivoiriens originaires du nord : Malinké et Sénoufo, et de l'est du pays (Baoulé) ;
 - En 1975, le recensement général de la population fait état de 27 600 habitants, soit le plus fort taux de croissance urbaine du pays, la pyramide des âges et le sexe ratio indiquant par ailleurs l'importance des migrations de travail ;
 - En 1988, la population urbaine atteint 70 600 habitants. En 1998, la ville de San Pédro compte 131 800 habitants ;
 - En 2014, elle est la sixième ville la plus peuplée du pays, avec 174 287 habitants.
73. Le District du Bas-Sassandra compte, selon le RGPH 2014, près de 2,28 millions d'habitants en 2014, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 3 % depuis 1998. Le District est ainsi l'un des Districts les plus peuplés de Côte d'Ivoire, avec 10,1 % de la population.

Tableau 7 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014)

Région	Département	Sous-Préfecture	Hommes	Femmes	Total	RM	
San Pédro	San Pédro	Doba	66593	56 937	123 530	117	
		Dogbo	21764	15 627	37 391	139,3	
		Gabiadji	58178	51 755	109 933	112,4	
		Grand-Bereby	54486	44 200	98 686	123,3	
		San Pédro	136288	125 328	261 616	108,7	
			Total	337309	293 847	631 156	114,8
	Tabou	Tabou	Dapo-Iboke	8 487	6 371	14 858	133,2
			Djamandioke	8 367	6 639	15 006	126
			Djouroutou	38 777	32 874	71 651	118
			Grabo	21 687	17 494	39 181	124
			Olodio	9 299	6 525	15 824	142,5
			Tabou	20 901	18 089	38 990	115,5
			Total	107 518	87 992	195 510	122,2
			Total Région	444 827	381 839	826 666	116,5

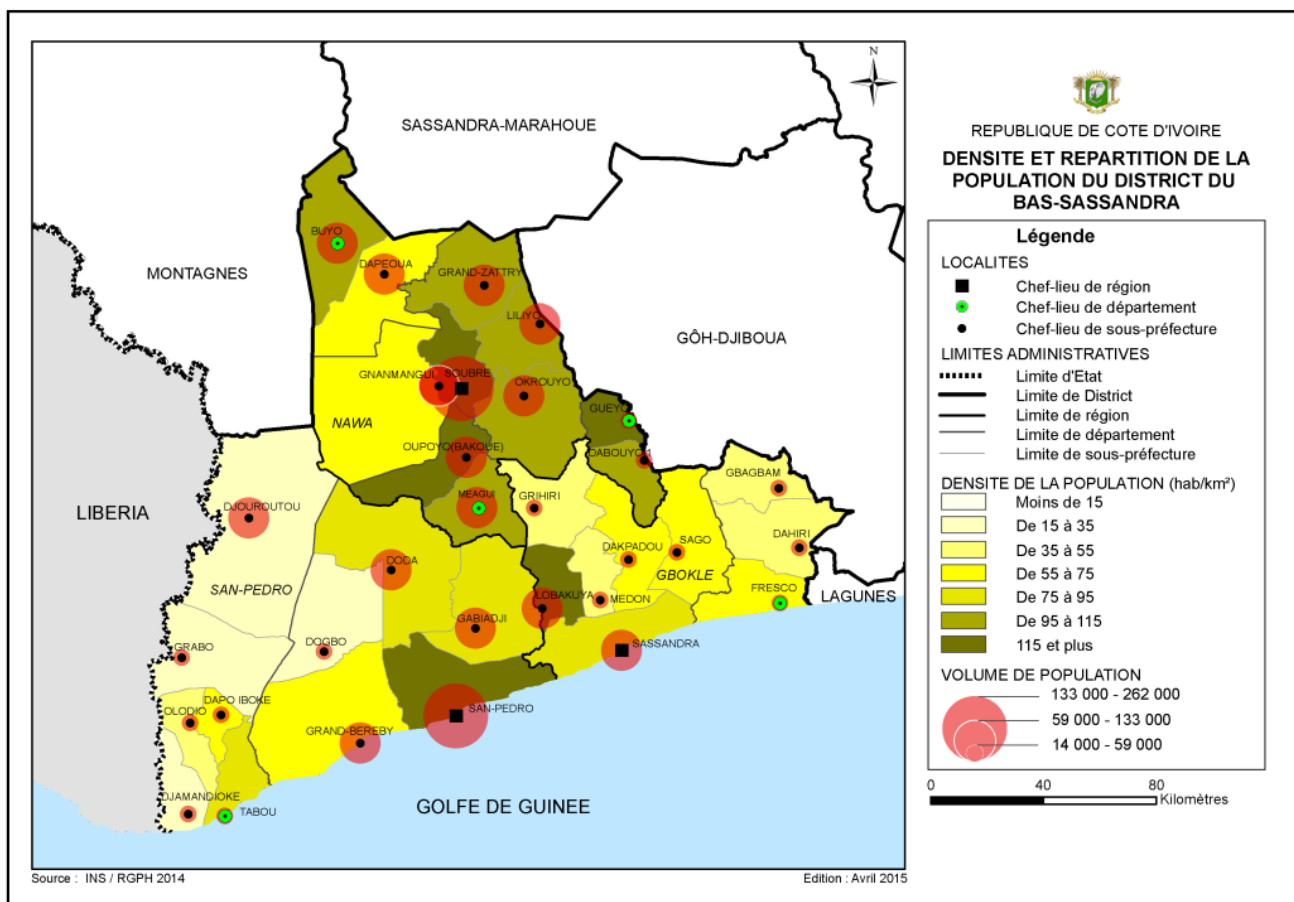
Région	Département	Sous-Préfecture	Hommes	Femmes	Total	RM	
Nawa	Buyo	Buyo	54 566	48 651	103 217	112,2	
		Dapeoua	43 223	37 435	80 658	115,5	
	Total		97 789	86 086	183 875	113,6	
	Gueyo	Dabouyo	23 790	20 677	44 467	115,1	
		Gueyo	21 005	18 208	39 213	115,4	
	Total		44 795	38 885	83 680	115,2	
	Meagui	Gnamangui	61 434	55 042	116 476	111,6	
		Meagui	37 181	35 025	72 206	106,2	
		Oupoyo	68 677	63 616	132 293	108	
	Total		167 292	153 683	320 975	108,9	
	Soubré	Grand-Zattry	52 242	47 101	99 343	110,9	
		Liliyo	39 850	36 832	76 682	108,2	
		Okrouyo	60 289	53 077	113 366	113,6	
		Soubre	93 373	81 790	175 163	114,2	
Total		245 754	218 800	464 554	112,3		
Total Région			555 630	497 454	1 053 084	111,7	
Gbôklè	Fresco	Dahiri	18 991	17 600	36 591	107,9	
		Fresco	21 947	19 111	41 058	114,8	
		Gbagbam	12 571	11 078	23 649	113,5	
	Total		53 509	47 789	101 298	112	
	Sassandra	Dakpadou	25 180	21 349	46 529	117,9	
		Grihiri	21 086	16 766	37 852	125,8	
		Lobakuya	36 604	31 365	67 969	116,7	
		Medon	9 583	6 992	16 575	137,1	
		Sassandra	39 872	32 349	72 221	123,3	
		Sago	30 897	27 457	58 354	112,5	
	Total		163 222	136 278	299 500	119,8	
	Total Région			216 731	184 067	400 798	117,7
	District Du Bas-Sassandra			1 217 188	1 063 360	2 280 548	114,5

Source : INS – RGPH 2014 – RM : Rapport de masculinité

I.3.4.2 Distribution spatiale

74. Au sein du District, la région de la Nawa concentre 1 053 084 habitants, soit près de la moitié de la population du District et 4,6 % du poids démographique national. Le reste de la population est réparti entre la région de San Pédro (40 %) et la région du Gbôklè (15 %). En 2014, le District compte deux des dix départements les plus peuplés de Côte d'Ivoire : le département de San Pédro, avec 631 156 habitants, et celui de Soubré, avec 464 554 habitants.
75. En 2014, la densité de population du District est de 81,2 hab/km², soit 11 points de plus que la densité de population nationale (70,3). Cette densité masque néanmoins des disparités régionales et départementales.
76. La région de la Nawa présente la densité la plus forte, avec 109,2 hab/km², tandis que la région du Gbôklè a la densité la plus faible, avec 65,1 hab/km². La région de San Pédro affiche une densité de population de 67,2 hab/km², proche de la densité moyenne nationale.
77. Ces disparités trouvent un écho au niveau des départements. Ainsi, si dans la région de la Nawa, les densités de population -toutes supérieures à la densité moyenne nationale- varient entre 85,6 hab/km² dans le département de Buyo et 138,6 hab/km² dans le département de Soubré, la région de San Pédro présente une polarisation sur le département de San Pédro (91,8 hab/km²) tandis que le département de Tabou a la densité de population la plus faible avec 36,1 hab/km². Dans le Gbôklè, le département de Sassandra affiche 72,4 hab/km² tandis que le département de Fresco a une densité de 50,3 hab/km².
78. En termes de distribution spatiale, l'analyse des densités de population confirme la concentration des populations dans un triangle San Pédro – Soubré – Sassandra, à mettre en perspective avec les infrastructures de transport du District

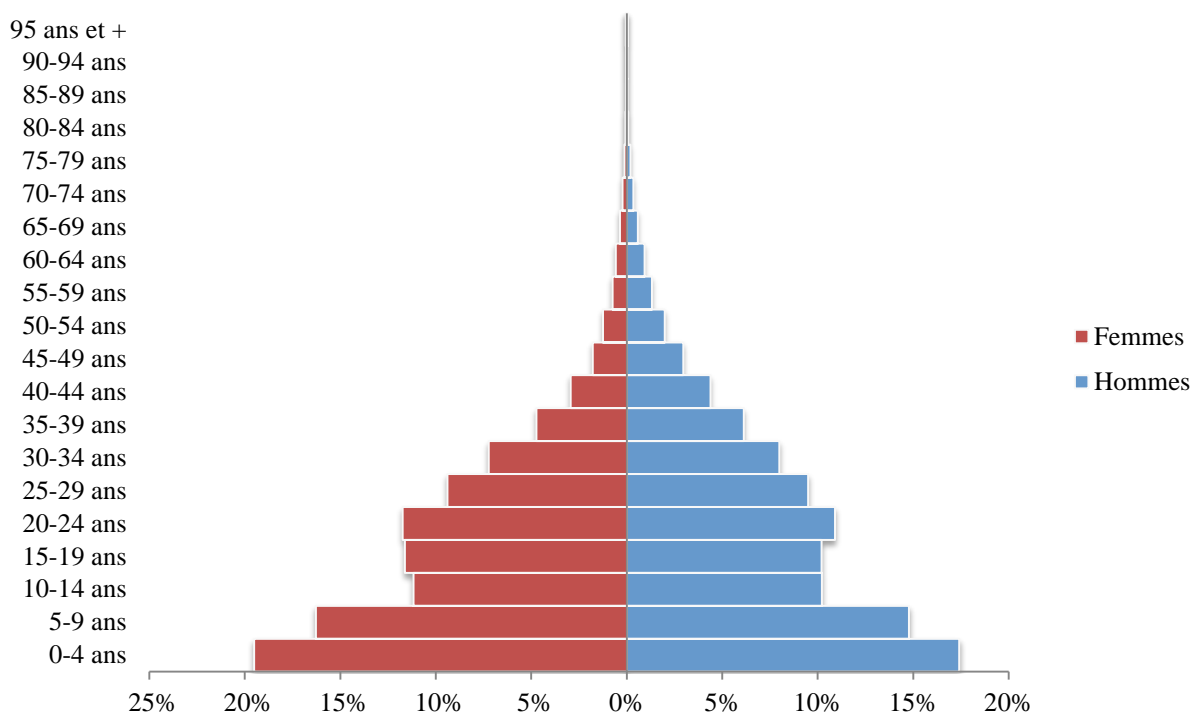
Carte 12 : Répartition spatiale de la population du District du Bas-Sassandra



I.3.4.3 Pyramide des âges et parité

79. Avec plus de 95 % de la population âgée de moins de 50 ans, la pyramide des âges du District est caractérisée par le fort poids des jeunes notamment ceux de moins de 25 ans qui représentent près de 67 % de la population du District. Au sein de cette population, les moins de 10 ans représentent à eux seuls près de 34 % de la population totale du District, tandis que les jeunes de 10 à 19 ans représentent près de 22 % de la population totale (soit la même proportion que la moyenne nationale).
80. Au total, l'importance des tranches d'âge jeune en général – et masculines en particulier – suffit à corroborer l'hypothèse d'une émigration importante des personnes potentiellement actives. L'allure des pyramides des âges de la presque totalité des sous-préfectures est du reste caractéristique d'une population où les migrations masculines sont fréquentes : toutes les pyramides ont une base large jusqu'à 15 ans et, au-delà de cet âge, elles prennent une forme effilée, signe d'un déficit en personnes d'âges potentiellement actifs.

Figure 8 : Pyramide des âges du District du Bas-Sassandra



Source : INS – RGPH 1998

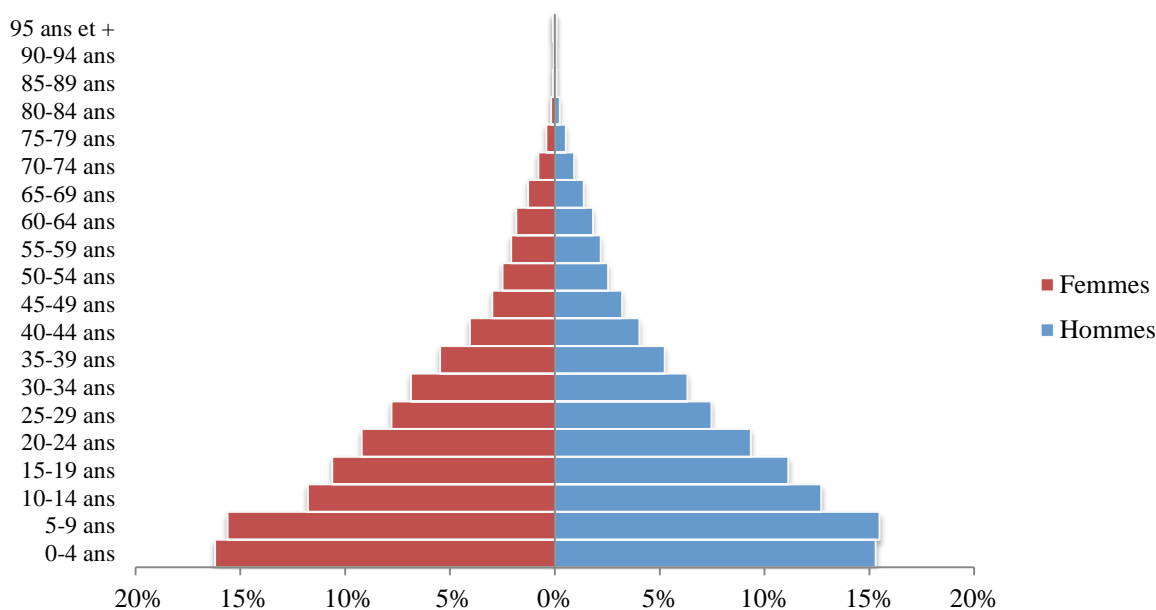
Tableau 8 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge (en %)

Tranche d'âge	San Pédro		Gbôklè		Nawa	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
0-4 ans	17,1	19,3	17,0	19,6	17,8	19,7
5-9 ans	14,1	15,8	14,9	16,5	15,4	16,7
10-14 ans	9,7	11,3	10,4	10,9	10,6	11,1
15-19 ans	10,0	12,1	10,3	10,8	10,3	11,5
20-24 ans	11,4	12,7	10,2	10,9	10,7	11,1
25-29 ans	10,2	9,7	9,1	9,3	9,0	9,2
30-34 ans	8,8	7,0	7,8	7,3	7,3	7,4
35-39 ans	6,6	4,5	6,1	5,1	5,7	4,8
40-44 ans	4,4	2,7	4,4	3,2	4,4	3,1
45-49 ans	2,8	1,6	3,1	2,0	3,0	1,9
50-54 ans	1,8	1,1	2,2	1,5	2,1	1,3
55-59 ans	1,1	0,6	1,6	0,9	1,4	0,8
60-64 ans	0,8	0,6	1,2	0,7	1,0	0,6
65-69 ans	0,5	0,3	0,8	0,5	0,6	0,3
70-74 ans	0,3	0,2	0,5	0,3	0,4	0,2
75-79 ans	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1
80-84 ans	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
85-89 ans	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
90-94 ans	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
95 ans et +	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Source : INS – RGPH 1998

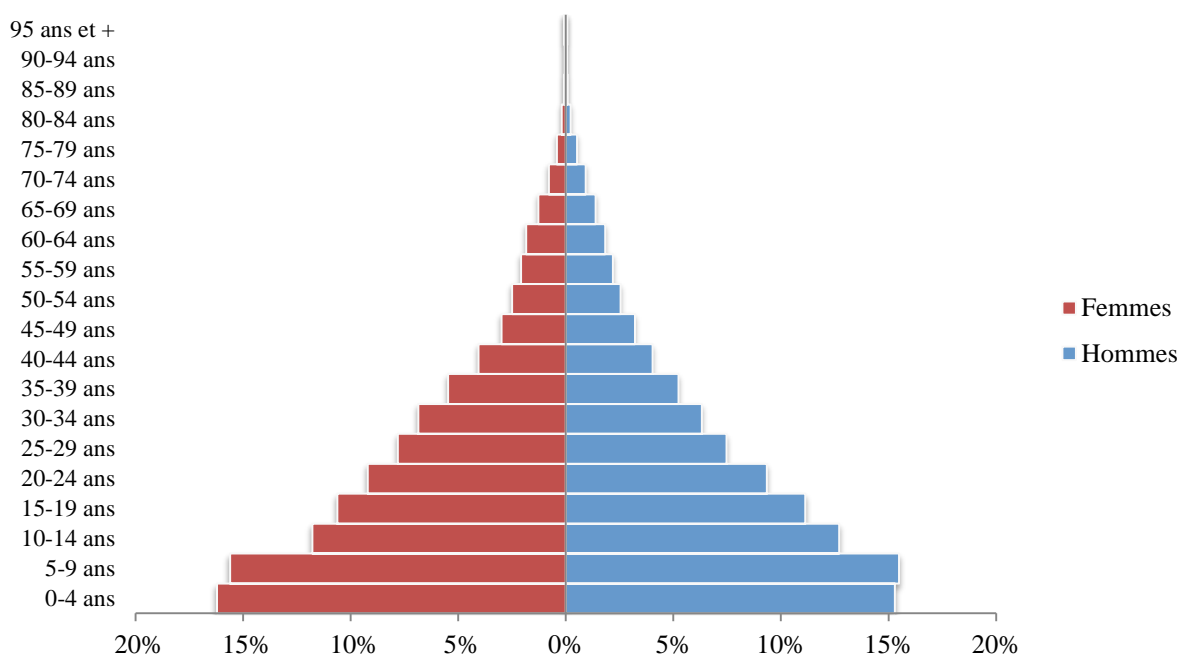
81. La région de San Pédro est la région qui compte la proportion d'enfants la plus faible (33 % de 0 à 9 ans contre 34,67 % dans la région de la Nawa et 33,85 % dans la région du Gbôklè). La proportion des 30 - 65 ans est également la plus faible avec 22,47 % de la population contre 23,79 % dans la région du Gbôklè et 22,56 % dans la région de la Nawa. La région de San Pédro est également la région qui compte la plus faible proportion de femmes (46,26 %).

Figure 9 : Pyramide des âges de la région San Pédro



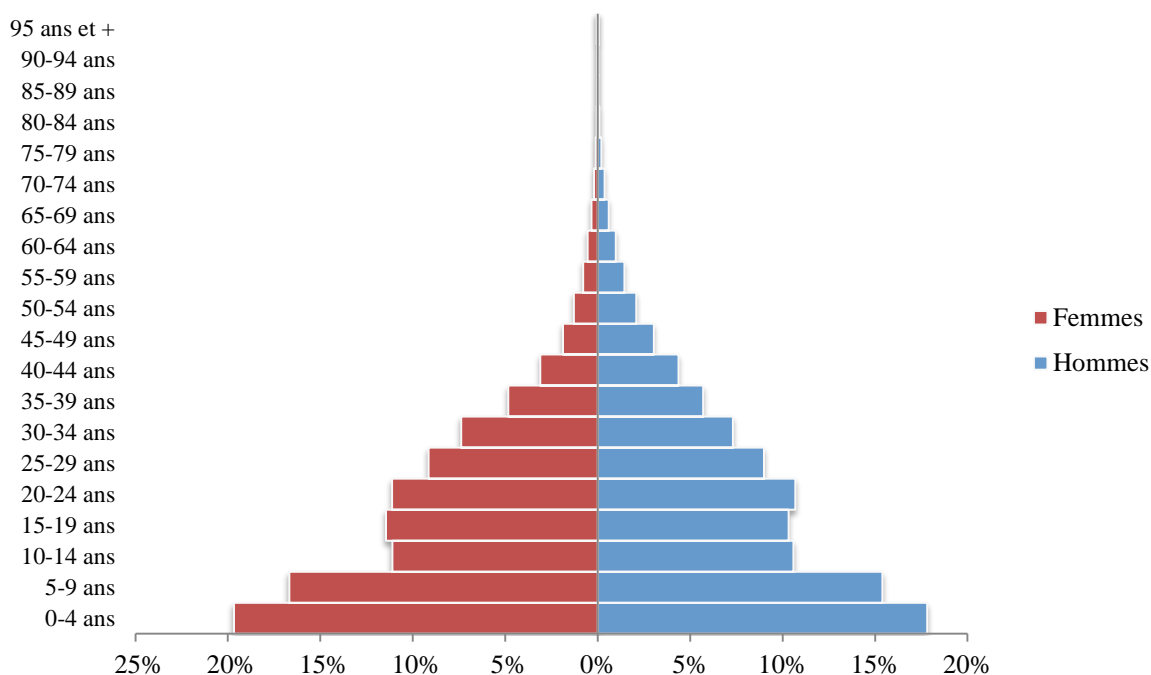
Source : INS – RGPH 1998

Figure 10 : Pyramide des âges de la Région de la Nawa



Source : INS – RGPH 1998

Figure 11 : Pyramide des âges de la région du Gbôklè



Source : INS – RGPH 1998

82. Les femmes représentent environ 47 % de la population du District, et ce, sans disparité régionale et pour toutes les tranches d'âge confondues (bien qu'au niveau national et par comparaison, le poids de la population féminine soit plus élevé avec 49 %).

I.3.4.4 Nuptialité

83. Le District du Bas-Sassandra présente une hétérogénéité en termes de proportion de population mariée. Si la proportion de population mariée est inférieure à 50 % dans les départements de Tabou et San Pédro, le reste du District présente un taux compris entre 50 % et 53 % de la population du District.
84. Chez les Akan, la demande en mariage du jeune homme incombe au clan du père (c'est également ce clan qui reçoit la demande en mariage de la jeune femme). La compensation matrimoniale est donnée ou reçue par le clan paternel; au moment du divorce, les dettes de toutes sortes contractées par l'épouse sont remboursées par le clan maternel de l'ex-épouse.
85. L'enfant né dans le mariage demeure membre du clan de sa mère; les Akan partent du principe que la paternité est toujours difficile à prouver alors que la maternité ne se discute jamais.

Tableau 9 : Etat matrimonial¹³ par département (en %)

Région	Département	Célibataire	Union consensuelle	Marié	Divorcé	Veuf
San Pédro	San Pédro	42,9	5,7	49,9	0,4	1,0
	Tabou	43,0	7,3	46,7	0,7	2,4
Gbôklè	Sassandra	42,5	4,7	50,5	0,6	1,5
Nawa	Soubré	42,0	3,5	52,8	0,4	1,2
Total District		42,4	4,7	51,0	0,5	1,3

Source : INS-RGPH 1998

86. Le District du Bas-Sassandra est composé de 51 % d'individus mariés. Cependant, une analyse par sexe permet de mettre en exergue que ce sont les femmes qui sont majoritairement mariées (61,8 % contre 42,3 % chez les hommes). Ce phénomène peut être expliqué par le phénomène de polygamie recensé chez plus de 20 % des hommes du District.
87. Le District du Bas-Sassandra présente par ailleurs l'un des taux de mariage précoce les plus élevés pour les enfants de 12 à 17 ans (notamment 14,2 % des filles de 12 à 17 ans).

Tableau 10: Statistiques sur la nuptialité par département

Région	Département	Population âgée de 12 ans et plus			Population âgée de 12 à 17 ans		
		Taux de polygamie (homme) en %	Nb moyen d'épouses par homme marié	Taux de rupture d'union (%)	Taux de mariage précoce (%)	Importance d'unions consensuelles (%)	Taux de rupture d'union (%)
San Pédro	San Pédro	18,1	1,1	2,9	7,4	1,3	1,2
	Tabou	14,6	1,1	6,1	5,8	2,1	2,0
Gbôklè	Sassandra	19,7	1,2	3,9	6,7	1,2	1,1
Nawa	Soubré	23,7	1,2	3,0	7,7	1,0	1,0
District		20,5	1,2	3,4	7,3	1,2	1,2

Source : INS-RGPH 1998

¹³ Cf Glossaire

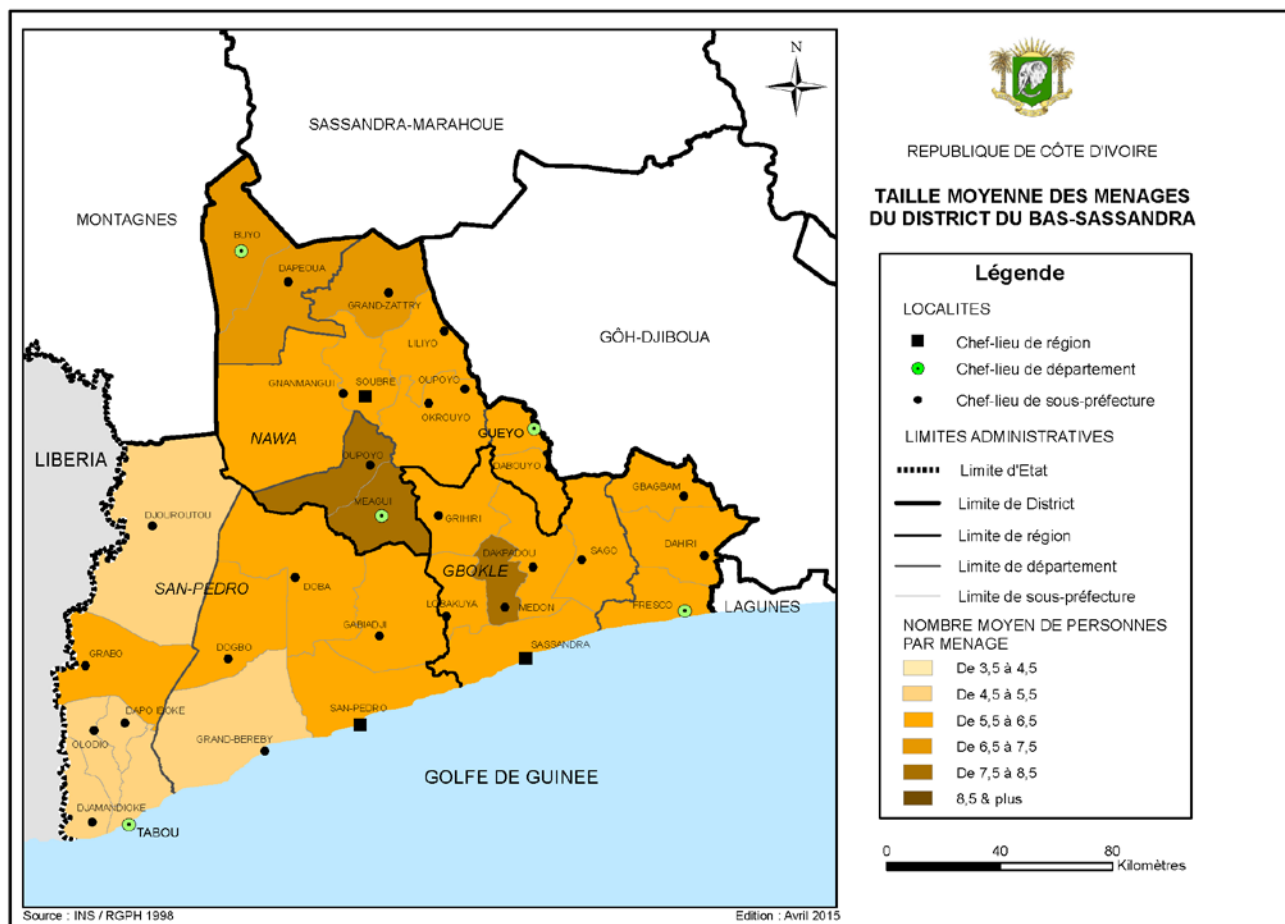
88. Le District du Bas-Sassandra comptait 235 387 ménages de 5,9 personnes en moyenne, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (6,5). Le District a une densité moyenne de près de 8,4 ménages par km². La région de Soubré enregistre une moyenne de 9,9 ménages par km², supérieure à la moyenne du District et à la moyenne nationale (7,4 ménages par km²).

Tableau 11 : Situation des ménages par région du District

Région	Nombre de ménages	Nombre moyen de ménages / km ²	Taille moyenne des ménages
San Pédro	105 693	8,6	5,3
Sassandra	34 593	5,6	6
Soubré	95 101	9,9	6,6
Total	235 387	8,4	5,9

Source : INS- RGPH 1998

Carte 13 : Taille moyenne des ménages dans le District du Bas-Sassandra



I.3.4.5 Fécondité

89. Le District du Bas-Sassandra compte 535 205 femmes en âge de procréer (FAP) soit 23 % de la population. Ce ratio est inférieur à la moyenne nationale (27,7 %) mais ne présente pas de disparités entre les régions.

Tableau 12 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région

Région	Population 2013	FAP ¹⁴	% FAP
Nawa	1 089 202	255 223	23,4
San Pédro	866 795	201 734	23,3
Gbôklè	335 769	78 248	23,3
Total District	2 291 766	535 205	23,35

Source : MSLS - Annuaire statistique 2013

90. Avec un taux brut de natalité au niveau national de près de 40,7 naissances vivantes pour 1 000 personnes (contre 18,7 au niveau mondial)¹⁵, la Côte d'Ivoire est un pays où la natalité est élevée. Le Bas-Sassandra n'échappe pas à ce constat d'ordre général avec un taux brut de natalité de 45,6. Les principales raisons identifiées de cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial soit pour des raisons culturelles, soit par nécessité économique.
91. La région de la Nawa se démarque dans le District avec un taux brut de natalité de 48 naissances vivantes pour 1000 personnes soit près de 8 points de plus que la moyenne nationale.

Tableau 13: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité

Région	Taux brut de natalité ‰ ¹⁶	Age moyen des femmes à la maternité
Nawa	48	30,3
San Pédro	45,8	30,3
Gbôklè	44,3	29,6
Total District	46,6	30,2

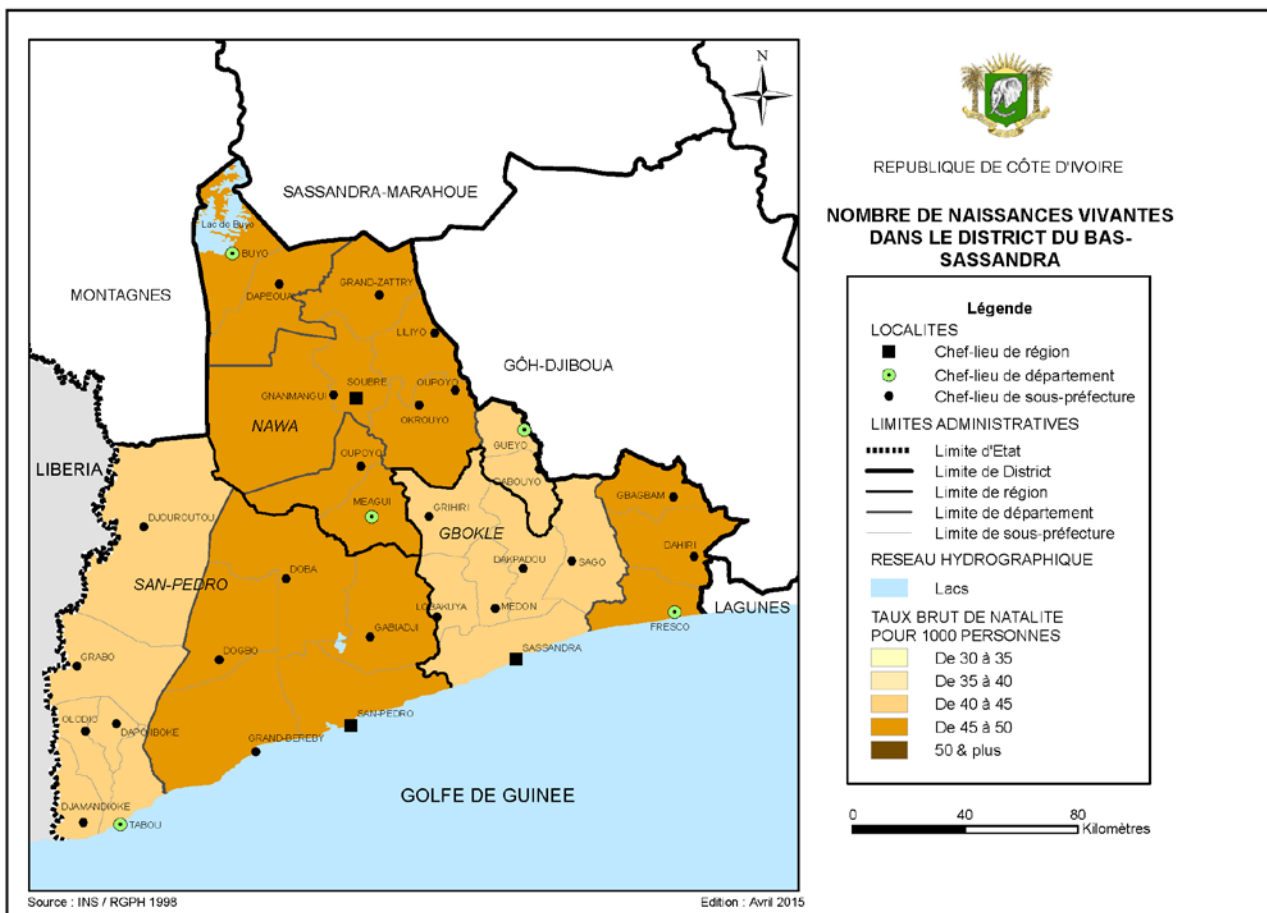
Source : INS, RGPH 1998

¹⁴ Cf. Glossaire

¹⁵ CIA, World FactBook 2014

¹⁶ Cf. Glossaire

Carte 14 : Taux de natalité du District



92. Le taux brut de reproduction (TBR), soit le nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 2,8 pour les femmes ivoiriennes, en ligne avec la moyenne nationale.

Tableau 14: Taux brut de reproduction du District¹⁷

Taux Brut de Reproduction	Femmes Ivoiriennes	Femmes Etrangères
Total District	2,8	2,6
Côte d'Ivoire	2,8	2,7

Source : INS, RGPH 1998

93. L'indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 6,3 enfants dans le District du Bas-Sassandra. Cet indice atteint même 6,6 enfants dans la Région de la Nawa.

¹⁷ Cf Glossaire

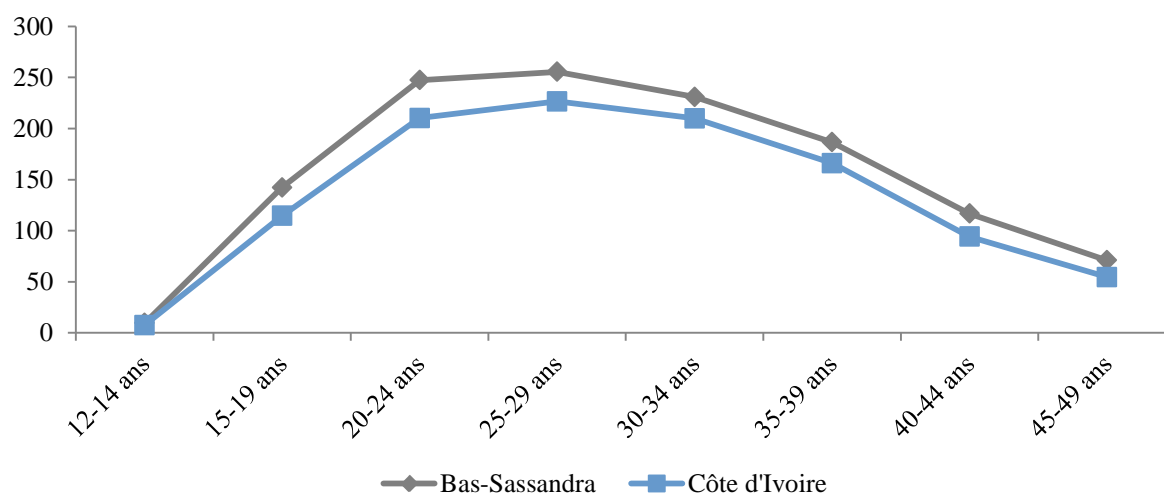
Tableau 15 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région

Région	Indice synthétique de fécondité	Taux Global de fécondité
Gbôklè	6	195,3
Nawa	6,6	209,5
San Pédro	6,1	195,8
Total District	6,3	201,9

Source : INS - RGPH 1998

94. L'analyse par tranche d'âge permet d'illustrer le fait que la fécondité est plus élevée au sein des tranches d'âge 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, en ligne avec les courbes relatives à la nuptialité révélant des noces et des naissances précoces.

Figure 12: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (en nombre de naissances pour 1000)



Source : INS - RGPH 1998

I.3.4.6 Composition de la population et mouvements migratoires

95. Alors que la Côte d'Ivoire est reconnue comme un pays de migrations avec une persistance des flux migratoires depuis les années 70, les territoires du sud-ouest ne font pas exception et se caractérisent par une forte immigration dont l'origine remonte à l'opération San Pédro. Aux mobilités résultant d'une tradition marchande, s'ajoutent celles résultant de l'essor du Port Autonome de San Pédro, de l'industrie de son hinterland ainsi que de la richesse de la terre.
96. La moyenne nationale de non-migrants dans les différents Districts est de 57 %. Le Bas-Sassandra affiche un taux de non-migrants de 39,7 % ce qui manifeste la forte attraction que le District exerce sur l'extérieur. Le taux de migrants inter-région s'établit à 32,6 % contre 22,6 % au niveau national.
97. Le taux de migrants extérieurs est élevé avec 24,5 % de la population du District (14 % dans le pays). La région de San Pédro se distingue du reste du District avec un taux de non-migrants de 37,1 % et un taux de migrants extérieurs de 26,8 %.

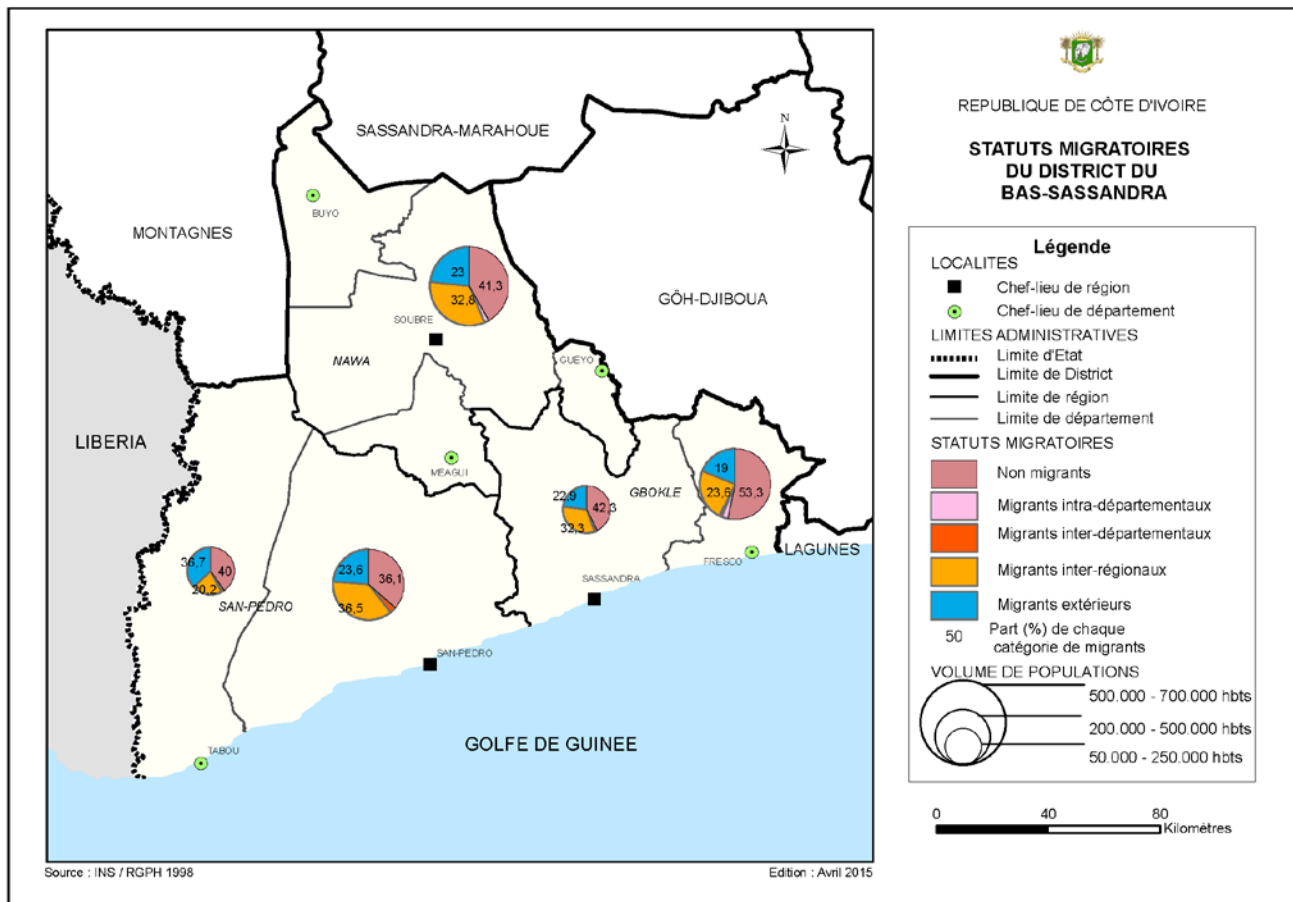
Tableau 16 : Statut migratoire par région

Région	Indice de stabilité résidentielle (%)	Statut migratoire de la population résidente (%)				
		Non-migrants	Migrants intra-départ	Migrants inter-département	Migrants inter-région	Migrants extérieurs
Nawa	80,4	41,3	2,0	0,8	32,8	23,0
San Pédro	81,9	37,1	0,8	2,8	32,5	26,8
Gbôklè	76,2	42,3	0,6	2,0	32,3	22,9
District	80,4	39,7	1,3	1,8	32,6	24,5
Côte d'Ivoire	66,6	57,3	3,1	2,9	22,6	14,0

Source : INS – RGPH 1998

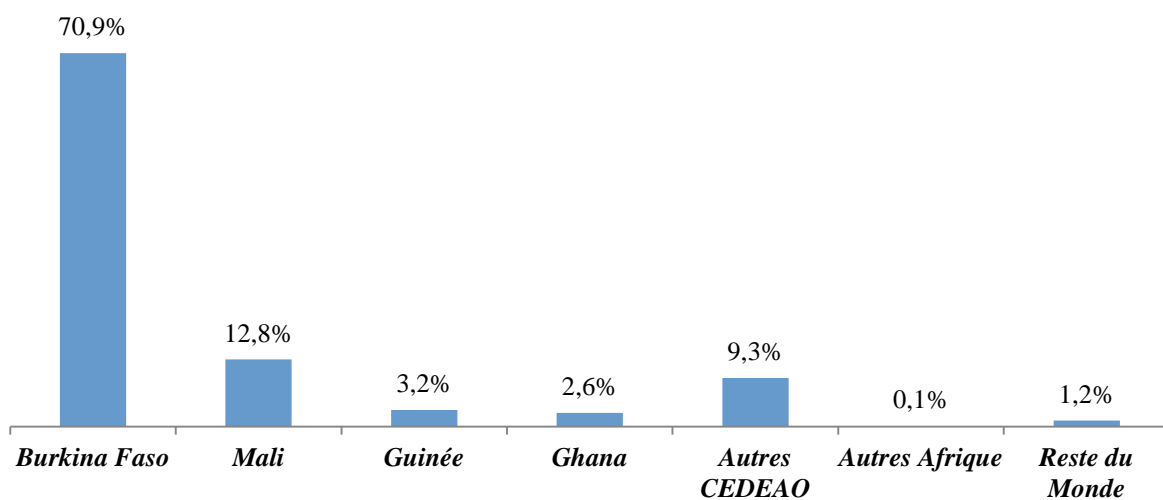
98. Le District du Bas-Sassandra est peuplé d'ivoiriens (57 % de la population en 1998). Alors que la Côte d'Ivoire compte 28 % d'étrangers dans sa population, le territoire en compte 43 %.

Carte 15 : Statut migratoire du District



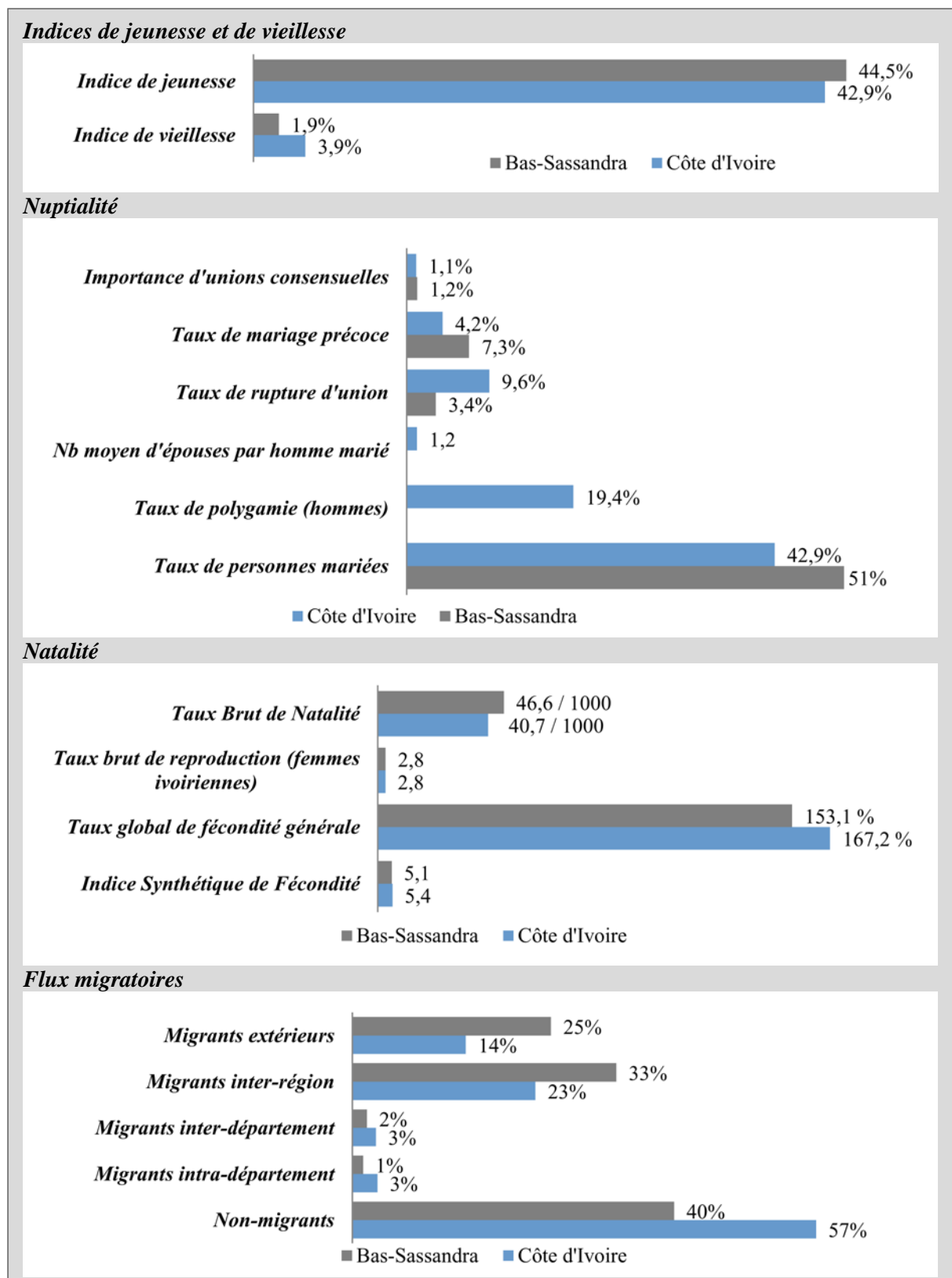
99. La population étrangère présente dans le District est essentiellement Burkinabé avec 71 % de la population d'étrangers. Viennent ensuite les Maliens avec 13 % de la population.

Figure 13: Origine de la population non ivoirienne du District



Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 11 : Caractéristiques démographiques



■ Niveau régional
■ Niveau District
■ Niveau national

I.3.5 Caractéristiques socio-économiques

I.3.5.1 Caractéristiques économiques

100. Le District du Bas-Sassandra compte une population active de 851 254 personnes qui représente 38 % de la population du District en 2012, en deçà de la moyenne nationale de 48 %. La population active est élevée dans les sous-préfectures de San Pédro, Grand-Béréby, Méaguy et de Grand-Zattry avec des taux bruts d'activité élevés (plus de 35 %).

101. En revanche, le District affiche un taux de chômage de 9,1 %, inférieur à la moyenne nationale (9,4 %). La performance du District sur ce ratio est due à la ville d'Abidjan qui biaise la moyenne nationale avec un taux de chômage de 19,5 %. La comparaison entre le taux de chômage du District et le taux de chômage national médian (6,05 %) montre un taux supérieur pour le District.

Tableau 17 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District

Taux de chômage élargi (%)	Taux de chômage BIT (%) ¹⁸	Taux d'emploi informel (%)	Taux d'emploi salariés (%)	Taux d'emploi vulnérable (%)
9,1	4,3	93,9	20,0	78,0

Source : MEMEASFP, Stratégie de Relance de l'emploi, 2014

102. Ce taux doit être mis en perspective avec l'ensemble des caractéristiques du marché du travail local, en particulier une forte part d'emploi salarié (20 %), une grande part des activités informelles (93,9 % contre 91% au niveau national) et une proportion d'emplois vulnérables de 78 %.

Tableau 18: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité

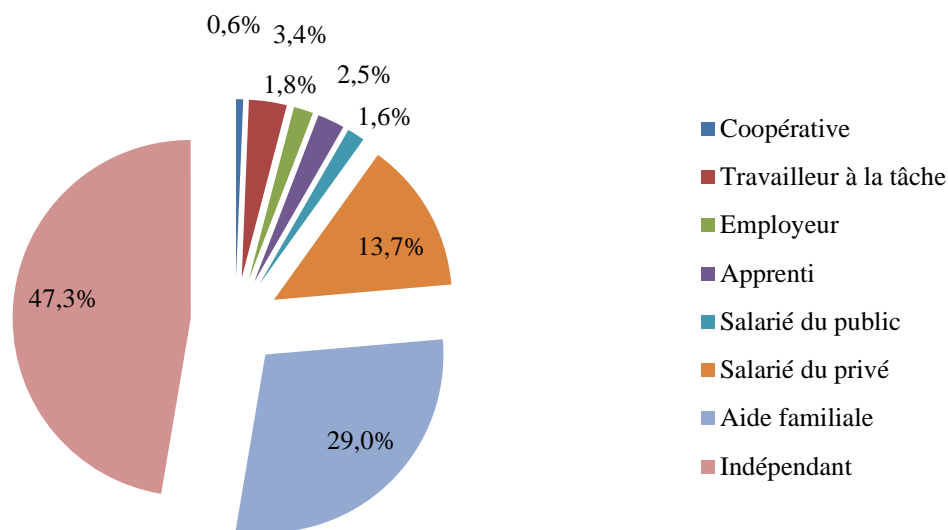
Type d'activité	Masculin (en %)	Féminin (en %)	Total District (en %)
Occupé	68,6	26,2	49,3
Chômeur	0,4	0,2	0,3
Quête	0,9	0,2	0,6
Ensemble actifs	70	26,6	50,3
Ménagère	0,4	43	19,7
Etudiants ou élèves	14,5	11,2	13
Retraité	0,1	0	0
Rentier	0,1	0	0,1
Autre inactif	14,9	19,1	16,9
Ensemble inactifs	30	73,4	49,7

Source : INS, RGPH 1998

¹⁸ Cf. Glossaire

103. L'analyse de la distribution des actifs permet de mettre en avant que la majorité des emplois salariés sont dans le secteur privé (plus de 95 %). L'aide familiale et les indépendants forment plus de 76,3 % de la population active du District. L'aide familiale est un phénomène essentiellement rural qui consiste à se faire aider dans les travaux champêtres par ses propres enfants ou par des parents à qui sont assurés la nourriture et les soins courants. Elle tend à disparaître dans les milieux urbains par ce que la main d'œuvre à domicile gratuite se fait de plus en rare avec la prolifération sur le marché des « agences de placement des gens de maison ».

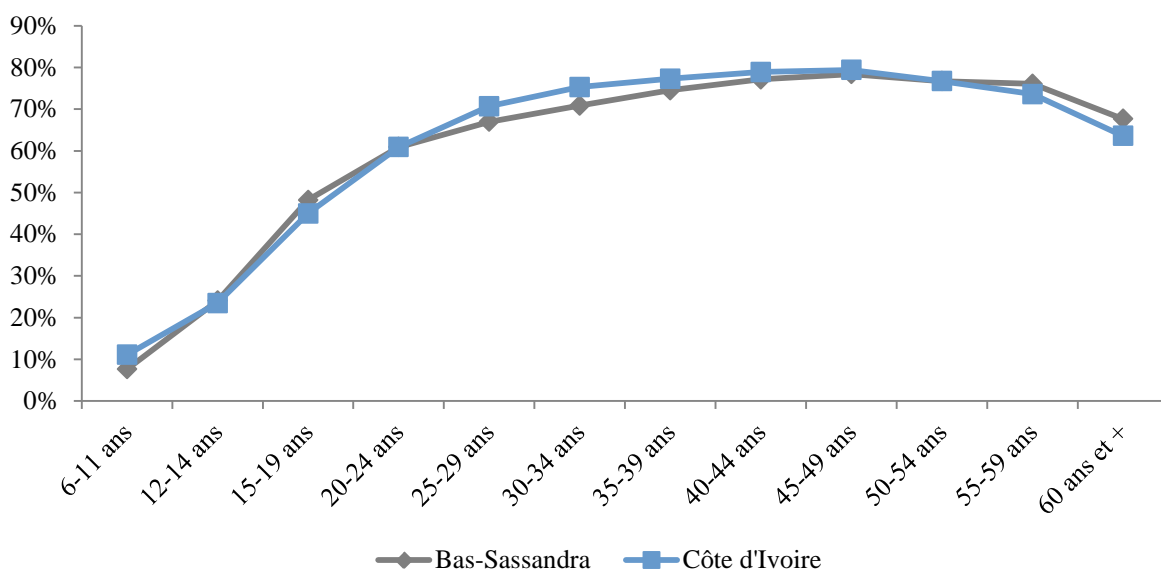
Figure 14: Distribution des actifs du District par type d'activité (en %)



Source : INS - RGPH 1998

104. Le District se distingue par une forte proportion d'actifs dans les tranches d'âge de 15 – 19 ans (environ 45 %). Ce phénomène touche aussi bien les filles que les garçons.

Figure 15: Répartition des actifs du District par tranche d'âge



Source : INS, RGPH 1998

I.3.5.2 Consommation

105. Le niveau de dépenses moyen par tête dans le District du Bas-Sassandra s'élève en 2015 à 398 797 FCFA/hab. Il a connu une augmentation de 12,68 % par rapport à 2008 et est supérieur au niveau de dépenses moyen par tête constaté au niveau national (386 215 FCFA/hab).

Tableau 19 : Principaux indicateurs sociaux du District du Bas-Sassandra

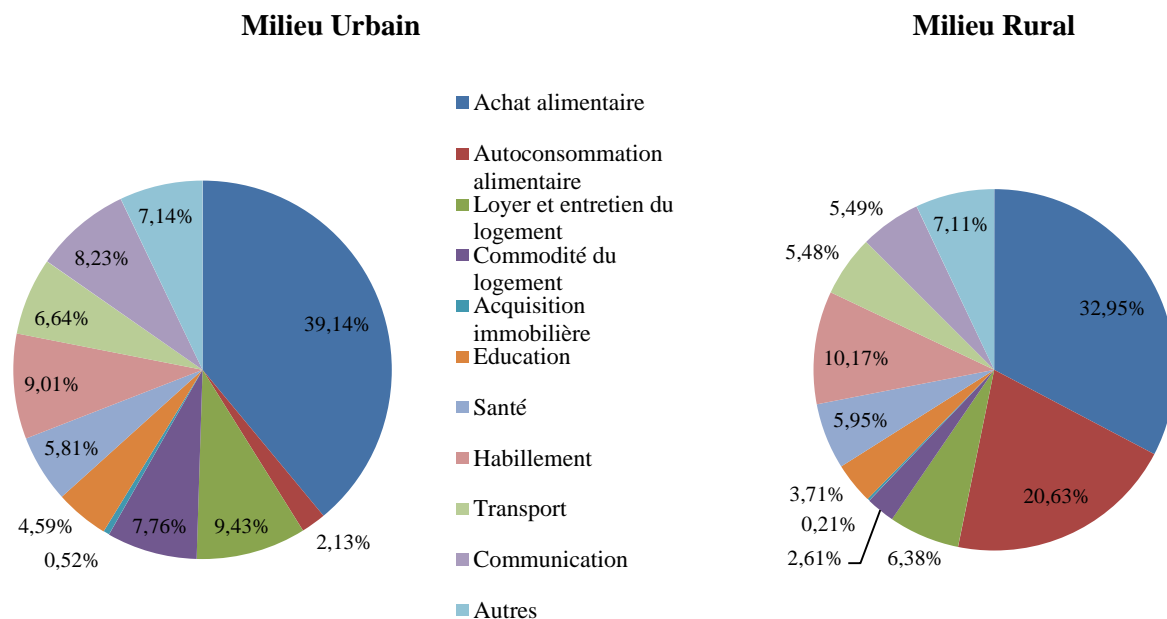
Dépense moyenne par habitant (FCFA)		Var. 08/15	Indice de Gini ¹⁹ de la dépense par habitant			Var. 02/08	Var. 08/15
2008	2015		2002	2008	2015		
348 247	398 797	+12,68%	0,449	0,364	0,355	-23,35%	-2,54%

Source : INS - Enquêtes sur le niveau de vie des ménages, 2002, 2008 et 2015

106. L'indice de Gini s'établit à 0,355 en 2015 (soit une amélioration de 2,54 % par rapport à 2008) contre une moyenne nationale de 0,400 (en amélioration de 5,25 % par rapport à 2008, où l'indice était de 0,421). Le District a donc connu une réduction des inégalités sur les sept dernières années, mais cette amélioration est en-deçà des progrès constatés au niveau national.

107. Les dépenses de consommation dans le District du Bas-Sassandra sont dominées par les achats alimentaires aussi bien en milieu urbain (39 %), qu'en milieu rural (33 %), fortement grevées par l'autoconsommation alimentaire (21 % en milieu rural) qui prive les populations de revenus conséquents.

Figure 16 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence²⁰



¹⁹ Cf Glossaire

²⁰ Les dépenses de consommation incluent l'autoconsommation alimentaire qui représente un manque à gagner pour les ménages

I.3.5.3 Pauvreté

108. Le District du Bas-Sassandra affiche un taux de pauvreté²¹ de 39 % qui le place parmi les Districts les plus riches de la Côte d'Ivoire. Ce taux est similaire en milieu rural et urbain, en dessous de la moyenne nationale (46 %).

Tableau 20 : Taux de pauvreté par région (en %)

Région	Taux de pauvreté (en %)		
	Urbain	Rural	Ensemble
San Pédro	23,8	40,9	35,4
Gbôklé	56,9	49,4	51
Nawa	44,4	33,2	37,4
District du Bas-Sassandra	39,1	38,8	39
Côte d'Ivoire	35,9	56,8	46,3

Source : INS – ENV 2015

I.3.5.4 Alphabétisation

109. Le District du Bas-Sassandra affiche un taux d'analphabétisme²² de 75,4 % chez les plus de 15 ans (contre une moyenne nationale de 64 %). Ce phénomène est particulièrement marqué chez les femmes avec 81,4 % de la population touchée, contre 70,5 % chez les hommes. Les femmes sont plus concernées par l'analphabétisme que les hommes car elles sont amenées très jeunes à fonder une famille et à devoir s'en occuper au détriment de leurs études.

110. Ce taux est toutefois disparate lorsqu'est considérée la localisation géographique. Ainsi, le taux d'alphabétisation des départements de San Pédro est environ 10 % supérieur à ceux des régions voisines. Cela s'explique par le développement de la ville de San Pédro et la plus grande présence d'infrastructures de scolarisation.

Tableau 21 : Taux d'analphabétisme par département (en %)

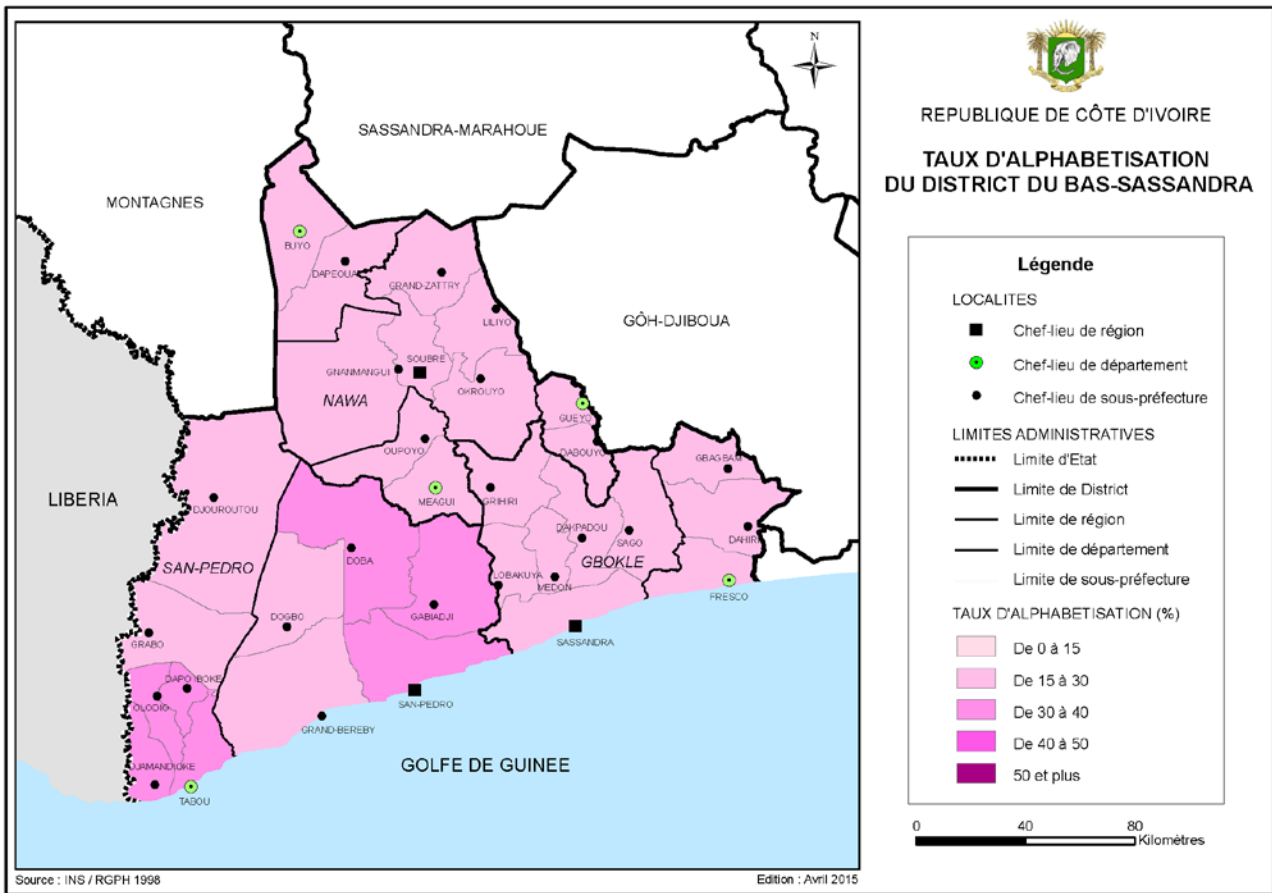
Région	Département	Taux d'Analphabétisme (%)
Nawa	Soubré	79,2
Gbôklé	Sassandra	78,1
San Pédro	Tabou	68
	San Pédro	70,9
District		75,4
Côte d'Ivoire		64

Source : INS, RGPH 1998

²¹ Cf. Glossaire

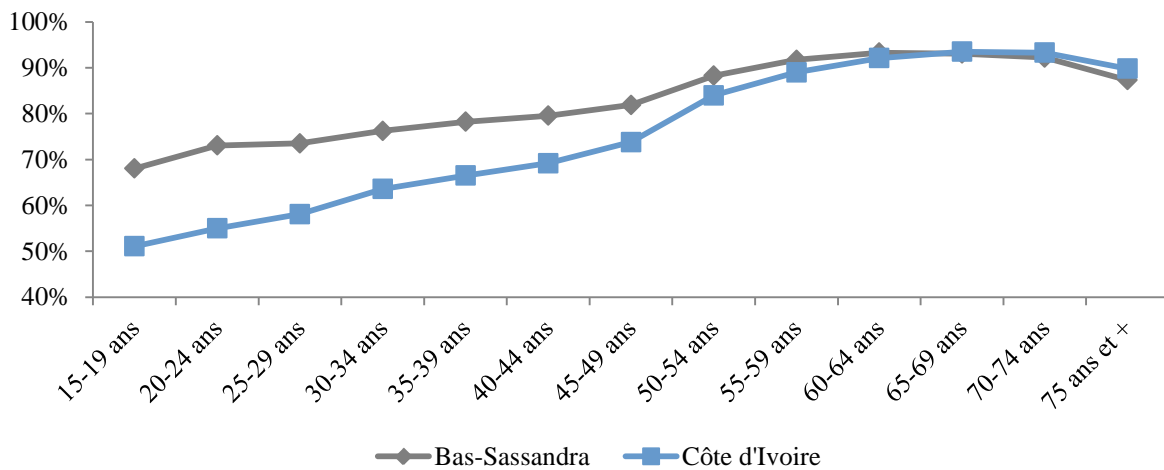
²² Cf. Glossaire

Carte 16 : Taux d'alphabétisation des adultes



111. Le taux d'analphabétisme atteint 94 % sur la tranche d'âge 65-69 ans. En revanche, il est de 68 % pour les 15-19 ans.

Figure 17: Taux d'analphabétisme²³ par tranche d'âge

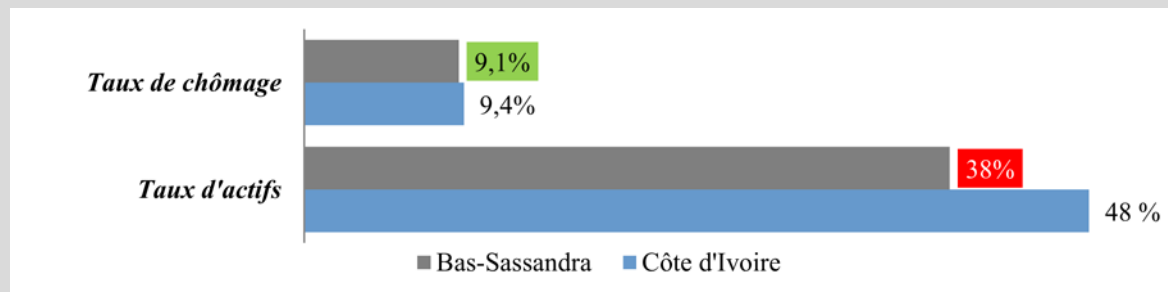


Source : INS - RGPH 1998

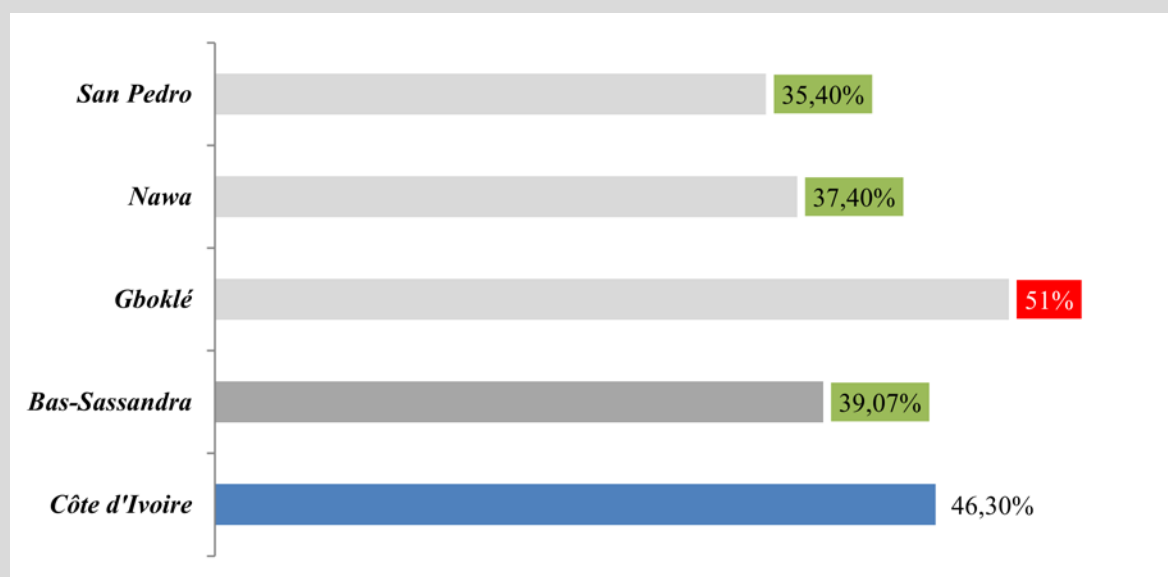
²³ Cf Glossaire

Chiffres clés 12 : Caractéristiques socio-économiques de la population

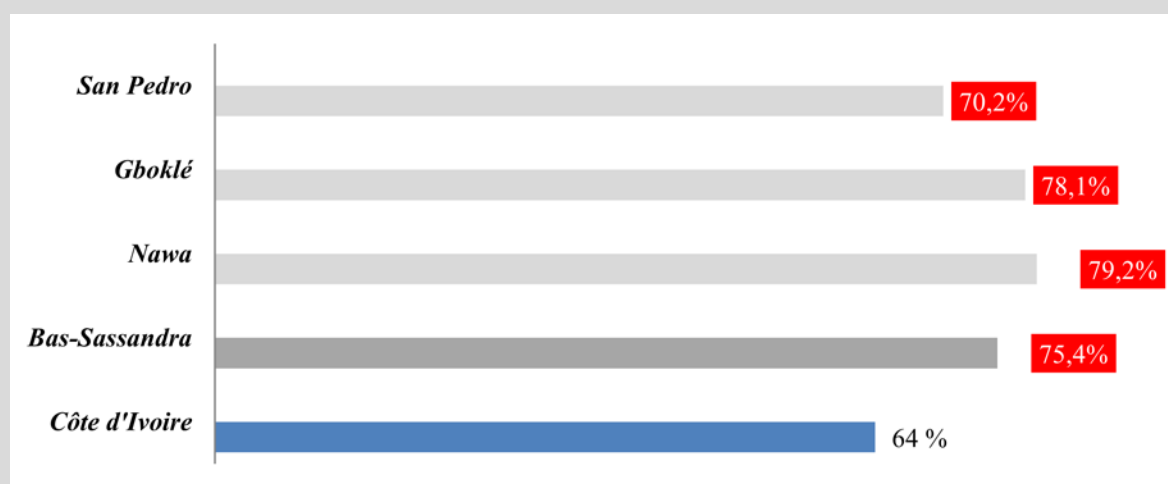
Taux de chômage et d'actifs



Taux de pauvreté



Taux d'analphabétisme



Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques de la population

Le District du Bas-Sassandra affiche une grande diversité ethnique qui se matérialise par la cohabitation d'une population autochtone composite avec une forte communauté allochtone venue de divers horizons de Côte d'Ivoire (Akan, Yacouba, Sénoufo, etc.). À ces communautés se rajoutent les ressortissants des pays frontaliers (Guinéens et Libériens) et de la CEDEAO de manière générale.

La population totale est estimée à 2,28 millions d'habitants en 2014, soit un peu plus de 10 % de la population nationale. La pyramide des âges est dominée par les moins de 50 ans qui représentent 95 % de la population totale du District.

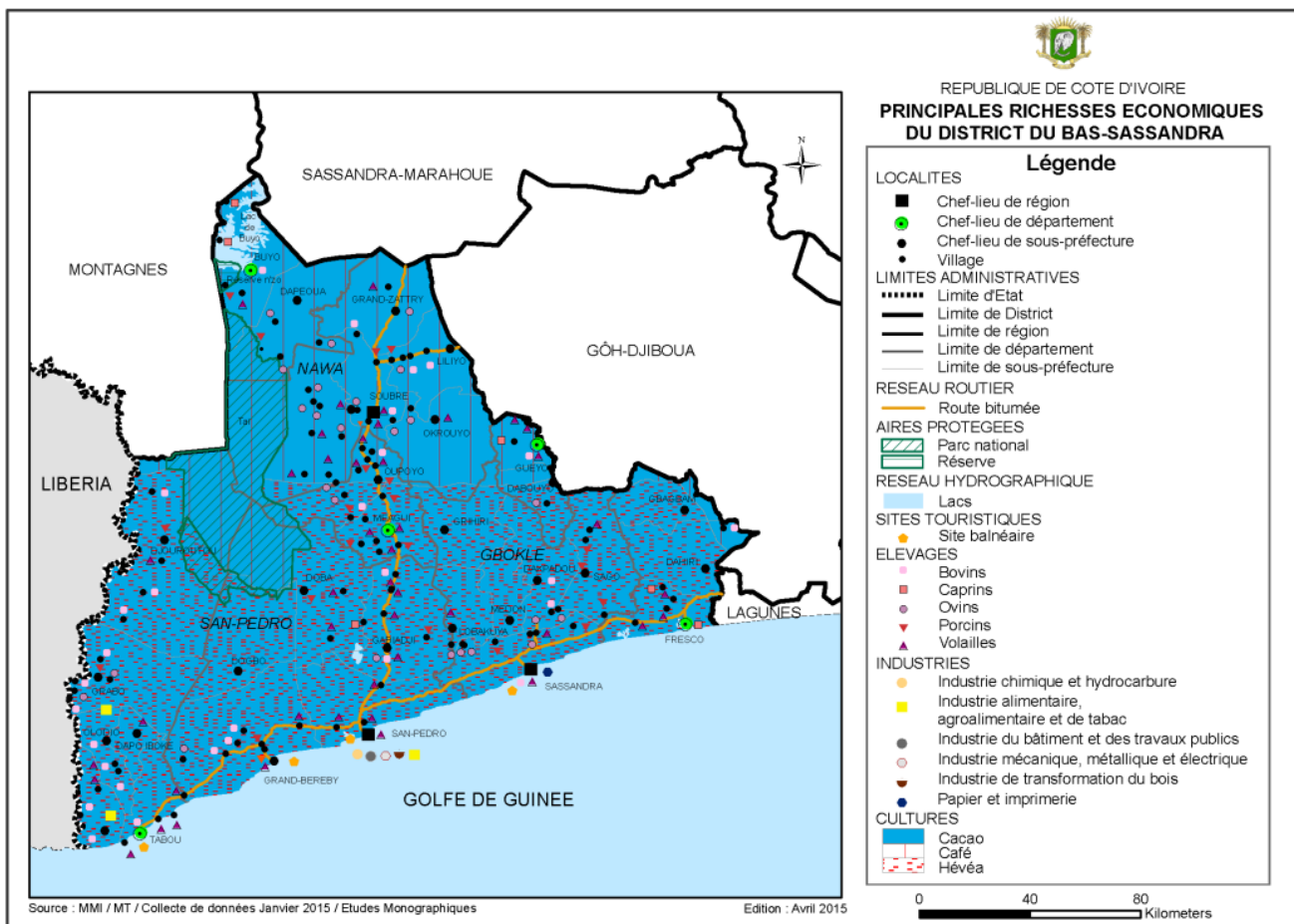
En termes de distribution spatiale de la population, la Région de la Nawa concentre près de la moitié des habitants du District (46 %).

Le District affiche un avancement certain en terme de développement économique (en comparaison au reste du pays) qui se manifeste à travers un taux de pauvreté de 39 % le plaçant comme l'un des Districts les plus riches de Côte d'Ivoire et un taux de chômage bas (9,1 %). Ce développement est à contrebalancer par le déficit de prestations sociales qui induit une précarité perceptible au niveau des indicateurs sociaux (alphabétisation en deçà de la moyenne nationale, retards de croissance des nouveau-nés élevés).

AXE II. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

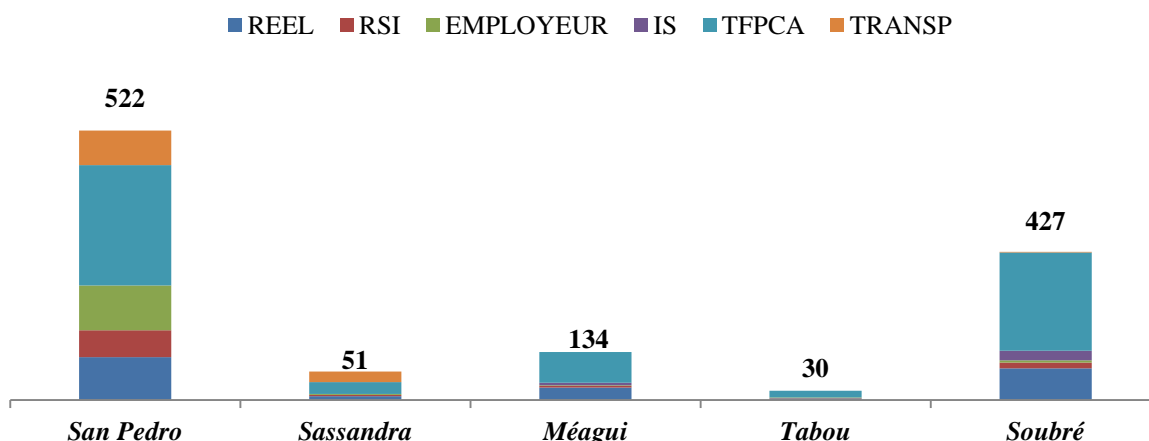
112. Dans le District du Bas-Sassandra, les activités de la population de la région sont diversifiées mais les plus importantes sont l'agriculture, l'industrie, le commerce, la pêche et l'élevage.
113. L'économie du District du Bas-Sassandra est principalement portée par le secteur agricole qui permet notamment d'en faire la première région exportatrice de cacao au monde avec plus de 500 000 tonnes de fèves de cacao transitant via le Port Autonome de San Pedro. En effet, les cultures principales que sont le café et le cacao, développées dès la colonisation, trouvent dans le District un climat qui leur est favorable.
114. La population active agricole s'est spécialisée sur certaines variétés de cultures de rente et vivrières. Ainsi, les cultures vivrières prépondérantes sont l'igname, le maïs, la banane plantain, le manioc et le riz, tandis que les cultures de rente incluent l'hévéa, le palmier à huile, le cacao, le café et le coco. A côté de ces cultures traditionnelles, les femmes produisent des cultures maraîchères en proportions faibles. Les femmes sont également celles qui exercent l'activité de commerce de détail. Enfin, une frange de la population opère dans l'élevage de bovins, caprins, volailles et de la pêche.
115. Deuxième pôle économique du pays, le District du Bas-Sassandra est encore à ce jour pénalisé par l'état et l'insuffisance d'entretien des infrastructures urbaines, routières et économiques. Il bénéficie néanmoins d'une localisation géographique de choix lui permettant d'exploiter les marchés du Libéria, de la Guinée et l'export via le Port Autonome de San Pédro.

Carte 17 : Principales richesses économiques du District du Bas-Sassandra



116. En 2010, le produit intérieur brut de la ville de San Pédro représentait 4 % du PIB national soit 0,952 milliards de dollars, venant confirmer ses possibilités liées à sa façade maritime (tourisme, secteur halieutique) et les ressources énergétiques découvertes (hydrocarbures, fer, manganèse, or²⁴).

Figure 18 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'impositions (impôts professionnels)



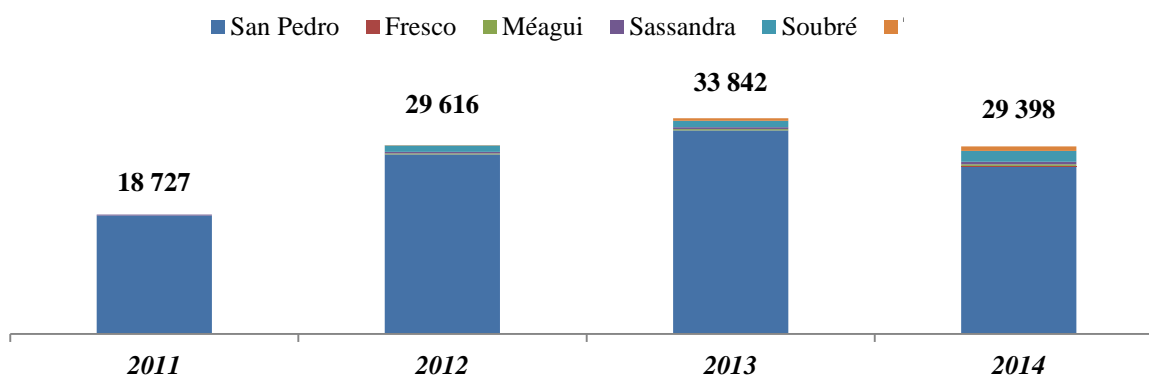
Source : Direction Générale des Impôts, 2013

117. Les recettes fiscales générées par ses contribuables se sont élevées à 29 398 millions de FCFA en 2014 soit 2 % des recettes fiscales nationales dans un District qui représente pourtant près de 10 % de la superficie du pays et qui est censé être le deuxième bassin économique après Abidjan grâce à son port en eau profonde et au fait que 5 % des industries du pays y soient implantés.

118. L'analyse de ces recettes par direction et service permet d'illustrer le poids dominant de San Pédro dans l'économie du District (90 % des recettes fiscales), qui reste le seul pôle pourvoyeur de richesses au niveau local.

119. A l'inverse, la ville de Sassandra, pourtant première ville historique de la sous-région, ne contribue chaque année qu'à 1 % des recettes collectées. La ville de Soubré, chef-lieu de la région de la Nawa qui se trouve être un des poumons du café-cacao dans le pays, ne contribue qu'à 6 % des recettes du District.

Figure 19 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions FCFA)



Source : Direction Générale des Impôts, 2014

²⁴ Non exhaustif

Chapitre 1. Secteur primaire

II.1.1 Agriculture

120. La Côte d'Ivoire, au lendemain de son indépendance, a mis l'accent sur le développement du secteur agricole dont les recettes ont pendant longtemps permis de financer les investissements des secteurs sociaux comme la santé, l'éducation et les infrastructures. Malheureusement, les différentes conjonctures économiques liées à la baisse des prix des matières premières ont contraint l'État à se détourner de la gestion de la production et à réduire l'investissement agricole.
121. Ainsi, l'implication de l'Etat dans la gestion de la production agricole a connu une baisse sensible du fait des injonctions des bailleurs de fonds
122. Néanmoins, l'agriculture est l'un des secteurs clés de l'économie nationale, qui assure subsistance et revenus à plus de la moitié de la population. Sa part dans le PIB diminue, mais restait encore de 22 % en 2010.
123. La quasi-totalité des localités du District vit de l'agriculture. A l'exception des agglomérations urbaines (San Pédro, Soubré, Sassandra, Tabou, Méaguy, Buyo et Gueyo) où les actifs sont répartis principalement dans les secteurs secondaires et surtout tertiaires.
124. Afin d'apporter une réponse sectorielle cohérente au besoin de coordination et de prévisibilité de l'action publique dans le domaine agricole, le gouvernement ivoirien a lancé depuis 2010 le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) accompagné d'une contribution évaluée à 195,86 milliards de FCFA. Ce programme vise 3 objectifs stratégiques :
- La promotion des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaire ;
 - La promotion d'un environnement global favorable à l'investissement privé dans le secteur agricole ;
 - La promotion du développement durable et la diversification des productions de rente et d'exportation.
125. Résultant des différentes réformes et actions publiques d'accompagnement, les cultures d'exportation jouent un rôle considérable dans l'économie du District mais sont également à l'origine de conflits :
- Le foncier rural : cette thématique se matérialise par une dualité marquée entre le coutumier et l'administratif sur la propriété de la terre, la vente clandestine de la terre sans concertation de toute la famille, la discorde dans la famille, le non-respect des limites de terrain²⁵ ;
 - Le District étant dans une zone forestière, les autochtones ont eu en effet pour habitude soit d'octroyer, soit de vendre les forêts ou plantations, patrimoines familiaux, à des prix forfaitaires généralement sans l'assentiment du conseil familial. Dans certains cas, les familles ou enfants réclament la restitution de ces biens, ce qui cause souvent des litiges. Ces problèmes liés au foncier rural se sont accrus avec la longue crise qu'a connue le pays. En effet, cette crise a donné lieu à l'occupation anarchique et illégale des forêts et plantations par les populations étrangères qui ont afflué dans la région délaissée par les autorités ;
 - La cohabitation agriculteurs / éleveurs : Le passage des bêtes détruit régulièrement les cultures. Les espaces cultivables n'étant pas protégés, des conflits émergent et sont réglés dans les tribunaux.

²⁵ Non exhaustif

II.1.1.1 Production végétale ²⁶

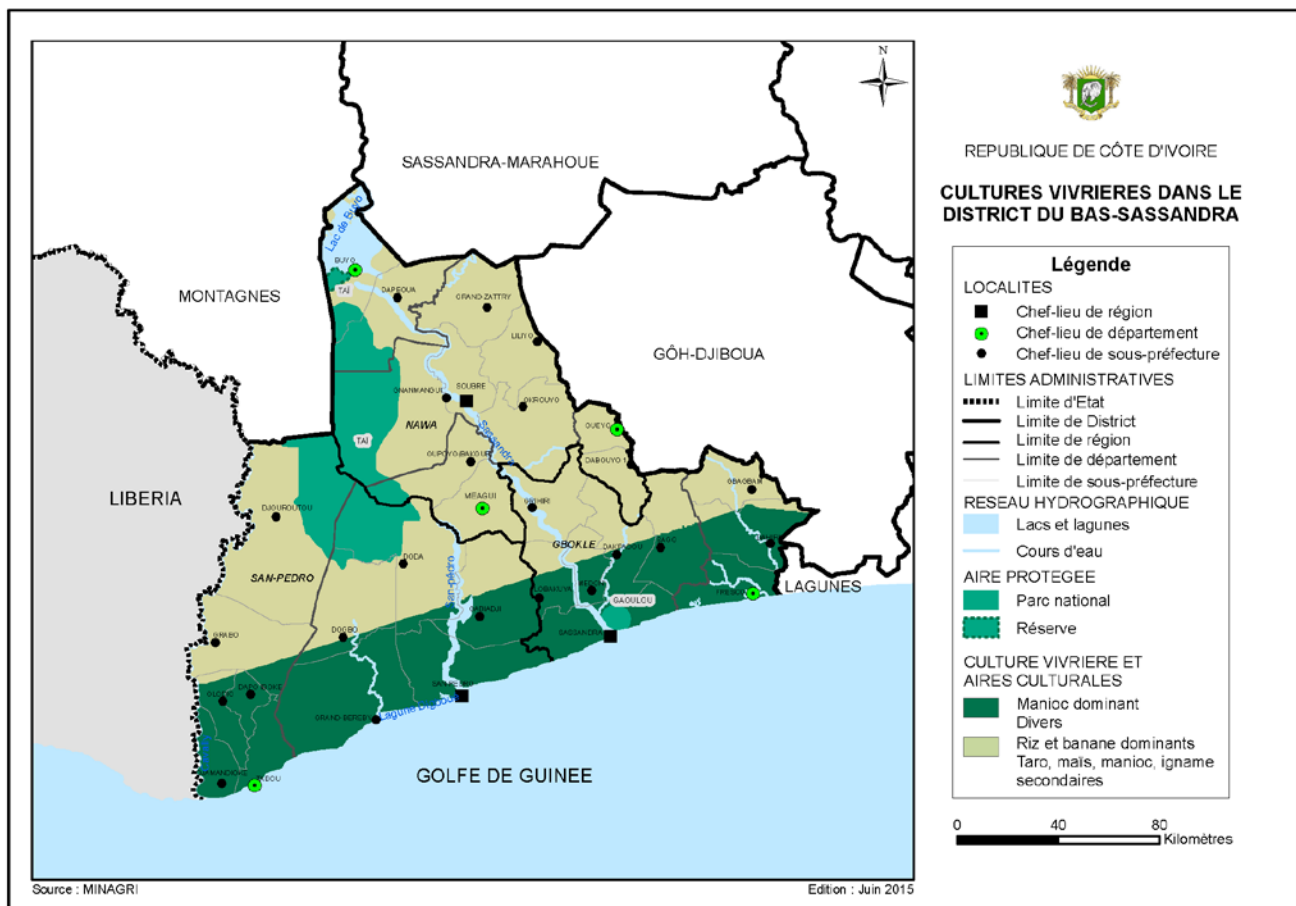
126. Les caractéristiques climatiques et naturelles permettent au District du Bas-Sassandra d'établir des cultures diversifiées, et ce sur toute l'année sans interruption. Ce potentiel agricole a attiré depuis de nombreuses années les populations des autres régions de la Côte d'Ivoire, mais également des pays voisins à la recherche de terres fertiles.
127. Au sein du District, trois types de cultures se développent :
- Les cultures vivrières qui représentent 14 % des surfaces cultivées, 30 % de la production et 20 % des exploitants. Elles sont pratiquées principalement en vue de la consommation alimentaire de la population qui vit dans le District.
 - Les cultures de rente occupent 86 % de la surface agricole, 70 % de la production en tonnage et 80 % des exploitants. Ces cultures portent principalement sur le cacao et assurent le rôle de locomotive économique dans le District.
 - Quelques spéculations maraîchères sont cultivées de façon marginale.
128. La région du Bas-Sassandra enregistre la présence des cultures de café, de cacao, de palmier à huile, de coco et de l'hévéa. Le cacao et le café se partagent la quasi-totalité du territoire régional. Ils sont majoritairement implantés dans les sous-préfectures de Buyo, Grand-Zattry, Soubré, Méaguy, Gueyo, Sago, Sassandra et de San Pédro. La sous-préfecture de Grand-Béréby est la zone privilégiée de l'hévéa. La culture du coco est localisée sur la frange littorale de la région et de façon précise dans la Sous-préfecture Tabou. La culture du palmier à huile est, quant à elle, présente dans les Sous-préfectures de Tabou, Grabo et d'Okrouyo.

²⁶ Par manque de données, le traitement des productions agricoles a porté uniquement sur les Régions du Guémon et du Tonkpi

a) **Les cultures vivrières**

129. Les cultures vivrières sont dominées en surfaces par le riz, notamment le riz pluvial qui s'étale sur une superficie d'environ 28 % des surfaces de cultures vivrières. Cette culture présente cependant un rendement limité et ne génère que 10 % de la production des cultures vivrières alors qu'elle emploie 23 % des exploitants.
130. À l'inverse, le manioc, cultivé sur 7 % des superficies vivrières, affiche un rendement élevé avec 45 % de la production vivrière (tout en n'occupant que 10 % des planteurs).
131. Les cultures vivrières comptent également, par ordre décroissant en volume, l'igname bète, le maïs et le riz de bas-fonds.

Carte 18 : Types de cultures vivrières dans le District



132. En raison de la croissance accélérée de la demande urbaine, de nombreuses cultures vivrières permettent désormais de générer des ventes issues des surplus de production d'autoconsommation comme c'est le cas du riz dans le District du Bas-Sassandra.
133. Le riz est produit en culture pluviale, de bas-fonds ou irriguée. Il constitue l'aliment principal des populations autochtones du Bas-Sassandra. Cependant, il est confronté aux perturbations climatiques faites de sécheresses et d'inondations. Un fait important est la baisse de 92 % des importations de cultures vivrières au niveau du port de San Pédro due à la non-importation de riz à partir de ce port en 2013.

134. La région de San Pédro concentre :

- 63 % de la production de manioc du District ;
- 82 % de la production de riz de bas-fond du District ;
- 60 % des planteurs de banane plantain du District.

135. La région de la Nawa concentre :

- 74 % des planteurs de riz pluvial du District ;
- 74 % des surfaces de riz de bas-fond du District (rendement inférieur à celui de la région de San Pédro pour cette culture)

136. La région du Gbôklè concentre :

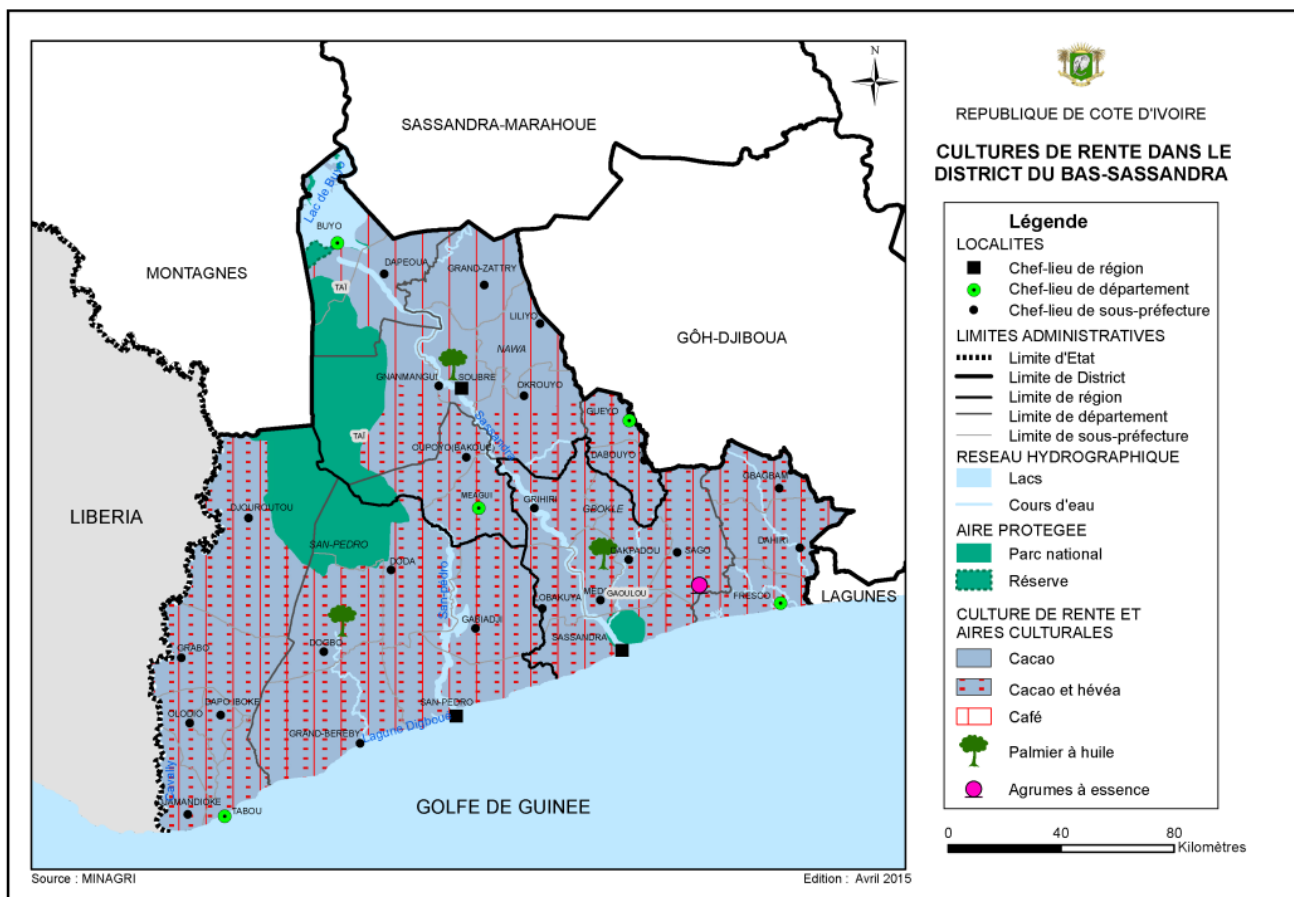
- 64 % de la production d'igname du District ;
- 63 % de la production de maïs du District.

b) Les cultures de rente

137. Les cultures de rente, source de revenus, sont dominées par²⁷ :

- Le cacao, avec 75 % de la surface des cultures de rente et 98 % de la production du District, principalement concentré dans la région de la Nawa, Soubré étant le cœur de la nouvelle boucle du cacao (59 % de la production de cacao du District pour 80 % des exploitants) ;
- Le café avec 16 % de la surface des cultures de rente du District (la Région de la Nawa concentre 98 % de la surface plantée de café du District et 61 % des planteurs d'hévéa) ;
- L'hévéa, le palmier à huile et le coco.

Carte 19 : Types de cultures de rente dans le District



138. Les cultures de rente représentaient plus de 50 % en valeur des exportations en 2011. Elles proviennent d'une majorité de petits et moyens producteurs qui fournissent la plus grande partie de la production au sein d'exploitations de 2 à 10 ha. Ils associent cultures vivrières et cultures de rente suivant des techniques manuelles.

139. L'essor des cultures de rente dans le District s'est accompagné également par l'installation de grandes exploitations ou de grands blocs agro-industriels, de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'hectares, utilisant des techniques sophistiquées (plants sélectionnés, irrigation) et associant dans certains cas une usine de première transformation à la plantation (hévéa, palmier à huile).

²⁷ Ces données ont été calculées sur la base de données manquantes pour les filières Palmier et Hévéa

140. Ces exploitations appartiennent :

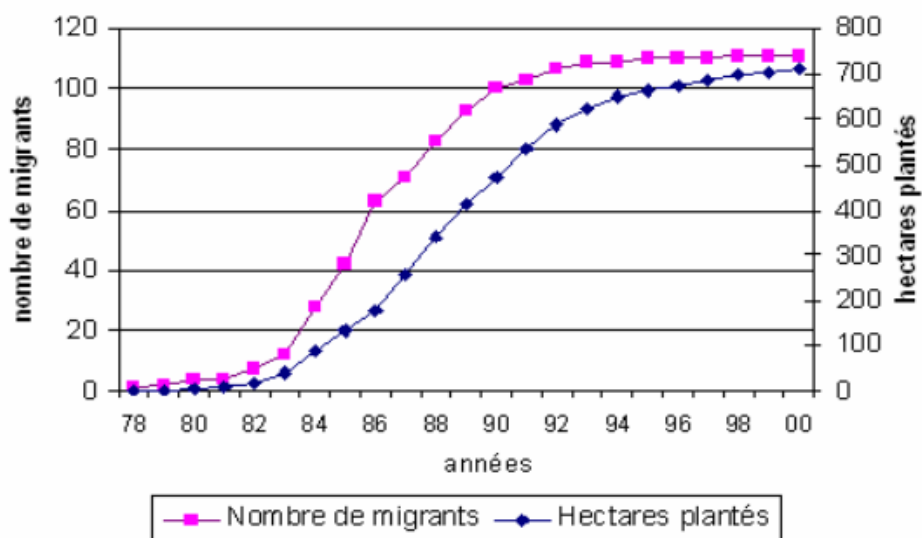
- à des sociétés ou des planteurs privés installés depuis la période coloniale ;
- à des sociétés d'État développées à partir des années 1960 et privatisées dans les années 1990 ;
- à de nouveaux investisseurs qui profitent de la mondialisation.

141. Ces sociétés sont : SIPEFCI, SAPH, HEVEGO, SOGB, SACO, SUCSO, SCASO, PALM-CI²⁸.

142. L'essor des cultures de rente est cependant à l'origine de graves problèmes fonciers dans le District comme dans toute la Côte d'Ivoire. L'augmentation de la production a reposé sur l'expansion de superficies, permise dans le District, longtemps peu peuplé, et sur le recours à une main-d'œuvre rémunérée, originaire des pays du nord, dont une partie a acquis des terres.

143. L'extension des plantations autochtones et les cessions de terres à des étrangers par les autorités coutumières ont provoqué un blocage foncier.

Figure 20 : Courbe de corrélation entre migrants et ha plantés



sources : enquêtes auteurs (CIRAD) 1998-2002.

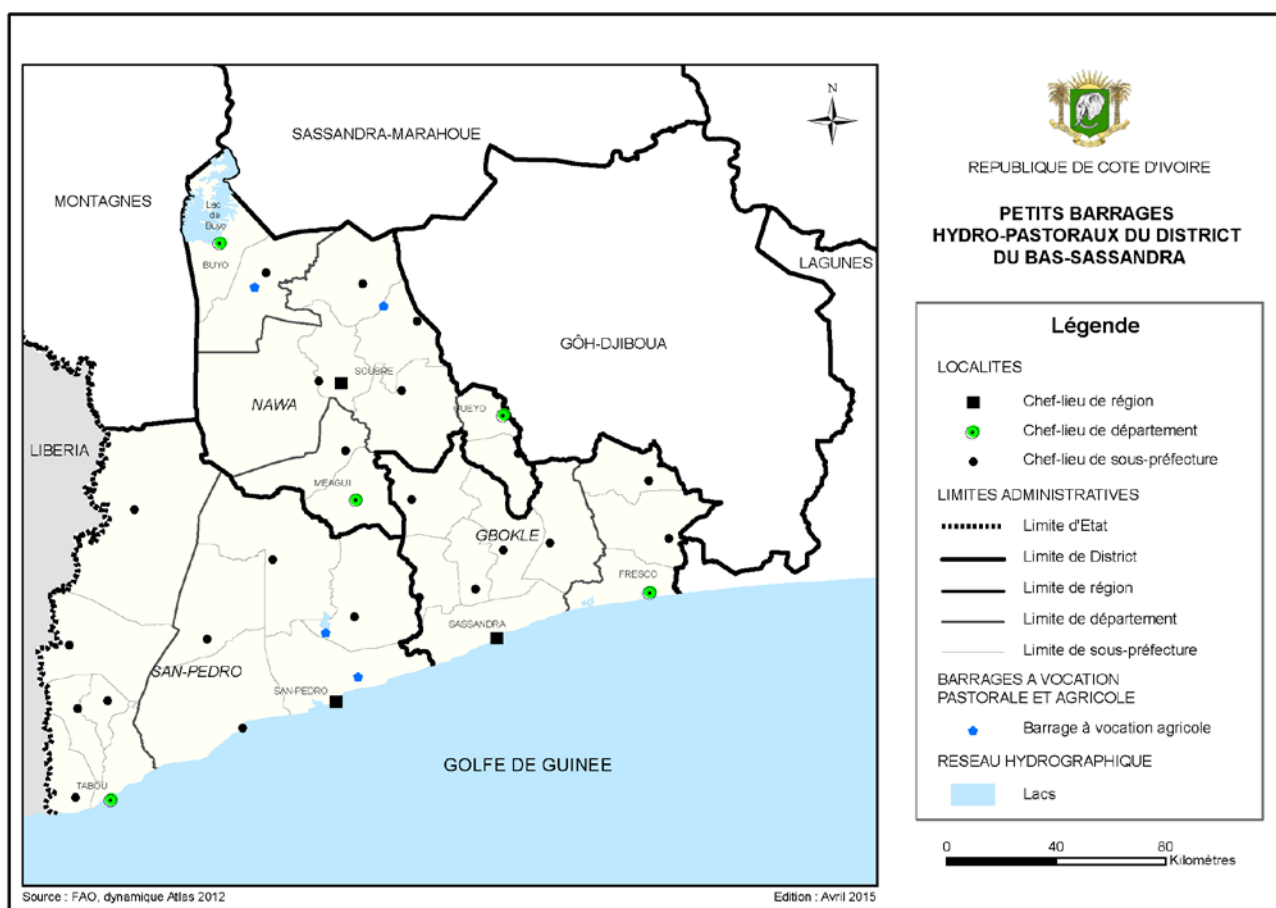
144. Avec une commercialisation de 272 265 tonnes pendant la campagne 2012-2013, la région de la Nawa intègre la boucle du cacao ivoirien ; c'est le premier producteur national avec 20 % de la production de cacao et de café. Ceci explique la présence d'une unité agro-industrielle de conditionnement. L'agriculture de la région étant dominée par la culture du cacao, c'est donc à travers les ressources qu'il procure qu'est régulée toute l'économie locale. Paradoxalement, les bénéficiaires ne profitent pas à l'ensemble de la chaîne de valeur avec une concentration de la valeur ajoutée chez les acheteurs.

145. Pour ce qui est de la région de San Pédro, le secteur est tenu par les allogènes (baoulé, sénoufo, abron, lobi) et les étrangers (Burkinabé). Ces deux groupes forment plus de 80 % des producteurs individuels de la région qui compte plusieurs grandes cultures industrielles que sont le cacao, l'hévéa, le palmier à huile et le coco. À côté des cultures pérennes, les cultures vivrières et légumières sont principalement pratiquées par les femmes des ménages. Celles-ci sont parfois organisées en groupements pour la production et la commercialisation. De manière générale, la région connaît un problème d'acheminement des produits agricoles, avec certains villages enclavés et des pistes villageoises nécessitant un reprofilage.

²⁸ Non exhaustif

146. La chute du cours du café et du cacao, à partir de 2003, a eu pour conséquence la réduction des superficies occupées par ces spéculations au profit de l'hévéa. Cette culture est pratiquée aussi bien par les exploitants individuels, les sociétés coopératives que les unités agro-industrielles.
147. La réorganisation de la filière café-cacao et la fixation des prix aux producteurs devraient inciter les planteurs à prioriser des systèmes de production plus intensifs et plus consommateurs en équipements et en intrants. A terme, le secteur privé de San Pedro pourrait développer la fonction de fournisseur de l'arrière-pays, qu'il n'a pu tenir jusqu'à présent. L'économie locale pourrait également bénéficier des transferts de planteurs dont l'épargne peut à terme contribuer au financement de l'habitat urbain.

Carte 20 : Petits Barrages hydro-Pastoraux du District du Bas-Sassandra



148. Le District compte quelques petits barrages à vocation agricole et pastorale situés aux alentours de San Pedro et au nord de Soubré.

Tableau 22 : Statistiques des cultures de rente et des cultures vivrières²⁹ du District

Région	Culture	Spéculation	Superficie(ha)	Production(t)	Exploitant	Rendement (T/ha)
San Pédro	Culture de rente	Cacao	277 140	171 164	53 142	0,62
		Café	492	172	495	0,35
		Palmier	8 500	ND	ND	ND
		Hévéa	29 651	3 000	1 000	0,10
	Cultures Vivrières	Banane plantain	66	780	133	11,82
		Igname bête	2 193	14 805	3 487	6,75
		Manioc	3 273	59 868	7 220	18,29
		Riz pluvial	4 201	6 300	2 818	1,50
		Riz de bas fond	5 362	15 791	7 878	2,94
		Maïs	5 425	1 240	5 796	0,23
Arachide	280	1 680	741	6		
Nawa	Culture de rente	Cacao	19 328 ³⁰	272 265	268 931	NA
		Café	69 822	243,6 ²⁰	23 355	NA
		Palmier	1 312 ²⁰	10 496 ²⁰	523 ²⁰	8 ²⁰
		Hévéa	445 ²⁰	1 246 ²⁰	2 287	NA
	Cultures Vivrières	Banane plantain	47 ²⁰	611 ²⁰	33 ²⁰	13 ²⁰
		Igname bête	330 ²⁰	4 620 ²⁰	477 ²⁰	14 ²⁰
		Manioc	834 ²⁰	12 510 ²⁰	891 ²⁰	15 ²⁰
		Riz pluvial	14 979	7 121	17 834	0,47
		Riz de bas fond	15 280	3 339	19 033	0,22
		Maïs	2 344 ²⁰	7 032 ²⁰	1 801 ²⁰	3
Arachide	4 959 ²¹	ND	7 419 ³¹	NA		
Gbôklè	Culture de rente	Cacao	41 071	21 426	14 496	0,52
		Café	875	542	370	0,62
		Palmier	3 072	24 576	1 120	8
		Hévéa	1 116	3 125	455	2,8
	Cultures Vivrières	Banane plantain	58	754	63	13
		Igname bête	2 418	33 852	3 501	14
		Manioc	1 550	23 250	2 536	15
		Riz pluvial	4 525	7 240	3 308	1,6
		Riz de bas fond	50	175	100	3,5
		Maïs	4 550	13 650	5 401	3
Total			525 548	722 874	456 644	NA

Source : Annuaire statistique INS Bas-Sassandra 2012, décembre 2013 et Direction Régionale de San Pédro du Ministère de l'Agriculture, 2014

²⁹ Données sur les cultures maraichères insuffisantes

²⁰ Données disponibles uniquement pour le département de Guéyo

²⁰ Données disponibles uniquement pour le département de Soubré

Tableau 23 : Matrice SWOT des filières agricoles du Bas Sassandra

Filière	Force ou atout	Faiblesse ou handicap
Café	<ul style="list-style-type: none"> amélioration des prix d'achat à l'international existence d'un marché 	<ul style="list-style-type: none"> travaux contraignants : entretien et récolte ; coût élevé de la main-d'œuvre ; rendements faibles ; verger vieillissant ; pas de nouvelles créations de plantation ; réserve foncière limitée
Cacao	<ul style="list-style-type: none"> région propice à la cacaoculture : bonnes pluviométrie et température ; existence de producteurs ; existence d'une industrie de transformation ; présence d'infrastructures socio économiques : pistes rurales et port autonome ; création de nombreux emplois 	<ul style="list-style-type: none"> déforestation ; rendements faibles : 600 kg/ha ; verger vieux ; réserve foncière limitée ; Maladie du swollen shoot
Cola	<ul style="list-style-type: none"> existence d'un marché : présence de nombreux commerçants dans la filière ; terres favorables à la culture 	<ul style="list-style-type: none"> inexistence de plantation : production sous forme cueillette ; mauvaise organisation des commerçants : fluctuation des prix manque d'intérêt des producteurs pour cette culture
Palmier à huile	<ul style="list-style-type: none"> terres favorables à la culture ; existence de producteurs intéressés ; existence d'une industrie de transformation ; création de nombreux emplois 	<ul style="list-style-type: none"> déforestation ; prix d'achat fluctuant ; menace sur la sécurité alimentaire : occupation des terres, notamment les bas-fonds ; réserve foncière limitée
Hévéa	<ul style="list-style-type: none"> terres favorables à la culture ; existence de producteurs ; culture attrayante : prix rémunérateur, mensualisation des revenus ; existence d'une industrie de transformation ; création de nombreux emplois 	<ul style="list-style-type: none"> déforestation ; menace sur la sécurité alimentaire : occupation des terres, notamment les bas-fonds ; réserve foncière limitée
Riz	<ul style="list-style-type: none"> existence de nombreux bas-fonds ; terres favorables à la culture ; existence de producteurs ; existence de transformateurs : microrizeries ; forte demande (consommation) 	<ul style="list-style-type: none"> réserve foncière limitée : occupation des bas-fonds par l'hévéa et le palmier à huile (menace sur la riziculture) ; faiblesse des prix de vent du riz en paddy ; faible organisation des acteurs de la filière : producteurs, transformateurs et commerçants (difficultés d'écoulement).

Filière	Force ou atout	Faiblesse ou handicap
		<ul style="list-style-type: none"> • difficultés d'accès aux semences de qualité • difficultés d'accès aux intrants (engrais, pesticides)
Maïs	<ul style="list-style-type: none"> • terres disponibles ; • terres favorables à la culture ; • existence de producteurs ; • existence de transformateurs : moulins ; • forte demande (consommation) 	<ul style="list-style-type: none"> • faible production ; • petites exploitations (moins d'un ha/exploitant) • peu d'intérêt pour cette culture
Banane plantain	<ul style="list-style-type: none"> • terres disponibles ; • terres favorables à la culture ; • forte demande (consommation) 	<ul style="list-style-type: none"> • peu de producteurs
Igname	<ul style="list-style-type: none"> • terres disponibles ; • terres favorables à la culture ; • forte demande (consommation) 	<ul style="list-style-type: none"> • production axée sur la consommation.
Manioc	<ul style="list-style-type: none"> • terres disponibles ; • terres favorables à la culture ; • forte demande (consommation) 	<ul style="list-style-type: none"> • faible production
Cultures maraîchères	<ul style="list-style-type: none"> • terres disponibles : bas-fonds ; • terres favorables aux cultures maraîchères ; • forte demande (consommation) 	<ul style="list-style-type: none"> • réserve foncière limitée : occupation des bas-fonds par l'hévéa et le palmier à huile • mauvaise utilisation des produits phytosanitaires (produit-coton) : risque d'intoxication

Source : Direction régionale du Ministère de l'Agriculture, Région de San Pédro, 2014

Zoom 1: Cargill

Cargill est l'un des principaux acteurs mondiaux de trading de café cacao. Il est leader en Côte d'Ivoire dans la commercialisation et la transformation des fèves après s'y être implanté en 1997. La société achète 20 % des fèves produites dans le pays à des sociétés coopératives, sous-traitant ou plantations individuelles pour lesquels elle a développé des solutions de financement.

L'acheminement de la production vers l'unité de San Pédro (d'une capacité de stockage de 10 000 tonnes) est assuré par les fournisseurs (parfois grâce à un financement de Cargill). Cette dernière dispose de 40 employés et 300 « journaliers » qui s'attèlent au contrôle de la qualité, nettoyage et conditionnement pour l'export, via le Port Autonome de San Pédro situé à proximité des hangars.



Photo 2 : Arrivée des fèves de cacao dans l'unité de San Pédro © 2014

A travers les champs-écoles créés en partenariat avec l'Agence Nationale de Développement Rural (Anader), Cargill souhaite améliorer et renouveler les plantations de cacao du pays pour améliorer les pratiques agricoles, les revenus des planteurs paysans et par conséquent ses revenus également. Depuis 2012, la multinationale a formé 115 000 agriculteurs, mis en place 2 550 écoles et certifié 77.000 agriculteurs pour les pratiques productives agricoles du cacao. La société affirme avoir « amélioré l'accès à l'éducation pour plus de 34 000 enfants et les soins de santé pour plus de 25 000. »

Les principaux axes de développement de la société consistent à :

- *Trouver des alternatives de stockage des fèves en haute saison.*
- *Contribuer à une plus grande spécialisation du Port vers la filière café-cacao (manque de magasins de stockage notamment).*
- *Augmenter la lutte contre la dégradation des fèves due à l'humidité (près de 40 % de la marchandise refusée).*
- *Aller vers le cacao certifié (sans engrais).*
- *Obtenir la certification ISO pour l'unité de San Pédro.*

II.1.1.2 Production animale

149. En Côte d'Ivoire, l'élevage contribue à environ 2 % du PIB national. Le recensement agricole de 2001 avait dénombré 360 000 éleveurs sur toute l'étendue du pays. N'appartenant pas à l'espace sahélo-soudanais, grande région d'élevage traditionnel ouest-africain, la Côte d'Ivoire a toujours importé l'essentiel des produits animaux consommés pour répondre à la demande urbaine croissante. Ainsi, en 2011, le pays a importé 83 % du lait et des produits laitiers, 58 % de la viande bovine, 46 % de la viande porcine et 32 % de celle des petits ruminants.
150. L'élevage en Côte d'Ivoire devient une activité de plus en plus urbaine. Elle se développe dans les zones périurbaines, profitant de la proximité des marchés. Mais l'élevage périurbain concerne surtout les espèces à cycle court comme les porcs et les volailles. Désormais, l'élevage ivoirien revêt une double facette : un élevage périurbain en plein essor venant en soutien à l'élevage rural qui a toujours existé.
151. Par ailleurs, le conflit a mis à mal les efforts déployés par l'État pour mettre en place un système d'élevage dynamique. L'autosuffisance s'est éloignée et la dépendance à l'égard des fournisseurs sahéliens s'est accentuée. Ainsi, le pays demeure dans une précarité pour son approvisionnement en viande, confronté aux perturbations relatives aux importations qui influencent les prix sur les marchés urbains.
152. La perspective d'un développement intégré associant l'élevage pose la question de la gestion des ressources et de l'aménagement des terroirs villageois. S'y ajoutent des contraintes structurelles et la restauration du potentiel perdu du fait de la crise.
153. Les principaux types d'élevage dans le District sont celui de la volaille, du bovin, de la pisciculture, de l'ovin et du porc. L'élevage sous toutes ses formes est localisé plutôt au centre du District, tandis que l'élevage de la volaille et du porc est concentré dans les sous-préfectures de Méagui, Soubré et de San Pédro.
154. Dans la région de San Pédro qui concentre environ 15 % du cheptel de bovins, ovins, caprins et porcins, de plus en plus de personnes, surtout des nationaux, s'intéressent à l'élevage bovin. Ainsi, la région compte quelques troupeaux parmi lesquels plusieurs sont destinés à la boucherie. La végétation dans le département est dominée par la forêt et les plantations si bien que les animaux n'ont de pâturage que dans les sites habités.
155. Dans la région de la Nawa qui concentre près de 85 % du cheptel d'animaux, l'élevage est pratiqué à une petite échelle de façon extensive (conditions climatiques peu propices). Les principales espèces couramment rencontrées dans le département sont : les porcs africains, les métis large white, les caprins, les lapins, les volailles traditionnelles et modernes, les N'Dama chez les bovins, les Djallonké et les Sahéliens chez les moutons. Le prix du kilogramme de viande (bovin) varie de 2 200 à 2 500 FCFA. La région est déficitaire car approvisionnée en bétails par le Mali, le Burkina-Faso et le Niger via les villes du Nord du pays que sont : Boundiali, Korhogo, Séguéla et Mankono. Les débarquements sont plus importants durant les périodes de fête.
156. La situation zoonositaire dans le District est peu préoccupante. Aucune maladie réputée dangereuse n'a été déclarée. Toutefois, les maladies fréquemment rencontrées à l'abattoir et qui sont des motifs de saisies partielles ou totales sont : la tuberculose, la distomatose, les abcès et les congestions.
157. L'élevage des bovins représente 5 % des viandes produites. Avec environ 6 134 têtes et 20 % des éleveurs. Ces derniers sont en majorité des allogènes Peuls Maliens et Burkinabé (les populations autochtones n'ont pas de tradition pastorale). Cependant, l'offre bovine locale est insuffisante car la plupart des approvisionnements des marchés se font grâce aux importations de bovins venant des pays frontaliers (Mali, Burkina Faso). Cette carence s'explique par :
- Un élevage de type transhumance qui ne permet pas de structurer le secteur ;
 - Un secteur du produit laitier traditionnel non développé.
158. Le cheptel d'ovins/caprins avec environ 23 000 têtes. Cet élevage représente 20 % du secteur et 35 % des éleveurs, mais ne joue pas un grand rôle dans le tissu économique du District.

159. Avec un effectif de 5 910 porcs environ et 25 éleveurs, le secteur de l'élevage porcin est peu développé dans le District du Bas-Sassandra.
160. Dans la région de San Pédro, le cheptel de volaille moderne est formé d'environ 7 349 poulets tandis que celui de l'élevage de volailles traditionnelles est majoritaire avec 72 271 têtes.
161. De façon plus marginale, le District voit également la pratique de :
- L'apiculture ;
 - L'aulacodiculture (élevage d'agouti) ;
 - La sériciculture (élevage des vers à soie) ;
 - La cuniculture (lapins domestiques) ;
 - La ranaculture (grenouilles) ;
 - L'héliculture (escargots).
162. La production d'œufs pour l'année 2014 s'élève à 360 000 œufs soit 12 000 plateaux. La commercialisation est estimée à environ 1 905 050 œufs. Les œufs proviennent essentiellement des fermes de San Pédro, Coquivoire (Abidjan) et Foani (Agnibilékro).
163. Les prix de la viande (mouton et bœuf) sont les plus bas à San Pédro, comparés à ceux en vigueur dans d'autres villes du District du Bas-Sassandra, notamment Méagui, Soubré et Sassandra, selon un relevé de l'OCPV (Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers).
164. La viande de mouton est vendue à 3 500 FCFA/kg à San Pédro, contre 4 000 FCFA à Méagui et 3.575 FCFA à Sassandra.
165. Quant à la viande de bœuf, elle est cédée entre 2 000 et 2 500 FCFA/kg à San Pédro selon qu'elle est vendue avec ou sans les os, tandis que son prix avec les os est de 2 200 FCFA en moyenne dans d'autres villes du District comme Soubré, Sassandra et Méagui.
166. Contrairement à la viande de mouton et de bœuf, le kilogramme d'escargot s'achète à 300 FCFA à Méagui et coûte au moins six fois plus cher à San Pédro, soit 2 000 FCFA.

Tableau 24 : Chiffres clés de l'élevage au niveau des régions ³²

Région	Bovins		Ovins et Caprins		Porcins		Volaille Traditionnelle		Volaille Moderne ³³	
	Nb d'éleveurs	Nb de têtes	Nb d'éleveurs	Nb de têtes	Nb d'éleveurs	Nb de têtes	Nb d'éleveurs	Nb de têtes	Nb d'éleveurs	Nb de têtes
San Pédro	46	1 500	129	2 717	22	708	133	72 271	8	7 349
Gbôklè	25	629	ND	ND	3	35	ND	ND	ND	ND
Nawa	ND	4 005	ND	19 744	ND	5 167	ND	ND	ND	ND
Total	71	6 134	129	22 461	25	5 910	133	72 271	8	7349

Source : Annuaire statistique INS Bas-Sassandra 2012, décembre 2013

³² Pas de données pour les départements de Fresco et Guéyo

³³ Donnée disponible uniquement pour le département de Tabou

167. Pour ce qui est de l'abattage :

- 83 % des têtes abattues et 98 % de la production de viande concernent des bovins ;
- Le département de San Pédro concentre 76 % des têtes abattues.

Tableau 25 : Chiffres clés de l'abattage annuel au niveau du District³⁴

Département	Bovin		Ovin — Caprin		Porcin	
	Nombre de têtes abattues	Production de viande en tonnes	Nombre de têtes abattues	Production de viande en tonnes	Nombre de têtes abattues	Production de viande en tonnes
San Pédro	5 872	881	328	5	0	0
Sassandra	1 597	239	1 190	18	47	2
Localité Dakpadou	300	ND	102	ND	0	0
Tabou	221	33	38	0,6	0	0
Localité Sago	297	ND	67	ND	15	ND

Source : Annuaire statistique INS Bas-Sassandra 2012, décembre 2013 et Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, 2014

II.1.1.3 Structuration du secteur agricole

168. La bascule est le matériel de base le plus utilisé, suivi du pulvérisateur, de l'atomiseur et de la brouette qui sont des outils appartenant chacun au quotidien d'au moins 10 % des ménages du District du Bas-Sassandra. D'un coût abordable, chacun de ces instruments symbolise la précarité de la vie rurale.

Tableau 26 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels

Type de matériel	% de ménages qui en disposent	% National
Presse à manioc	7,72	9,77
Brouette	12,83	7,70
Tronçonneuse	0,79	5,30
Egreneuse	0,10	5,00
Bac à fermentation	4,52	28,61
Pulvérisateur	19,69	16,02
Atomiseur	14,84	21,93
Poudreuse	0,09	1,37
Bascule	20,89	22,15
Décortiqueuse d'arachide	0,12	1,03
Appareil ULV ³⁵	0,73	1,48
Autres	1,56	18,39

Source : MIRAHA - RNA 2001, ULV : Ultra Low Volume

³⁴ Donnée disponible uniquement pour les départements de San Pédro, Sassandra et Tabou

³⁵ Appareil de pulvérisation professionnel

169. Le District du Bas-Sassandra n'utilise que très peu de gros matériels. Si le groupe électrogène est le plus usuel, seul 1 % des ménages en disposent.

Tableau 27 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel

Type de matériel	% de ménages qui en disposent	% National
Semoir	0,20	0,46
Décortiqueuse de café	0,56	10,51
Décortiqueuse de riz	0,17	5,40
Moulin à céréales	0,30	4,06
Presse à huile	0,10	1,85
Tracteur	0,18	5,03
Groupe électrogène	1,01	19,43
Motopompe	0,18	9,33
Batteuse de riz	0,17	8,94
Autres	0,17	6,22

Source : MIRAHA - RNA 2001

170. À cette carence en matériel agricole s'ajoute un faible taux d'utilisation des intrants (près de 40 % des agriculteurs n'utilisent pas d'intrant selon le RNA 2001) ; cette situation s'explique par un déficit de savoir-faire, un manque de moyen financier pour acquérir ces produits relativement coûteux, et un défaut d'accompagnement et d'assistance publique.
171. La structuration des acteurs en sociétés coopératives agricoles³⁶ est révélatrice du niveau de maturité du secteur. Ainsi, la région de la Nawa compte 226 sociétés coopératives et celle de San Pédro en compte 273, toutes agréées par le comité technique régional.
172. En concordance avec les cultures du District, les sociétés coopératives sont prépondérantes dans la filière café-cacao.
173. Le District compte également 3 unions de coopératives dont l'objectif est le développement du pouvoir de négociation de ses adhérents à travers la consolidation, le regroupement et la professionnalisation des sociétés coopératives agricoles. Ces unions jouent également un rôle dans la dynamisation des filières à travers la distribution de semences et d'engrais.
174. Concernant la mécanisation agricole, en dehors de quelques structures agricoles d'envergure et totalement privées qui utilisent des tracteurs, la majorité des exploitants réalisent encore leurs travaux manuellement. Ceci contribue à expliquer le faible rendement des surfaces agricoles. Toutefois les motoculteurs sont utilisés par quelques riziculteurs pour leurs travaux de retournement et pour le transport de la production.
175. À cela s'ajoutent quelques structures d'accompagnement privées ou publiques permettant de donner un appui financier et/ou technique supplémentaire.

³⁶ Cf. Annexe 7 : Liste des sociétés coopératives par sous-préfecture

Tableau 28 : Structures d'accompagnement agricole

Structure	Filières Couvertes	Mission
ANADER	Toutes les filières (cultures de rente, cultures vivrières, cultures maraichères, élevage)	Vulgarisation agricole, Encadrement agricole
CNRA	Toutes les filières	Recherche appliquée, production de semences de base, surveillance épidémiologique
CONSEIL CAFE CACAO	Café et cacao	Suivi et contrôle de la qualité, suivi du respect du prix garanti, régulation de la commercialisation
SAPH	Hévéa	Encadrement agricole, production de plants
ONDR	Riz	Appui au développement de l'activité rizicole
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Toutes les filières	Professionnalisation des exploitants et des organisations professionnelles agricoles
PROJET PURRAR/TGC	Riz	Relance les activités rizicoles
BNDA	ND	ND

Source : *Annuaire Statistiques Régionaux/ ND : Non Disponible ; Année 2014*

176. Ces structures d'accompagnement jouent un rôle majeur pour le développement du secteur agricole. Il est nécessaire de mettre en place davantage de structures de ce type afin d'accélérer la dynamique de développement en cours que connaît le District.

177. La Côte d'Ivoire compte 4 fédérations sectorielles qui jouent un rôle dans la structuration et la représentation des filières agricoles à travers :

- La promotion des filières agricoles et de la solidarité professionnelle ;
- La défense des intérêts des producteurs ;
- La promotion de la professionnalisation de l'agriculture ;
- La valorisation du métier d'agriculteur.

178. Ces fédérations sont :

- La fédération des coopératives de la filière bétail et viande de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de planteurs de palmier à huile de Côte d'Ivoire ;
- La fédération des producteurs de canne villageoise de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de vivriers de Côte d'Ivoire.

Chiffres clés 13 : Agriculture

- Les cultures de rente occupent 86 % de la surface agricole et 80 % des exploitants
- Le manioc est la principale culture vivrière avec 45 % de la production du District
- Le cacao est la principale filière agricole avec 98 % de la production du District
- La région de San Pédro concentre 74 % du cheptel animalier et 92 % du nombre d'éleveurs

II.1.2 Secteur halieutique

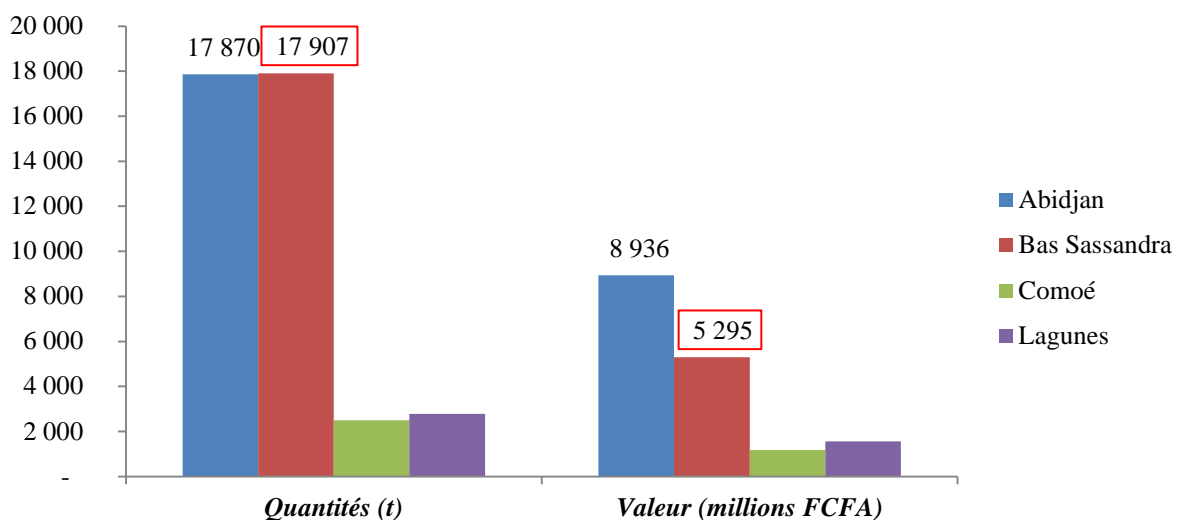
a) Pêche artisanale maritime et lagunaire

179. La pêche artisanale, qui se déploie en mer et dans les eaux continentales (surtout dans les lagunes) s'appuie sur trois types d'embarcations :

- Les grandes pirogues de plus de 12 mètres ;
- Les pirogues moyennes ;
- Les pirogues de diverses tailles qui ciblent uniquement les poissons démersaux et les crustacés.

180. Le District du Bas Sassandra est parmi les meilleurs pourvoyeurs de la pêche (le 2^{ème}) avec 44 % de la quantité produite et 31 % de valeur ajoutée, juste après le District Automne d'Abidjan, grâce à San Pédro qui dispose d'infrastructures portuaires permettant de générer de grosses productions de pêche au large de l'océan atlantique.

Figure 21 : Répartition des apports en valeur et en production de la pêche artisanale maritime et lagunaire



Source :MIRAH - Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale - 2013

b) Pêche artisanale continentale

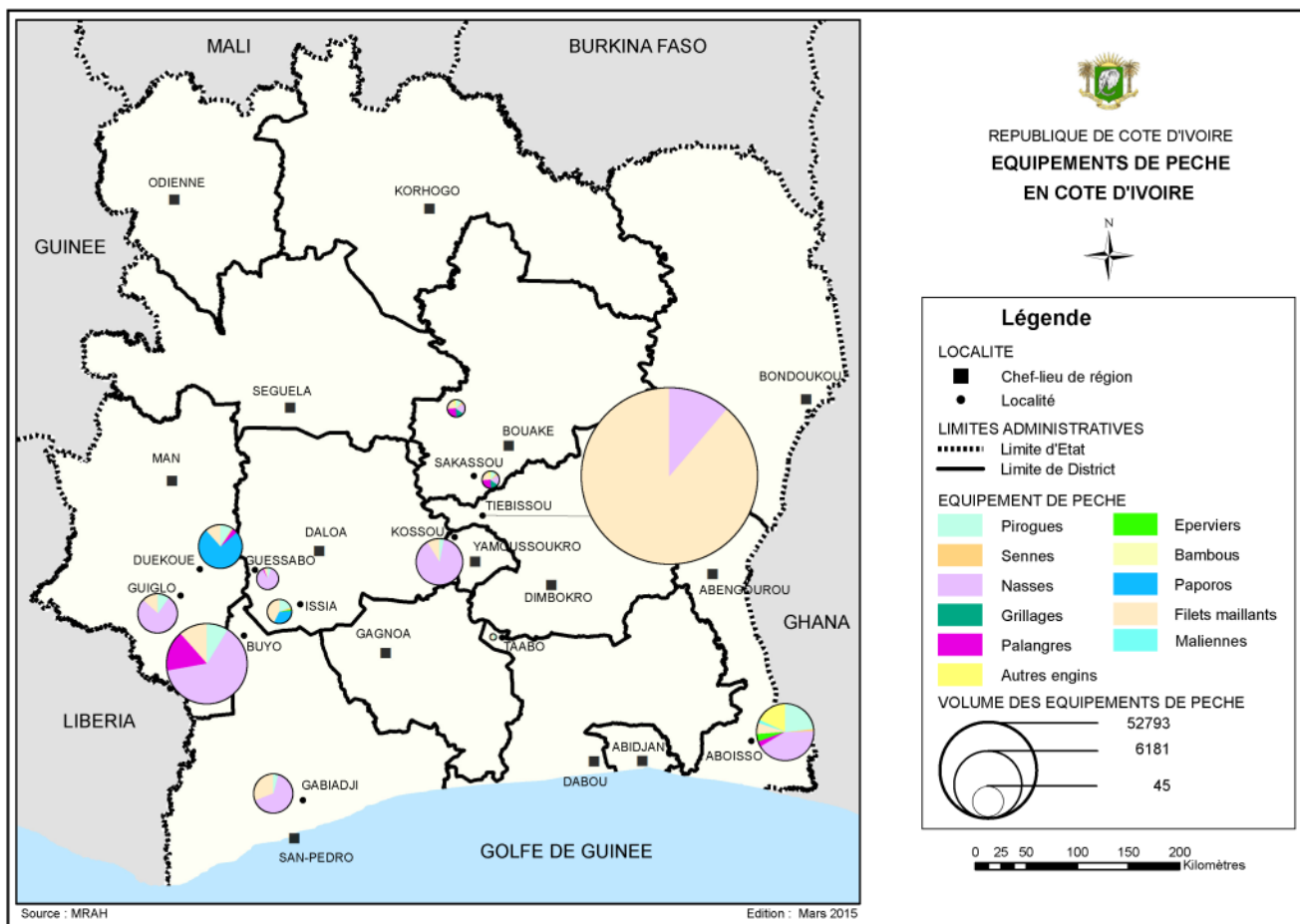
181. La pêche continentale est avant tout pratiquée de façon artisanale et permet de subvenir aux besoins alimentaires des populations avoisinants les principaux bassins versants du District.

182. 162 sites d'habitations de pêcheurs artisanaux sont recensés au niveau du District, soit 12 % des sites recensés au niveau national.

183. Au niveau de la région de la Nawa, les ressources halieutiques proviennent essentiellement de la pêche artisanale pratiquée par environ 115 pêcheurs majoritairement d'origine malienne (communément appelés les bozos), avec des matériels de pêche tels que les filets maillants, l'épervier, les palangres, les nasses. La production totale de la région de la Nawa est de 446 tonnes de poissons frais et 8 tonnes d'écrevisses. La pisciculture connaît un essor progressif dans la région, mais est encore mal organisée en raison des querelles de leadership. L'activité de pêche s'est développée dans la région à la faveur de la construction du barrage de Buyo sur le fleuve Sassandra. Bientôt, elle sera encore plus accrue lorsque les travaux du barrage de Soubré seront achevés.

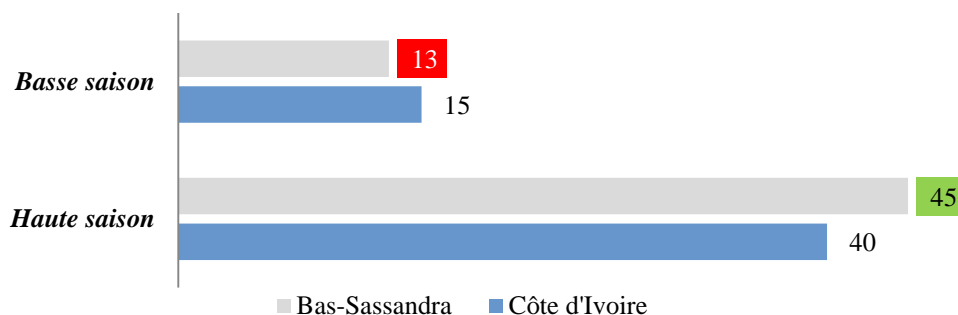
184. 1 850 embarcations sont recensées dans le District, soit 16 % des embarcations nationales. Celles-ci sont dominées par les pirogues à membrures non motorisées, suivies de loin par les pirogues monoxyles non motorisées et les pirogues à membrures motorisées.

Carte 21 : Equipements de Pêche en Côte d'Ivoire



185. La capture moyenne par sortie varie entre 13 kg et 45 kg en fonction de la saison de pêche, des données de l'ordre de la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 40 kg. Ceci confirme les importantes ressources naturelles du District et le potentiel commercial et alimentaire pour les populations locales.

Figure 22 : Capture moyenne de pêche (en kg/sortie) en fonction de la saison

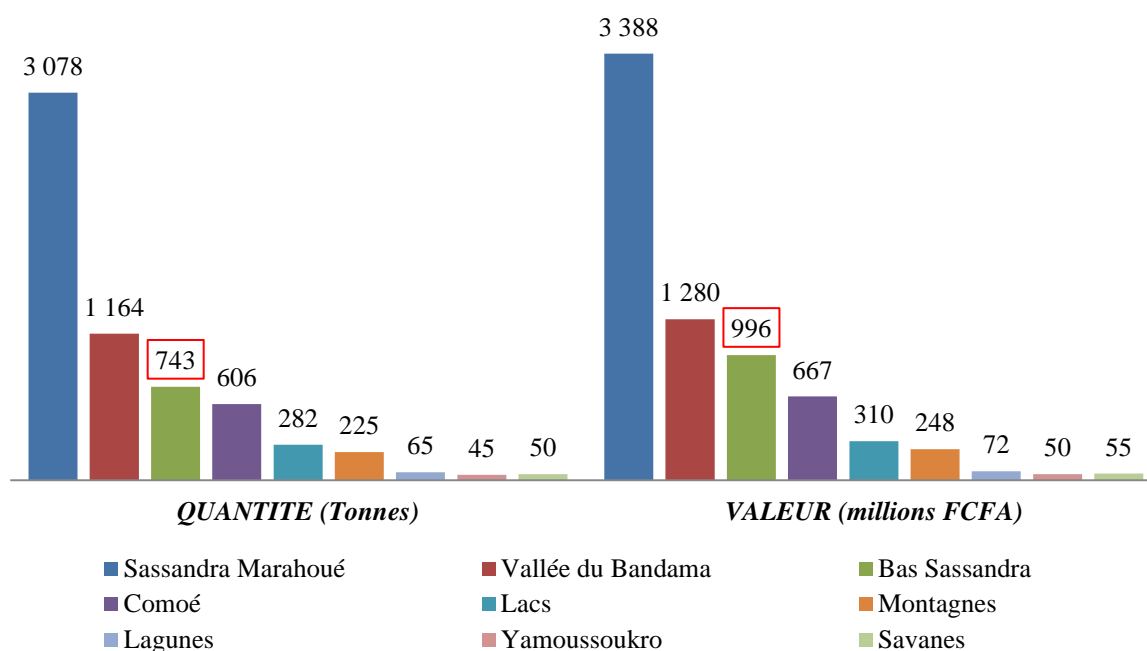


Source : MIRAHA - Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale - 2013

186. Les ménages pratiquant une activité dans le secteur halieutique représentent 0,08 % de la population du District, dont la majorité est impliquée dans la pêche et la transformation ou le commerce de poisson.

187. La plus grande partie des captures est revendue directement par les pêcheurs (34 %) ou remise à la famille pour vente (25 %). 19 % des captures sont transformées, principalement via fumage ou fermentation. Le taux de transformation est cependant supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 8 %.
188. Grâce à cette activité, le District du Bas-Sassandra se positionne comme le 3^{ème} plus grand District en termes de contribution en quantité et en valeur de la pêche continentale. Il représente ainsi 14 % de la valeur totale ajoutée générée sur les 10 Districts qui pratiquent la pêche continentale.

Figure 23 : Statistiques de la pêche artisanale continentale



Source : MIRAHA - Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale - 2013

c) Pêche industrielle

189. Dans le cadre de la pêche thonière, l'exploitation est assurée par une flottille constituée de senneurs européens opérant dans le cadre des accords de pêche et de partenariat, d'une flottille de petits senneurs et canneurs battant pavillon de pays de la sous-région, notamment le Ghana, et de pirogues de pêche artisanale ivoiriennes.
190. La totalité des captures dans la zone économique exclusive ivoirienne a été en moyenne de 3 500 tonnes/an entre 2007 et 2010. Le port d'Abidjan est le premier port thonier de l'Afrique de l'Ouest avec 130 000 t de thons qui y transitent.
191. La pêche maritime industrielle a été assurée en 2012 par une flottille comprenant 35 navires (18 sardiniers, 15 chalutiers, 1 chalutier crevettier et 1 thonier senneur).

Tableau 29 : Production halieutique Annuelle dans le Bas-Sassandra - 2014

	Poissons		Crustacés		Mollusques		Total	
	Poids (t)	Valeur (M FCFA)	Poids (t)	Valeur (M FCFA)	Poids (t)	Valeur (M FCFA)	Poids (t)	Valeur (M FCFA)
Janvier	609,12	271,60	7,16	5,70	4,64	0,75	620,92	278,03
Février	616,60	240,40	6,80	5,50	3,95	0,63	627,35	246,51
Mars	95,38	58,90	12,85	12,40	5,50	0,85	113,73	72,19
Avril	66,91	54,40	16,10	16,30	4,71	0,73	87,72	71,42
Mai	215,28	135,00	9,69	8,30	3,80	0,57	228,77	143,88
Juin	47,55	32,90	3,80	2,80	1,80	0,27	53,15	35,89
Juillet	642,45	226,90	5,68	4,30	2,40	0,36	650,53	231,52
Aout	854,47	312,90	7,00	5,60	2,42	0,39	863,89	318,86
Septembre	485,29	237,50	9,02	8,30	3,66	0,62	497,97	246,35
Octobre	524,61	249,20	12,15	10,20	4,80	0,77	541,56	260,16
Novembre	138,56	87,60	25,68	32,30	4,33	0,74	168,57	120,63
Décembre	195,32	128,80	19,70	21,10	4,59	0,74	219,61	150,55
Total	4 491,54	2 036,10	135,63	132,5	46,60	7,40	4 673,77	2 175,99

Source : MIRAHA - Direction Départementale de Sassandra - 2014

192. Ainsi, la pêche maritime produit en termes de :

- Poissons : 4 419 730 kg
- Crustacées : 32 450 kg
- Mollusques : 2 000 kg

193. Tandis que la pêche continentale produit en termes de

- Poissons : 71 810 kg
- Crustacées : 103 180 kg
- Mollusques : 44 600 kg

194. Le nombre de pêcheurs recensés se répartit comme suit :

- Ghanéens : 2 042
- Libériens : 85
- Togolais : 23
- Ivoiriens : 28

Zoom 2: Port de pêche de San Pédro

Le port de pêche de San Pédro, installation récente et moderne, est un don du gouvernement japonais ouvert au public depuis le 09/03/1997. Avec une superficie totale de 18 727 m², le port de pêche dispose d'infrastructures et de superstructures lui permettant d'accueillir aussi bien de petits chalutiers que les pirogues motorisées. Le port a été créé afin de permettre l'accès aux métiers de la pêche aux jeunes Ivoiriens, d'assurer l'autosuffisance en produits halieutiques, de réduire les disparités économiques et la fuite de devises à l'étranger par l'importation des poissons et de briser le monopole organisé par la communauté étrangère (ghanéenne, malienne et sénégalaise).

Il bénéficie d'infrastructures et d'équipements pour le débarquement et la vente :

- Le bâtiment administratif bâti sur 300m² ;
- Le chenal d'accès d'une longueur de 300m, largeur de 30m et tirant d'eau de 4m ;
- Un quai de palplanche de 160m ;
- Une aire de réparation de filets de 600 m² ;
- Un hangar de déchargement de 500 m² ;
- 2 aires de vente protégées et équipées (balances, réfrigérateurs) ;
- 2 chambres froides d'une capacité de 5 tonnes chacune ;
- un quai incliné pour l'amarrage et la réparation des pirogues (treuil de 5 tonnes) ;
- 2 machines à glaçons produisant 2,5 tonnes par jour.



Photo 3 : Port de pêche de San Pédro ©2014

La production transitant par le port n'a cessé de baisser durant les dernières années, passant d'un tonnage global de 981 tonnes en 2008 à 964 tonnes en 2009, 754 tonnes en 2010, 656 tonnes en 2012 et 578 tonnes en 2013, soit une baisse moyenne de 10 % par an.

Les principaux axes de développement du port de pêche sont :

- L'augmentation de la capacité de stockage (cette limitation oblige les pêcheurs à brader leurs produits).
- La baisse du prix de conservation du poisson payée à l'administration du port.
- Le renforcement de la capacité de production de glace.
- La mise à disposition d'une flottille de pêche plus moderne car celle-ci est composée de pirogues alors que des chalutiers permettraient d'exporter du poisson dans la sous-région.

Chiffres clés 14 : Secteur halieutique

- *44 % de la production nationale de pêche artisanale maritime et lagunaire*
- *1 850 embarcations de pêche continentale*
- *4 673 tonnes de poissons pêchés en 2014*

II.1.3 Mines et carrières

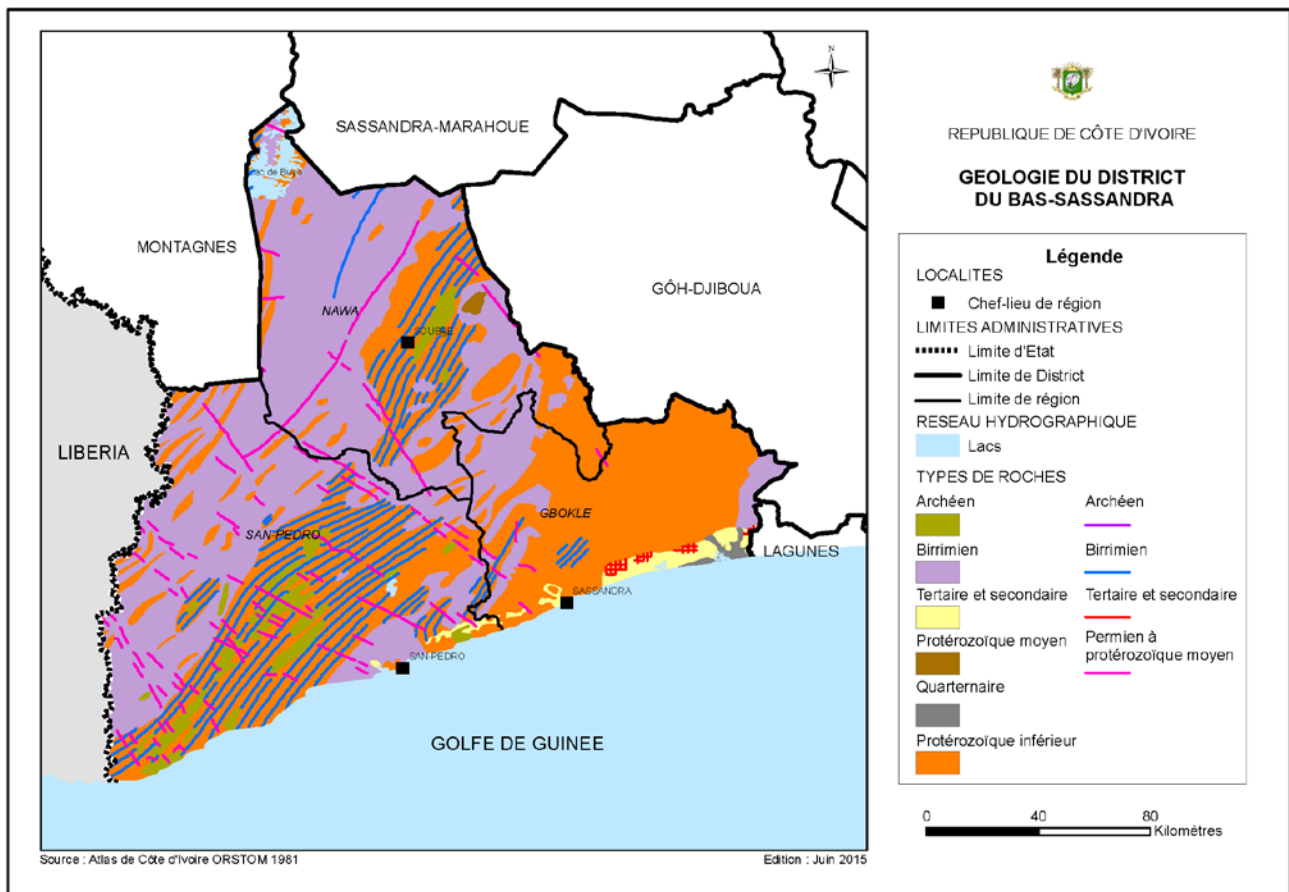
II.1.3.1 Ressources minières

195. Le District du Bas-Sassandra renferme d'importantes ressources de métaux de base (fer, nickel, cobalt, manganèse) et de métaux précieux comme l'or.

196. Le sable, le gravier et le granite étaient exploités dans le District en 2013 dans les proportions suivantes :

- 28 626 m³ de sable ;
- 1 820 m³ de gravier ;
- 8 813 m³ de sable de granite ;
- 51 039 m³ de gravillon de granite ;

Carte 22 : Géologie du District du Bas-Sassandra



197. Le potentiel minier du District est loin d'être exploité de manière optimale comme dans le cas du fer découvert à Monogaga qui nécessite des investissements pour son extraction (150 millions de tonnes à 42 % de Fer estimés par la SODEMI, société d'Etat au capital de 600 Mio de F CFA).

198. Par ailleurs, l'or disponible dans le District mérite une prospection sérieuse car l'exploitation aurifère est en général artisanale et clandestine (politique d'encadrement en voie d'être mise en place).

199. Du pétrole a également été découvert au large des côtes de San Pedro tandis que la recherche est très active dans la zone de Sassandra où les espoirs de gisement sont grands.

II.1.3.2 Structuration du secteur minier

200. Le secteur minier est réglementé en Côte d'Ivoire par le code minier avec pour but d'encourager les investissements privés tout en préservant les intérêts du pays. Cependant, les investissements restent faibles compte tenu des contraintes structurelles au sein du District et au niveau national, notamment :
- Le manque de données géologiques à la disposition des investisseurs permettant d'optimiser les coûts liés à l'exploration minière ;
 - Le manque d'infrastructures (routes, électricité) freinant considérablement les temps d'installation des sociétés minières ;
 - Le manque de main-d'œuvre qualifiée obligeant les sociétés à former les populations locales.
201. Plusieurs projets de recherche et d'investissement ont été lancés dans le District pour dynamiser l'industrie minière et diversifier ainsi les sources de revenus des populations. Le District a à ce titre accueilli des recherches de la SODEMI, de GLOBAL MINERAL, PLANET RESOURCE et TAURIAN. Des travaux d'exploitation de carrières artisanales sont également réalisés.
202. Le secteur pâtit de l'insuffisance de données, de main d'œuvre qualifiée et d'infrastructures.
203. Le gouvernement a consenti à de nombreux efforts très récemment pour lutter contre le phénomène de l'orpaillage clandestin ainsi que ses conséquences sur la santé des populations et l'environnement. Les sites identifiés sont désormais déguerpis et surveillés sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres clés 15 : Mines et carrières

- *Exploitation annuelle en 2013 de :*
 - *28 626 m³ de sable*
 - *1 820 m³ de gravier*
 - *8 813 m³ de sable de granite*
 - *51 039 m³ de gravillon de granite*
- *150 millions de tonnes de réserve de fer estimée à Monogaga*

Synthèse 4 : Secteur primaire

Le secteur primaire, premier contributeur au PIB du District, est dominé par l'agriculture, pratiquée par une grande partie de la population afin de répondre au besoin premier de sécurité alimentaire. Compte tenu de son positionnement de premier District leader d'exportation des cultures de rente, ce dernier reste une terre recherchée permettant de produire des spéculations de qualité à haut rendement tels que l'hévéa et le palmier à huile, et ce au détriment des cultures vivrières.

Cette orientation vers une agriculture axée sur la rentabilité nécessite en amont une structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants. L'intensification et l'amélioration des façons culturales n'en deviennent que plus urgentes. Mais la diffusion des techniques en milieu paysan suppose de lourds investissements et un encadrement serré.

La région du Gbôklè, région la moins favorisée du District, est productrice de cacao, de café, de palmier à huile et d'hévéa. Elle souffre du manque d'investissements de grande envergure, qui devraient permettre l'installation d'usines de transformation de productions agricoles, et de la grande concurrence que subissent les vivriers face à la prépondérance des cultures pérennes.

À travers les plans de développement nationaux, les sociétés coopératives agricoles et les structures de développements tels que l'ANADER et le CNRA, les pouvoirs publics tentent justement de structurer et pérenniser le secteur.

Le District dispose par ailleurs de l'un des deux plus grands bassins versants du pays permettant de développer une pêche fluviale aujourd'hui pratiquée de façon artisanale par les autochtones.

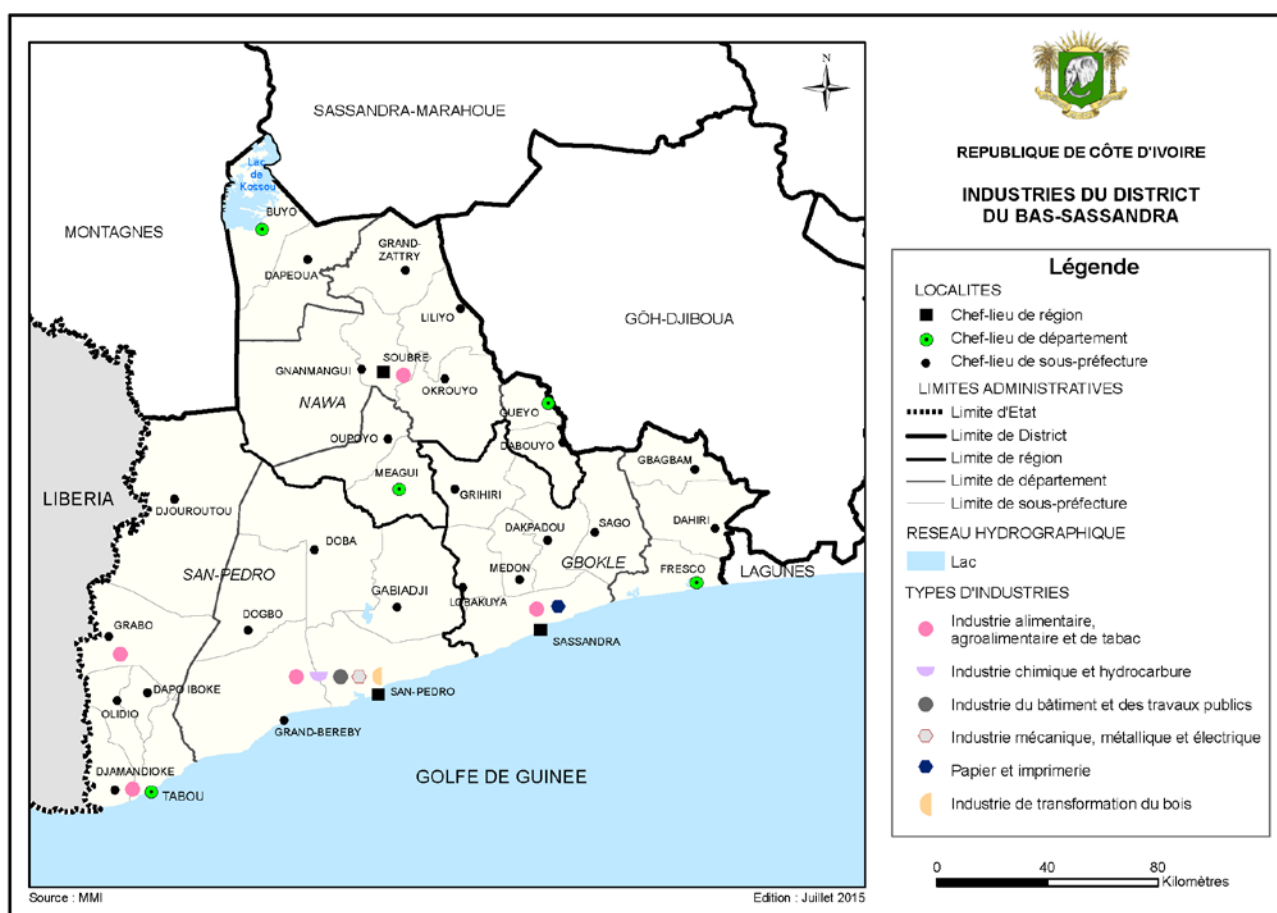
Le potentiel minier est sous-exploité en raison notamment, du déficit d'infrastructures de transport et électrique qui freine l'installation des sociétés minières. Ce secteur, porteur d'emploi, bénéficiera à terme de grands projets d'investissements qui devraient dynamiser l'industrie minière et accélérer son essor (comme l'agrandissement du Port Autonome de San Pédro, la création de la voie de chemin de fer reliant la zone à Man, l'exploitation offshore présagée par les découvertes récentes).

Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie

204. La Côte d'Ivoire dispose d'un tissu industriel et d'une infrastructure énergétique denses et variés. L'industrie contribuait à hauteur de 21 % au PIB du pays en 2007 et de 20,5 % en 2012. En effet, après trois décennies de croissance ininterrompue, le secteur est plongé dans une longue récession depuis 1999, conséquence des crises sociopolitiques traversées par le pays.
205. De par sa richesse naturelle et la diversité de ses essences, l'industrie dans le District est dominée par l'industrie du bois et les exploitations agro-industrielles. À cela s'ajoutent quelques rares unités de transformation agroalimentaire et une cimenterie³⁷.

Carte 23 : Principales industries du District



206. San Pédro est le deuxième pôle économique de la Côte d'Ivoire après Abidjan et devant Bouaké grâce à son port, mais également en raison de la présence de nombreuses usines qui lui permettent de concentrer 5 % des unités industrielles du pays (90 % à Abidjan). Celles-ci opèrent principalement dans l'industrie cacaoyère, dans la minoterie, le ciment et le domaine du bois.
207. De petites unités de transformation sont également réparties sur tout le District. Ce sont en général des unités de décortilage de café, de riz, de maïs, blanchissement de riz et des moulins pour la transformation du manioc et de l'arachide. Trente unités de transformation (moulins et décortilage) ont été recensées pour la seule ville de San Pédro.

³⁷ Cf. Zoom dédié

Zoom 3: Société de ciment de San Pédro (SOCIM)

L'usine SOCIM de San Pédro, mise en service en 1982, est une station de broyage qui dispose d'un effectif de 50 employés permanents et produit entre 150 000 et 200 000 t/an. Autrefois source majeure du ciment ayant permis l'édification et l'urbanisation de la sous-région, la société pâtit désormais du manque de grands projets d'édification d'infrastructures nationales et du dumping engendré par les importations en provenance notamment d'Asie, plus compétitives que le coût de production local.



Photo 4 : L'usine SOCIM © 2014

Située dans le domaine du Port Autonome de San Pédro afin de pouvoir accueillir les navires l'approvisionnant en matières premières (clinker et gypse), l'unité offre une capacité théorique de 600 000 t/an grâce à son broyeur d'une capacité de 36 t/h. Cette localisation lui permet également d'exporter à destination des régions attenantes à la frontière ouest du pays (par voie terrestre) et vers le Libéria, la Guinée, la Sierra Leone, par voie maritime.

Les principaux axes de développement de SOCIM sont :

- L'appui auprès des autorités pour la construction d'un quai à conteneurs tel que prévu au Port Autonome de San Pédro (développement de l'activité) ;
- La reconquête des parts de marché perdues dans les pays frontaliers qui depuis la crise politique et en raison du mauvais état des routes, ont changé leurs sources d'approvisionnement ;
- La lutte contre les prix élevés appliqués par les transitaires du Port Autonome de San Pédro et la recherche d'alternatives ;
- L'amélioration de la lutte contre les coupures d'électricité ;
- La création de synergies et le développement d'industries complémentaires dans la zone (par exemple la fabrication de tôles, de quincaillerie, de fer à béton) ;
- L'amélioration de la formation des effectifs pour lutter contre la dégradation progressive de la compétence des nouvelles recrues ;
- L'incitation à la création de lignes maritimes régulières vers les ports voisins.

II.2.1.1 Filière Bois

208. Le District du Bas-Sassandra a une forte vocation industrielle dans les activités d'exploitation forestière qui bénéficient de l'ensemble des facilités qu'offre le port de San Pédro. Cependant, la ressource a fortement été exploitée avec 70 % des forêts classées dégradées.
209. Dans la région de la Nawa, deux unités de transformation principales du bois sont installées. De même, plusieurs scieries de grandes dimensions sont implantées dans la région et principalement dans la ville de San Pédro.
210. Les plus importantes sont : IGD, ITB, AI CIBB, la Compagnie de Sciage de Bois (CSB), Ivoire Timber Service (ITS), Grume Sciage et Déroulé Ivoirien (GSDI), La Société Ivoirienne de Placage CATALA (SIP CATALA), THANRY et African Industries.

Tableau 30: Structuration de l'industrie du bois

Région	Nombre de scieries	Nb de périmètres	Production de bois (m ³)	Volume transformé (m ³)
San Pédro	17	17	3 778 ³⁸	49 736 ³⁹
Gbôklè	1	9	2 997 ⁴⁰	ND
Nawa	1	17	20 767 ⁴¹	ND
Total District	19	43	27 542	NA

Source : INS 2012 - Annuaire statistique Bas-Sassandra, décembre 2013

211. Les ressources forestières exploitées par les attributaires de périmètres d'exploitation forestière sont le bois d'œuvre et d'ébénisterie, tandis que les opérateurs non agréés exploitent les produits forestiers non ligneux (feuilles, rotin, bambou, lianes, fruits).
212. Le bois d'œuvre exploité est essentiellement transformé en débité ou déroulé (première transformation) et parfois en mobilier (seconde transformation). Il est exporté dans les pays de la sous-région (par voie routière) et surtout vers les autres continents (via le Port de San Pédro). Quant au bois énergie (charbon de bois et bois de chauffe), il est soumis, au mieux, à la carbonisation artisanale avec un taux de rendement de 15 % à 20 %.
213. La situation de guerre a entraîné une exploitation clandestine des forêts, qui a engendré une menace importante pour l'essor de l'activité forestière, le reboisement et l'exploitation pérenne de la ressource. Celle-ci porte désormais dans le District sur les essences secondaires comme le samba, le fromager, le kapokier, le framiré, l'ilomba, l'iroko et le bahia dans les zones hydromorphes.
214. Le problème d'approvisionnement des industries du bois dans le District se pose désormais de façon récurrente du fait de :
- La diminution des superficies et des ressources forestières naturelles ;
 - La destruction des peuplements de Teck ainsi que d'autres essences reboisées (la quasi-totalité des 7 600 ha de forêts reboisées dans le District par les sociétés d'exploitation forestière et la Direction Régionale des Eaux et Forêts ont d'ores et déjà été détruits) ;
 - La réduction des disponibilités en terre pour le reboisement ;
 - La ruée des populations vers la culture de l'hévéa ;
 - Du sciage à façon, mené par des groupes de fraudeurs organisés.

³⁸ Uniquement le département de Tabou

³⁹ Uniquement le département de San Pédro

⁴⁰ Uniquement le département de Sassandra

⁴¹ Uniquement le département de Soubré

215. De 99,38 % en 1972, le poids du bois et ses dérivés dans les exportations du Port Autonome de San Pédro, ne représentait plus que 23,82 % en 2007. Cela résulte de la baisse du trafic des grumes due à l'épuisement des essences et de la décision gouvernementale de rationaliser l'exploitation forestière. Cette régression se fait au profit du binôme café-cacao et de l'apparition de l'huile de palme, du caoutchouc et d'autres produits divers.

216. Au total, la déforestation concerne la presque totalité du territoire du District du Bas-Sassandra. Les conséquences de cette déforestation sont multiples :

- Érosion et détérioration de la biodiversité ;
- Dégradation des facteurs agroécologiques entraînant une baisse du potentiel agricole du District ;
- Insécurité alimentaire ;
- Accroissement de la pauvreté ;
- Fermeture d'une grande partie des industries de bois ;
- Dégradation de certains sites et paysages naturels (tourisme) ;
- Accroissement du taux de chômage régional.

Zoom 4: Société des Caoutchoucs de Grand-Bereby (SOGB)

La SOGB et la SAPH, dominent le paysage du caoutchouc ivoirien avec 48 % de la production nationale. Société anonyme au capital de 21 milliards de F CFA et plus grande entreprise du Bas-Sassandra, la SOGB a été créée en 1970 et dispose de 2 usines : un centre de conditionnement du caoutchouc (10 T/heure) et une huilerie (30 T/heure de capacité installée).

Grâce à une concession de 34 712 ha de palmiers à huile et d'hévéa, elle emploie 5 688 salariés en CDI et encadre 16 958 planteurs à qui elle rachète leurs productions. Son chiffre d'affaires en 2012 est d'environ 75 milliards de F CFA pour un résultat net de 15 milliards de F CFA. La production de caoutchouc est destinée pour l'essentiel à l'ensemble des grands équipementiers mondiaux en Europe en Asie et en Amérique car plus de 65 % de caoutchouc naturel entre dans la fabrication des pneus. L'huile de palme est vendue en intégralité dans le pays où elle permet la composition de nombreux produits alimentaires locaux.



Photo 5 : Hangar de stockage de la SOGB ©2014

La société fait face à une conjoncture économique délicate car sa performance est directement impactée par la demande mondiale de pneumatiques, elle-même corrélée à l'évolution de l'industrie automobile mondiale. Ainsi, avec l'évolution positive des prix entre 2000 et 2011, de nombreux producteurs avaient investi dans la filière, engendrant aujourd'hui une suralimentation des usines.

La société a également mis en place des infrastructures en faveur de ses employés via la construction de 18 villages de travailleurs (tous alimentés en eau, électricité et disposant de centres de santé), auxquels s'ajoutent un hôpital moderne, 9 écoles primaires et préscolaires.

Les principaux axes de développement sont :

- L'amélioration des conditions d'acheminement jusqu'au port de San Pédro, déjà réalisée en partie par un reprofilage autonome des pistes villageoises.
- L'obtention d'un partenariat plus soutenu avec l'ANADER car la filière hévéa manque d'encadrement.
- La mise à disposition d'une plus grande proportion d'intrants (possibilité de renforcer les capacités de production des usines en conséquence).
- Du développement local pour les femmes (règles juridiques) et les parents (travail des enfants) employés de la société.

II.2.1.2 Filière agroindustrielle

217. Le District compte de nombreuses unités de transformation de produits agricoles en produits semi-finis. Les unités de première transformation sont dominées par des moulins tels que le Grand Moulin Autonome de San Pédro et d'autres, de capacité de moins de 500 kg /heure, qui assurent une première transformation de riz, maïs (en poudre), manioc (en pâte ou poudre) et d'arachide (en pâte).
218. San Pédro est une région agricole dont les principaux acteurs locaux sont :
- la SOGB, la SAPH et l'HEVEG dans l'hévéaculture ;
 - la SIPEF-CI pour la culture du palmier à huile ;
 - la SICOR pour le coco.
219. Le cacao est produit par de gros planteurs via l'entremise de sociétés coopératives et d'exploitants forestiers. Il est ensuite transformé en produits semi-finis et finis à la SACO (production de beurre / tourteau de cacao) et à SUCSO (production de masse / beurre / tourteau de cacao).
220. Les entreprises du secteur agro-industriel bénéficient d'une main-d'œuvre bon marché et d'un approvisionnement aisé en matières premières. A ce titre, l'hévéa, le palmier à huile et le coco représentent une part non négligeable de l'économie régionale.
221. Par ailleurs, ces industries constituent une source de revenus importante pour les populations, permettant de maintenir une consommation locale. À titre d'exemple, la SIPEF-CI produit de l'huile de palme rentrant dans la composition de la plupart des produits alimentaires manufacturés.
222. La région de la Nawa compte quelques unités industrielles telles que les usines de latex de la SAPH à Yacolidabouo (production de 30 000 tonnes pour l'année 2013) ; de conditionnement du cacao de CARGILL et de SAO à Soubré ; et d'exploitation du palmier à huile par la SIPEF-CI à Okrouyo et à Ottawa (capacité de 45 tonnes/heure).

Chiffres clés 16 : Industrie

- *La ville de San Pédro concentre 5 % de la production industrielle du pays*
- *Le District compte 19 scieries pour 43 périmètres exploités et 27 542 m³ produits*

II.2.2 Pétrole et Gaz

II.2.2.1 Pétrole

223. Les hydrocarbures sont présents au large des côtes de San Pédro sans pour autant être exploitées. En effet, les réserves ivoiriennes de pétrole, exclusivement offshore, sont estimées à 300 millions de barils, et celles du gaz naturel à plus de 28,3 milliards de mètres cubes. La production journalière⁴² nationale de pétrole avoisine 50 000 barils et celle du gaz 4 530 000 m³.

Tableau 31 : Stations-Service existantes par département

Stations-Services	Buyo	Fresco	Gueyo	Méagui	San Pédro	Sassandra	Soubre	Tabou	Total
African Petroleum	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Afriq Oil	0	0	0	0	3	1	1	0	5
Anda-Oil	0	0	0	2	1	0	0	0	3
Corlay	0	1	0	0	1	1	0	0	2
Essenci	1	0	0	0	1	1	2	0	5
Klenzi	0	0	0	0	1	0	1	0	2
Libya Oil	0	0	0	0	4	0	1	0	5
Lubafrique	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Petro Oil	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Petroci	0	0	0	1	2	0	1	0	4
Petro-Ivoire	0	0	0	1	2	0	1	0	4
Sara Petroleum	0	0	0	0	1	0	2	0	3
Shell	0	0	0	1	3	1	1	0	6
Sodepci	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Spar Oil	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	0	0	0	1	2	1	1	1	6
Vinko Petroleum	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Total Stations-Services	2	1	1	6	24	5	12	1	52

Source : Direction régionale du Ministère du Pétroles et de l'Energie, 2015

224. Les stations-services sont inégalement réparties dans le District avec une forte concentration dans le département de San Pédro (46 %).

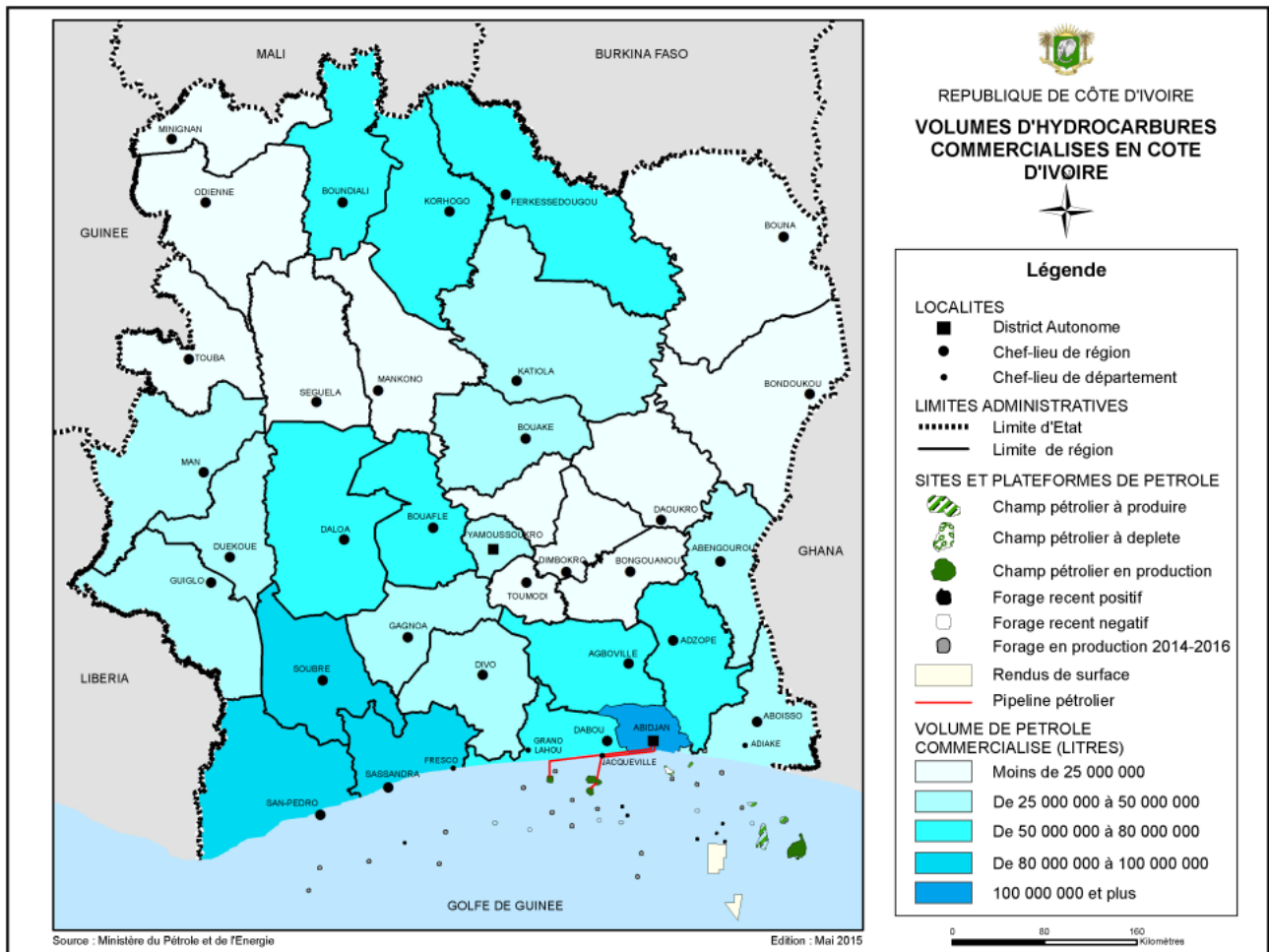
225. La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan. Le pétrole brut est exporté. Les hydrocarbures consommés sur l'ensemble du territoire sont importés depuis le Nigéria essentiellement.

⁴² Au niveau national

226. Le secteur de la distribution des produits raffinés du pétrole démontre le poids du District Autonome d'Abidjan, avec près de 53 % du volume des produits raffinés commercialisés dans ce District.

227. Dans le District du Bas-Sassandra, la commercialisation d'hydrocarbures a atteint un volume de 93 045 milliers de litres en 2014 soit 7,7 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire.

Carte 24 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire

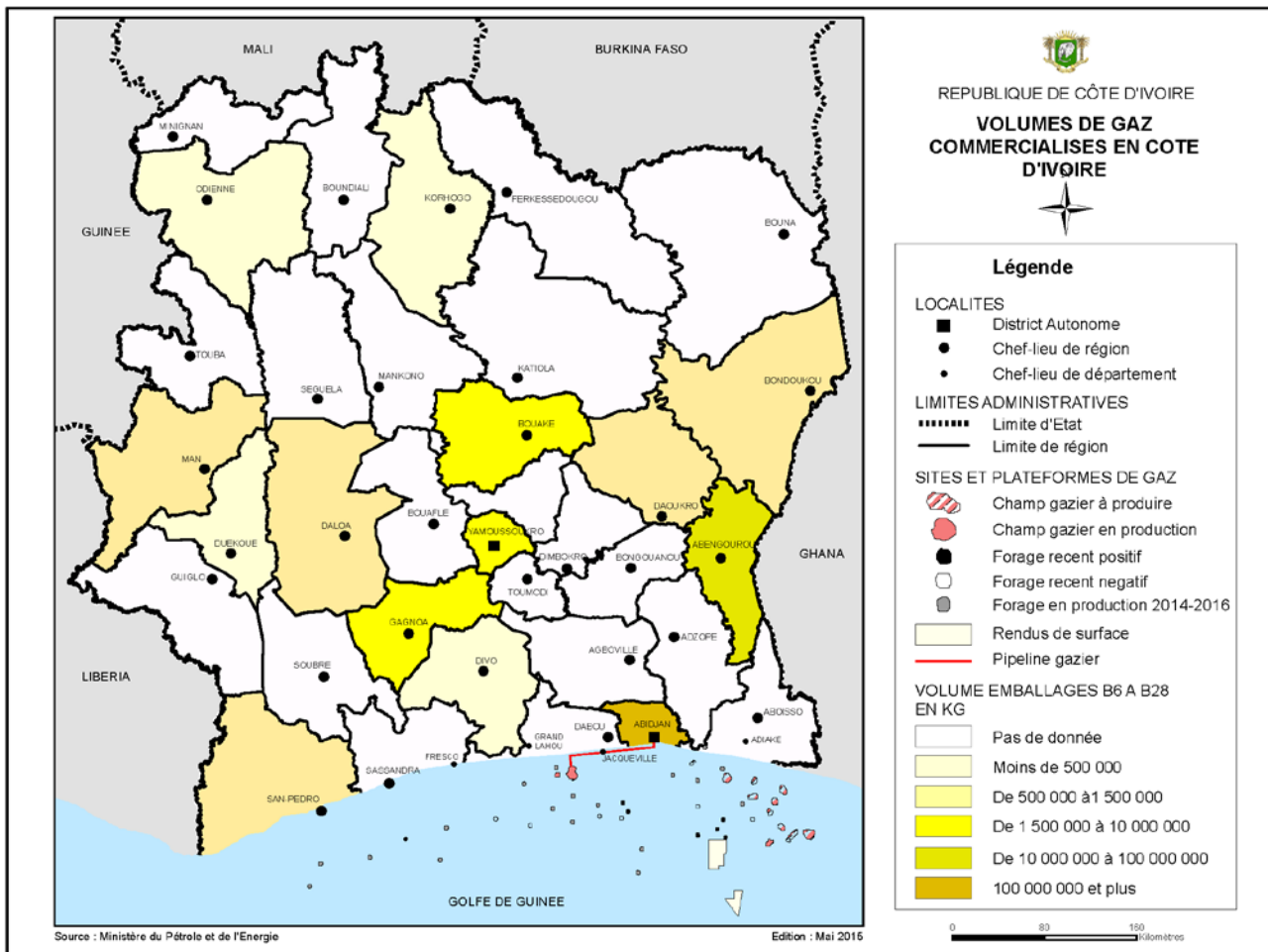


II.2.2.2 Gaz

228. L'essentiel de la production de gaz est utilisé pour alimenter les centrales thermiques et produire de l'électricité. Le secteur du gaz est également marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan, qui concentre près de 85 % du volume de gaz commercialisé dans le pays.

229. Dans le Bas-Sassandra, 1 420 000 kg de gaz butane sont commercialisés, soit 1,1 % du volume national.

Carte 25 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire



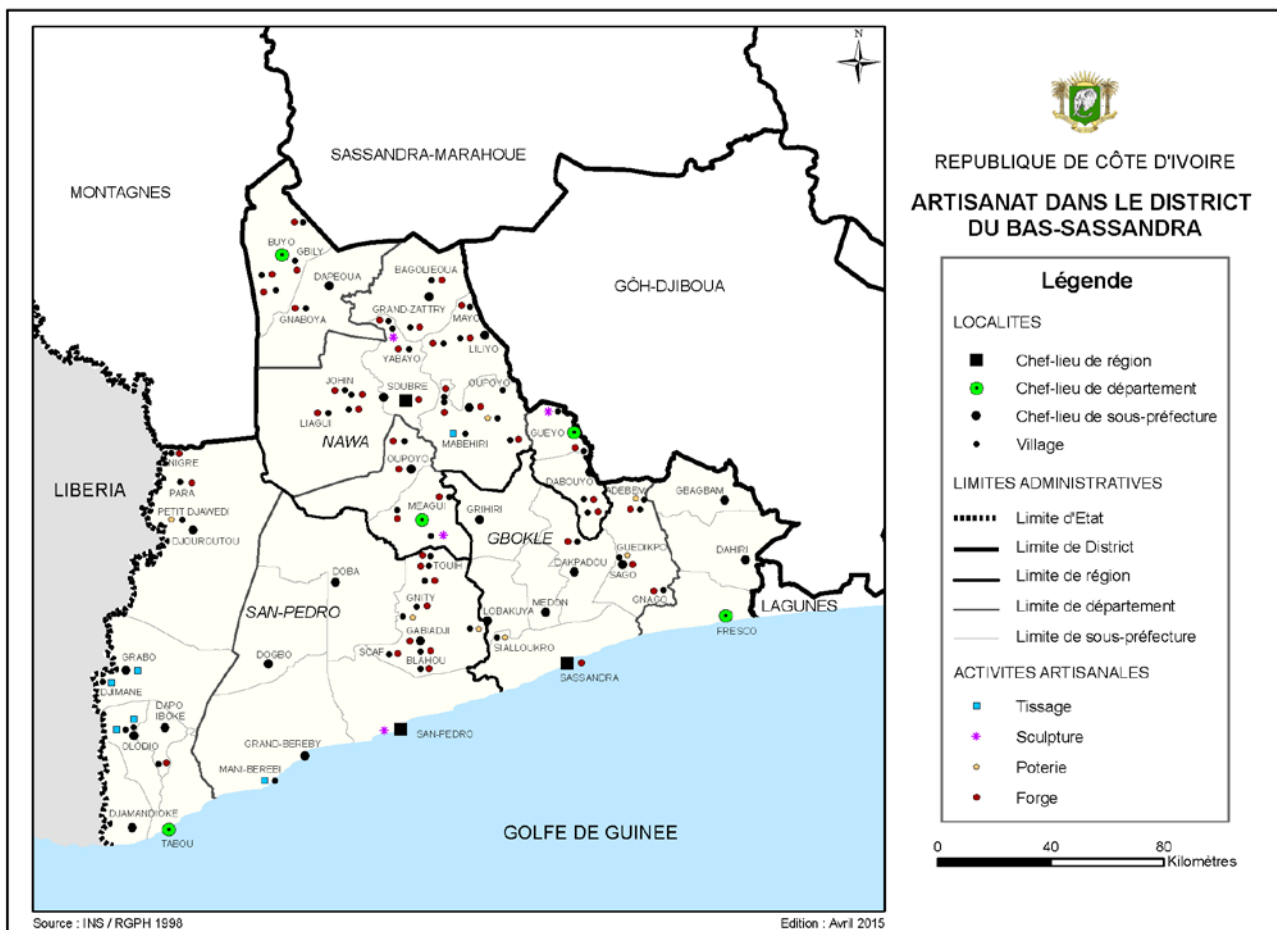
II.2.3 Artisanat

230. Le District du Bas-Sassandra présente différents types d'activités artisanales, réparties sur l'ensemble de son territoire :

- Le tissage aux alentours de la frontière Libérienne (Grabo, Tabou) ;
- La sculpture à San Pédro, Méagui, Gueyo, Soubré ;
- La poterie sur l'axe Gabiadji, Sassandra, Sago ;
- La forge dans l'ensemble de la région de la Nawa, sur l'axe San Pédro – Soubré et sur l'axe Gueyo – Sago.

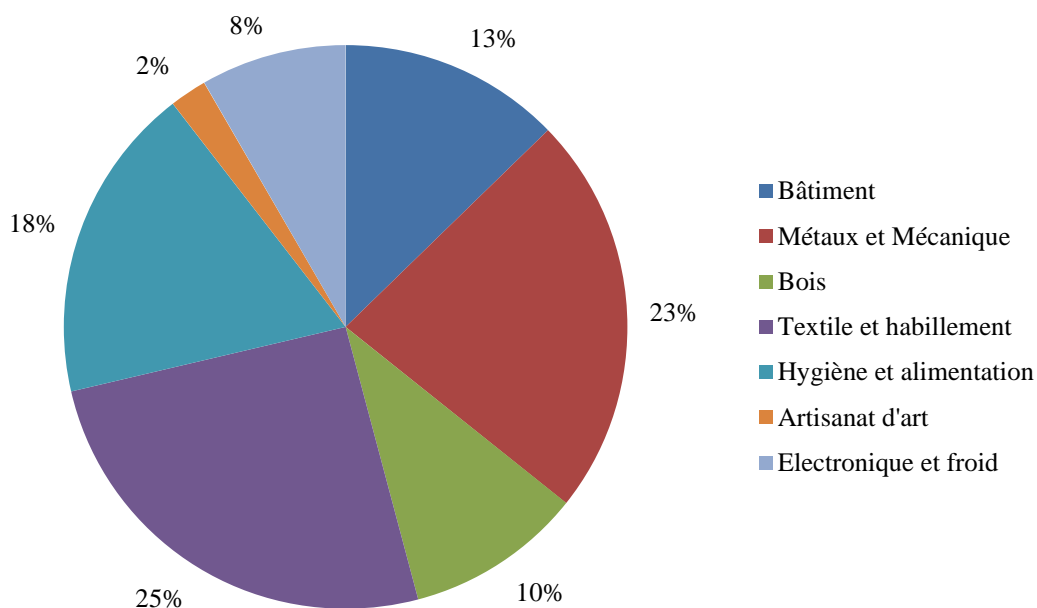
231. Le constat fait en ce qui concerne le District du Bas-Sassandra, est que l'artisanat est basé sur la poterie, la forge et la sculpture et le tissage. A ce jour, 5 coopératives artisanales et plus de 100 associations ont été recensées. Le nombre d'artisans connus est de 28 230.

Carte 26 : Artisanat dans le District du Bas-Sassandra



232. En 2013, le nombre d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers est de 1 688, dont 36 exerçant dans l'artisanat d'art (2 % des inscrits).

Figure 24 : Répartition du nombre d'artisans inscrits à la CRM par branche d'activité



Source : Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire – 2014

Chiffres clés 17 : Artisanat

La Chambre des Métiers estime que le chiffre d'affaire par branche d'activité des 1 688 artisans inscrits est de :

- 2 000 F CFA/j pour le bâtiment ;
- 8 000 F CFA/j pour la mécanique des métaux ;
- 3 000 F CFA/j pour le textile, l'habillement et les peaux et cuirs ;
- 3 000 F CFA/j pour l'hygiène, l'alimentation et les services connexes ;
- 1 000 F CFA/j pour l'artisanat d'art ;
- 6 500 F CFA/j pour l'électronique et le froid.
- 4 000 F CFA/j pour le bois.

Synthèse 5 : Secteur secondaire

Comparativement aux autres régions du pays, le secteur secondaire présente de réelles potentialités de diversification pour l'économie du District avec son industrie diversifiée comme l'illustre la cimenterie de San Pédro mais également ses importantes ressources minières, aussi bien au niveau des métaux de base (fer, nickel, cuivre) que des métaux précieux (or, platinoïdes).

L'exploitation forestière connaît des difficultés d'alimentation pour les scieries qui se voient obligées d'élargir leur périmètre de coupe dans des zones plus fournies comme le District des Montagnes.

Enfin, ce secteur pourrait également être appuyé par un artisanat local encore peu structuré et méconnu des touristes, mais possédant un savoir-faire ancestral à valoriser.

Chapitre 3. Secteur tertiaire

II.3.1 Commerce

233. Activité principalement exercée de façon informelle par des personnes n'ayant pas forcément reçu de formation professionnelle particulière, le commerce occupe pourtant un actif sur 10 en Côte d'Ivoire.
234. Le commerce est animé par la représentation de grossistes et semi-grossistes tels que la CDCI, la SOCOCE, PROSUMA, BERNABE ainsi que quelques supermarchés dont les magasins KING CASH, BON PRIX, MONDIAL CYCLE, DMD⁴³. À côté des grossistes constitués majoritairement de Libanais exerçant dans les produits agricoles (cacao en majorité) et les produits semi-manufacturés ou manufacturés (quincaillerie par exemple), de nombreux revendeurs détaillants exercent leur activité, dont une forte proportion de non Ivoiriens, notamment des Burkinabé, des Mauritaniens, des Nigériens, des Ghanéens, des Nigériens et des Sénégalais.
235. L'accroissement des échanges a fait naître des marchés, des magasins et des boutiques dans la plupart des localités du District.

Tableau 32 : Répartition des commerçants par filière

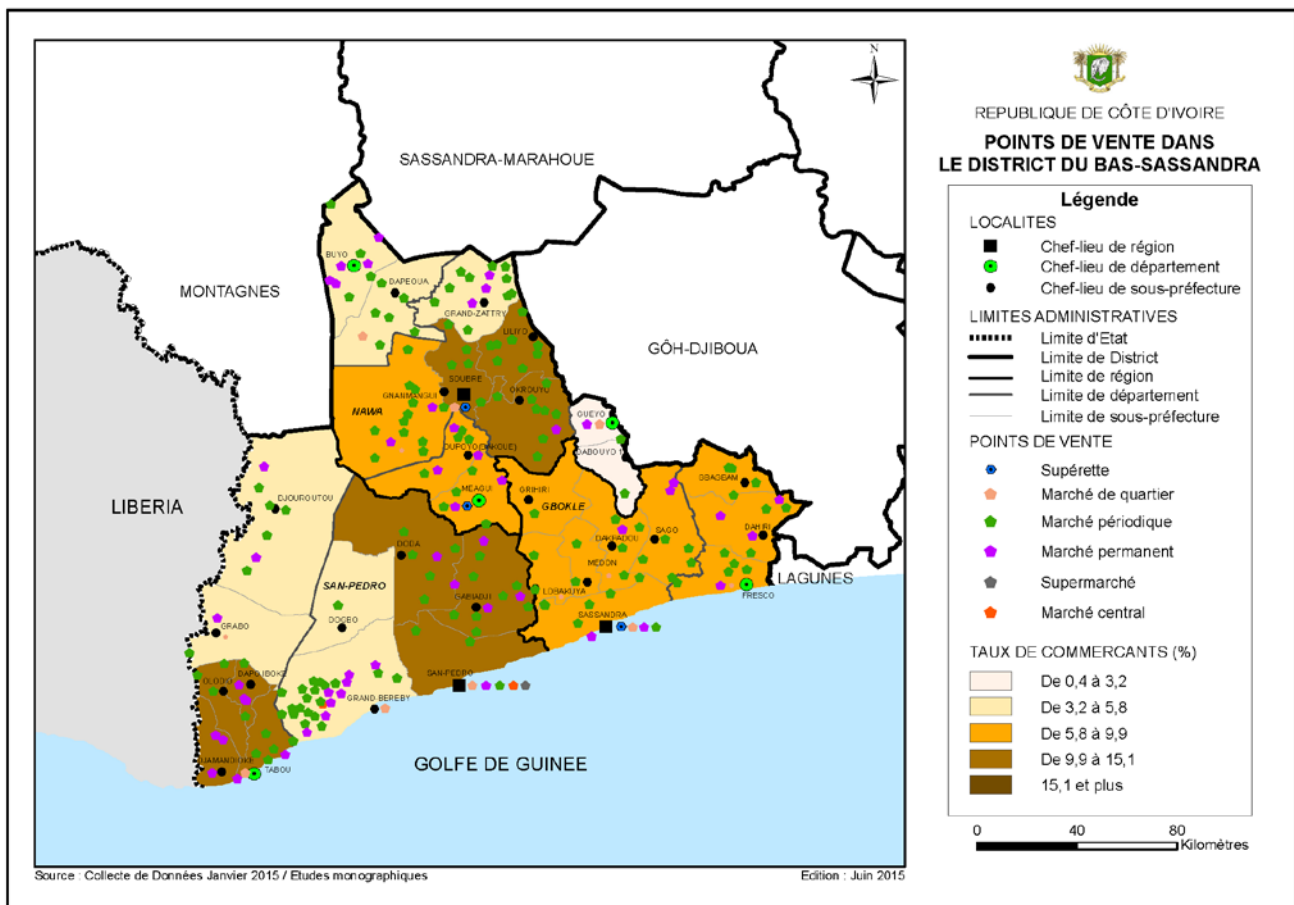
Filières / Département	Gueyo	San Pédro	Sassandra	Soubré	Tabou	Total
Alimentation	104	1 100	378	1 189	279	3 050
Textile	13	180	34	108	5	340
Quincaillerie Batiment	2	128	1	76	4	211
Autres	27	332	98	86	12	555
Total	146	1 740	511	1 459	300	4 156

Source : Direction Régionale du Commerce San Pédro (2008) et Sassandra (2012) (inclus Guéyo)

236. Les commerçants exercent en majorité dans le secteur de l'alimentation (73,4 %), suivis par le textile avec notamment la vente de pagnes traditionnels (8,2 %) et le bâtiment / quincaillerie (5 %). Des disparités régionales existent avec par exemple 7,4 % des commerçants exerçant dans le bâtiment à San Pédro contre 0,2 % seulement à Sassandra. De même, 93 % des commerçants de Tabou travaillent dans l'alimentation quand seulement 63 % d'entre eux le sont dans le département de San Pédro.

⁴³ Non exhaustif

Carte 27: Géolocalisation des points de vente du District du Bas-Sassandra



237. Le pourcentage des commerçants dans le District du Bas-Sassandra varie en fonction de l'éloignement aux principaux centres urbains. Ainsi, la zone avec la plus forte concentration est le département de San Pédro avec une proportion comprise entre 9,9 % et 15,1 % de la population qui exerce des activités commerciales.
238. La zone frontalière de Tabou et la zone de Soubré présentent la même proportion de commerçants en raison d'une activité transfrontalière intense et du négoce élevé au cœur de la boucle du cacao.
239. Ainsi, les villes de San Pédro, Soubré et Tabou concentrent une grande partie de l'activité économique du District. A l'inverse, les départements plus ruraux ne bénéficient pas du même dynamisme commercial et ce constat se vérifie pour l'ensemble de la partie ouest forestière avec un taux de 3,2 % à 5,8 % de la population, et la partie est du District avec un taux compris entre 5,9 % et 9,9 % de la population.

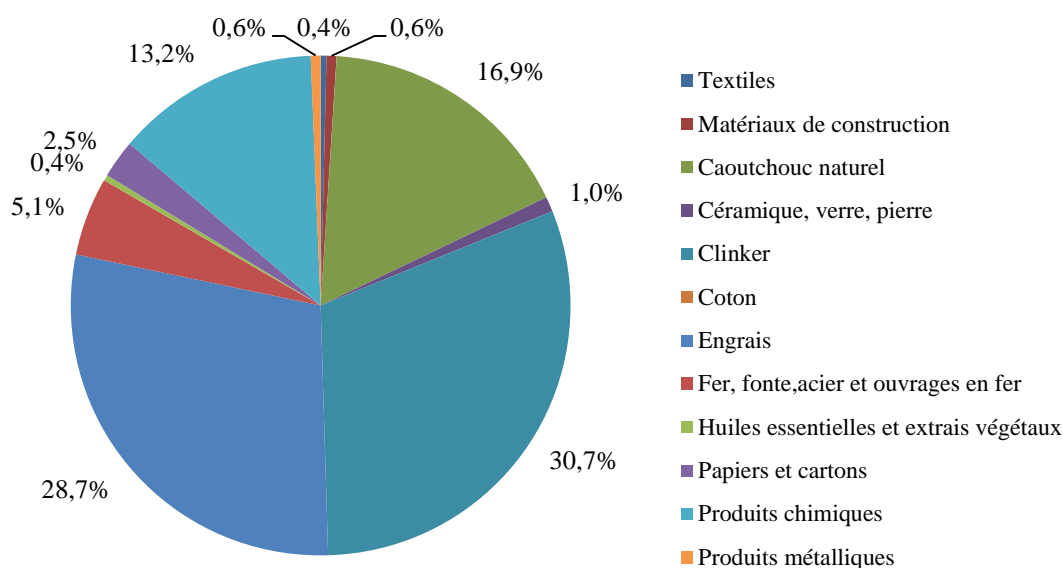
Tableau 33 : Importations transitant par la douane dans le Bas-Sassandra (2014)

Groupe de Produits	Poids Net (t)	Valeur FOB (M FCFA)	Droits et taxes (M FCFA)
Produits alimentaires ⁴⁴	14 186	5 455	587
Biens intermédiaires ⁴⁵	213 601	16 212	2 761
Biens d'équipement ⁴⁶	1 369	5 696	1 373
Autre bien de consommation ⁴⁷	73 158	9 184	366

Source: Douanes Côte d'Ivoire 2014 / FOB: Free on Board (Incoterms 2010)

240. Le District du Bas-Sassandra compte un poste de Douane, situé à San Pédro. Le principal poste de dépenses d'importations dans le District concerne les biens intermédiaires. Ceux-ci représentent 46 % des importations en valeurs, suivis par les autres biens de consommation qui comptent pour 25 % des importations.

Figure 25: Répartition en 2014 des importations de biens intermédiaires (en valeur)



Source: Douanes Côte d'Ivoire 2014

241. 30,7 % des importations de biens intermédiaires concernent les produits cimentiers (en particulier le clinker), 28,7 % les engrais et 16,9 % le caoutchouc naturel.

⁴⁴ Produits alimentaires : Lait, Viandes, Poissons, Boissons, Graisses et huiles végétales, Sucre

⁴⁵ Biens intermédiaires : Coton, Produits métalliques, fibres textiles

⁴⁶ Biens d'équipement : Matériels de transport routier, Machines mécaniques, instruments et appareils d'optique

⁴⁷ Autres bien de consommation : Automobiles, Vêtements, Appareils électro-ménagers, autres articles textiles

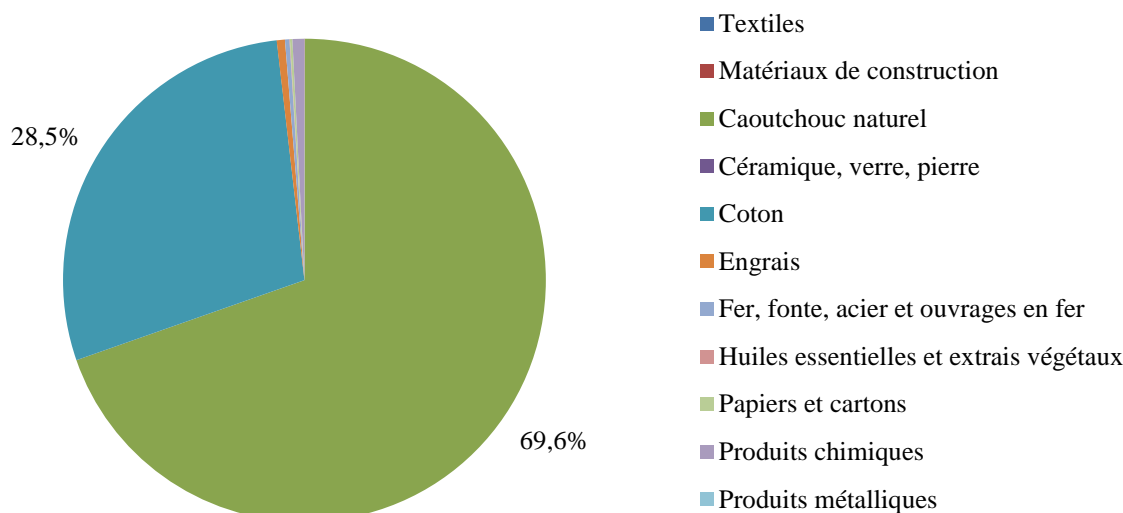
Tableau 34 : Exportations transitant par la douane dans le Bas-Sassandra (2014)

Groupe de Produits	Poids Net (t)	Valeur FOB (M FCFA)	Droits et taxes (M FCFA)
Produits alimentaires ⁴⁸	926 442	1 118 487	139 804
Biens intermédiaires ⁴⁹	186 294	174 679	-
Biens d'équipement ⁵⁰	350	1 509	-
Autre bien de consommation ⁵¹	39 419	41 418	1 408

Source: Douanes Côte d'Ivoire 2014 / FOB: Free on Board (Incoterms 2010)

242. Les produits alimentaires représentent 84 % des exportations en valeur (le cacao 91,8 %) et l'huile de palme (6,3 %), suivis des biens intermédiaires (13 %).

Figure 26: Exportations des biens intermédiaires du District en 2014 (en valeur)



Source: Douanes Côte d'Ivoire 2014

243. Concernant les biens intermédiaires, près de 70 % des exportations entrent dans le cadre de vente de caoutchouc naturel dont une importante partie provient de la SOGB. Le coton représente 28,5% des exportations.

244. En 2014, la France est le premier partenaire commercial du District, avec 10,2 % des importations (principalement du blé tendre et des produits chimiques), suivie du Vietnam, avec 9,6 % des importations (principalement des produits textiles et des machines mécaniques).

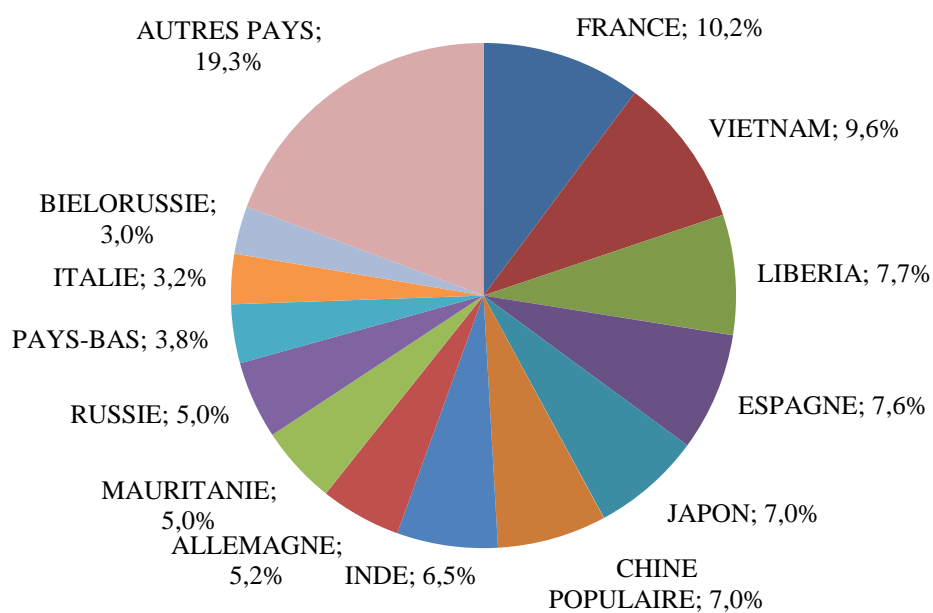
⁴⁸ Produits alimentaires : Lait, Viandes, Poissons, Boissons, Graisses et huiles végétales, Sucre

⁴⁹ Biens intermédiaires : Coton, Produits métalliques, fibres textiles

⁵⁰ Biens d'équipement : Matériels de transport routier, Machines mécaniques, instruments et appareils d'optique

⁵¹ Autres bien de consommation : Automobiles, Vêtements, Appareils électro-ménagers, autres articles textiles

Figure 27 : Origine des importations dans le District du Bas Sassandra - 2014



Source : Douanes Côte d'Ivoire 2014

Chiffres clés 18 : Commerce

- Entre 10 % et 15 % de commerçants dans le département de San Pédro
- Entre 3,2 % et 5,8 % de commerçants dans la partie est du District
- Entre 5,9 % et 9,9 % de la population

II.3.2 Services

245. Le secteur des services est composé surtout d'unités assurant les fonctions habituelles liées à la croissance urbaine –assurances, banques, hôtellerie– qui vivent sur des dynamismes locaux plus qu'elles n'en génèrent. À ce titre, les engagements des banques s'orientent sur le court terme et le crédit à la consommation plutôt que dans l'investissement régional.

II.3.2.1 Services financiers

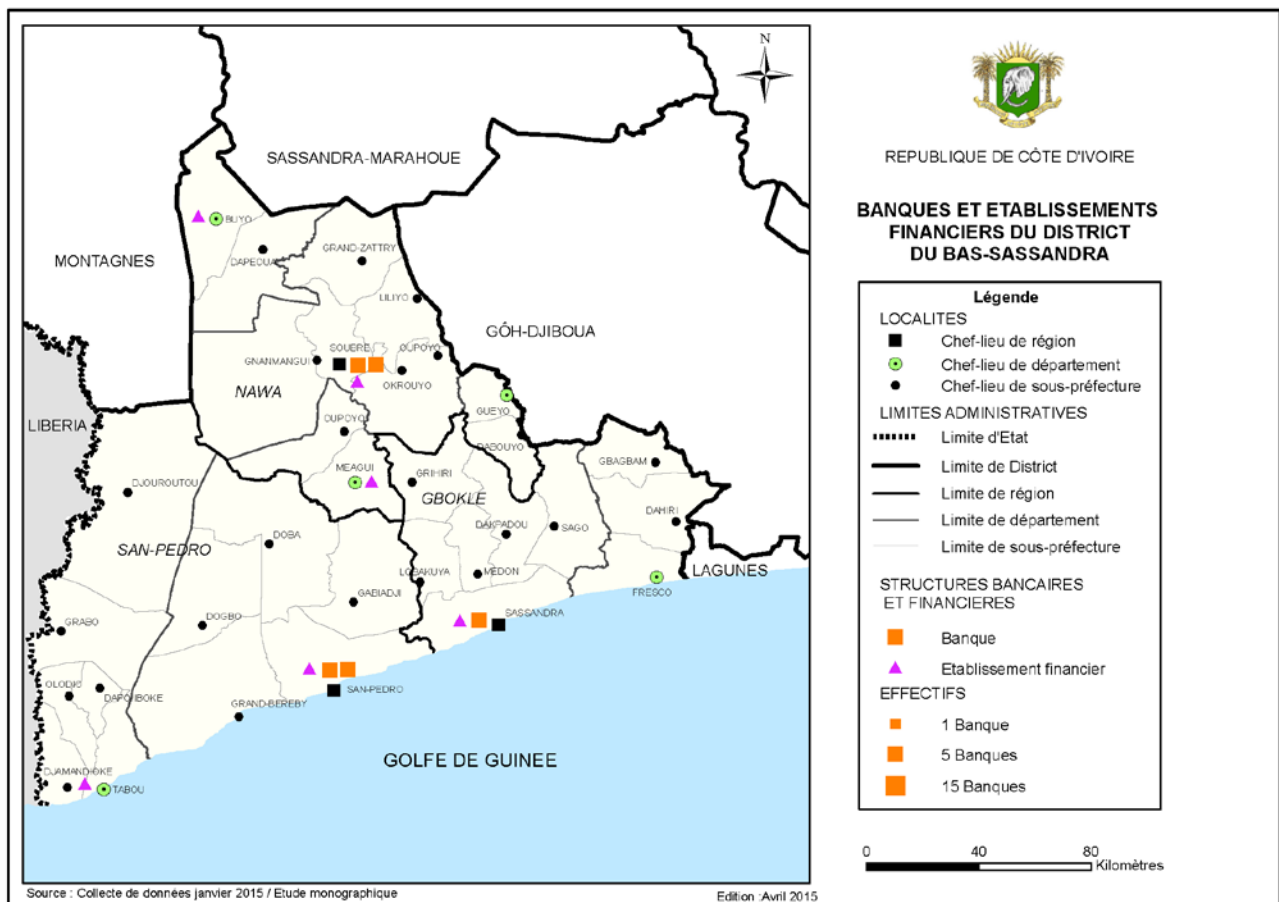
246. L'économie du District est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de microfinance ou SFD (Systèmes Financiers Décentralisés).

Tableau 35 : Inventaire des institutions financières du District par département

Nombre de Banques et Structures Financières	Buyo	Fresco	Gueyo	Méagui	San Pédro	Sassandra	Soubre	Tabou	Total
Banques commerciales	0	0	0	5	20	1	7	1	34
Assurances	3	1	0	16	22	5	5	1	53
Micro-finances	5	3	1	2	9	2	13	1	36

Source : Préfectures, Sous-préfectures et Direction Régionale INS, 2015

Carte 28 : Banques et institutions de microfinance du District du Bas-Sassandra



II.3.2.2 Tourisme

247. Le District du Bas-Sassandra, avec sa biodiversité et son paysage côtier, offre de nombreuses potentialités touristiques qui restent aujourd'hui à exploiter. Il est le premier pôle du tourisme en Côte d'Ivoire au regard de la diversité des sites dont il dispose :

- Tourisme balnéaire (250 km de côtes avec plages, baies, activités nautiques) ;
- Tourisme sportif (golf, stade de football, tennis⁵²) ;
- L'écotourisme (diversité des paysages, parc national de Taï et du Gaoulou³⁹) ;
- Tourisme économique ou agrotourisme (plantations industrielles et villageoises) ;
- Tourisme culturel (riche culture régionale) ;
- Tourisme historique (sites coloniaux et vestiges).

248. A San Pédro, l'aménagement du bord de mer a été pensé d'emblée dans l'esprit des stations balnéaires, avec un vaste boulevard de corniche bordé de constructions administratives et résidentielles de haut standing.

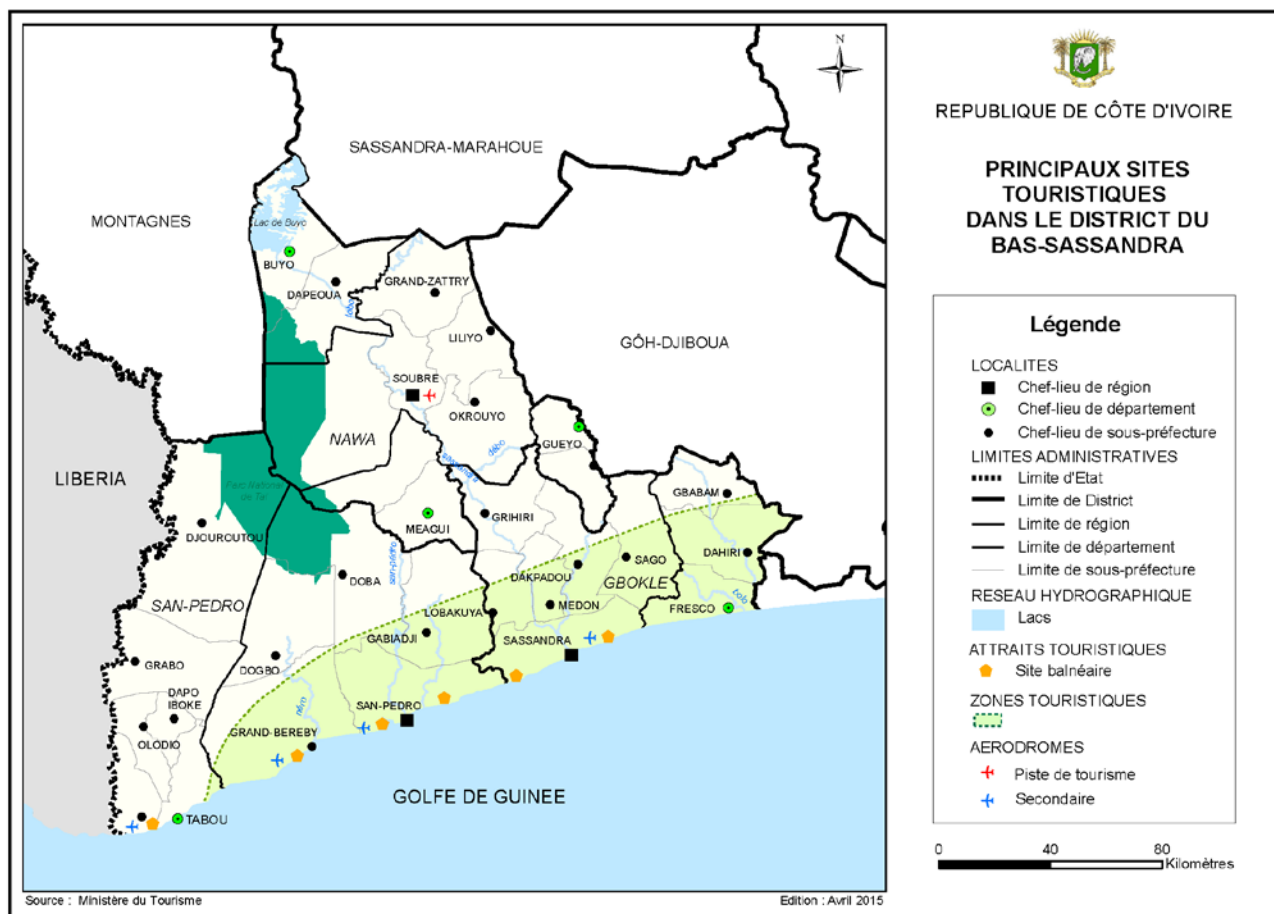
a) Principaux sites touristiques

249. Le potentiel touristique du District n'est pas réparti équitablement sur l'ensemble du territoire. En effet, le littoral et ses baies sauvages concentrent la majorité des sites attractifs :

- Dans la région de San Pédro :
 - Batélébré ;
 - Niézéko ;
 - Lateko ;
 - Labléga ;
 - Kadrokpa ;
 - Taki ;
 - La baie des Sirènes ;
 - Monogaga ;
 - La Dodo ;
 - Lagunes et Mangroves en tout genre ;
 - Les embouchures ;
 - Les forêts classées ;
- Dans la région du Gbôklè :
 - Drewin ;
 - Poliplage ;
 - Le parc national du Gaoulou
- Dans la Région de la Nawa :
 - Les chutes de la Nawa ;
 - Le barrage de Buyo et son site naturel ;
 - La réserve de N'Zo à Buyo ;
 - Le Parc National de Taï à Méagui et Buyo (patrimoine mondial de l'UNESCO à cheval entre les régions Nawa et San Pédro).

⁵² Non exhaustif

Carte 29 : Principaux lieux touristiques du District du Bas-Sassandra



250. Néanmoins, en matière de tourisme balnéaire, l'exploitation est en deçà de la diversité offerte par les ressources naturelles présentes, en raison notamment de la mauvaise desserte routière de la région limitant le tourisme national ainsi que la crise politique qui a fait disparaître le tourisme international pour lequel une grande partie de l'offre existe.

251. L'agrotourisme est présent dans les terres avec une activité hôtelière développée à Soubre concentrant les sites et circuits des plantations de cacao, les plantations industrielles de palmier à huile et d'hévéa et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA).

b) Monuments et éléments spécifiques

252. Les monuments ou sites historiques :

- La tombe de Paul Kiquerez dans l'enceinte du Port de San Pédro (1891-1893) ;
- Le monument aux morts des naufragés du bateau DUMA à Sassandra ;
- La prison coloniale de Sassandra ;
- Le monument des deux Ivoires au rond-point du Lac-Cité à San Pédro ;
- Le palais du Gouverneur de (Tabou / Sassandra) ;
- Le Phare de (Tabou/ Sassandra) ;
- Le Wharf de Sassandra ;
- le Pont Général Weygand à Gahoulou, 1^{er} pont en béton en Côte d'Ivoire.

253. Les monuments funéraires / religieux :

- La Tombe de Mgr Djabla au sein de la cathédrale Saint-Pierre à San Pédro ;
- La Tombe du 1^{er} chef kroumen face à la Mairie de San Pédro ;
- La Tombe du père de l'ancien président Ghanéen (kwamé N'kruma) à Rock Bereby.

254. Les monuments contemporains :

- Le Monument de la Paix (face à la BCEAO) San Pédro.

255. Les sites naturels à valeurs esthétique ou sacrée

- Les chutes de la Nawa à soubré ;
- Le Parc National de Taï (5 500 km²).

c) Capacités hôtelières

256. Le District du Bas-Sassandra compte 125 hôtels avec une capacité d'accueil de 2 119 chambres. Ceux-ci comptent :

- 81 % d'hôtels de quartier pour un total de 1 457 chambres (69 %) ;
- 13 % d'hôtels 1 étoile disposant de 339 chambres (16 %) ;
- 4 % d'hôtels 2 étoiles avec 152 chambres (7 %) ;
- 1 hôtel pour les catégories 3 étoiles, 4 étoiles et 5 étoiles (8 % des chambres).

257. Plusieurs réceptifs hôteliers ont souffert des événements de la crise postélectorale comme c'est le cas de la Baie des Sirènes, complexe majeur du District ou de l'hôtel Balmer, de l'Océan Lodge⁵³. Un accompagnement des opérateurs de ce secteur serait un atout important pour le développement touristique du District.

258. Deux conditions sont notamment nécessaires pour améliorer le rendement et la capacité d'accueil des hôtels. Il s'agit d'abord des standards d'accueil et de gestion des séjours touristiques internationaux qui supposent un personnel qualifié dont les hôtels ne disposent pas encore. D'autre part, l'image de la commune, son activité commerciale ainsi que le centre-ville ne sont pas encore de nature à favoriser un tourisme national et international.

d) Restauration

259. Le District compte 16 restaurants, tous situés dans le département de San Pédro et ayant une capacité de 1 518 couverts. À ces infrastructures de restauration s'ajoutent 195 maquis d'une capacité de 5 535 couverts, dont :

- 66 % dans le département de San Pédro (128 maquis) pour 3 856 couverts ;
- 28 % dans le département de Soubré (54 maquis) pour 1 169 couverts ;
- 4 % dans le département de Sassandra (8 maquis) pour 296 couverts ;
- 3 % dans le département de Tabou (5 maquis) pour 214 couverts.

⁵³ Non exhaustif

e) Etat de l'offre

260. En dépit d'une offre relativement dense, le secteur reste confronté à des problèmes structurels :

- La qualité du service à améliorer ;
- Le personnel des établissements à former ;
- La professionnalisation du secteur ;
- La mise en conformité des établissements ;
- La valorisation des sites et leur conservation.

Zoom 5: Sites touristiques de Sassandra

En 1473, le jour de San Andréa, un Portugais découvre à proximité de l'embouchure d'un fleuve et sa rade un endroit paisible où ancrer son navire pour éviter d'être drossé contre les rochers. Il appellera ce site naturellement San Andréa, qui deviendra, après quelques siècles de déformation linguistique, Sassandra, chef-lieu de la région du Gbôklè dont la population est aujourd'hui comprise entre 50 000 et 100 000 habitants.



Photo 6 : Le wharf de la baie de Sassandra ©2014

Après bien des tumultes, Sassandra ayant subi au fil des années la domination des Portugais, Espagnols, Hollandais, Anglais, et Français, le port devient le premier du pays grâce notamment à son wharf imposant. La région de Sassandra n'est qu'une infinie succession de collines, de criques paisibles, de roches, de baies protégées, de forêts, de villages de pêcheurs, de cours d'eau (la Bolo, la Dagbé, la Niega) et de lagunes.

Les attractions touristiques notables de la zone sont entre autres:

- Le tourisme historique avec la Maison du portugais, la Maison du gouverneur (vestiges coloniaux) ;
- L'embouchure du fleuve Sassandra avec l'océan ;
- Les plages sauvages ;
- Le monument des naufragés du "SS DUMA" (navire anglais torpillé par la marine allemande pendant la Deuxième Guerre mondiale) ;
- Les fêtes et danses traditionnelles Néyo ;
- Les balades en pirogue dans les mangroves ;
- Le cœur de la ville, son marché et ses pêcheurs ;
- Le Pont Weygand ;
- Les Iles de Gnanfoudou et le Parc national Gaoulou.

Les axes de développement majeurs de la zone sont :

- La réhabilitation des réceptifs hôteliers et sites touristiques à l'abandon depuis plusieurs années.
- L'amélioration de la voirie enclavant sensiblement la zone (artère principale de la ville fortement dégradée).
- La lutte contre le chômage chez les jeunes, la délinquance et prostitution.
- La sensibilisation contre les plages mal entretenues, occupées par les filets et les pirogues des pêcheurs.

Chiffres clés 19 : Tourisme

- *250 km de côtes*
- *125 hôtels*
- *2 119 chambres*
- *16 restaurants pour 1 518 couverts*
- *195 maquis pour 5 535 couverts*

II.3.3 Transport

261. Les transports étaient le troisième poste de dépense des ménages de San Pédro en 1998. Ceux-ci y consacrent 11 % de leur budget, soit une part supérieure de 2 points à celle des populations d'Abidjan, ce qui représentait un chiffre d'affaire de 4,4 milliards de FCFA pour les opérateurs de ce secteur.

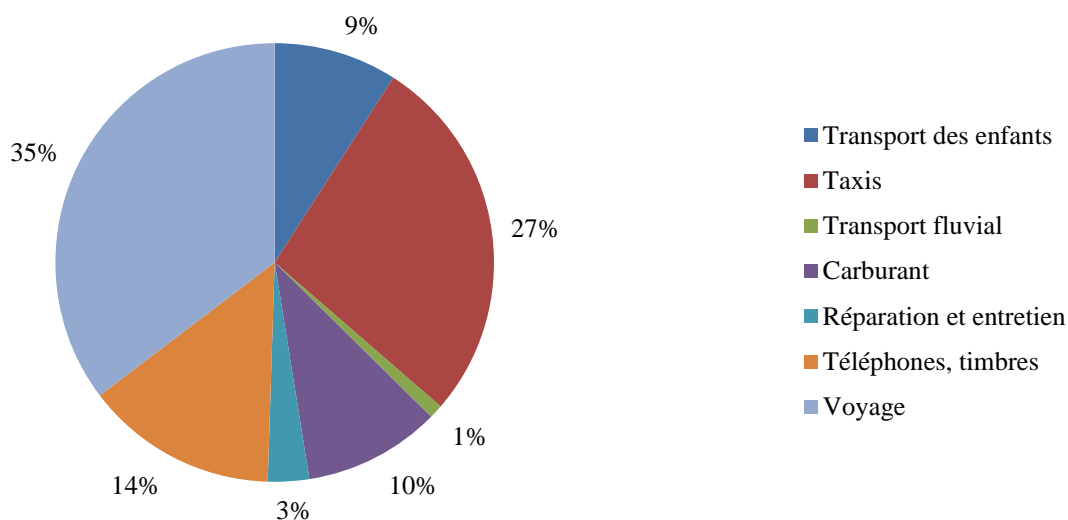
Tableau 36 : Véhicules de transport interurbain et passagers transportés par compagnie

Véhicules et Passagers Transportés		Fresco	Gueyo	San Pédro	Sassandra	Soubre	Tabou	Total
Utb	Véhicule	-	4	-	4	-	-	8
	Passagers	-	33 600	-	37 800	-	-	71 400
Aïcha Ni Mory	Véhicule	-	5	3	4	3	-	15
	Passagers	-	43 450	30 000	39 000	25 000	-	137 450
Fst	Véhicule	-	12	-	4	-	-	16
	Passagers	-	42 240	-	21 120	-	-	63 360

Source : Direction Régionale des Transports, 2009

262. En 1997, les frais de transport en taxi sont de 27 % des charges totales du poste de transport et communication tandis que les frais de déplacement hors de la ville comptent pour 35 % de ces charges. Les services intra-urbains sont assurés par les véhicules à 5 places, l'activité générant un chiffre d'affaire d'environ 2,5 milliards de francs, ce qui représentait quelques 20 millions de personnes transportées annuellement soit une moyenne de 200 personnes par jour et par taxi.

Figure 28 : Postes de dépense des ménages relatifs aux transports et communications



Source : Ecoloc 1997

263. De l'avis des propriétaires de véhicules urbains, le rendement de leurs activités pourrait être plus élevé si les routes étaient bien entretenues, si tous les quartiers étaient accessibles et si les charges d'entretien étaient moins élevées.

264. De fait, le secteur qui est l'un des lieux privilégiés d'investissement des salariés de la ville, est l'un des plus affecté par le déficit de production et d'entretien du réseau de voies principales et secondaires, de sorte que les syndicats ne dénombrent que 330 taxis.
265. Le transport interurbain est pour sa part assuré par des bâchés desservant le département, par des minicars, pour les parcours régionaux et par des cars reliant la commune au reste du pays et aux pays limitrophes. Les opérateurs du transport interrégional offraient en 1998 près de 9 000 places, la moitié en véhicules de moyenne capacité.
266. L'activité de transport (personnes et marchandises comprises), occupait près de 1 900 employés pour un chiffre d'affaire de 21 milliards, dont 10 milliards ont été réalisés par le secteur moderne (gros porteurs de marchandise et cars de transport moderne).
267. L'absence d'une gare centrale modernisée pour le transport des voyageurs, de statistiques exactes sur l'activité, d'un contrôle efficace du transport de marchandise, entraîne des pertes de recette communales non négligeables.

Chiffres clés 20 : Transport

- 11 % du budget annuel de dépense de la population
- Chiffre d'affaire de 4,4 milliards pour les opérateurs du secteur
- 20 millions de personnes transportées annuellement
- 330 taxis

Synthèse 6 : Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est porté par le commerce qui occupe 15% de la population au niveau des principaux centres urbains. Bénéficiant notamment des échanges transfrontaliers, il est dominé par le commerce informel de produits alimentaires et autres produits de consommation quotidienne (cosmétique, quincaillerie, etc.).

Le secteur Tertiaire présente d'importantes opportunités de développement et de diversification au niveau du secteur touristique même si celui-ci pâtit de l'état des voiries.

En effet, figurant parmi les principales destinations touristiques du pays avant la crise, le District du Bas-Sassandra compte des sites naturels de premier plan. Ces sites sont pour la plupart répartis sur le paysage côtier du District mais les parcs et forêts permettent une valorisation de l'ensemble du District.

Sinistré par la crise, ce secteur pâtit encore présentement, d'un manque d'entretien et de mise en valeur des sites, alors même que l'offre en infrastructures de tourisme et d'animation est relativement développée.

AXE III. DEVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL

Chapitre 1. Éducation

268. L'édification du système d'enseignement ivoirien, est une mission dévolue à trois ministères : Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), ainsi que le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), qui se sont assignés un ensemble d'objectifs à court, moyen et long terme autour des axes suivants :
- Le développement des infrastructures éducatives et du matériel didactique ;
 - L'amélioration de l'offre d'enseignement tant au plan humain qu'en matière de gouvernance;
 - L'instauration d'un système de qualité à la fois inclusif, accessible, performant et vecteur de paix et de cohésion sociale.
269. A cet effet, ces trois entités disposent d'un ensemble d'organes ayant pour vocation de conduire la politique du Gouvernement en matière d'accès à l'enseignement pour tous les types d'établissements (public, privé et communautaire) et à tous les niveaux constitutifs du système d'enseignement ivoirien à savoir :
- Le Préscolaire (de 3 à 5ans) ;
 - Le Primaire (de 6 à 11 ans) ;
 - Le Secondaire Général et Technique (de 12 à 18 ans) ;
 - La Formation Professionnelle ;
 - Le Supérieur.
270. Il existe des antennes du CAFOP (Centre d'animation et de formation pédagogique) chargées d'assurer la formation des instituteurs destinés aux écoles primaires de Côte d'Ivoire.
271. Ce dispositif se veut être, non seulement, un outil d'instruction de la jeunesse, mais aussi, un instrument de stratégie de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les jeunes bénéficient de formations diverses et variées, ponctuées de concours et d'examens diplômants tout le long de leur cursus éducatif.
272. Le système éducatif du District du Bas-Sassandra, composé de trois Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (DREN-ET) est caractérisé par :
- Une prédominance des établissements publics (67,5 % des établissements) ;
 - Une forte concentration des établissements primaires (90 % des établissements) au détriment des autres niveaux d'éducation ;
 - Une polarisation des établissements en zone urbaine.

Tableau 37 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut

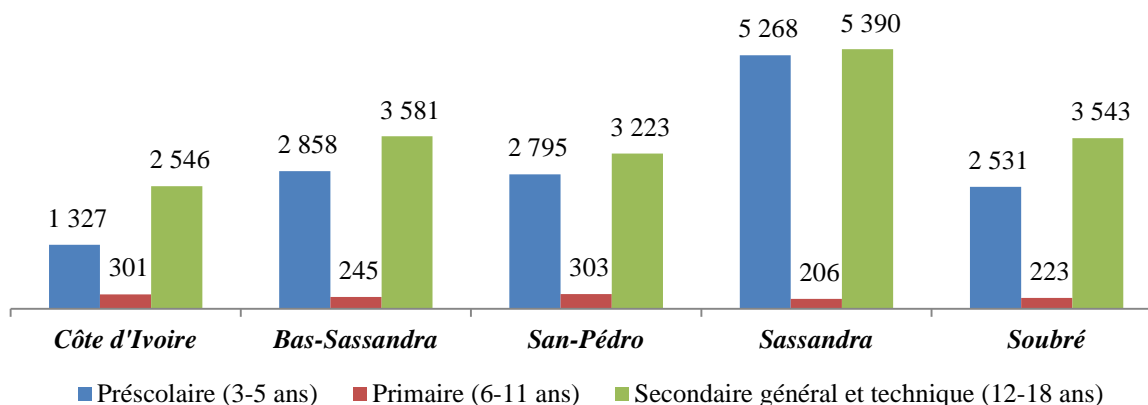
Degré d'enseignement	Public			Privé			Communautaire ⁵⁴		
	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.
Préscolaire	69	5529	229	17	1128	48	0	0	0
Primaire	1030	250 718	5 606	269	43 627	1 062	190	15 503	511
Secondaire 1 ^{er} cycle	20	34 042	1 169	63	37 774	1 528	ND	ND	ND
Secondaire 2 ^{ème} cycle		7 510			9 819		ND	ND	ND
Secondaire Technique	0	0	0	9	2 597	183	ND	ND	ND
Formation professionnelle	2	375	117	19	1 409	268	0	0	0
Supérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014; Etbs : Etablissements, Ens. : Enseignants, ND : Non disponible

273. La répartition des établissements est inégale puisque la région de la Nawa abrite la moitié des établissements scolaires pour l'ensemble des niveaux tandis que les deux autres régions se partagent l'autre moitié (San Pédro 32 %, Gbôklè 17 %).

274. La région Nawa avec son centre urbain de Soubré dispose de la meilleure couverture au Préscolaire. Par ailleurs, les indicateurs du Gbôklè sont les meilleurs du District pour les écoles Primaires. Enfin, la région de San Pédro arrive en tête pour le Secondaire général et technique même si en ce qui concerne ce dernier degré d'enseignement, les ratios de ces trois régions sont défavorables (comparativement à la moyenne nationale).

Figure 29 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement⁵⁵



Sources : INS, RGPH 1998 et MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

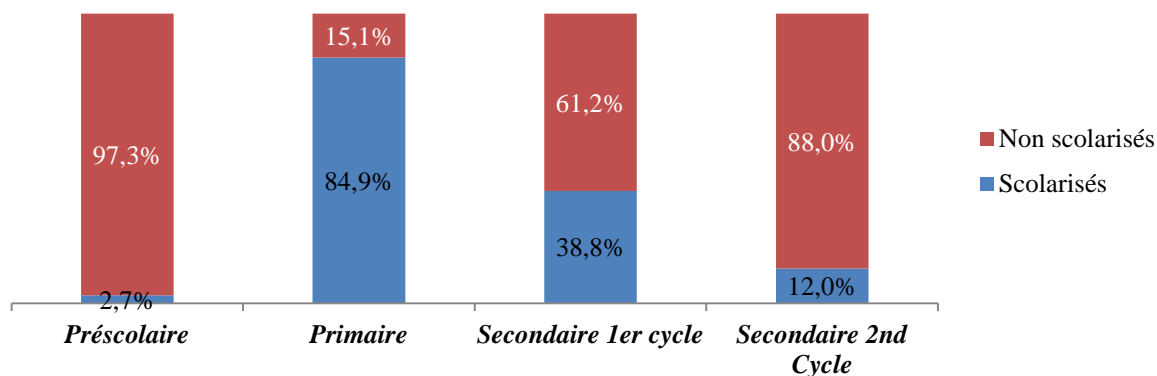
275. La pyramide éducative, principalement orientée vers la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans, a des conséquences directes sur les caractéristiques sociales de la population. Ainsi, le District du Bas-Sassandra est marqué par un taux d'analphabétisme élevé et par un niveau d'étude en dessous de la moyenne nationale. Sur 10 000 habitants, plus de 7 800 ne disposent que d'un niveau primaire

⁵⁴Cf. Glossaire

⁵⁵ Ratio entre le nombre d'enfants pouvant être scolarisés dans la tranche d'âge et le nombre d'établissement du degré d'enseignement correspondant

contre 6 700 pour 10 000 à l'échelle nationale. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes (82,7 % des femmes n'ont qu'un niveau primaire).

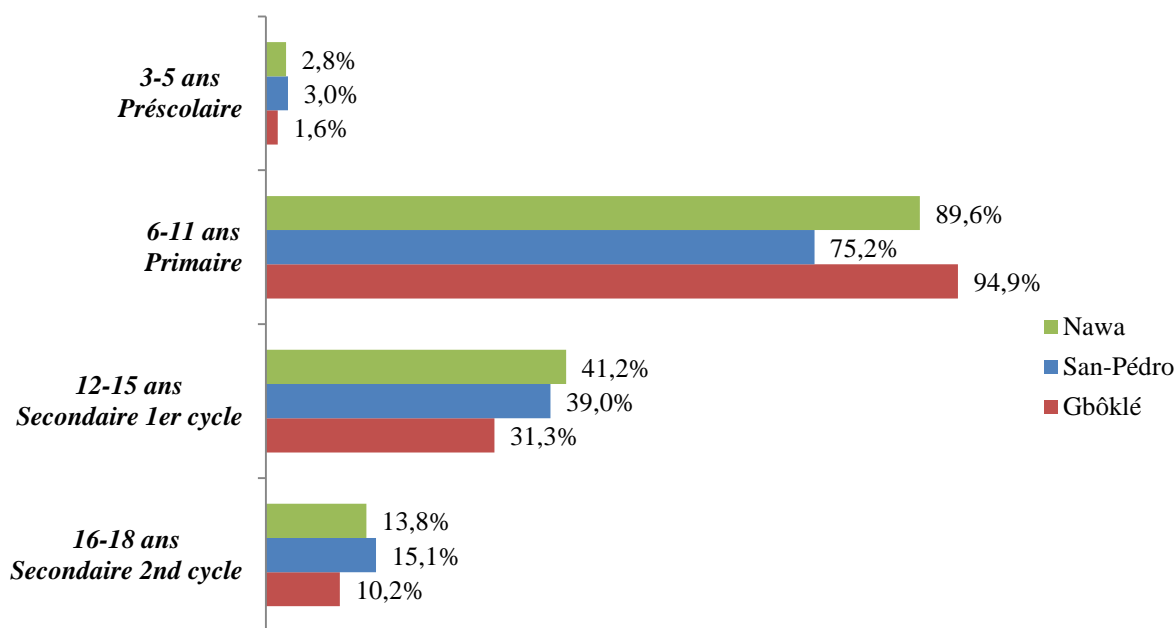
Figure 30 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District



Sources : INS, RGPH 1998 et MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

276. Cette tendance est également confirmée par l'étude des taux de scolarisation par tranche d'âge avec une faible proportion d'élèves scolarisés passé l'âge de 15 ans. Les régions connaissent des disparités suivant les catégories d'âge considérées. Ainsi, la catégorie des 6-11 ans laisse apparaître, pour la région du Gbôklè, un taux brut de scolarisation supérieur aux autres régions alors que peu importe les autres degrés d'enseignement, les régions de la Nawa et de San Pédro sont les mieux classées du District.

Figure 31 : Synthèse des taux bruts de scolarisation ⁵⁶ par tranche d'âge et par région

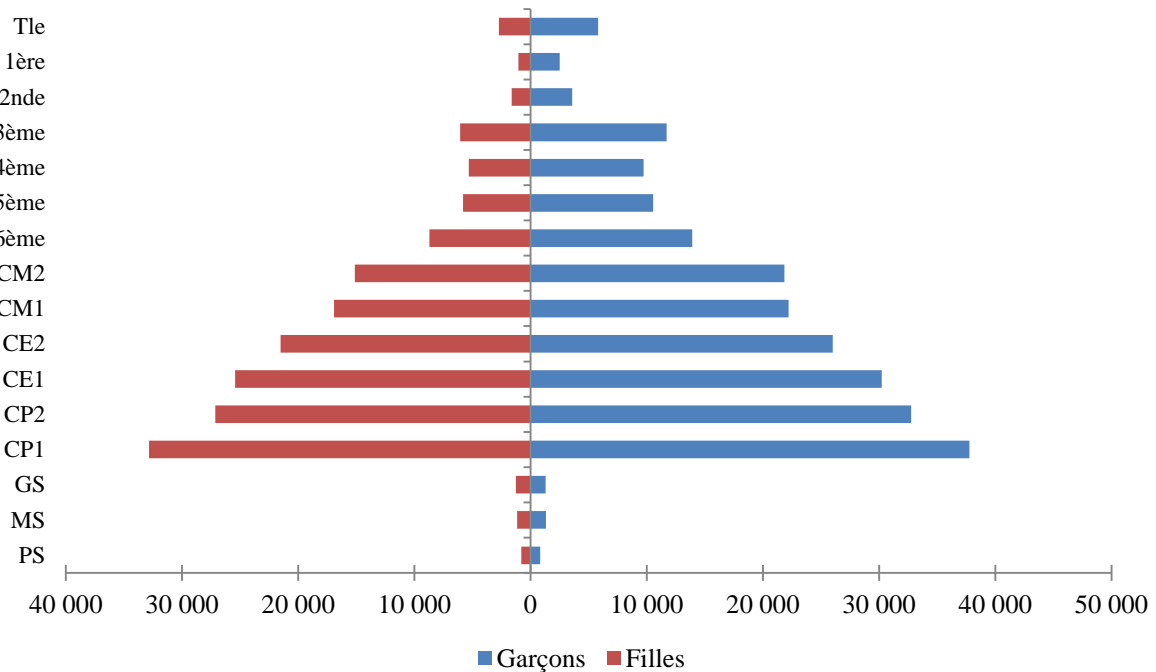


Sources : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS, RGPH 1998

⁵⁶ Cf. Glossaire

277. En outre, cette faible scolarisation globale s'associe à un phénomène important d'abandon scolaire constaté dès la fin du cycle primaire et amplifié avec le passage au 2nd cycle du Secondaire.

Figure 32 : Pyramide scolaire du District⁵⁷



Source : MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

⁵⁷ Cf. Glossaire

III.1.1 Préscolaire

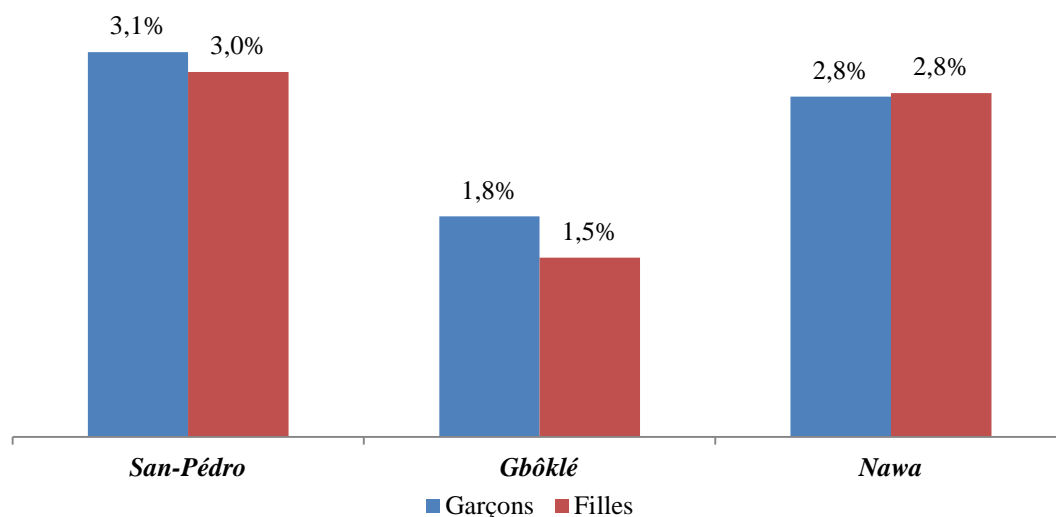
III.1.1.1 Scolarisation

278. L'enseignement Préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide scolaire en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul.

279. Bien que facultatif, cet enseignement est primordial pour la préparation de l'enfant au cycle primaire et s'avère être révélateur d'autres problèmes de la petite enfance tel que les naissances non déclarées (28,6 % des enfants scolarisés dans le District du Bas-Sassandra).

280. Le District du Bas-Sassandra compte 5 910 enfants inscrits en cycle Préscolaire ; soit un taux net de scolarisation⁵⁸ de 2,7 %, avec des disparités entre, d'une part, la région du Gbôklé et d'autre part, la Nawa et San Pédro, du fait de leurs deux agglomérations respectives : Soubré et San Pédro.

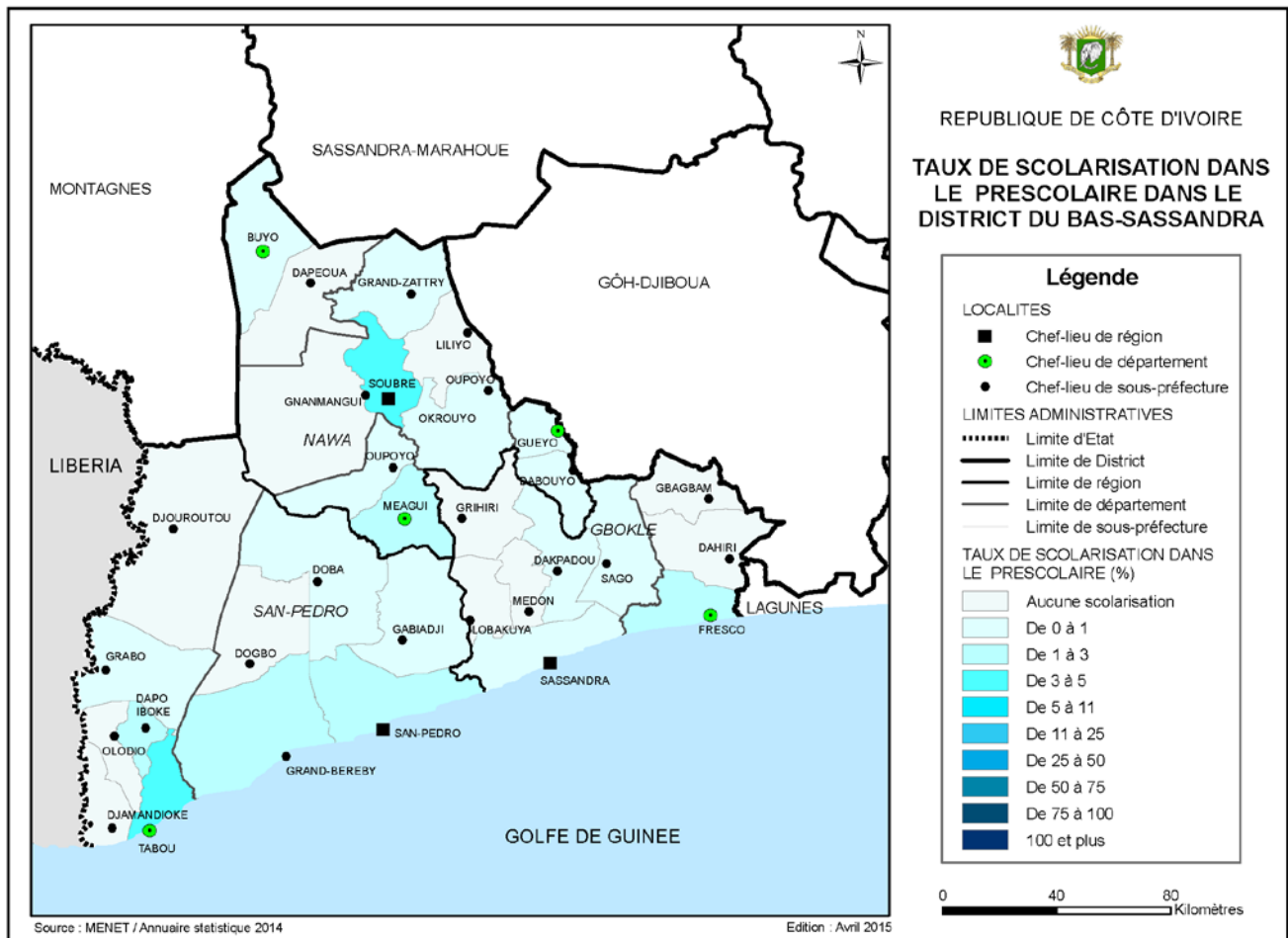
Figure 33 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS - RGPH 1998

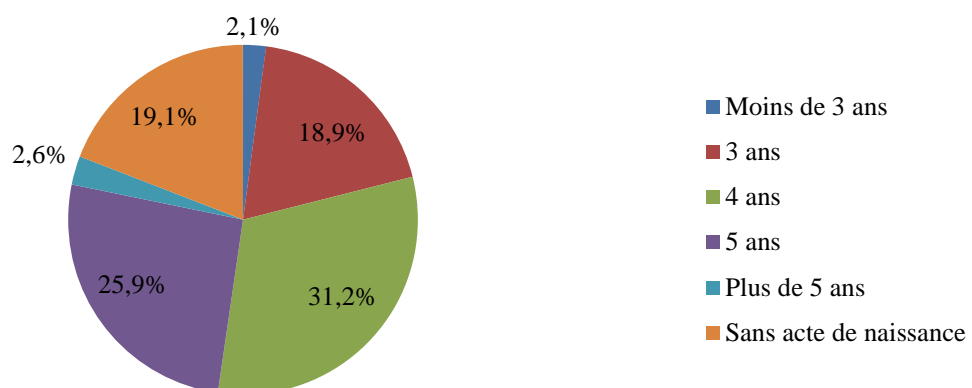
⁵⁸ Sur la base des projections officielles 2014 du RGPH 1998

Carte 30: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District



281. Toutefois, ce chiffre est biaisé par les scolarisations tardives et précoces et par la proportion d'enfants qui ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance (19,1 % des enfants scolarisés) même si elle est moins flagrante proportionnellement aux autres régions.

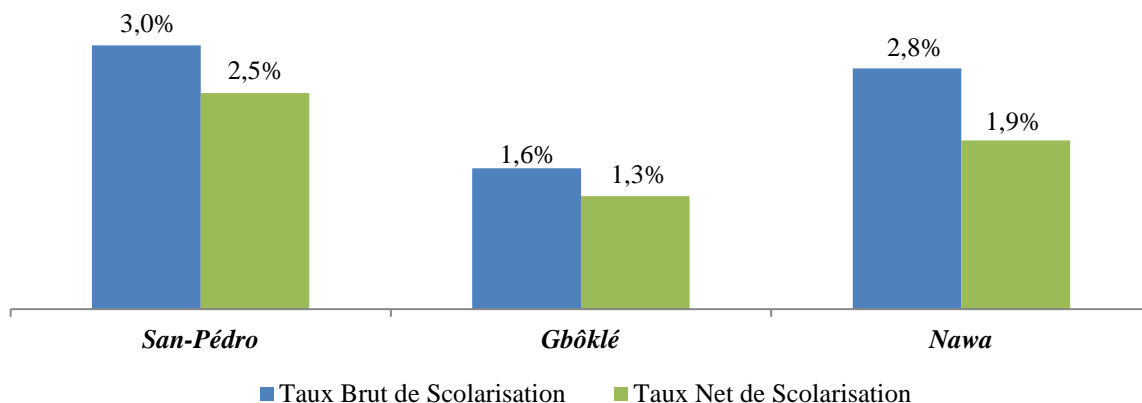
Figure 34 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire selon leur âge



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

282. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle, les taux bruts et nets de scolarisation restent proches. Il est le plus faible dans la région du Gbôklè (1,3 %).

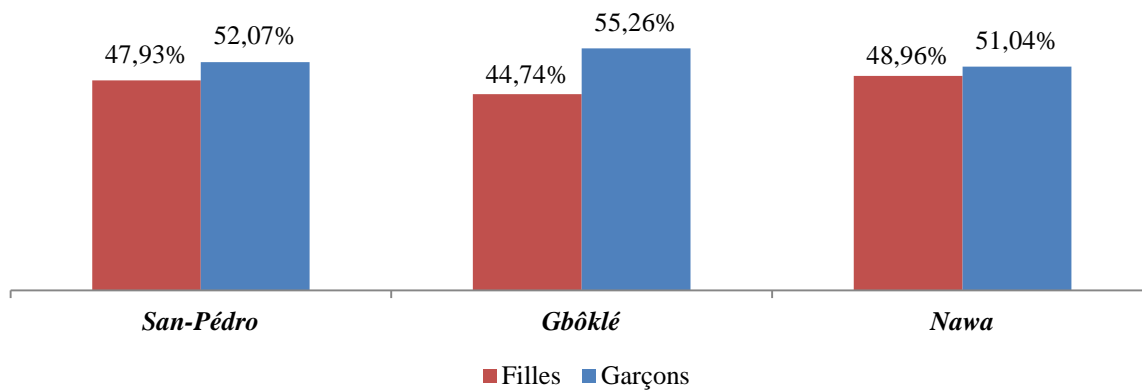
Figure 35 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région



Sources : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS, RGPH 1998

283. De plus, la région San Pédro concentre 49 % des enfants du Préscolaire quand celle de Nawa en regroupe 42%. L'indice de parité du District s'établit à 0,99 fille en moyenne sans disparité notable entre régions.

Figure 36 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

284. Le District compte 79 % d'enfants scolarisés dans des établissements publics mais seulement 31 % inscrits en zone rurale.

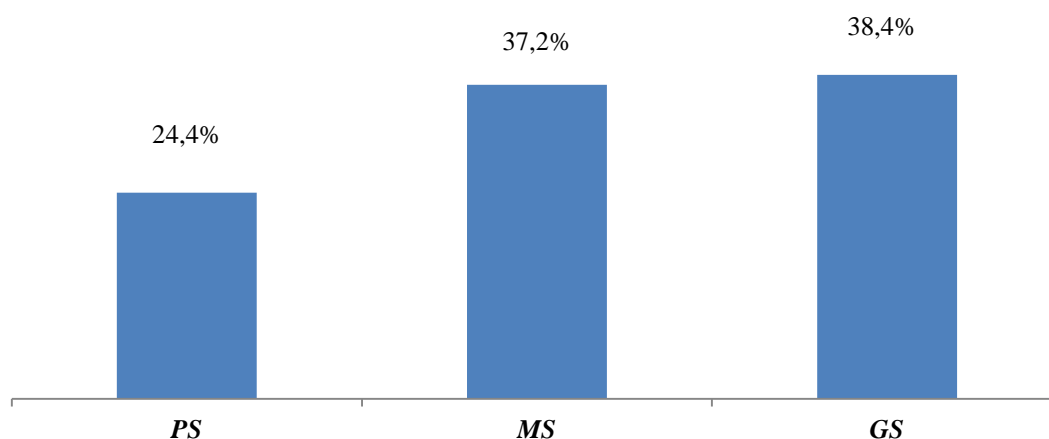
Tableau 38 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et genre

Région	Statut	Effectif des enfants	Dont rural	Indice de parité ⁵⁹
San Pédro	Privé	862	81	0,80
	Public	2 032	760	0,97
	Total	2 894	841	0,92
Sassandra	Privé	58	58	0,87
	Public	541	212	0,80
	Total	599	270	0,81
Soubré	Privé	208	26	0,98
	Public	2 956	1 214	0,96
	Total	3 164	1 240	0,96
Total District	Privé	1 128	165	0,84
	Public	5 529	2 186	0,95
	Total	6 657	2 351	0,93

Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

285. 37,2 % des enfants scolarisés sont en moyenne section et 38,4 % d'entre eux sont concentrés sur la dernière année du Préscolaire (Grande Section) ; mettant en exergue une relative scolarisation tardive des enfants en bas-âge.

Figure 37 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

⁵⁹ Cf. Glossaire

III.1.1.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

286. L'enseignement Préscolaire dans le District du Bas-Sassandra est dispensé dans :

- Des établissements publics qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue (69 établissements soit plus de 80 %) ;
- Des établissements privés⁶⁰ payants (17 établissements principalement concentrés dans la région de San Pédro) ;

Tableau 39 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Salles	Grps Péda	Enfants	Ins.	Ratio d'occupation ⁶¹	Ratio d'encadrement ⁶²
San Pédro	Privé	11	31	31	862	33	27,8	26,1
	Public	23	55	56	2 032	63	36,9	32,3
	Total	34	86	87	2 894	96	33,7	30,1
Gbôklè	Privé	1	3	3	58	3	19,3	19,3
	Public	6	16	17	541	16	33,8	33,8
	Total	7	19	20	599	19	31,5	31,5
Nawa	Privé	5	10	13	208	12	20,8	17,3
	Public	40	86	119	2 956	150	34,4	19,7
	Total	45	96	132	3 164	162	33,0	19,5
Total District	Privé	17	44	47	1 128	48	25,6	23,5
	Public	69	157	192	5 529	229	35,2	24,1
	Total	86	201	239	6 657	277	33,1	24,0

Source : MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Établissements, Ins. : Instituteur, Grps Péda : Groupes Pédagogiques

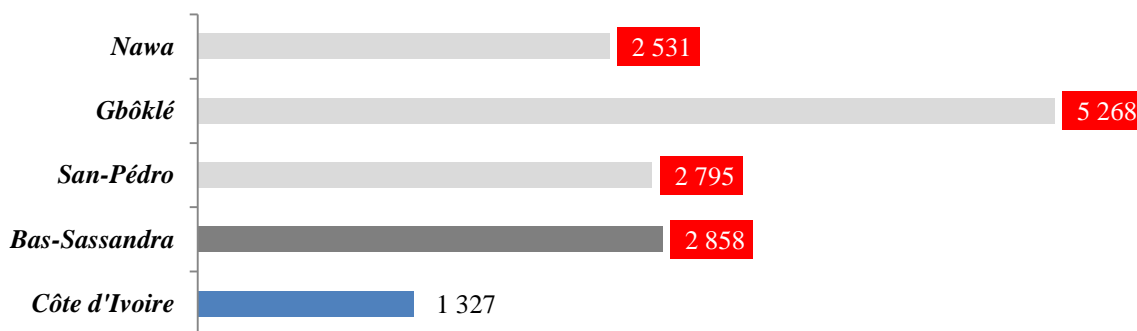
287. Des disparités régionales existent puisque la région du Gbôklè ne compte que 7 établissements Préscolaires (8 %). La région de la Nawa, même si elle semble être relativement aux autres régions épargnée par le manque d'infrastructures, ne dispose que d'établissements publics. Le ratio d'encadrement dans la région de la Nawa est de 19,5 enfants pour un instituteur, ce qui laisse présager un manque d'enfants ou un sureffectif de professeurs. Toutefois, les ratios d'occupation sont sensiblement les mêmes sur l'ensemble des régions.

⁶⁰ Lorsque non précisé dans la suite du document, la mention « privé » fera référence au « privé laïc »

⁶¹ Cf. Glossaire

⁶² Cf. Glossaire

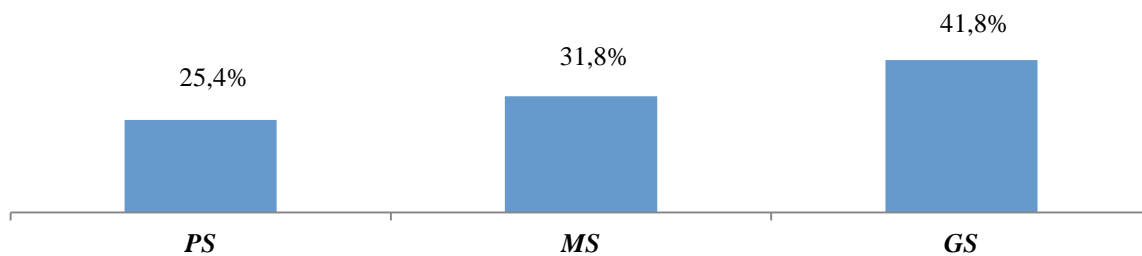
Figure 38: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école Pré-scolaire par région



Sources : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS, RGPH 1998

288. Le District compte 201 salles de classe dont seulement 9 % dans la région de Sassandra. Avec 1 école pour 77 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 33,1 enfants par salle, la disponibilité des structures d'accueil conjuguée au problème majeur de sous-scolarisation des enfants en bas-âge est problématique.

Figure 39 : Répartition des salles de classe de Pré-scolaire selon le niveau d'étude



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

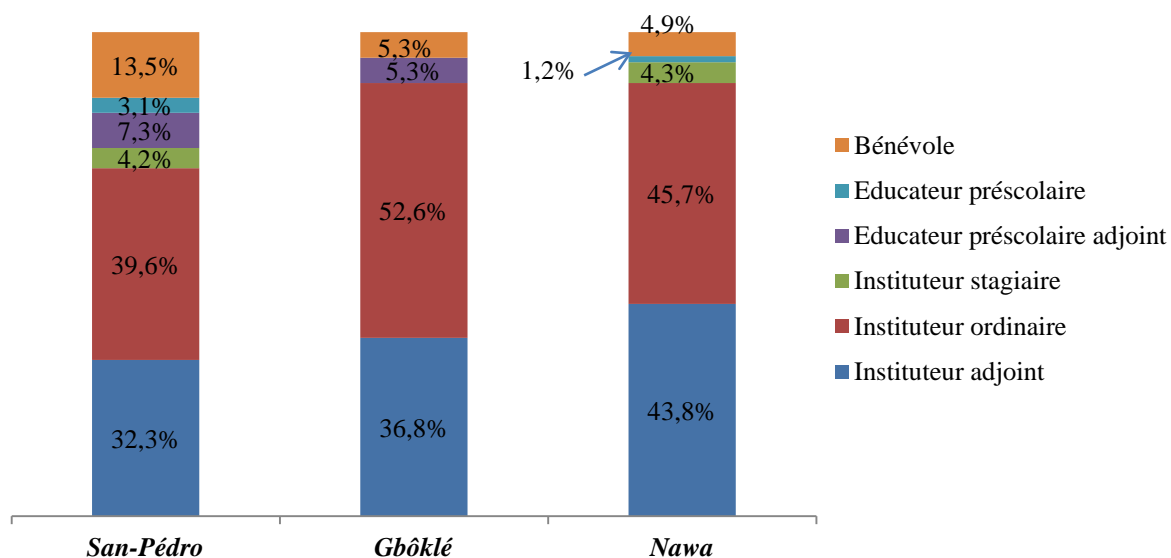
289. 239 groupes pédagogiques sont répartis sur le cycle Pré-scolaire avec en moyenne 28 enfants par groupe. Ce ratio est plus élevé dans la région de San Pédro avec plus de 33 enfants par groupe pédagogique, il confirme le constat relatif au paragraphe précédent.

b) Corps enseignant

290. Le corps enseignant est composé de 277 instituteurs (dont 97,8 % sont des femmes) soit un ratio d'encadrement moyen de 24 enfants par instituteurs.

291. Les instituteurs sont constitués d'instituteurs adjoints (39,4 %) et d'instituteurs ordinaires (44 %). Le District fait face à une pénurie d'éducateurs préscolaires quand la région du Gbôklè a une pénurie d'instituteurs stagiaires.

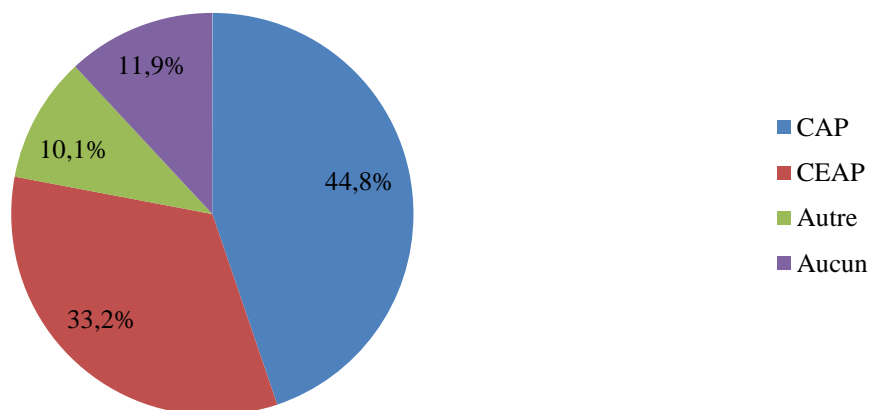
Figure 40 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi et par région



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

292. En outre, 11,9 % du corps enseignant ne dispose d'aucun diplôme pédagogique (généralement les assistantes maternelles).

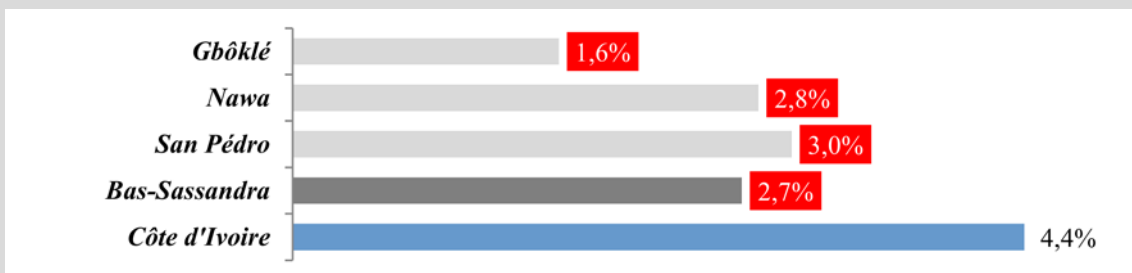
Figure 41 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique



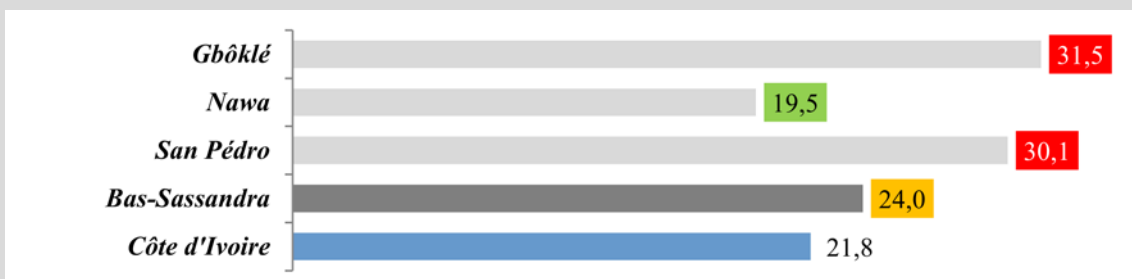
Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

Chiffres clés 21 : Préscolaire

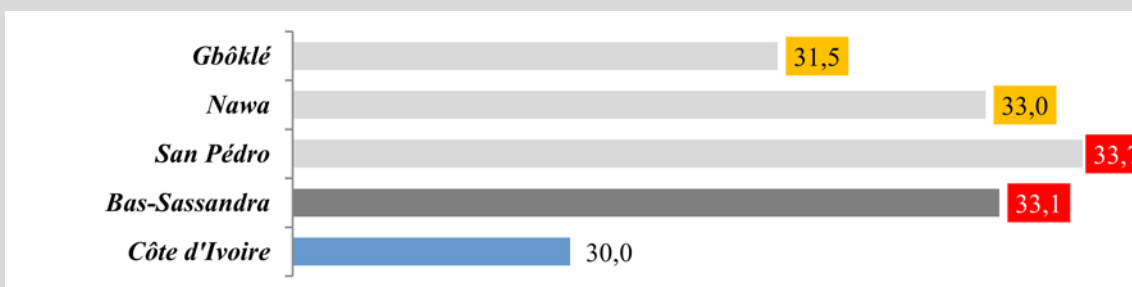
Taux brut de scolarisation



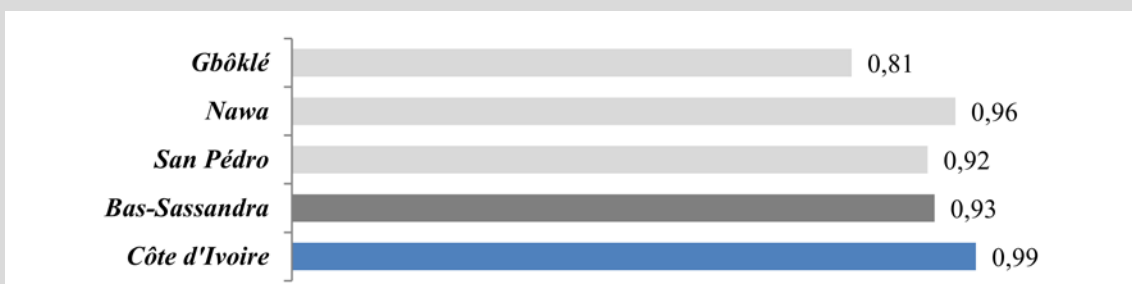
Ratio d'encadrement (nombre d'enfants par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'enfants par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



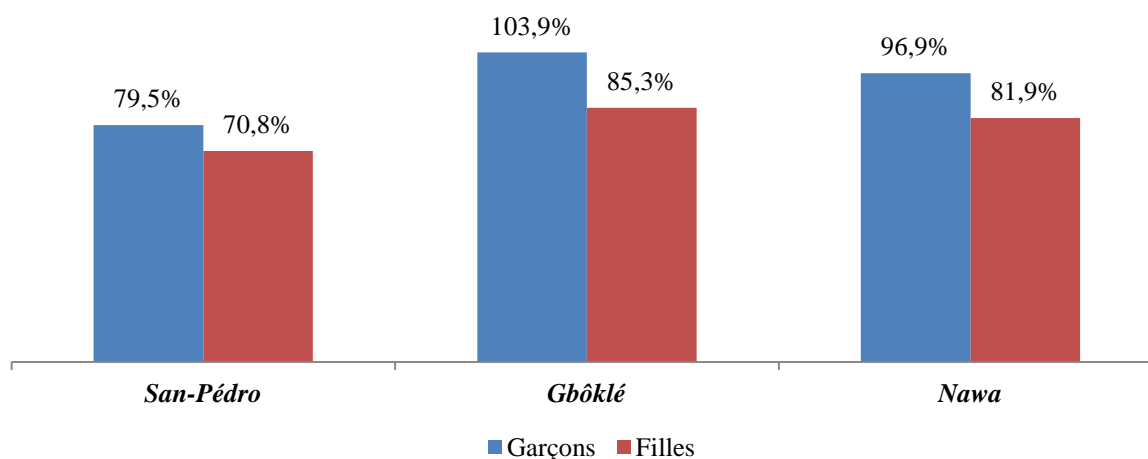
- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

III.1.2 Primaire

III.1.2.1 Scolarisation

293. Le cycle Primaire constitue la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien. Il comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du Primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).
294. Le District du Bas-Sassandra compte 309 848 enfants inscrits en cycle primaire soit un taux brut de scolarisation⁶³ de 84,9 % avec une disparité régionale importante.
295. La sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 78,1 % contre 91,3 % pour les garçons. Ceci met en exergue une tendance discriminatoire entre les deux sexes en matière de scolarisation.

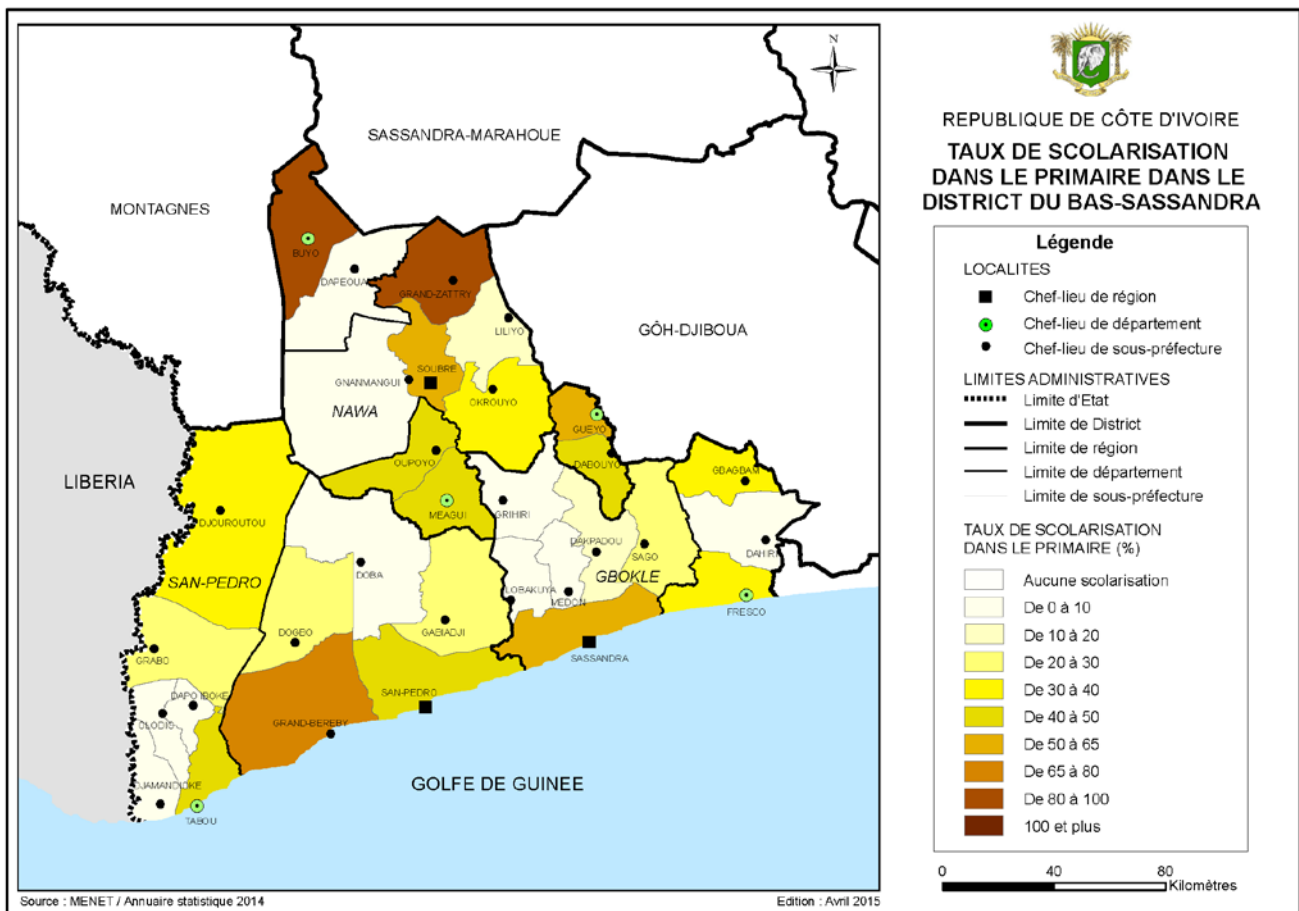
Figure 42 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre et par région



Sources : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS, RGPH 1998

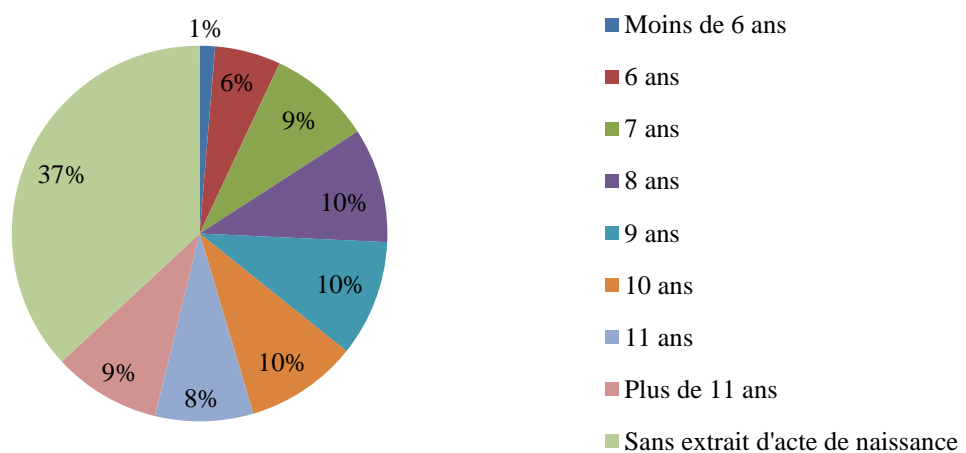
⁶³ Sur la base des projections effectuées à partir du RGPH 1998

Carte 31: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District



296. Ces taux de scolarisation sont biaisés par les scolarisations précoces, les redoublements mais surtout par la forte proportion d'élèves qui ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance (37 %).

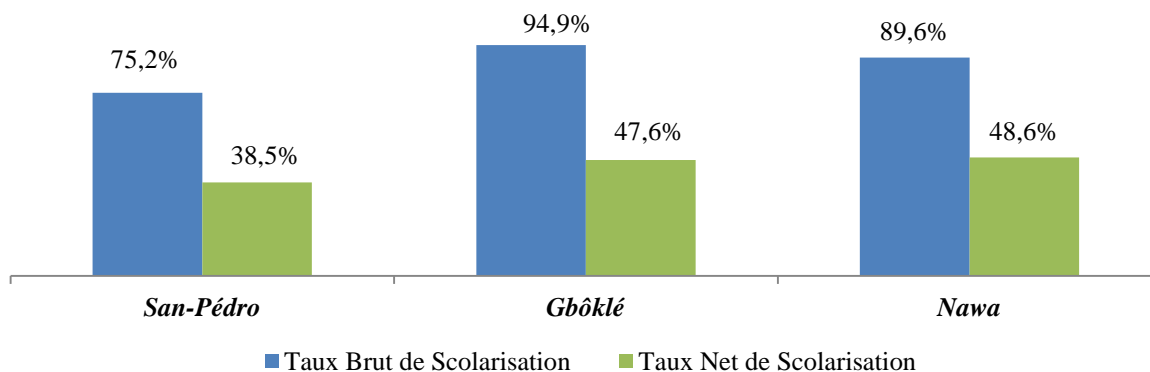
Figure 43 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Primaire selon leur âge



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

297. Ainsi en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle, le taux net de scolarisation du District s'établit à 44,6 % avec un minimum de 38,5 % pour la région de San Pédro et un maximum de 48,6 % pour celle de la Nawa.

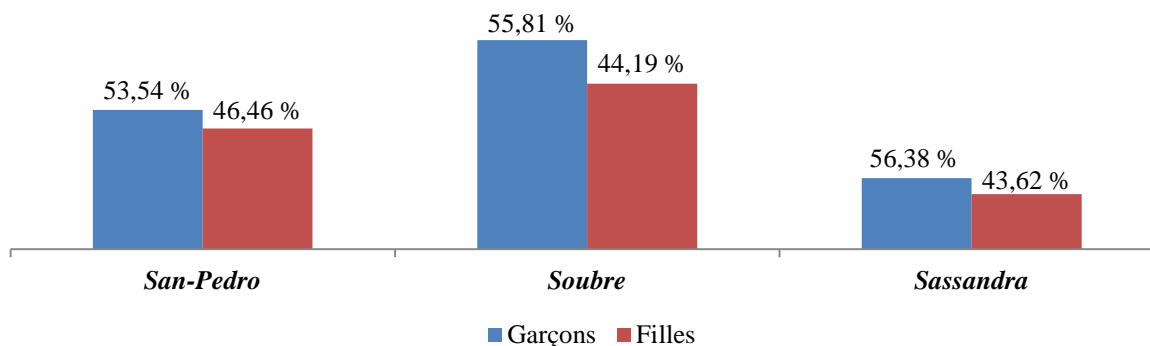
Figure 44 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Primaire par région



Sources : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS, RGPH 1998

298. La région de la Nawa avec son pôle urbain de Soubré concentre 49 % des élèves du Primaire. L'indice de parité du District s'établit à 0,81 fille en moyenne avec un maximum de 0,87 fille pour un garçon dans la région de San Pédro.

Figure 45 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

299. Le District compte 69 % des élèves scolarisés dans des établissements publics et 81 % inscrits en zone rurale. Le pourcentage d'élèves scolarisés en zone rurale est plus élevé dans la région du Gbôklé avec 86,3 %

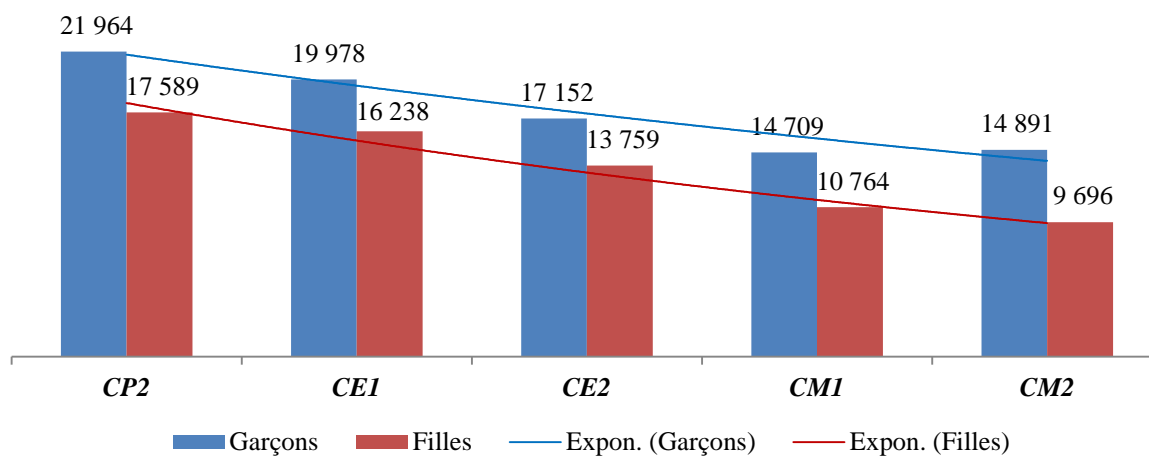
Tableau 40: Nombre d'élèves par région, statut et zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire

Région	Statut	Elève	Dont rural	Indice de parité
San Pédro	Communautaire	5 980	5 383	0,77
	Privé	15 059	3 833	0,90
	Public	84 855	60 334	0,87
	Total	105 894	69 550	0,87
Gbôklè	Communautaire	5 455	5 289	0,73
	Privé	3 012	1 820	0,68
	Public	42 992	37 318	0,79
	Total	51 459	44 427	0,77
Nawa	Communautaire	4 068	4 016	0,69
	Privé	25 556	12 798	0,76
	Public	122 871	95 186	0,80
	Total	152 495	112 000	0,79
Total District	Communautaire	15 503	14 688	0,73
	Privé	43 627	18 451	0,80
	Public	250 718	192 838	0,82
	Total	309 848	225 977	0,81

Source : MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

300. Les effectifs sont concentrés sur les premières années du cycle Primaire, à savoir les classes de CP1 et CP2. A l'inverse, les classes de CM2 ne représentent que 12 % des effectifs scolarisés. Ce phénomène de déperdition scolaire est particulièrement vrai pour les filles qui représentent 46,5 % des effectifs en CP1, ce ratio s'établit à 40 % en CM2, soit un taux moyen de décroissance annuelle de 14 % contre 9 % chez les garçons.

Figure 46 : Evolution des effectifs⁶⁴ par genre de la classe de CP2 à la classe de CM2

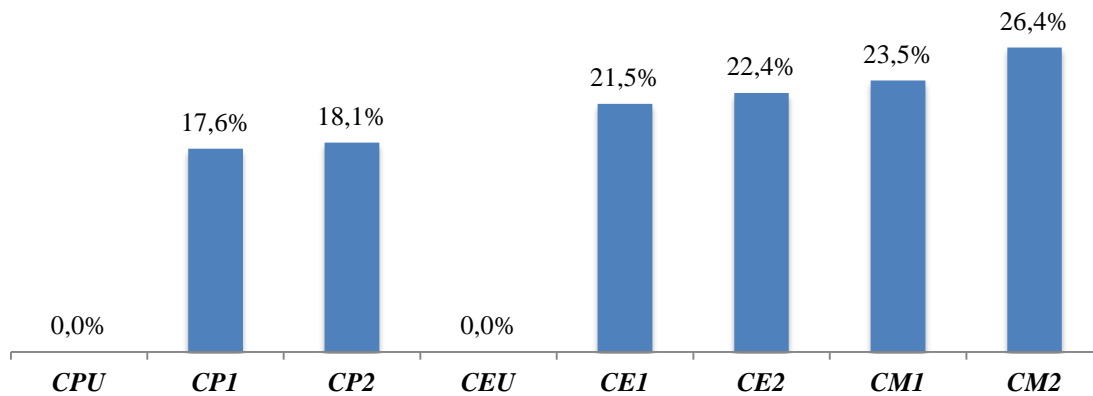


Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

⁶⁴ Cf. Glossaire

301. Le taux de redoublement moyen de 21 % augmente avec les niveaux scolaires et atteint 26,4 % dans les classes de CM2 mettant en exergue la difficulté des élèves à atteindre le niveau requis nécessaire pour le passage au cycle secondaire.

Figure 47 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

302. Le taux de redoublement est de 12 % dans le secteur privé et de 10 % dans les établissements communautaires.

Tableau 41 : Proportion des redoublants par genre, région et niveau d'étude du Primaire (en %)

Région	Niveau d'étude	Taux de redoublement (%)	Taux de redoublement des filles (%)
San Pédro	CP1	16,20	15,97
	CP2	17,09	16,66
	CE1	19,98	19,96
	CE2	20,13	20,35
	CM1	20,57	21,14
	CM2	18,54	18,26
Gbôklè	CP1	14,23	15,37
	CP2	17,05	16,74
	CE1	20,65	21,96
	CE2	23,19	25,10
	CM1	25,17	25,45
	CM2	27,40	29,62
Nawa	CP1	19,82	19,83
	CP2	19,24	18,98
	CE1	22,88	23,75
	CE2	23,82	24,80
	CM1	25,07	26,66
	CM2	31,18	31,13
Total District	CP1	17,6	17,7
	CP2	18,1	17,8
	CE1	21,5	22,1
	CE2	22,4	23,2
	CM1	23,5	24,5
	CM2	26,4	26,3

Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation e 2013-2014

303. Le Cycle Primaire est marqué par un abandon scolaire important traduit par le taux de transition Primaire-Secondaire de 61,4 % (en dessous de la moyenne nationale de 73,5 %). Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition de 58,3 %.

Tableau 42 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013/2013-2014 par genre

	Total élèves	Garçon	Fille
CM2 (2012-2013)	42 105	25 396	16 709
6 ^{ème} (2013-2014)	25 851	16 111	9 740
Taux de transition	61,4 %	58,3 %	63,4 %

Sources : MENET, Annuaire statistiques de l'éducation 2012-2013 et 2013 -2014

III.1.2.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

304. L'enseignement primaire dans le District du Bas-Sassandra est dispensé dans trois types d'établissements :

- Des établissements publics gratuits et accessibles à tous qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec plus de 69 % des établissements (1 030 établissements) ;
- Des établissements privés payants qui représentent 18 % des structures (269 établissements) ;
- Des établissements d'enseignement communautaire (13 %) concentrés dans les zones rurales, où l'enseignement dispensé est religieux et traditionnel (190 établissements).

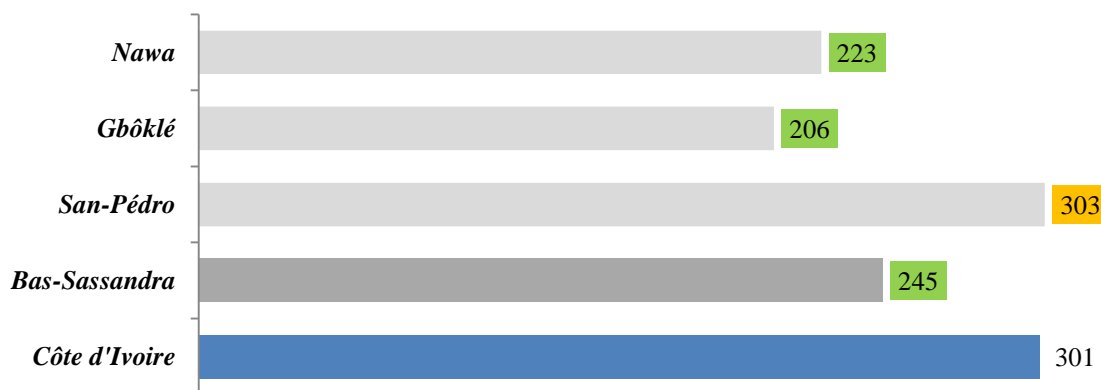
Tableau 43 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Péda.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
San Pédro	Comm.	71	5 680	222	334	190	26,9	31,5
	Privé	45	15 059	309	312	319	48,7	47,2
	Public	348	84 855	1 898	2 038	1 891	44,7	44,9
	Total	464	105 894	2 429	2 684	2 400	43,6	44,1
Gbôklè	Comm.	62	5 455	231	284	184	23,6	29,6
	Privé	26	3 012	107	121	89	28,1	33,8
	Public	175	42 992	1 000	963	917	43,0	46,9
	Total	263	51 459	1 338	1 368	1 190	38,5	43,2
Nawa	Comm.	57	4 068	158	202	137	25,7	29,7
	Privé	198	25 556	708	960	654	36,1	39,1
	Public	507	122 871	2 701	2 947	2 798	45,5	43,9
	Total	762	152 495	3 567	4 109	3 589	42,8	42,5
Total District	Comm.	190	15 503	611	820	511	25,4	30,3
	Privé	269	43 627	1 124	1 393	1 062	38,8	41,1
	Public	1 030	250 718	5 599	5 948	5 606	44,8	44,7
	Total	1 489	309 848	7 334	8 161	7 179	42,2	43,2

Source : MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs. : Etablissements, Ens. : Enseignants, Comm. : Communautaire, Grp Péda : Groupes Pédagogiques

305. La région de la Nawa concentre 51 % des établissements Primaires alors que le Gbôklè compte 18 % des établissements dont 24 % sont de type communautaire. Sur tout le District, 81 % des établissements sont situés en zone rurale.

Figure 48 : Nombre moyen d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire



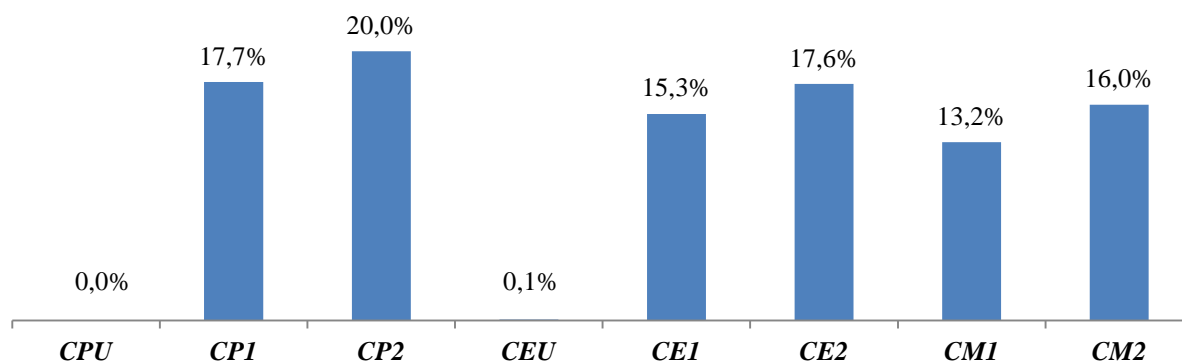
Sources : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS, RGPH 1998

306. 89 % des établissements Primaires du Gbôklé et 82 % des établissements Primaires de la Nawa sont situés en zone rurale. Ces établissements permettent d'accueillir 73 % des élèves de Primaires et contribuent ainsi à améliorer le taux de scolarisation du District.

307. Avec une école pour 200 élèves scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 42,2 élèves par salle, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait pas le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants du District.

308. Le District compte 7 334 salles de classe dont 49 % sont concentrées dans la région du Nawa. 36 % des salles de classe sont utilisées pour les cours de CP1 et CP2.

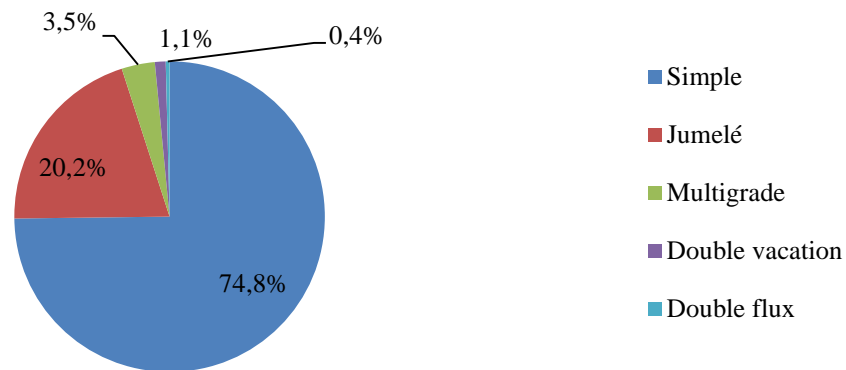
Figure 49 : Répartition des salles de classe du Primaire selon le niveau d'études



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

309. 8 161 groupes pédagogiques sont répartis sur l'ensemble du cycle Primaire. Ces groupes pédagogiques sont utilisés à 20 % en fonctionnement jumelé (deux niveaux par instituteur) et 1 % en double vacation (une classe par demi-journée).

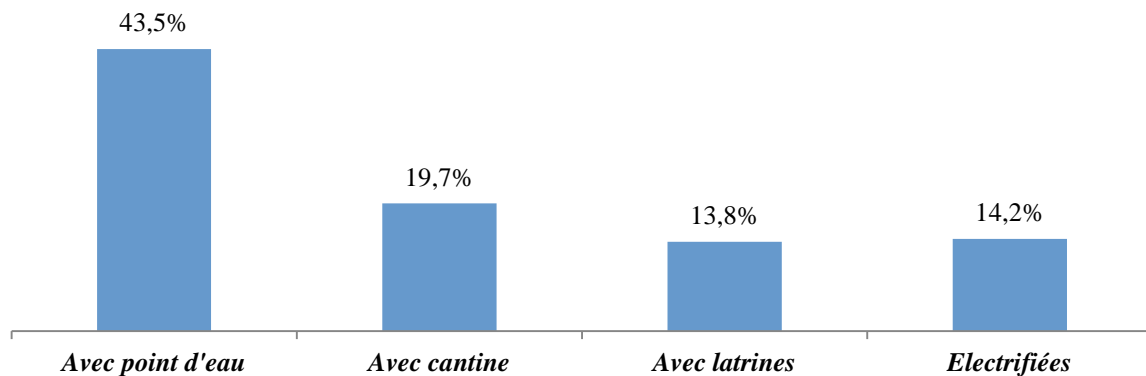
Figure 50 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

310. Les établissements du District sont caractérisés par la vétusté de leurs équipements et le manque d'infrastructures. Seulement 43,5 % des établissements disposent d'un point d'eau et 13,8 % ont des latrines.

Figure 51 : Présence de commodités dans les écoles Primaires

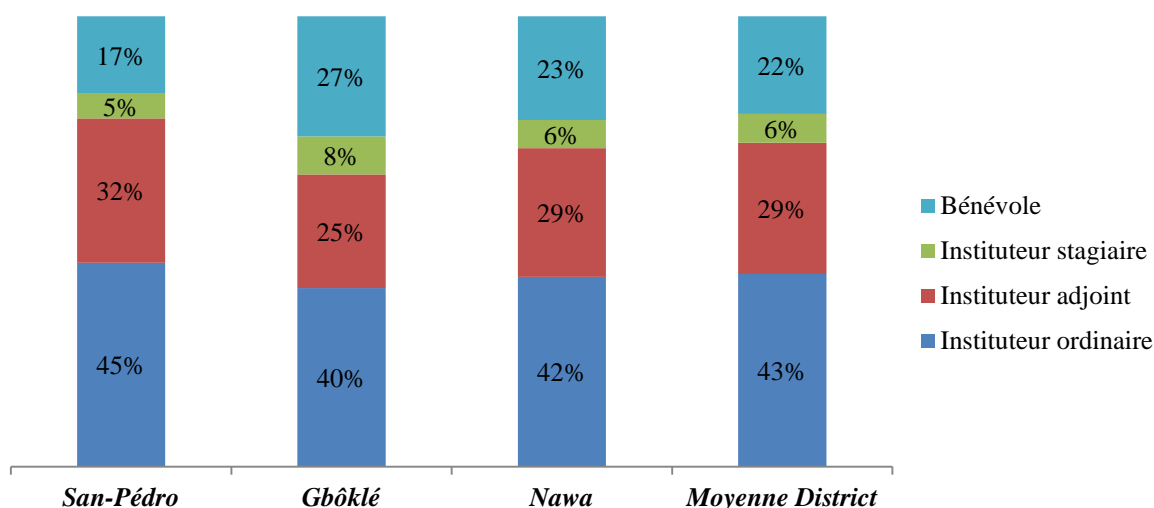


Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

b) Corps enseignant

311. Le corps enseignant est composé de 7 179 instituteurs (76 % sont des hommes). Constitué en majorité d'instituteurs ordinaires (43 %) et d'instituteurs adjoints (29 %). La part d'instituteurs stagiaires et de bénévoles est élevée avec 22 % du corps enseignant mettant en exergue le manque d'instituteurs dans le District, remplacés généralement par un personnel moins expérimenté.

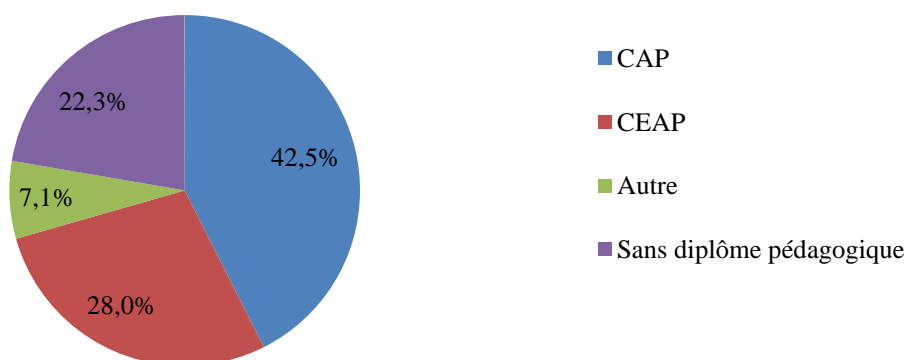
Figure 52 : Répartition des instituteurs du Primaire par emploi et par région



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

312. L'analyse des diplômes pédagogiques des instituteurs montre que 22,3 % du corps enseignant ne possède aucun diplôme pédagogique (généralement les assistants scolaires).

Figure 53 : Répartition des instituteurs du primaire par statut selon le diplôme pédagogique



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014; CAP : Certificat d'aptitude professionnelle, CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique⁶⁵

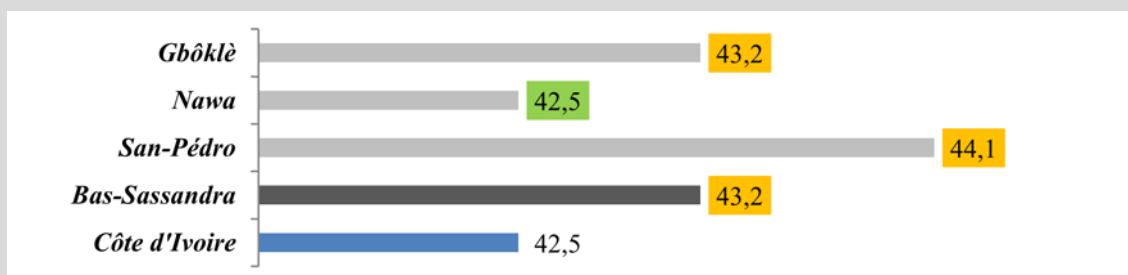
⁶⁵ Cf. Glossaire

Chiffres clés 22 : Primaire

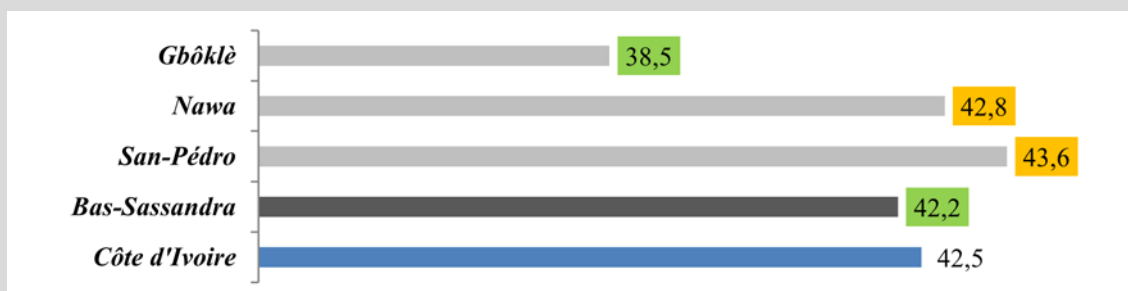
Taux brut de scolarisation



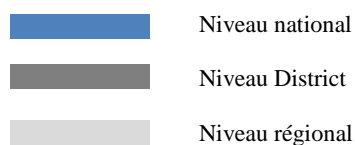
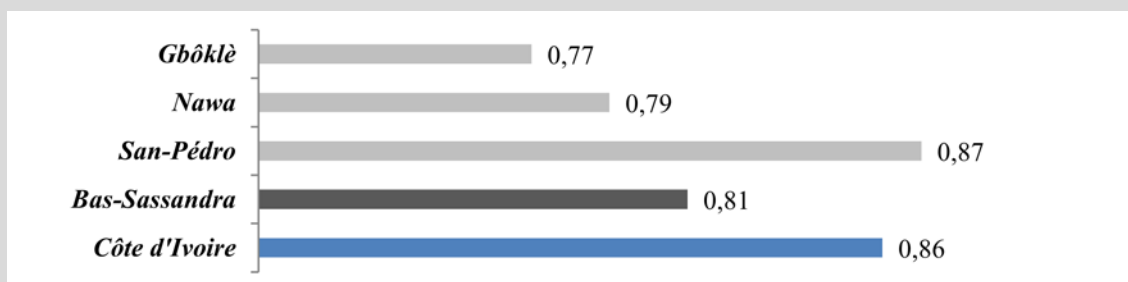
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle)



Indice de parité (nombre de filles pour 1 garçon)



III.1.3 Secondaire

III.1.3.1 Scolarisation

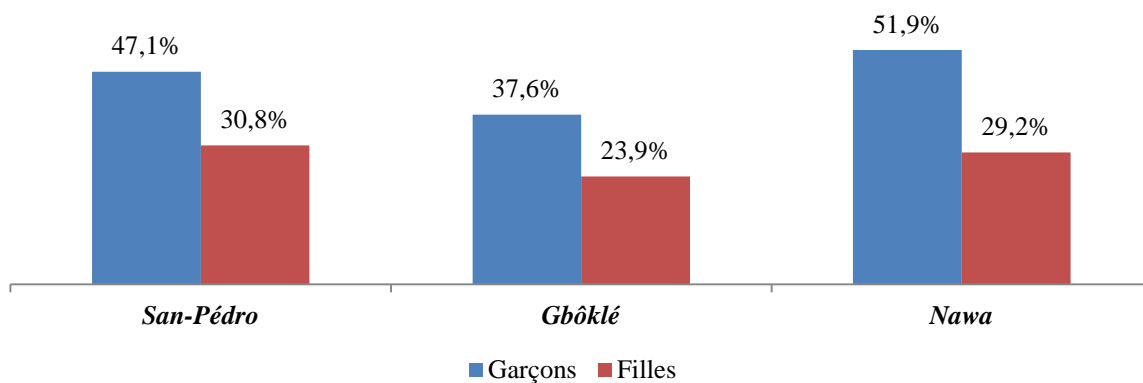
313. Le Secondaire est organisé en deux cycles :

- Le Secondaire 1^{er} cycle de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} ;
- Le Secondaire 2nd cycle de la classe de 2nde à la classe de Terminale.

a) *Secondaire 1^{er} cycle*

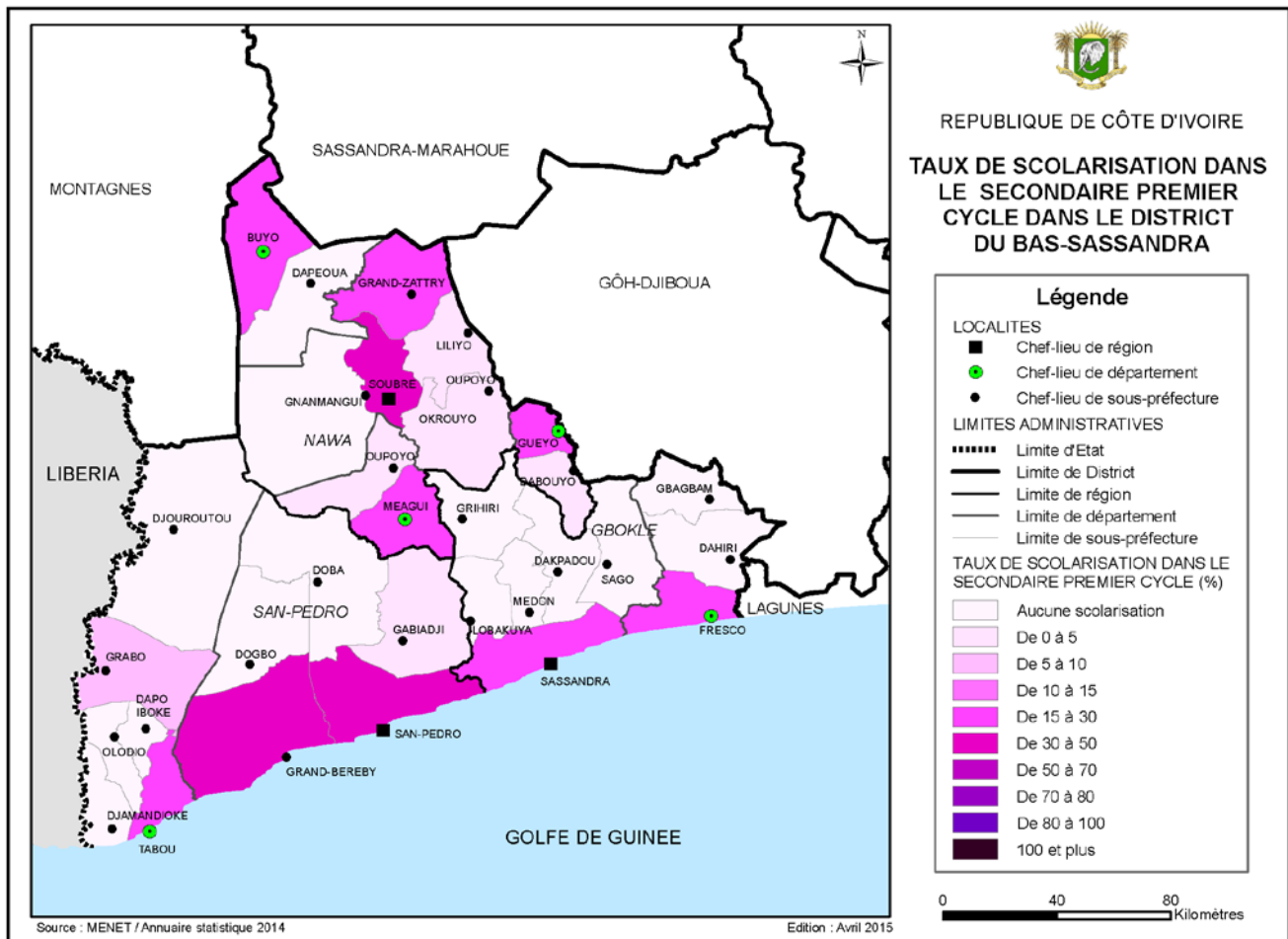
314. Le District du Bas-Sassandra compte 71 816 élèves inscrits en secondaire 1^{er} cycle soit un taux brut de scolarisation de 38,8 % avec une disparité régionale notable entre la région du Gbôklé et les deux autres régions du District. La sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux de scolarisation de 36,2 % contre 49,4 % pour les garçons de 12 à 15 ans. La faible scolarisation des filles à ce niveau d'étude est en partie expliquée par les pratiques telles que le mariage précoce ou encore l'aide-ménagère.

Figure 54 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par genre et par région



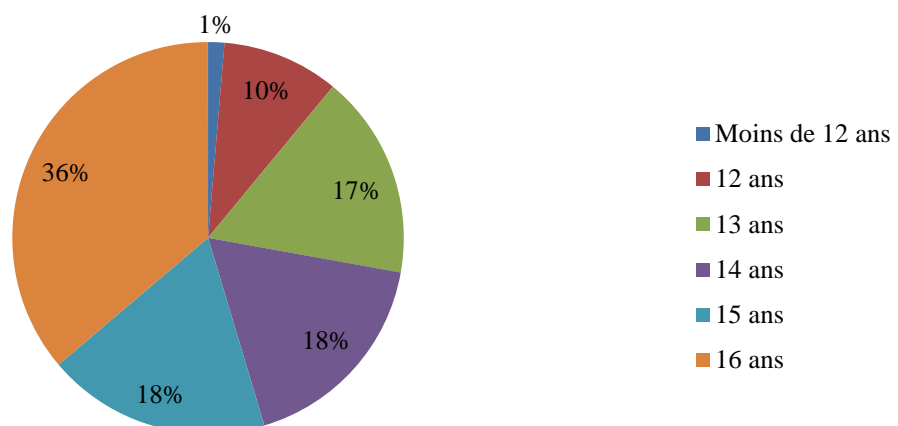
Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

Carte 32: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle au sein du District



315. Ces taux sont biaisés par les scolarisations tardives (36 % des élèves ont plus de 15 ans), les redoublements et les déplacements pour motifs scolaires d'élèves d'une région à une autre.

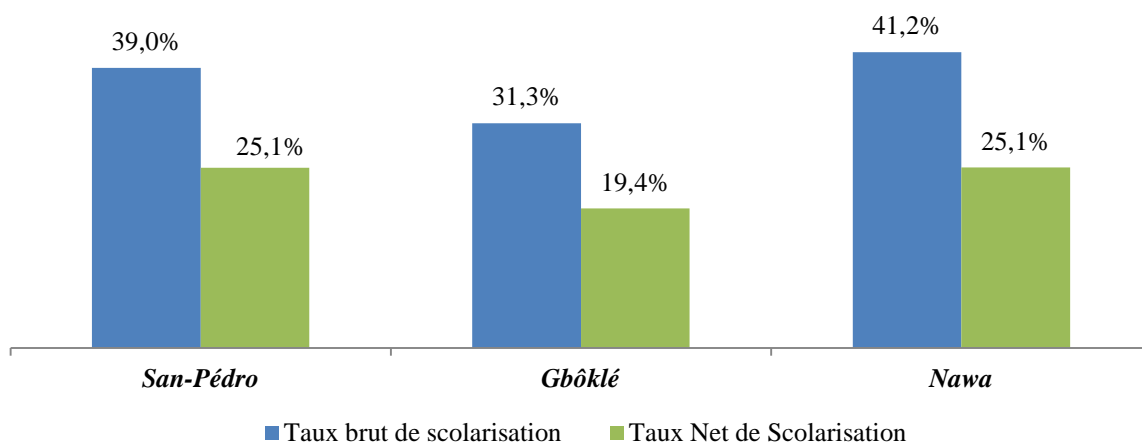
Figure 55: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1^{er} cycle selon leur âge



Source : Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

316. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District s'établit à 24,2 %.

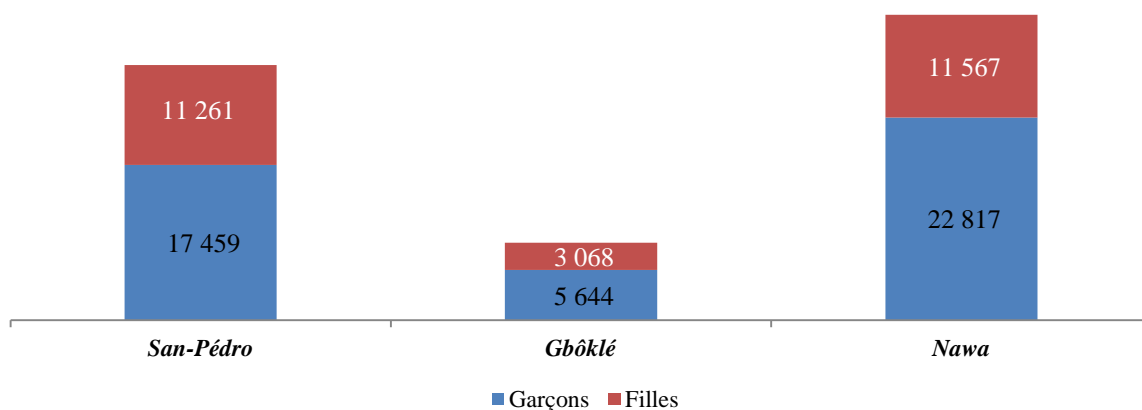
Figure 56: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par région



Sources : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

317. Les régions de la Nawa et de San Pédro concentrent 88 % des élèves du Secondaire 1^{er} cycle contre 12 % pour la région du Gbôklé. L'indice de parité est homogène entre les régions avec des taux variant entre 0,67 et 0,78 fille pour un garçon.

Figure 57 : Répartition des élèves du Secondaire 1^{er} cycle par région et par genre



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

318. Le District compte 47 % des effectifs scolarisés dans des établissements publics.

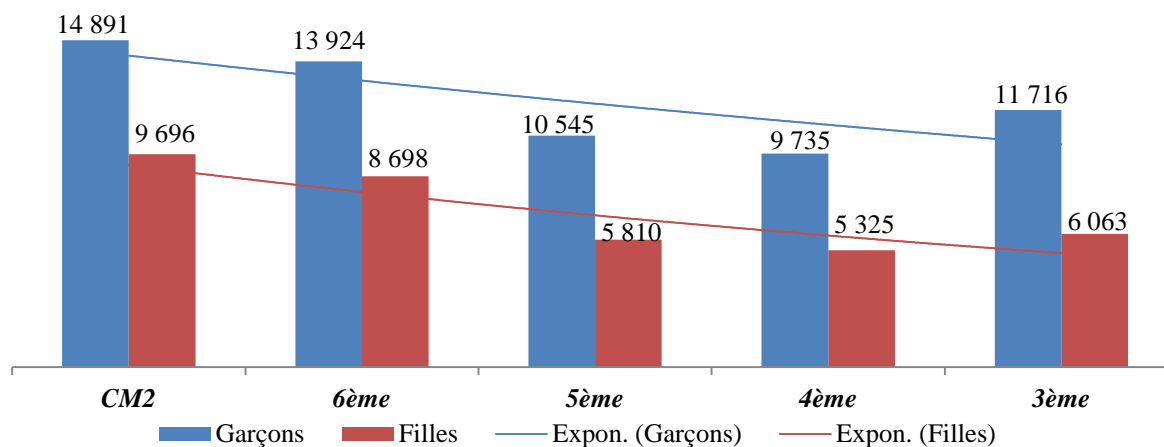
Tableau 44: Répartition des élèves dans le Secondaire 1^{er} cycle par région, genre et statut

Région	Statut	Elèves	Parité
San Pédro	Privé	13 912	0,71
	Public	14 808	0,59
	Total	28 720	0,64
Gbôklè	Privé	3 390	0,56
	Public	5 322	0,53
	Total	8 712	0,54
Nawa	Privé	20 472	0,53
	Public	13 912	0,47
	Total	34 384	0,51
Total District	Privé	37 774	0,59
	Public	34 042	0,53
	Total	71 816	0,56

Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

319. Les élèves sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble des cycles scolaires. La proportion de filles (38,5 % des effectifs en classe de 6^{ème}) s'établit à 34,1 % dans les classes de 3^{ème}. Ce constat permet donc d'établir le passage au Secondaire comme l'épisode privilégié d'abandon scolaire.

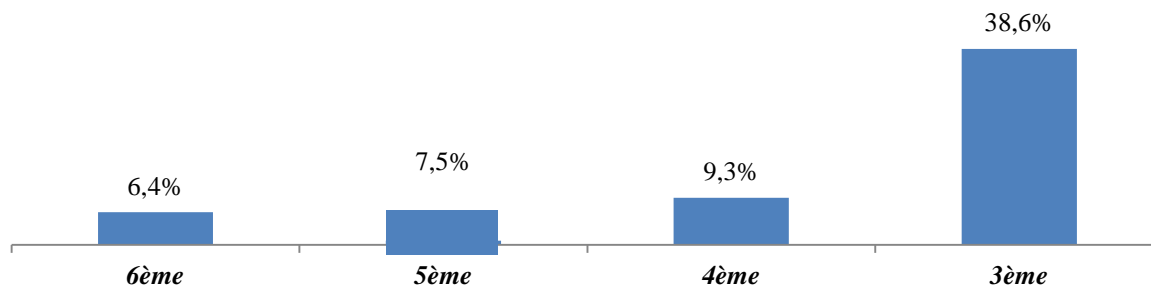
Figure 58 : Evolution des effectifs par genre de la classe de CM2 à la classe de 3^{ème}



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

320. Le Secondaire 1^{er} cycle est marqué par un taux de redoublement important en 3^{ème} (36,1 % des effectifs). Toutefois ce taux cache des disparités puisqu'il atteint 45 % de moyenne dans les classes de 3^{ème} de l'enseignement privé dans la région de la Nawa et la région du Gbôklè.

Figure 59 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 1^{er} cycle



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

321. Le phénomène de redoublement touche plus les filles que les garçons, à l'exception de la classe de 3^{ème}.

Tableau 45 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1^{er} cycle par genre, région et statut (en %)

Région	Statut	Taux de redoublement (%)							
		6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}	
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
San Pédro	Public	6,8	5,8	5,8	7,2	9,1	10,7	29,6	30,6
	Privé	3,6	4,3	6,1	5,9	8,3	7,8	32,8	32,2
Moyenne région		5,3	5,1	6,0	6,5	8,7	9,1	31,1	31,4
Gbôklè	Public	7,1	7,5	8,3	7,3	13,4	16,0	39,5	36,2
	Privé	2,0	2,2	2,9	3,7	4,9	5,1	44,7	36,4
Moyenne région		4,7	5,1	6,2	6,0	10,3	11,6	41,1	36,3
Nawa	Public	9,6	12,9	10,1	14,0	12,5	17,7	40,9	47,2
	Privé	6,7	6,9	8,6	8,1	7,8	6,9	44,9	40,5
Moyenne région		8,0	9,52	9,2	10,17	9,6	10,48	43,3	43,11
Total District	Public	8,0	8,8	7,8	9,5	11,2	14,1	36,1	38,3
	Privé	4,9	5,3	7,2	6,8	7,8	7,1	40,8	37,1
	Total	6,4	7,0	7,5	8,0	9,3	10,0	38,6	37,6

Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

322. Au redoublement, s'ajoute le phénomène de déperdition particulièrement prononcé dans la transition du 1^{er} cycle au 2nd cycle du Secondaire. Ainsi, seulement 31,5 % des élèves de 3^{ème} accèdent au lycée mettant en exergue les obstacles à la poursuite d'études Secondaires dans le District. Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition de 28,6 %.

Tableau 46 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1^{er}-2nd cycle 2012-2013/2013-2014

Cycle	Total	Garçon	Fille
3 ^{ème} (2012-2013)	16 568	10 850	5 718
2 nd e (2013-2014)	5 211	3 578	1 633
Taux de transition	31,5 %	33 %	28,6 %

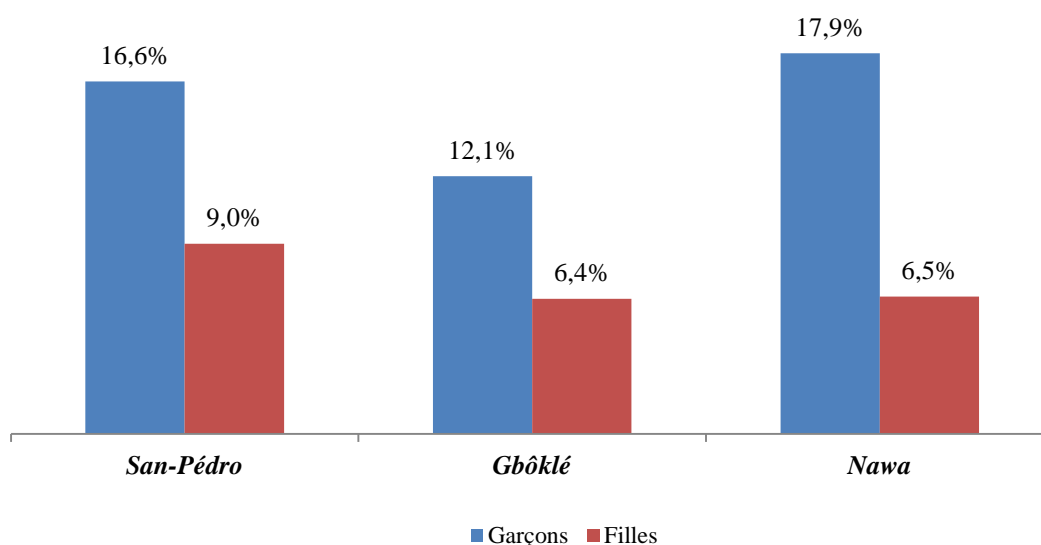
Sources : MENET, Annuaires statistiques de l'éducation 2012-2013 et 2013-2014

b) Secondaire 2nd cycle

323. Le Secondaire 2nd cycle regroupe les classes de 2nde, 1^{ère} et Terminale. Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du Baccalauréat. La Côte d'Ivoire compte plusieurs types de baccalauréats suivant que l'on considère les séries littéraires (A), scientifiques (C, D) ou techniques (B, E, F, G, H).

324. Le District du Bas-Sassandra compte 17 329 élèves inscrits au 2nd cycle du Secondaire ; soit un taux brut de scolarisation de 12 %. La sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux de scolarisation de 7,5 % contre 16,5 % chez les garçons et un indice de parité de 0,63 fille pour un garçon scolarisé. La région du Gbôklè est en retrait à ce niveau scolaire par rapport aux autres régions.

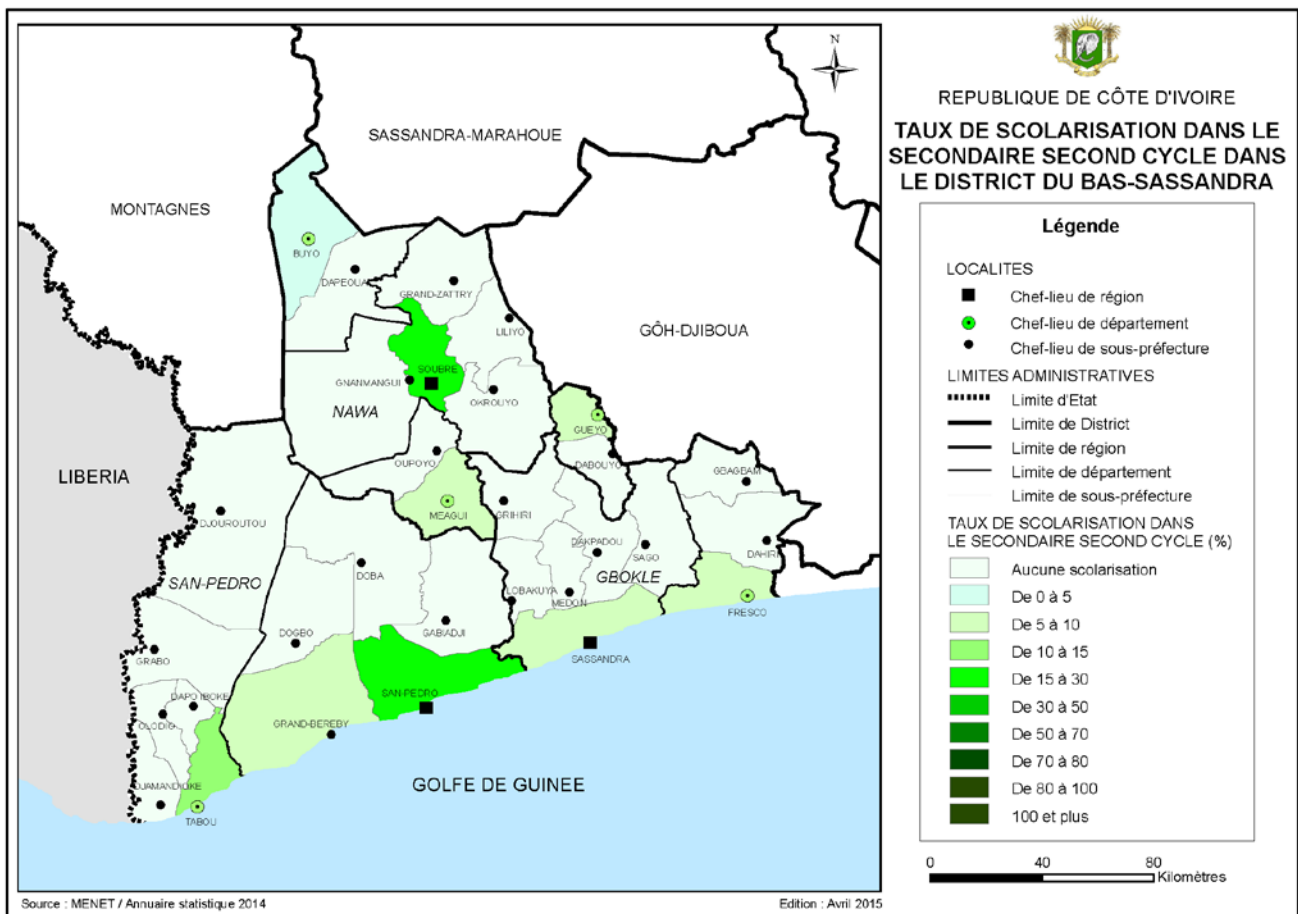
Figure 60: Taux brut de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par genre et par région



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

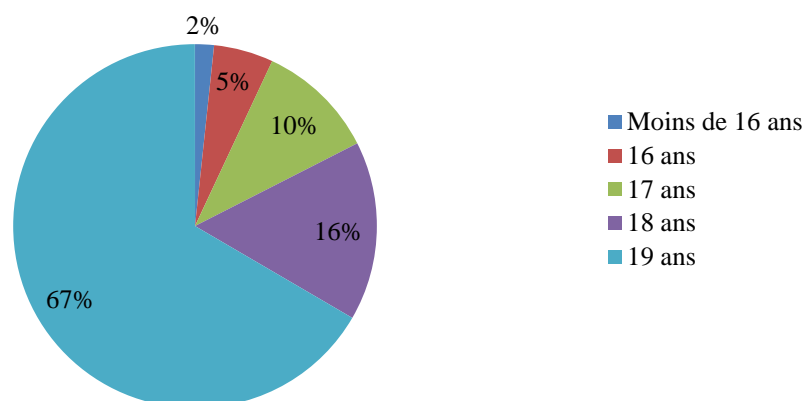
325. Le taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle présente de fortes disparités régionales avec une polarisation autour des principaux centres urbains du District (San Pédro, Tabou, Sassandra, Soubré) alors que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

Carte 33: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District



326. Toutefois ces chiffres sont biaisés par la scolarisation tardive des élèves puisque 59 % des inscrits ont plus de 18 ans et ne sont donc pas comptés dans la tranche d'âge (entre 16 et 18 ans).

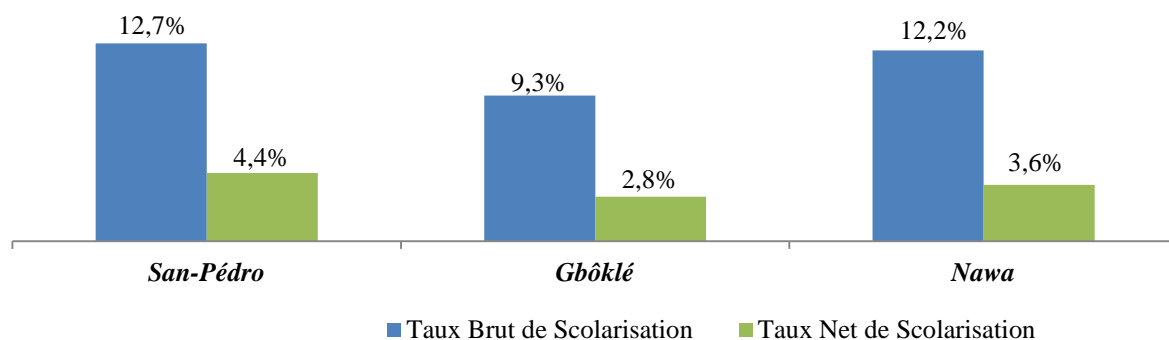
Figure 61: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2nd cycle selon leur âge



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

327. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District s'établit à 3,8 %.

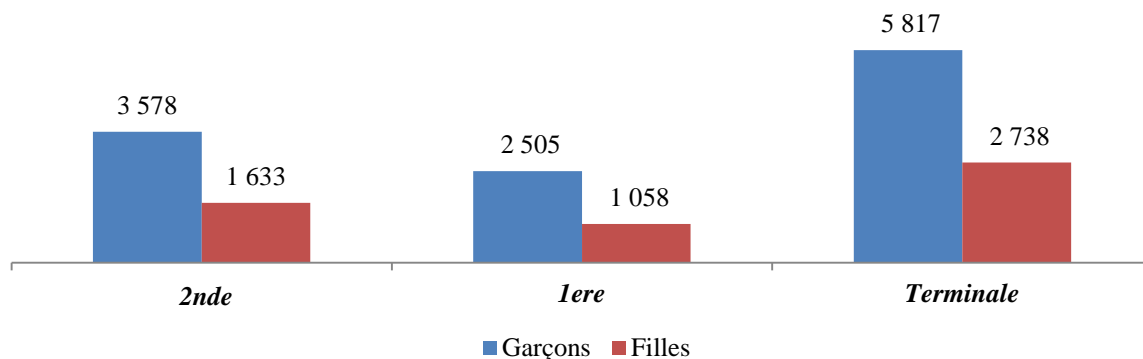
Figure 62: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par région



Sources : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS, RGPH 1998

328. 56,7 % des élèves sont dans des établissements publics. En outre, 49,3 % des effectifs du Secondaire 2nd cycle se trouvent en classes de Terminale. Cette importante proportion d'élèves en terminale s'explique par le nombre significatif de redoublements notamment en séries A et D.

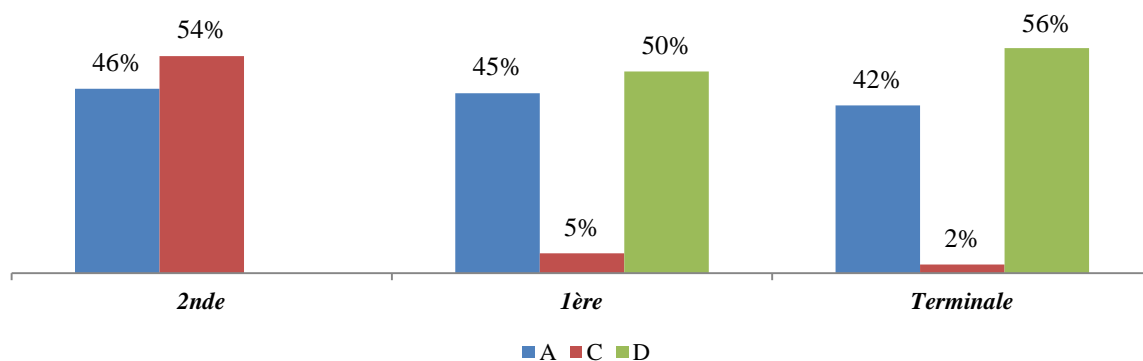
Figure 63: Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par niveau et par genre



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

329. La répartition des élèves par filière démontre une concentration des élèves sur la filière scientifique D (sciences de la nature) avec 56 % des élèves inscrits en terminale et sur la filière littéraire A, avec 42 % des effectifs de la classe de Terminale. Les filles privilégient la filière littéraire (60 % d'entre elles en seconde et en première) alors que les garçons sont plus nombreux en série C (Sciences Physiques, Mathématiques).

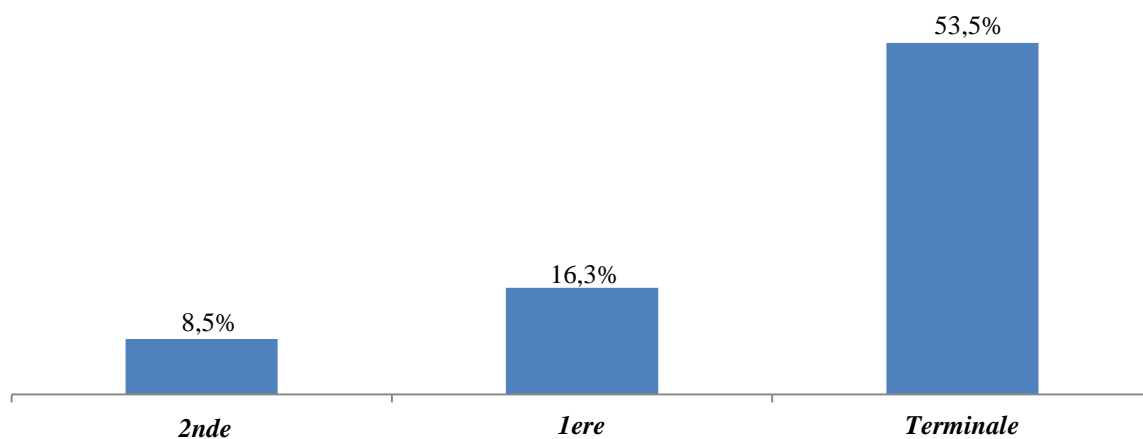
Figure 64 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par région et par filière



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

330. Le Secondaire 2nd cycle est marqué par un taux de redoublement élevé de 32,3 % et plus particulièrement dans les classes de Terminale A et D où ce taux atteint 54 %.

Figure 65 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2nd cycle



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

331. Le phénomène de redoublement touche plus de filles puisque 33,4 % redoublent contre 31,8 % pour les garçons.

Tableau 47 : Elèves redoublants du Secondaire 2nd cycle par filière, région et niveau d'étude

Région	Cycle	Taux de redoublement par filière(%)		
		A	C	D
San Pédro	2 nd e	6,0	10,0	NA
	1 ^{ère}	11,7	12,0	15,6
	Terminale	56,0	26,0	49,8
	Moyenne région	30,7	11,4	40,8
Gbôklè	2 nd e	3,0	3,0	NA
	1 ^{ère}	9,0	4,2	8,5
	Terminale	50,0	8,3	56,6
	Moyenne région	26,5	3,3	44,7
Nawa	2 nd e	8,0	12,4	NA
	1 ^{ère}	16,2	9,8	23,7
	Terminale	52,8	10,2	57,8
	Moyenne région	31,0	12,2	48,1
Total District		30,3	10,9	44,9

Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

III.1.3.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

332. L'enseignement Secondaire dans le District du Bas-Sassandra est dispensé dans deux types d'établissements :

- Etablissements publics, gratuits, qui constituent la forme de scolarisation la moins répandue avec une part de 35,6 % des salles de classe et 46,6 % des effectifs du District ;
- Etablissements privés qui accueillent 53,4% des élèves.

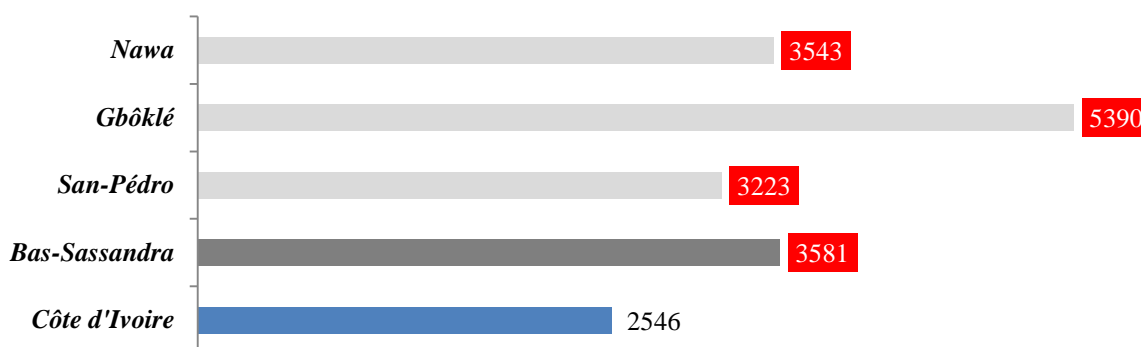
Tableau 48: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1^{er} et 2nd cycle par région et par statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Péd.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
San Pédro	Public	9	18 311	230	304	470	80	39
	Privé	27	17 829	378	419	526	47	34
	Total	36	36 140	608	723	996	59	36
Gbôklè	Public	3	6 405	80	110	193	80	33
	Privé	5	4 237	81	99	140	52	30
	Total	8	10 642	161	209	333	66	32
Nawa	Public	8	16 836	184	269	506	92	33
	Privé	31	25 527	435	580	862	59	30
	Total	39	42 363	619	849	1 368	68	31
Total District	Public	20	41 552	494	683	1 169	84	36
	Privé	63	47 593	894	1 098	1 528	53	31
	Total	83	89 145	1 388	1 781	2 697	64	33

Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014; Etbs : Etablissements, Grp Péd. : Groupes Pédagogiques, Ens : Enseignants

333. Avec une école pour 1 330 élèves dans la région Gbôklè et un ratio d'occupation de 66 élèves par salle, les capacités d'accueil dans certaines zones du District pourraient être améliorées. Ce constat est valable pour les autres régions compte tenu de l'uniformité des ratios d'occupation et d'encadrement. En outre, tous les établissements du Secondaire sont situés en zone urbaine avec une forte concentration sur San Pédro et Soubré.

Figure 66 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire⁶⁶



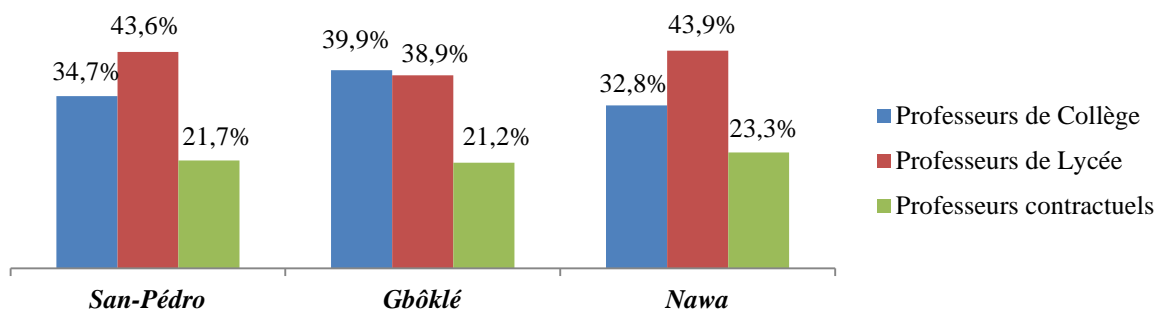
Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

334. Afin de pallier cette carence en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. Cette alternative est utilisée à hauteur de 35 % dans les classes au sein des établissements publics.

b) Corps enseignant

335. Le corps enseignant est composé de 2 697 professeurs (dont 88 % d'hommes). Bien que le secteur public compte trois fois moins d'établissements que le privé, la répartition des professeurs reste équilibrée puisque 43 % des professeurs du District exercent dans le public.

Figure 67 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région

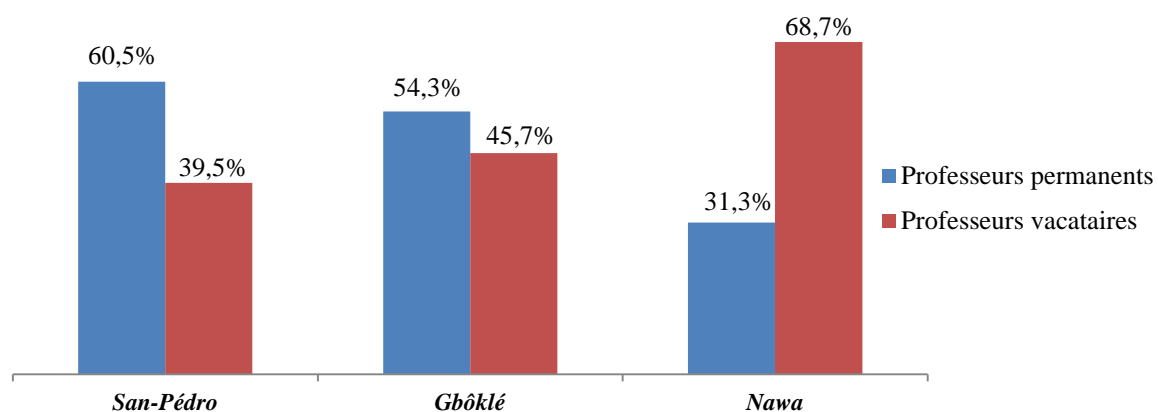


Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

336. Dans le secteur privé, 68,7 % des professeurs de la région de la Nawa sont vacataires.

⁶⁶ Les calculs englobent tous les établissements du Secondaire sans distinction de cycle (1^{er} et 2nd cycle) et de type d'enseignement (Général et Technique)

Figure 68 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région

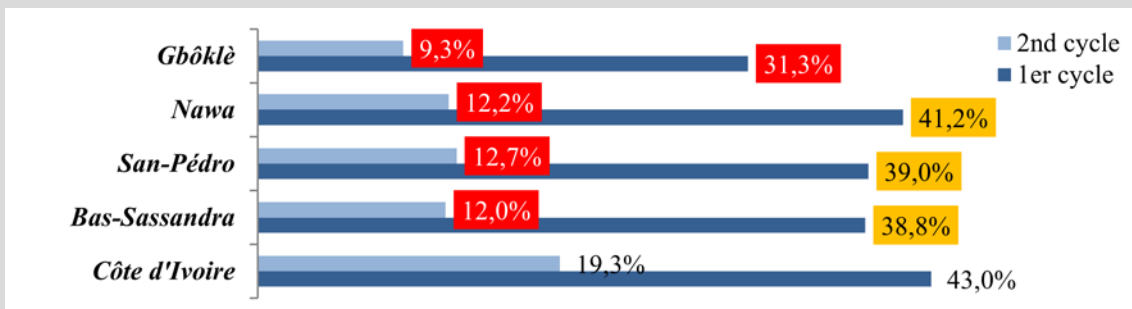


Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

337. Le dernier recensement effectué par les DREN-ET fait état d'un déficit d'enseignants dans le Secondaire avec une estimation de 32 postes vacants dans le 1^{er} cycle et de 14 postes vacants dans le 2nd cycle.

Chiffres clés 23 : Secondaire

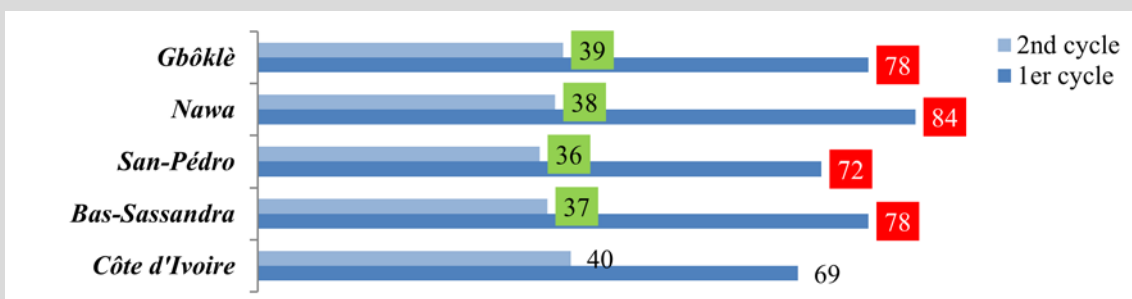
Taux brut de scolarisation



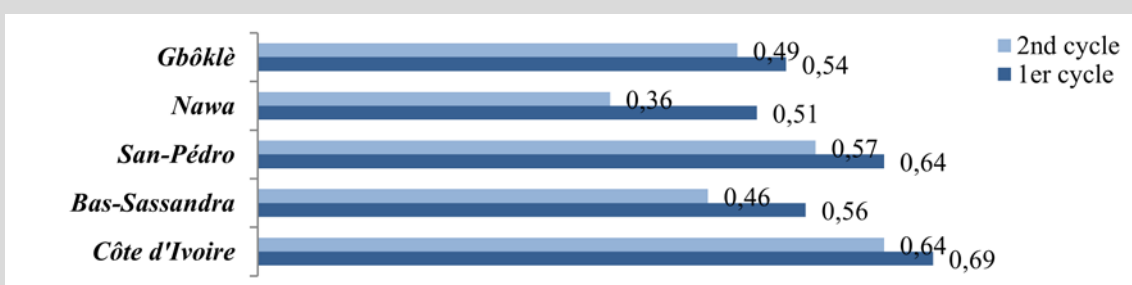
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

III.1.4 Secondaire Technique

III.1.4.1 Scolarisation

338. Majoritairement dispensé dans des écoles privées, le Secondaire Technique propose des formations spécifiques au niveau du 2nd cycle du Secondaire portant sur différents secteurs d'activités (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Tableau 49 : Filières du Secondaire Technique

Filières
B: Economie
E: Sciences et Techniques
F1: Construction mécanique
F2: Electronique
F3: Electrotechnique
F4: Génie civil
F7: Biochimie
G1: Secrétariat Bureautique
G2: Comptabilité
T1: Tronc commun (2 nd)
T2: Tronc commun (2 nd)

Source : MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation

339. Le District du Bas-Sassandra compte 2 597 élèves inscrits en Secondaire Technique soit un taux brut de scolarisation⁶⁷ de 1,8 % avec une disparité régionale relative puisque la région du Gbôklè ne dispose que d'un établissement contre 3 pour la région Nawa et 5 pour la région de San Pédro.

340. Toutefois, ce chiffre est à relativiser compte tenu du fait que 60 % des élèves ont plus de 18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District s'établit à 0,2 %.

341. L'indice de parité est de 0,68 fille pour un garçon. Le District ne dispose d'aucun établissement public. L'ensemble des étudiants du Secondaire Technique du District du Bas-Sassandra se répartit sur seulement 3 filières. La comptabilité est la filière la plus demandée avec 66,3 % des élèves, suivie du Secrétariat avec 24,2 % et enfin de l'Economie avec 9,5 %.

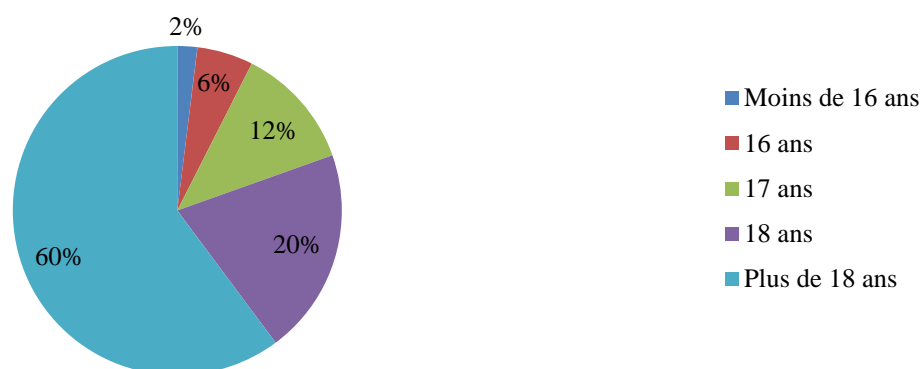
Tableau 50 : Répartition des élèves du Secondaire Technique par statut et par genre

Type	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Public	0	0	0	NA
Privé	1 548	1 049	2 597	0,68
Total District	1 548	1 049	2 597	0,68

Source : MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; NA : Non applicable

⁶⁷ Cf. Glossaire

Figure 69: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge



Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

342. Seule la région de la Nawa affiche un taux de redoublement de 14 %, supérieur à la moyenne du District (9 %).

Tableau 51 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, région et statut

Région	Statut	Redoublants			
		Total	Taux de redoublement (%)	Filles	Taux de redoublement des filles (%)
San Pédro	Public	0	-	0	-
	Privé	97	7	44	7
	Total	97	7	44	7
Gbôklè	Public	0	-	0	-
	Privé	0	-	0	-
	Total	0	-	0	-
Nawa	Public	0	-	0	-
	Privé	136	14	70	18
	Total	136	14	70	18
Bas-Sassandra	Public	0	-	0	-
	Privé	233	9	114	18
	Total	233	9	114	18

Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

III.1.4.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

343. L'enseignement Secondaire Technique dans le District est dispensé dans 9 établissements privés.

Tableau 52: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut

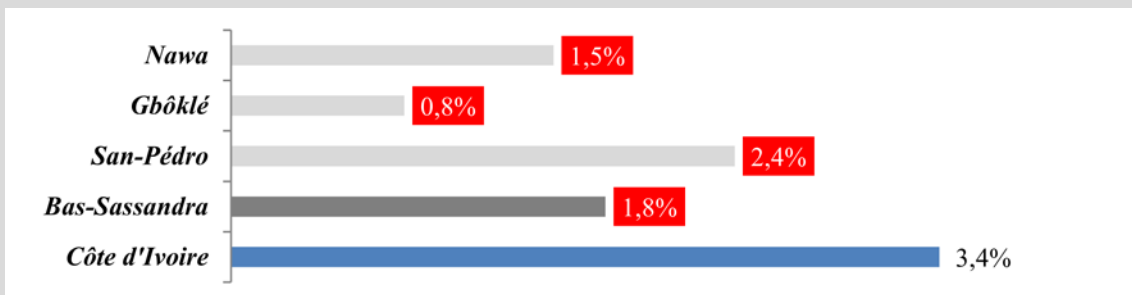
Région	Type	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Péda.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
San Pédro	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	5	1 415	59	38	106	24	13
	Total	5	1 415	59	38	106	24	13
Gbôklè	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	1	172	13	6	13	13	13
	Total	1	172	13	6	13	13	13
Nawa	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	3	1 010	22	23	64	46	16
	Total	3	1 010	22	23	64	46	16
Bas-Sassandra	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	9	2 597	94	67	183	28	14
	Total	9	2 597	94	67	183	28	14

Source : MENET, Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014; Etbs : Etablissement, Ens : Enseignant, Grp Péda. : Groupes Pédagogiques

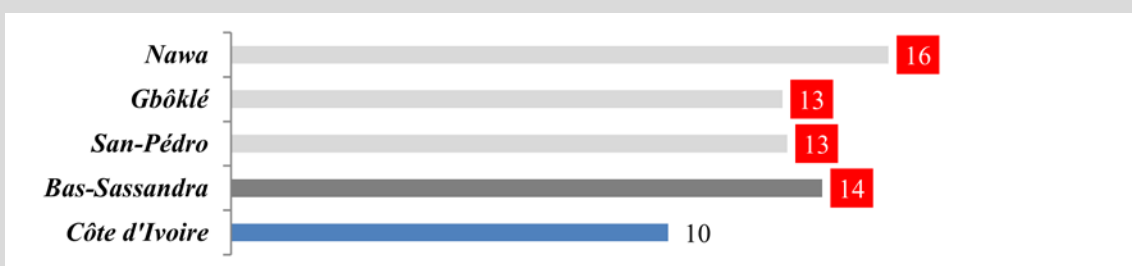
344. Compte tenu de la faible scolarisation des jeunes du District dans le Secondaire Technique, les ratios d'encadrement sont bas, avec 14 élèves par professeur. Par ailleurs, des disparités apparaissent entre les régions, avec un ratio d'occupation de 46 élèves par salle dans la région de la Nawa contre 13 élèves dans la région du Gbôklè. En revanche, les ratios d'encadrement oscillent entre 13 (San Pédro et Gbôklè) et 16 (Nawa).

Chiffres clés 24 : Secondaire Technique

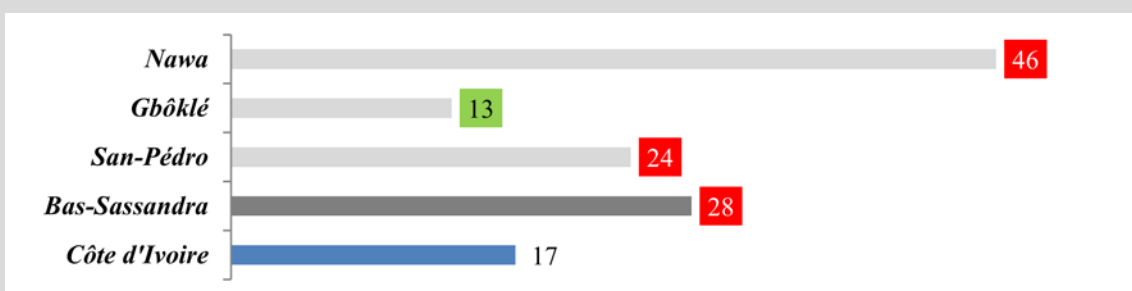
Taux brut de scolarisation



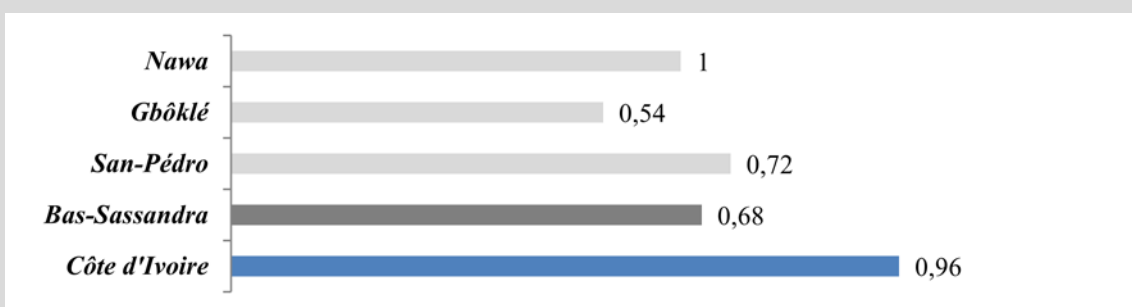
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

III.1.5 Formation professionnelle

345. Sous l'égide du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), la formation professionnelle poursuit un triple objectif :

- Donner des qualifications techniques et professionnelles permettant à l'élève d'acquérir et d'exercer un métier ;
- Donner à des populations sans emploi, les qualifications professionnelles qui facilitent leur insertion dans la vie active ;
- Donner à des populations sous-qualifiées, les qualifications permettant d'améliorer leur productivité.

346. L'ensemble des établissements sous tutelle du Ministère forment dans tous les secteurs de métiers, des ouvriers qualifiés, des techniciens supérieurs et des techniciens.

347. Les 7 diplômes qui sanctionnent les formations diplômantes de la Formation Professionnelle et Technique sont :

- Le CQP (Certificat de Qualifications Professionnelles) obtenu après 2 années d'étude dans les Centres de Formation Professionnelle (CFP) par des jeunes de niveau CM2 ;
- Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) obtenu en 3 ans dans les CFP par les jeunes justifiant au moins du niveau 5^{ème} ;
- Le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) qui se prépare dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET) pendant 2 ans, et concerne les élèves de 3^{ème} âgés de plus de 19 ans ne pouvant pas être orientés en classe de 2^{nde} ;
- Le BT (Brevet de Technicien) qui est obtenu dans les Lycées Professionnels (LP) au bout de 3 ans par les jeunes du niveau "3^{ème}", et les meilleurs parmi les titulaires du CAP ;
- Le BAC professionnel qui est préparé dans les Lycées Techniques (LT) ;
- Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) obtenu par les jeunes détenteurs du BAC ou du BT, après 2 ans de formation dans les Lycées Professionnels et Techniques (LPT) ;
- Le BP (Brevet Professionnel) qui est un diplôme qui permet d'obtenir une haute qualification et de se spécialiser dans un secteur particulier. Il peut s'effectuer après un diplôme de BEP, ou un CAP suivi de 3 ans d'expériences professionnelles.

III.1.5.1 Scolarisation

348. Le District du Bas-Sassandra compte 834 personnes inscrites en Formation Professionnelle, et 1 784 personnes inscrites en Formation Professionnelle et Technique.

349. La Formation Professionnelle dans le District du Bas-Sassandra se caractérise par :

- Une concentration des établissements en zone urbaine (100 % des établissements) et des apprenants dans les établissements privés avec 79 % des effectifs du District ;
- De fortes disparités régionales : alors que la région du Gbôklè compte 171 apprenants pour 100 000 habitants, la région de San Pédro en compte 98 pour 100 000 habitants et la région Nawa n'en compte que 19 ;
- Des indices de parité déséquilibrés entre le public (8 % de filles) et le privé (72 % de filles), qui peut en partie s'expliquer par la nature des filières enseignées.

350. L'intégralité des apprenants de la formation professionnelle et technique se concentre sur des formations portant sur les secteurs secondaire et tertiaire avec respectivement 596 et 1 188 élèves, et ce malgré une prédominance du secteur agricole dans le District.

Tableau 53 : Effectifs et filières de la Formation Professionnelle du District par secteur

Secteur	Effectif	% des apprenants inscrits	Filières
Industrie	229	27 %	<ul style="list-style-type: none"> - Construction métallique - Mécanique générale - Mécanique auto - Bâtiment - Génie civil - Peinture bâtiment - Electricité bâtiment - Travaux publics - Electronique - Menuiserie ébénisterie - Assistant géomètre et topographie - Chantier bâtiment - Chantier gros œuvre - Conducteur de travaux
Tertiaire	605	73 %	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité - Sanitaire social - Sciences médico-sociales - Secrétariat bureautique - Caisse - Sciences économiques et sociales - Informatique de gestion - Coiffure - Esthétique - Couture - Contrôle qualité - Gestion commerciale - Transit – transport - Logistique - Finance / comptabilité

Sources : MEMEASFP, Annuaire statistique 2011-2012 de la Formation Professionnelle et Technique, Cartographie de la formation professionnelle (Données chiffrées qualifiant uniquement l'enseignement professionnel et excluant l'enseignement technique)

III.1.5.2 Capacité d'accueil et corps enseignant

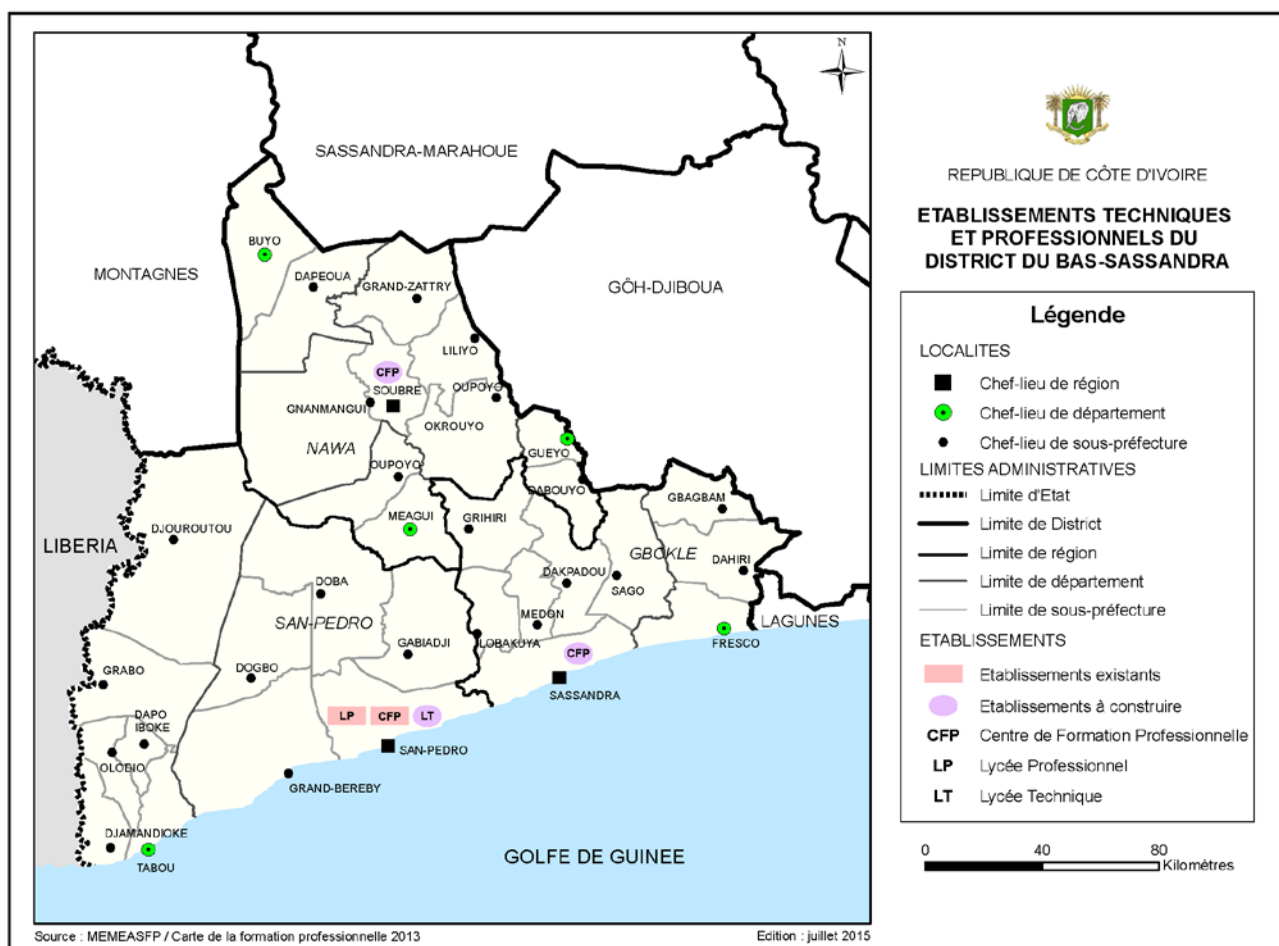
351. Le dispositif de la Formation Professionnelle et Technique du District du Bas-Sassandra repose sur :

- 1 direction régionale à San Pédro chargée d'encadrer et de coordonner toutes les activités de Formation Professionnelle du District ;
- 2 directions départementales à Soubré et Sassandra qui ont pour mission d'encadrer les activités des écoles des régions de la Nawa et du Gbôklè.

352. La Formation Professionnelle et Technique dans le District du Bas-Sassandra est dispensée dans 21 établissements :

- 2 établissements publics (10 % des établissements) ;
- 19 établissements privés (90 %).

Carte 34 : Etablissements Techniques et Professionnels du District du Bas-Sassandra



353. Concernant le corps enseignant, la formation professionnelle du District se caractérise par un ratio d'encadrement d'un professeur pour 3 apprenants en moyenne dans les établissements publics et d'un professeur pour 5 élèves dans les établissements privés.

Tableau 54 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut

Statut	Etbs.	Prof.	Salles	Salles spécialisées	Ateliers	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Public	2	117	106	16	12	17	3
Privé	19	268					5
Total District	21	385	106	16	12	16	5

Sources : MEMEASFP, Annuaire 2011-2012 de l'ETPF et MENET, Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissements, Ens : Enseignants, Prof. : Professeurs

354. Conscient de la faiblesse de l'offre de Formation Professionnelle et Technique dans le District, le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle a émis le besoin de construire :

- Un lycée technique à San Pédro ;
- Un centre de formation professionnelle à Sassandra ;
- Un centre de formation professionnelle à Soubré.

Chiffres clés 25 : Formation Professionnelle

- 1 734 élèves en Formation Professionnelle et Technique
- 19 apprenants pour 100 000 habitants dans la région de la Nawa
- 72 % des effectifs sont des femmes dans les établissements privés (90 % des établissements)
- 73 % des effectifs inscrits dans des filières du Tertiaire

III.1.6 Supérieur

355. Il n'y a présentement aucun établissement dispensant une formation du cycle supérieur dans le District du Bas-Sassandra. Cependant, une Université est prévue pour la fin 2015 à San Pédro, pour un investissement estimé à 184 milliards de FCFA.

356. Le présent projet, dimensionné pour accueillir 10 000 étudiants, émane de la politique de décentralisation des Universités entreprise par les autorités de la Côte d'Ivoire. Il comprend, outre la planification, l'aménagement des espaces, la construction des sites administratifs et d'enseignement et l'achat d'équipements.

Synthèse 7 : Éducation

Le secteur éducatif est marqué par la prépondérance du cycle Primaire qui concentre la majorité des ressources (établissements, enseignants) et d'effectifs d'élèves. Il est dominé par l'offre publique qui représente plus de 90 % de l'offre totale d'établissements.

Les taux de scolarisation, tous cycles confondus, sont en deçà des moyennes nationales. Le système éducatif est marqué en outre par une insuffisance des moyens qui se matérialise par la surcharge des salles de classe, la vétusté des équipements pédagogiques, la faiblesse de l'offre d'encadrement.

Les cycles du Préscolaire, du 1^{er} cycle et du 2nd cycle du Secondaire, filières dispensées essentiellement en milieu urbain, sont peu développées et sont marquées par une faible scolarisation des filles et un fort taux de redoublement. Par ailleurs, l'abandon scolaire est particulièrement élevé au niveau de l'Enseignement Secondaire.

La Formation Professionnelle est dominée par la Formation Technique, essentiellement dispensée en milieu urbain et non orientée vers l'Agriculture. Le secteur industriel est celui qui concentre le plus grand nombre d'apprenants de la Formation Professionnelle avec 73 % des inscrits.

Chapitre 2. Santé et prévention

III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical

III.2.1.1 Infrastructures sanitaires

357. L'offre de santé dans le District du Bas-Sassandra est proposée par des établissements hiérarchisés comme suit :

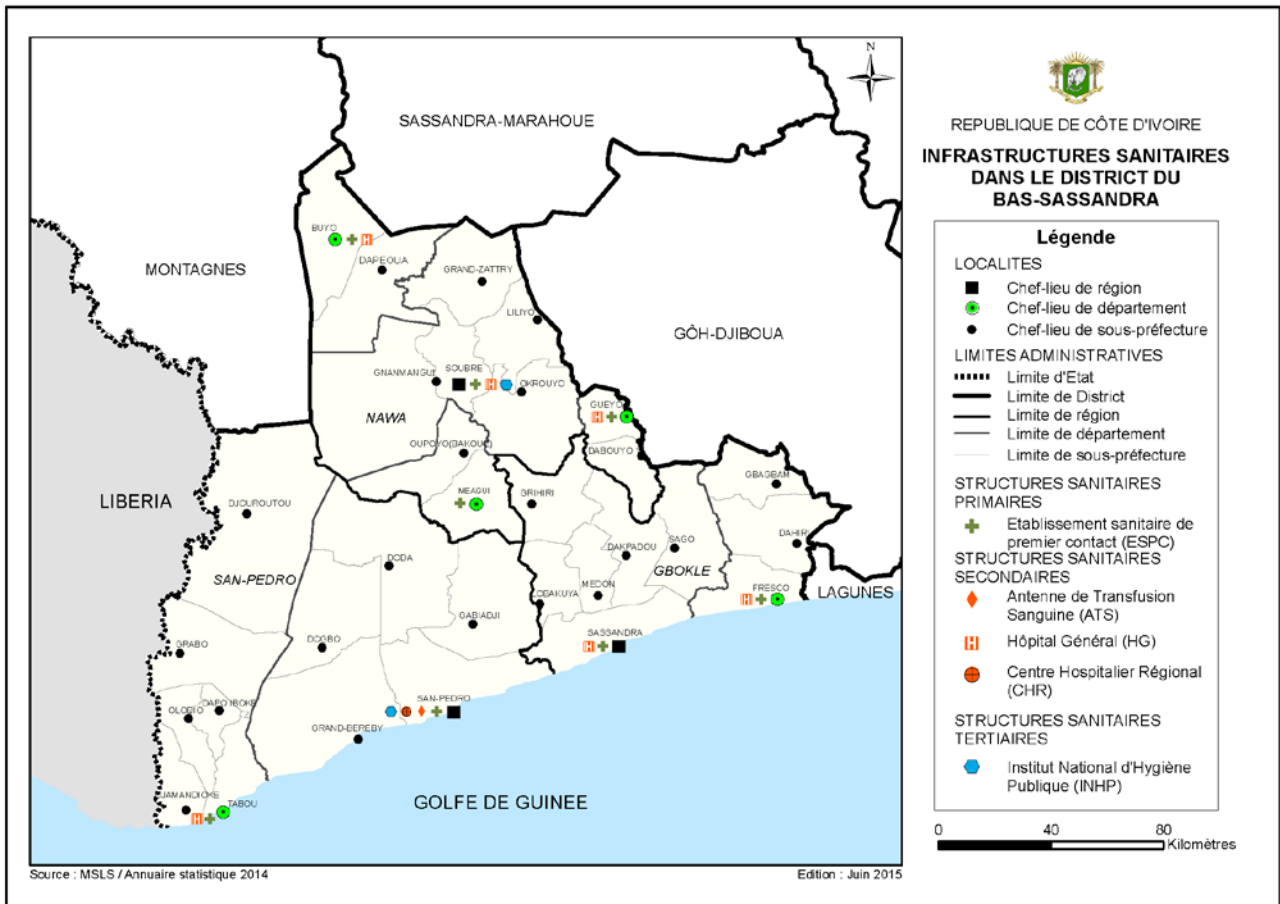
- Des établissements de niveau 1 (92 %) ; majoritairement des établissements sanitaires de premier contact (ESPC) qui représentent des points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux, dispensaires⁶⁸) ;
- Des établissements de niveau 2 (7 %) ; majoritairement des Hôpitaux Généraux (HG) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) qui accueillent notamment les cas transférés par les établissements de niveau 1 non équipés pour traiter certaines pathologies ;
- 2 antennes d'établissements de niveau 3 (1 %) avec les instituts spécialisés (INHP de San Pédro et Soubré)

358. La plupart des infrastructures sanitaires sont concentrées dans les chefs-lieux de région et de département (Soubré, San Pédro, Sassandra, Tabou, Méagui, Buyo, Guéyo, Fresco) qui abritent tous des établissements de type ESPC.

359. En effet, alors que Méagui, petite agglomération située au centre du District, ne compte qu'un ESPC, San Pédro bénéficie de la présence du seul CHR du District et de deux instituts spécialisés à savoir : un Institut National d'Hygiène Public (INHP) et une Antenne de Transfusion Sanguine (ATS).

⁶⁸ Non exhaustif

Carte 35 : Infrastructures sanitaires du District



360. Avec 144 établissements sanitaires répartis sur tout le territoire (dont 137 ESPC), le District affiche un taux de couverture d'un ESPC pour 20 000 habitants, bien en deçà des objectifs fixés en la matière par le PNDS⁶⁹ (1 ESPC pour 10 000 habitants). Ce taux place le Bas-Sassandra au 13^{ème} rang (sur les 14 Districts que compte le pays) en matière de couverture sanitaire de premier contact.

⁶⁹ Protocoles Nationaux de Diagnostics et de Soins

Tableau 55 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et District sanitaire

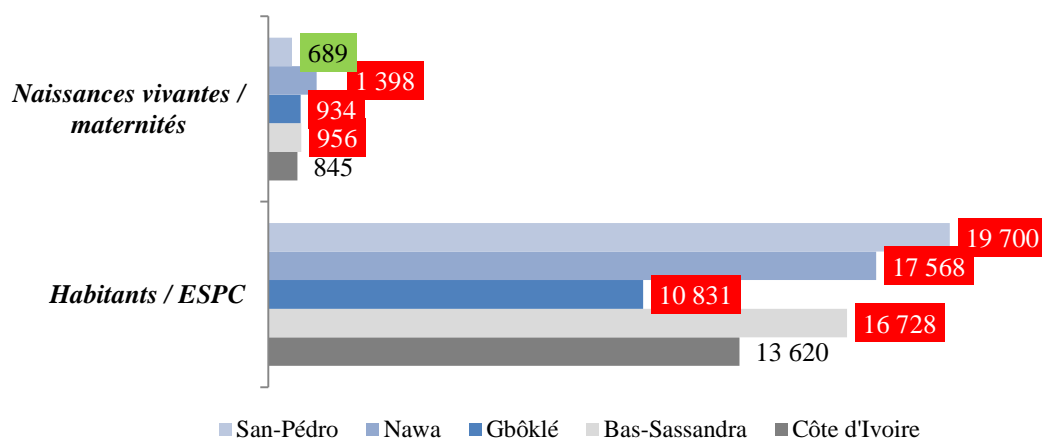
Région / District sanitaire	ESPC	HG	CHR	CHU	Maternité	Pharmacie publique	Pharmacie privée
Région du Gbôklè	31	2	0	0	12	5	1
SASSANDRA	22	1	0	0	8	3	ND
FRESCO	9	1	0	0	4	2	1
Région de la Nawa	62	3	0	0	26	6	ND
GUEYO	5	1	0	0	2	1	ND
SOUBRE	57	2	0	0	24	5	ND
Région de San Pédro	44	1	1	0	42	6	ND
SAN PÉDRO	30	0	1	0	24	4	ND
TABOU	14	1	0	0	18	2	ND
Total District	137	6	1	0	80	17	ND

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé ; ND : Non Disponible

361. Avec une couverture de 1,92 lits hospitaliers pour 10 000 habitants, le District du Bas-Sassandra se place en dessous de la moyenne nationale de 2,93 lits hospitaliers pour 10 000 habitants et occupe la 12^{ème} place au niveau des Districts Ivoiriens, illustrant l'insuffisance de la couverture sanitaire du District, tant au niveau des établissements de premier contact que des établissements hospitaliers de référence.

362. L'analyse des principaux ratios relatifs aux infrastructures médicales du District confirme ce constat général. Cependant, les régions de San Pédro et du Gbôklè présentent des indicateurs supérieurs à la moyenne nationale en ce qui concerne, respectivement, le ratio des naissances par maternité (689 contre 845) et celui des habitants par ESPC (10 831 contre 13 620).

Figure 70 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District



Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

363. 22 % des établissements du District ne sont pas ouverts, et ce, en raison du déficit de logement (72 %), du manque de personnel (12 %), ainsi que, de la dégradation des infrastructures (16 %).

364. Le fonctionnement des établissements ouverts est entravé par le fait que :

- Plus de 43 % des établissements ne sont raccordés à aucun système d'adduction d'eau ;
- 51 % des établissements ne sont pas connectés au réseau électrique ;
- 28 % des établissements ne sont pas connectés au réseau de téléphonie mobile.

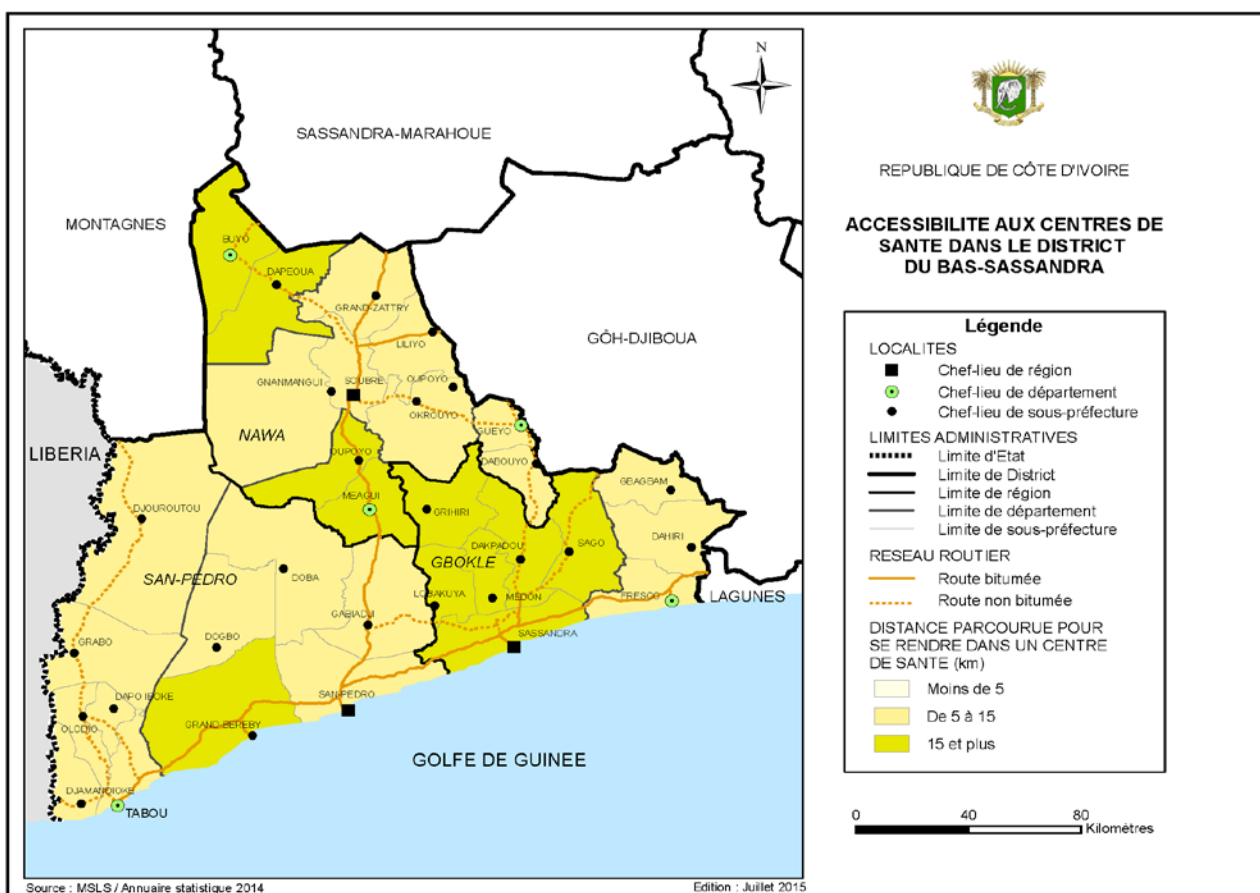
Tableau 56 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région (%)

Région	Raccordement SODECI	Equipé HVA ⁷⁰	Raccordement CIE	Raccordement Téléphonie Mobile	Accès voie bitumée
San Pédro	17	32	32	55	23
Gbôklè	21	46	36	71	25
Nawa	38	47	74	89	31
Total District	26	41	49	72	27

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

365. L'accessibilité aux infrastructures sanitaires est rendue difficile par le manque d'infrastructures routières. Pour des soins médicaux de base, les populations du District du Bas-Sassandra sont contraintes d'effectuer de longs trajets. Pour les habitants de sous-préfectures rurales, le centre de santé le plus proche se situe à 10 voire 20 km. Toutefois, ces difficultés sont moindres en ce qui concerne les chefs-lieux de région (San Pédro, Sassandra et Soubré).

Carte 36: Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région



⁷⁰ Hydraulique Villageoise améliorée

366. Cette situation est d'autant plus critique que les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires avec en moyenne une ambulance pour plus de huit établissements et de manière plus générale, moins d'un véhicule motorisé par établissement.

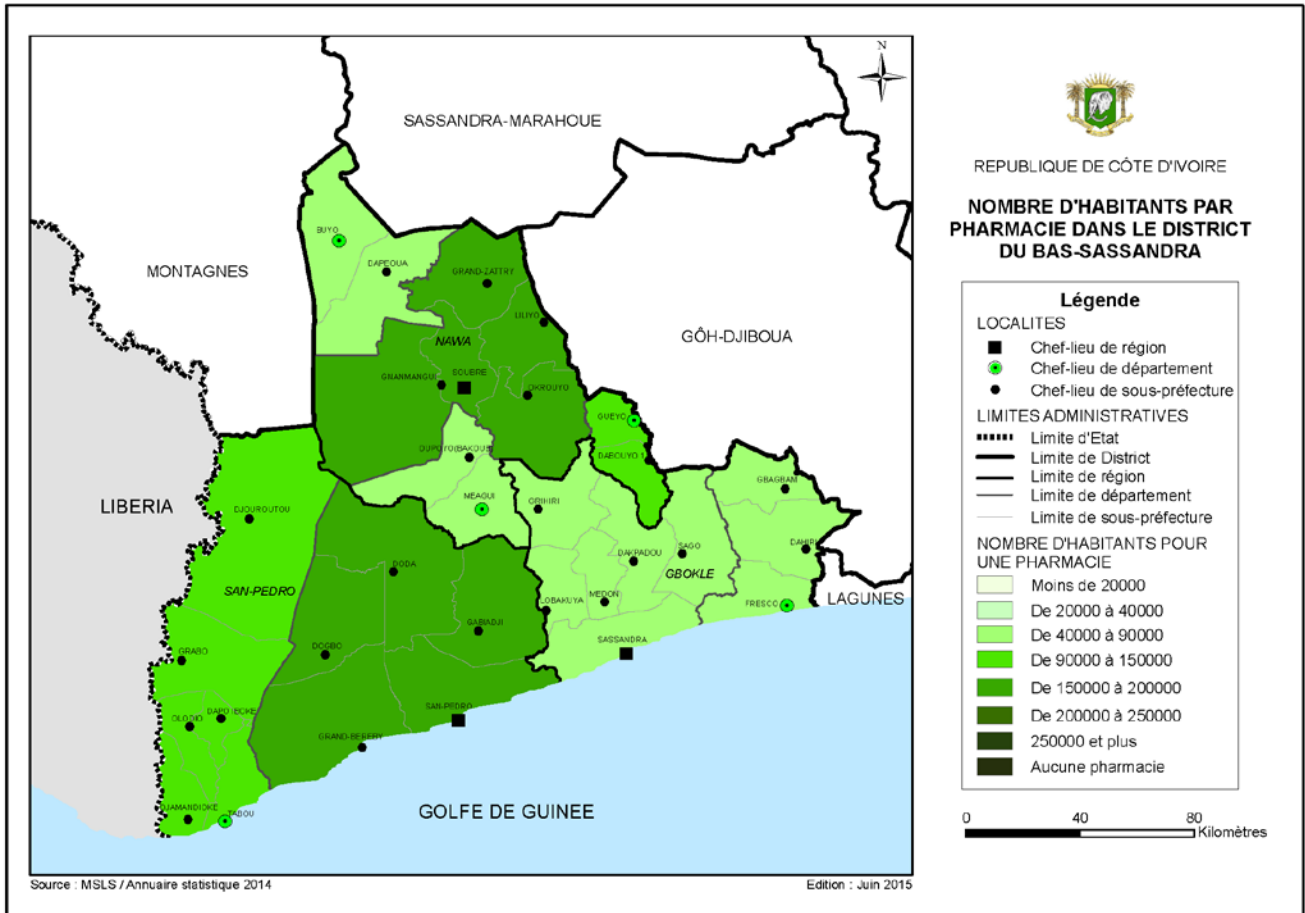
Tableau 57 : Equipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région

Région	Véhicules	Ambulances	Motos	Ordi.	Réfrigérateurs	Congélateurs
Gbôklè	0	4	28	24	34	4
Sassandra	0	2	22	13	22	2
Fresco	0	2	6	11	12	2
Nawa	1	3	39	20	46	9
Guéyo	0	2	6	10	6	2
Soubéré	1	1	33	10	40	7
San Pédro	2	10	34	19	46	2
San Pédro	1	10	17	11	32	1
Tabou	1	0	17	8	14	1
Total District	3	17	101	63	126	15

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

367. Le District compte 17 pharmacies publiques impliquant un ratio de 1 pharmacie publique pour 134 810 habitants; en deçà de 1 pharmacie publique pour 77 518 habitants (moyenne nationale). La région du Gbôklè est la seule région du District à afficher un ratio supérieur à la moyenne nationale avec une pharmacie publique pour 67 154 habitants.

Carte 37 : Nombre d'habitant par pharmacie dans le District



III.2.1.2 Plateau technique

369. Les régions du District du Bas-Sassandra disposent d'un plateau technique homogène et varié comprenant des laboratoires d'analyse, des blocs opératoires, des services de radiologie et des cabinets dentaires (bien que souvent non fonctionnels). Cependant, ces infrastructures sont insuffisantes comparativement à l'importance de la population du District avec, à titre d'illustration, une moyenne de 1 lit d'hospitalisation pour 7 369 habitants.

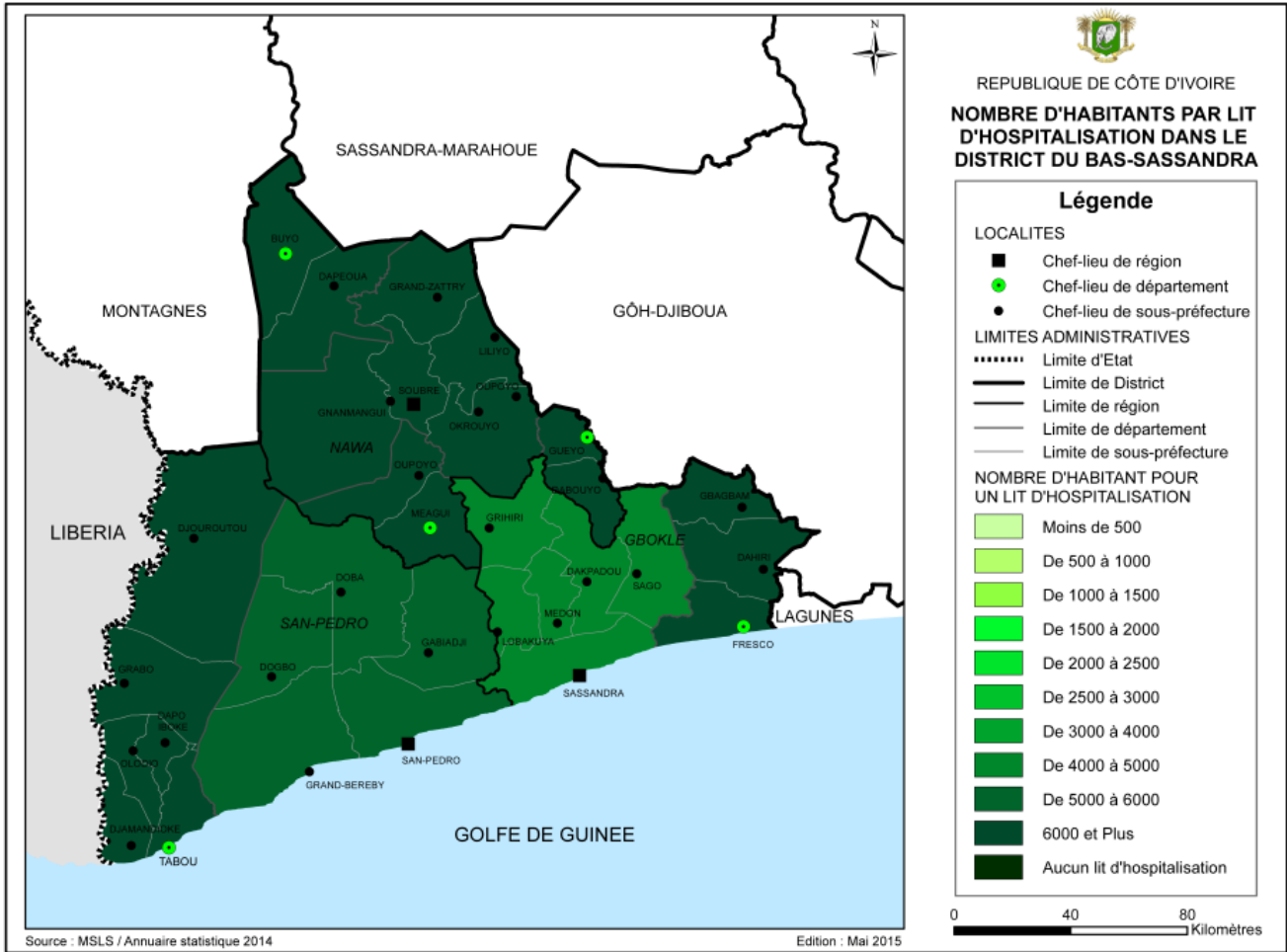
Tableau 58 : Plateau technique des établissements sanitaires par District sanitaire

Région	Lits ouverts	Laboratoires d'analyses	Blocs opératoires	Services de radiologie	Cabinets dentaires
Gbôklè	65	3	1	1	2
Sassandra	46	1	1	1	1
Fresco	19	2	0	0	0
Nawa	87	5	3	2	2
Guéyo	11	1	0	0	0
Soubéré	76	4	3	2	2
San Pédro	159	3	4	2	3
San Pédro	124	2	2	1	2
Tabou	35	1	2	1	1
Total District	311	11	8	5	7

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

370. Cette carence s'explique notamment par la faible couverture enregistrée dans la Nawa avec 1 lit pour 12 520 habitants.

Carte 38 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation



III.2.1.3 Consultations et utilisation

371. Le District du Bas-Sassandra affiche un taux de consultations en ESPC de 62 %, en dessous de la moyenne nationale (72 %). Les taux d'utilisation et de fréquentation sont eux-aussi en dessous de la moyenne nationale ; ils atteignent respectivement 21 % (contre 29 % au plan national) et 25 % (contre 31 % au plan national).

372. Cela suggère une faible fréquentation des structures modernes de santé au profit de moyens plus traditionnels mais aussi, d'autres facteurs comme : le faible revenu des ménages, le déficit de confiance en la médecine moderne, la précarité des services de santé.

Tableau 59 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des Districts sanitaires

Région	Consultations	Durée moyenne de séjour ⁷¹	Consultations réalisées en ESPC (%)	Taux d'utilisation (%)	Taux de fréquentation (%)	Ratio d'occupation des lits ⁷² (%)
Gbôklè	101 321	2	80	27	30	25
Sassandra	91 850	2	78	39	44	36
Fresco	9 471	ND	102	7	7	0
Nawa	157 956	3	83	13	15	45
Guéyo	14 824	ND	100	12	13	0
Soubré	143 132	3	81	13	15	51
San Pédro	304 416	3	45	29	35	59
San Pédro	227 662	3	34	27	35	62
Tabou	76 754	3	78	34	36	27
Total District	621 020	3	62	21	25	48

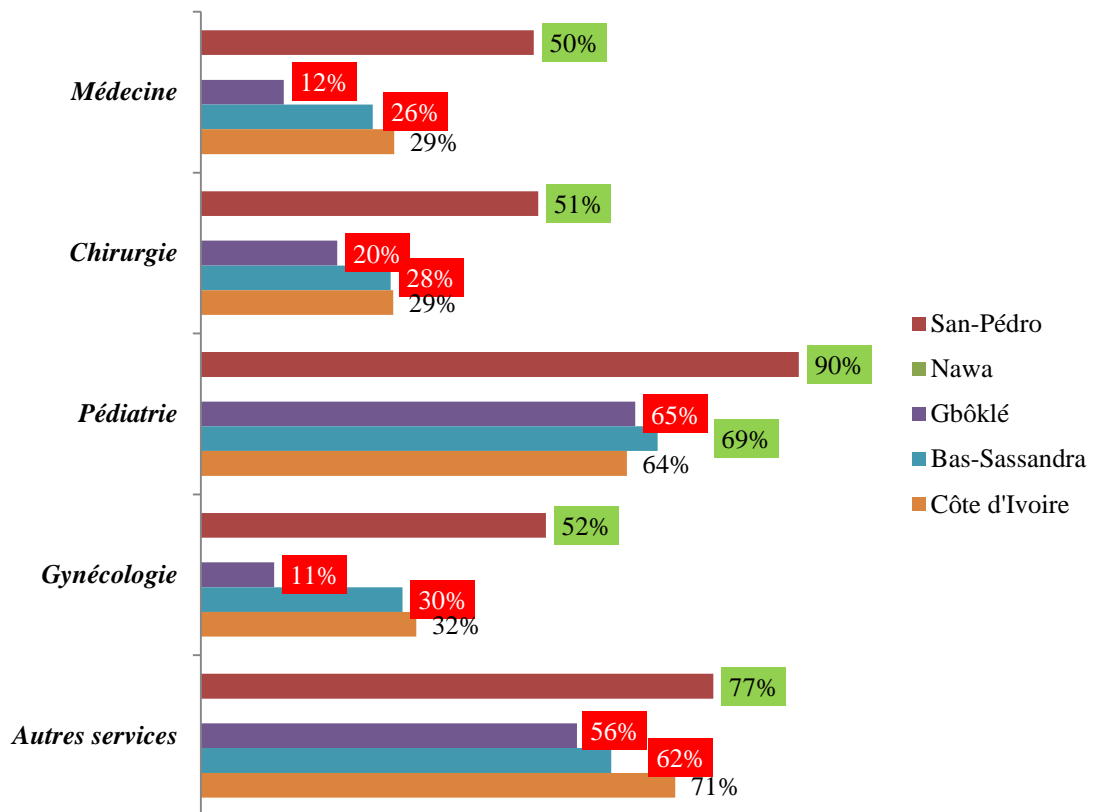
Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé ; ND : Non Disponible

373. Le ratio d'occupation des lits atteint 48 % soit plus de 10 points au-dessus des standards nationaux en la matière. Toutefois, ce taux varie selon les services et les régions. Les services de pédiatrie sont particulièrement plus sollicités que les services de Médecine Générale, de Gynécologie ou de Chirurgie.

⁷¹ En HG et CHR

⁷² Cf. Glossaire

Figure 71 : Ratio d'occupation des lits CHR & HG par région⁷³ et par service



Source : MSLS – Annuaire 2013 de la santé

⁷³ Les données relatives à la Nawa ne sont pas disponibles.

III.2.1.4 Personnel médical et paramédical

374. Le District du Bas-Sassandra compte en 2013 un total de 102 médecins, 323 infirmiers, 149 sages-femmes, 9 chirurgiens-dentistes et 20 pharmaciens.

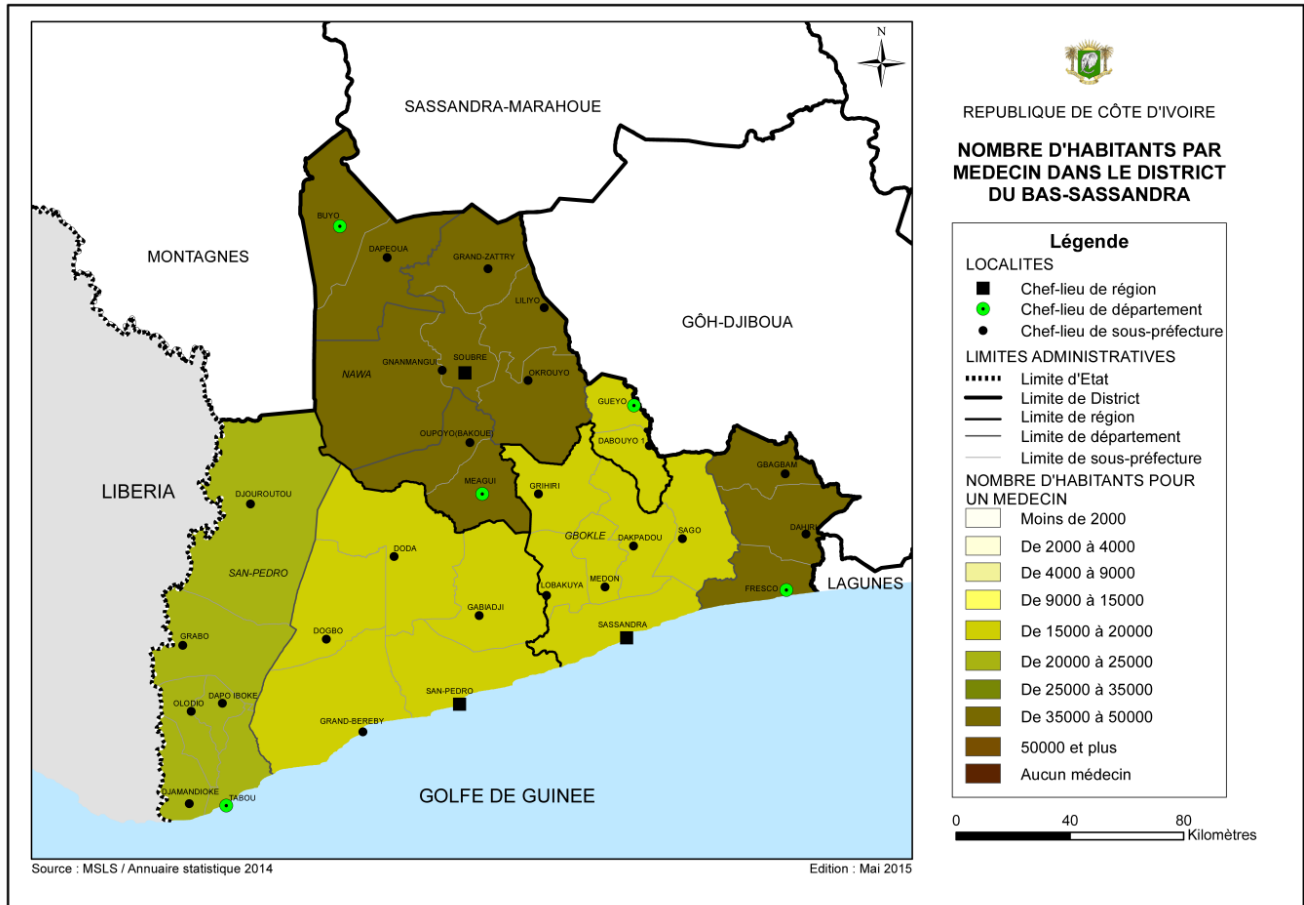
Tableau 60 : Répartition du personnel médical du District par région

Région	Médecins	Infirmiers	Sages-femmes	Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens
Gbôklè	17	61	21	3	4
Sassandra	12	41	13	2	2
Fresco	5	20	8	1	2
Nawa	34	116	52	1	7
Guéyo	6	15	6	0	1
Soubéré	28	101	46	1	6
San Pédro	51	146	76	5	9
San Pédro	41	109	63	3	6
Tabou	10	37	13	2	3
Total District	102	323	149	9	20

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

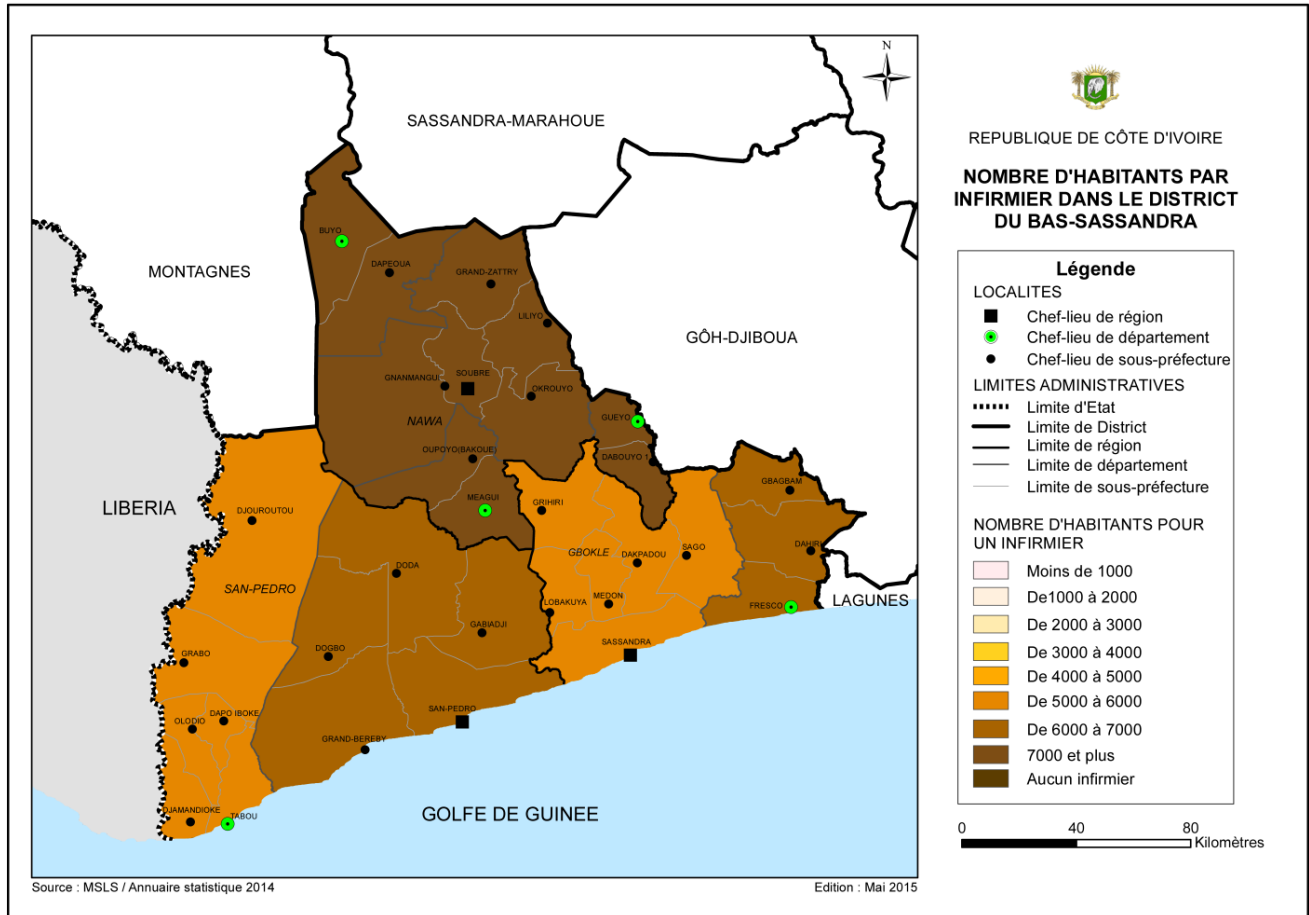
375. Le District compte un médecin pour 22 468 habitants en deçà de la moyenne nationale et de la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui s'élève à un médecin pour 10 000 habitants. Ce constat est le même dans chacune des régions du District avec toutefois des disparités entre, d'une part, la Nawa qui affiche un ratio d'un médecin pour 32 035 habitants et les deux autres régions dont les ratios sont moins importants (19 751 pour la région du Gbôklè et 16 996 pour San Pédro).

Carte 39 : Nombre d'habitants par médecin



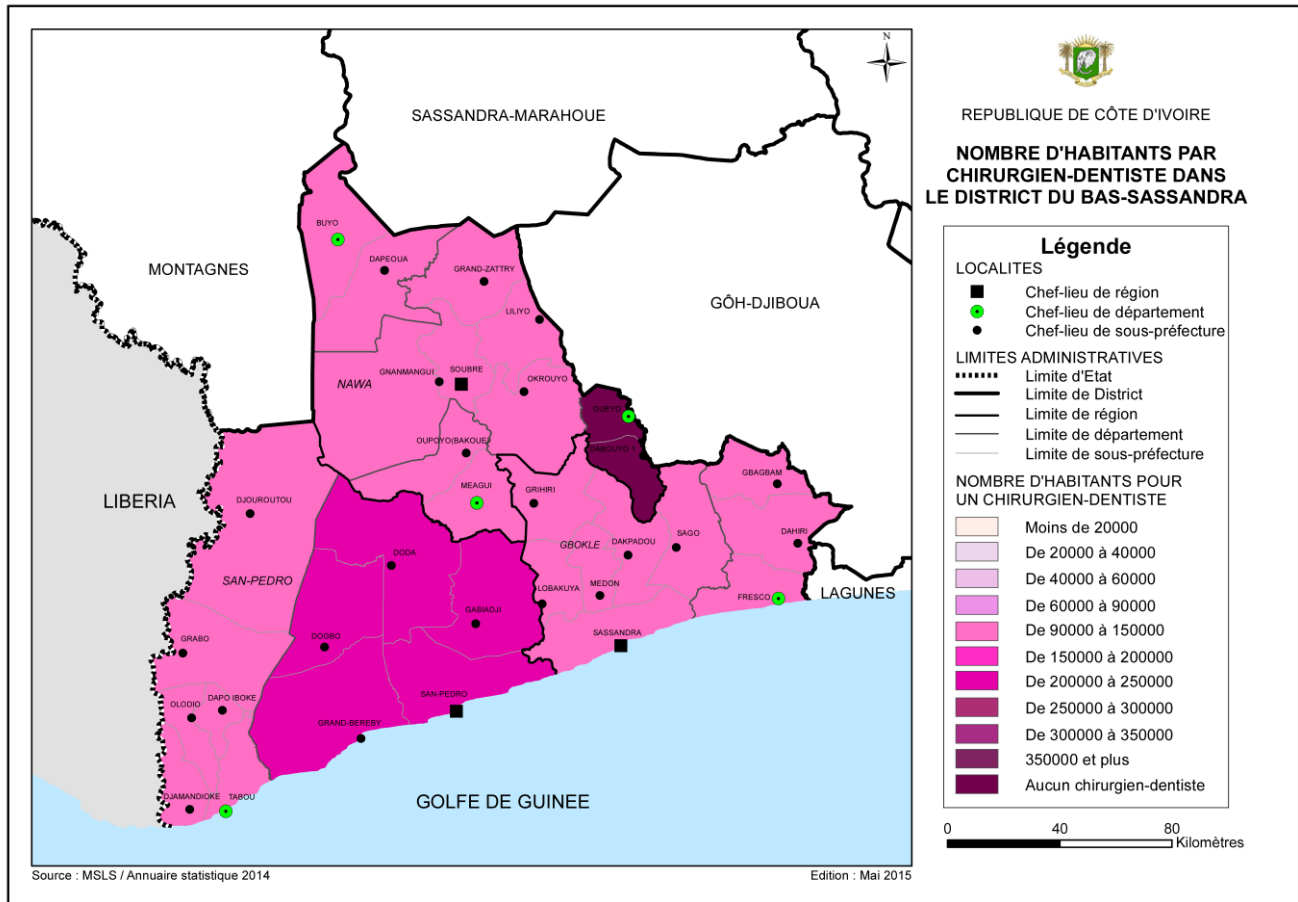
376. Le District compte un infirmier pour 7 095 habitants en deçà de la moyenne nationale d'un infirmier pour 5 221 habitants et encore plus de l'objectif d'un infirmier pour 2 000 habitants fixé par le PNDS. Des disparités sont notables entre la région de la Nawa qui affiche un ratio d'un infirmier pour 9 390 habitants et les deux autres régions (ratios moins importants de 5 504 pour la région du Gbôklè et 5 937 pour San Pédro).

Carte 40 : Nombre d'habitants par infirmier



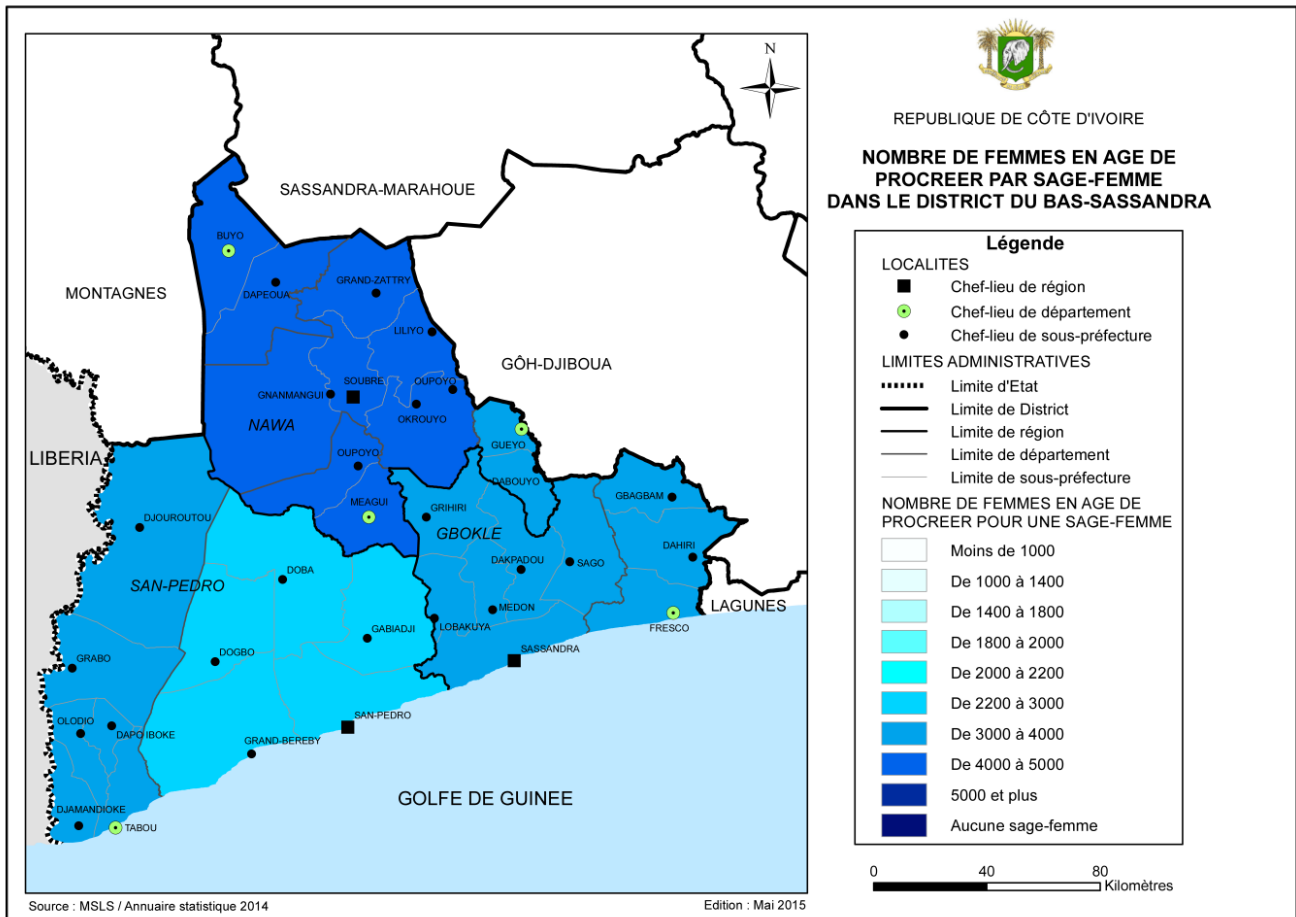
377. Le District affiche un ratio d'un chirurgien-dentiste pour 254 641 habitants, très en deçà de la moyenne nationale d'un chirurgien-dentiste pour 109 020 habitants. La région de la Nawa n'enregistre qu'un chirurgien-dentiste contre trois dans la région du Gbôklè et cinq dans la région de San Pédro.

Carte 41 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste



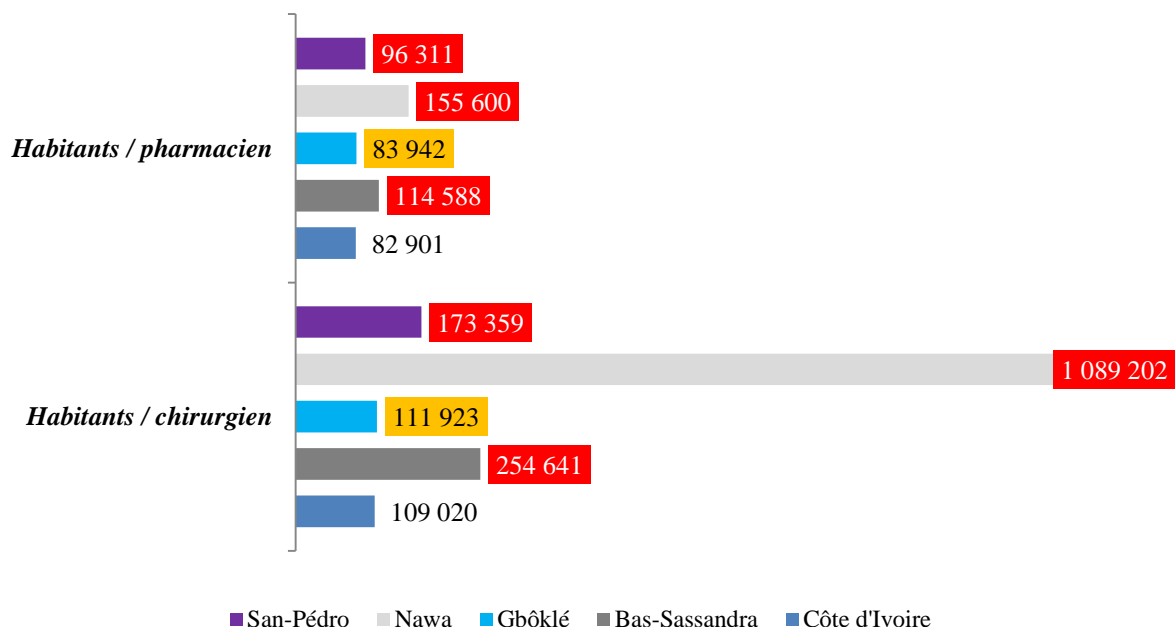
378. Le District compte 149 sages-femmes inégalement réparties. La différence entre les ratios relatifs au nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme est de plus de 1 000 points entre chacune des régions du District. Ces ratios sont tous au-dessus de la moyenne nationale (2 247).

Carte 42 : Nombre de FAP par sages-femmes dans le District



379. La région du Gbôklè est la région du District qui présente la meilleure couverture en ce qui concerne le nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien au regard des standards nationaux.

Figure 72 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien dans les régions du District



Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

380. En comparaison avec les recommandations émises par l’OMS, le manque de personnel médical s’élève pour le District à 128 médecins, 137 infirmiers et 40 sages-femmes, principalement dans la région de la Nawa qui concentre 70 % des besoins en personnel médical (75 médecins, 102 infirmiers et 34 sages-femmes).

381. En comparaison avec les objectifs du PNDS, les carences sont plus significatives avec un manque de 358 médecins et 824 infirmiers, dont 429 dans la seule région de la Nawa

Tableau 61 : Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales⁷⁴

Région	Poste	Carence norme OMS	Carence objectif PNDS
Gbôklè	Médecins	17	51
	Infirmiers	7	107
	Sages-femmes	6	-
Nawa	Médecins	75	184
	Infirmiers	102	429
	Sages-femmes	34	-
San Pédro	Médecins	36	123
	Infirmiers	28	288
	Sages-femmes	0	-
Total District	Médecins	128	358
	Infirmiers	137	824
	Sages-femmes	40	-

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

⁷⁴ Normes OMS : 10 000 hab/médecin ; 5 000 hab/infirmier ; 3 000 FAP / sage-femme
Objectifs PNDS : 5 000 hab/médecin ; 2 000 hab/infirmier.

Zoom 6: Centre Hospitalier Régional de San Pédro

Construit en 1972 sur une superficie de 9 hectares, le CHR de San Pédro répond aux besoins d'une population cible d'environ 2 200 000 habitants. Outre le caractère gratuit des soins, l'offre de cet établissement sanitaire se caractérise par un personnel composé de 193 professionnels de la santé dont 23 médecins, 62 infirmiers, 21 sages-femmes, 3 pharmaciens, 2 chirurgiens-dentistes ainsi qu'une capacité de 127 lits.



Photo 7 : La pharmacie du centre Hospitalier Régional de San Pédro © 2014

Erigé en CHR en 1991, l'établissement a enregistré environ 58 000 consultations en 2013 (contre 26 000 en 2009) du fait de la politique de gratuité initiée par le Gouvernement ivoirien. La plupart de ces consultations concernent les pathologies suivantes : le paludisme, l'anémie, la pneumonie et les diarrhées. Ce surcroît de fréquentation, sur cette même période, s'est également confirmé en matière d'hospitalisation ; celles-ci ont ainsi doublé en seulement 4 ans.

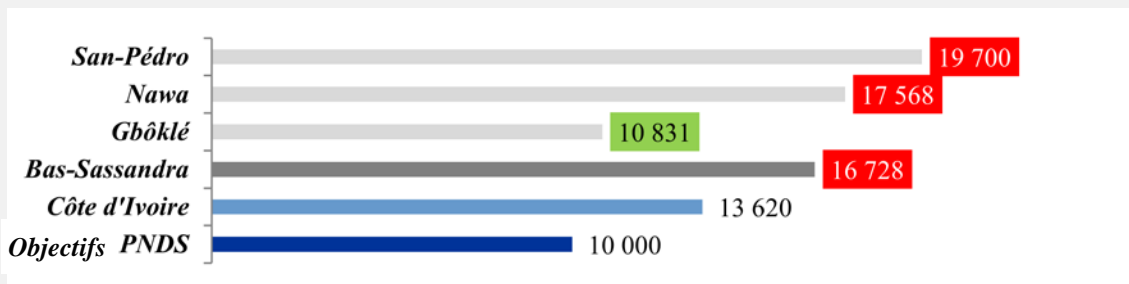
En raison du déficit d'établissements de premier contact et de l'absence de structures annexes, le CHR doit assurer une couverture sanitaire plus large intégrant aussi bien le dépistage du VIH que les consultations postnatales, ou encore le diagnostic paraclinique, la gestion des déchets hospitaliers, les urgences et les soins intensifs.

Les principaux besoins et axes de développement du CHR sont :

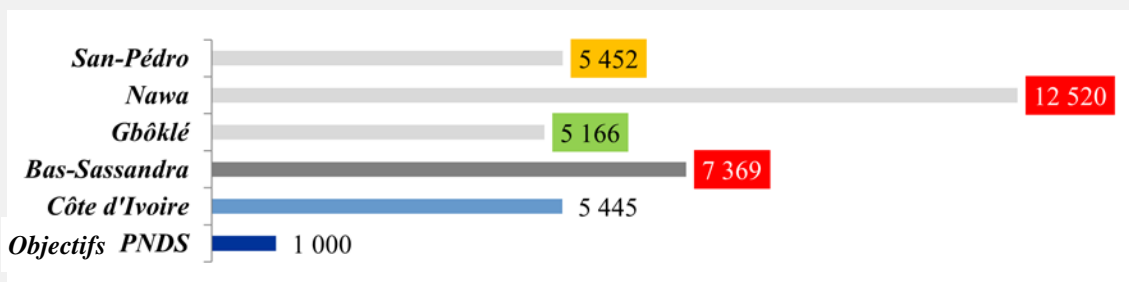
- Le recrutement de personnel qualifié et l'équipement du service "Ophtalmologie" (la composition du personnel actuel se résume à un infirmier) ;
- L'équipement de la radiologie car l'équipement actuel est vétuste et non automatisé ;
- L'équipement du service d'échographie qui ne dispose pas d'appareil fonctionnel ;
- L'achat d'une ambulance ;
- Le recrutement d'effectifs de néonatalogie (géré par le personnel de pédiatrie) ;
- La mise en place d'un service d'urgences ;
- La mise en place d'un local à pharmacie pour le stockage des médicaments ;
- L'aménagement du laboratoire de biochimie et de la salle d'hématologie ;
- L'aménagement du service de réanimation (non équipé) ;
- La mise à disposition d'équipements pour le service de chirurgie.

Chiffres clés 26 : Infrastructures sanitaires et personnel médical

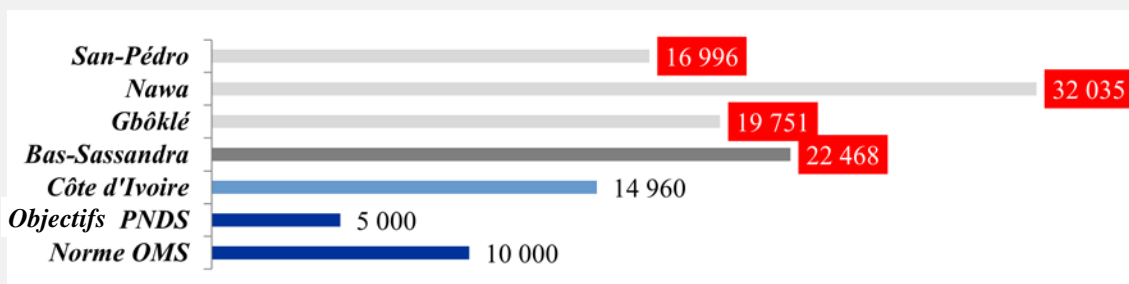
Nombre d'habitants par ESPC



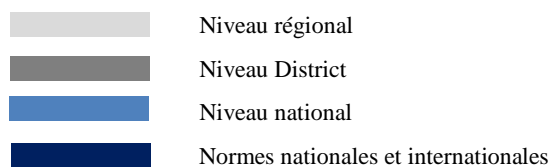
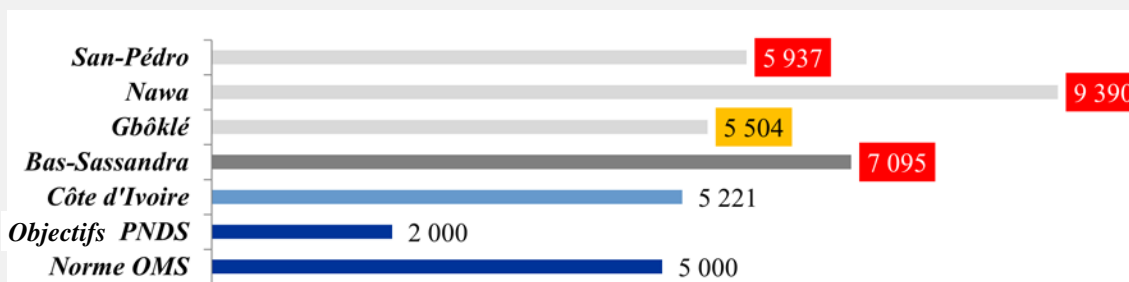
Nombre d'habitants par lit ouvert



Nombre d'habitants par médecin



Nombre d'habitants par infirmier



III.2.2 Profil sanitaire

III.2.2.1 Mortalité néonatale et infanto-juvénile

a) Maternité et naissance

382. Avec une sage-femme pour 3 592 FAP⁷⁵ et une maternité pour 956 naissances vivantes en 2013, les ressources humaines et matérielles du District du Bas-Sassandra sont insuffisantes. L'accompagnement des femmes enceintes est également pénalisé puisque sur 76 477 naissances vivantes, seulement 41 % ont eu lieu dans un établissement de santé, contre 51 % au niveau national

Tableau 62: Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District

Région	FAP	Grossesses attendues	Naissances vivantes	Proportion d'accouchements assistés	Couv. Consult. Postnatale	Décès maternel / 100 000
Gbôklè	78 248	11 765	11 205	52 %	13 %	107
Sassandra	47 900	7 233	6 888	68 %	19 %	160
Fresco	30 348	4 532	4 317	26 %	3 %	23
Nawa	255 223	38 164	36 347	33 %	5 %	110
Guéyo	26 954	4 029	3 837	34 %	14 %	0
Soubré	228 269	34 135	32 510	33 %	4 %	123
San Pédro	201 734	30 372	28 925	47 %	11 %	86
San Pédro	151 808	22 928	21 836	50 %	11 %	87
Tabou	49 926	7 444	7 089	40 %	12 %	85
Total District	535 205	80 301	76 477	41 %	8 %	101
Côte d'Ivoire	5 882 161	836 566	796 732	51 %	10 %	138

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé ; FAP : Femme en âge de procréer, Couv. Consult. Postnatale : Couverture consultation postnatale

383. La variation observée entre le taux de première consultation prénatale (CPN1) et celui relatif à la quatrième consultation prénatale (CPN4) indique un désintéressement des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés. Cette situation peut être associée à plusieurs facteurs parmi lesquels : le caractère onéreux et la qualité insuffisante des prestations, la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel, le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route, le déficit d'accompagnement et de prise en charge des femmes enceintes par l'entourage familial ou encore l'ignorance des impératifs d'ordre médical en cas de grossesse. Il en résulte un taux d'abandon de 75 % (contre 62 % au niveau national). Les consultations postnatales sont effectuées par 63 % des femmes enceintes (contre 10 % au niveau national).

⁷⁵ Femme en âge de procréer

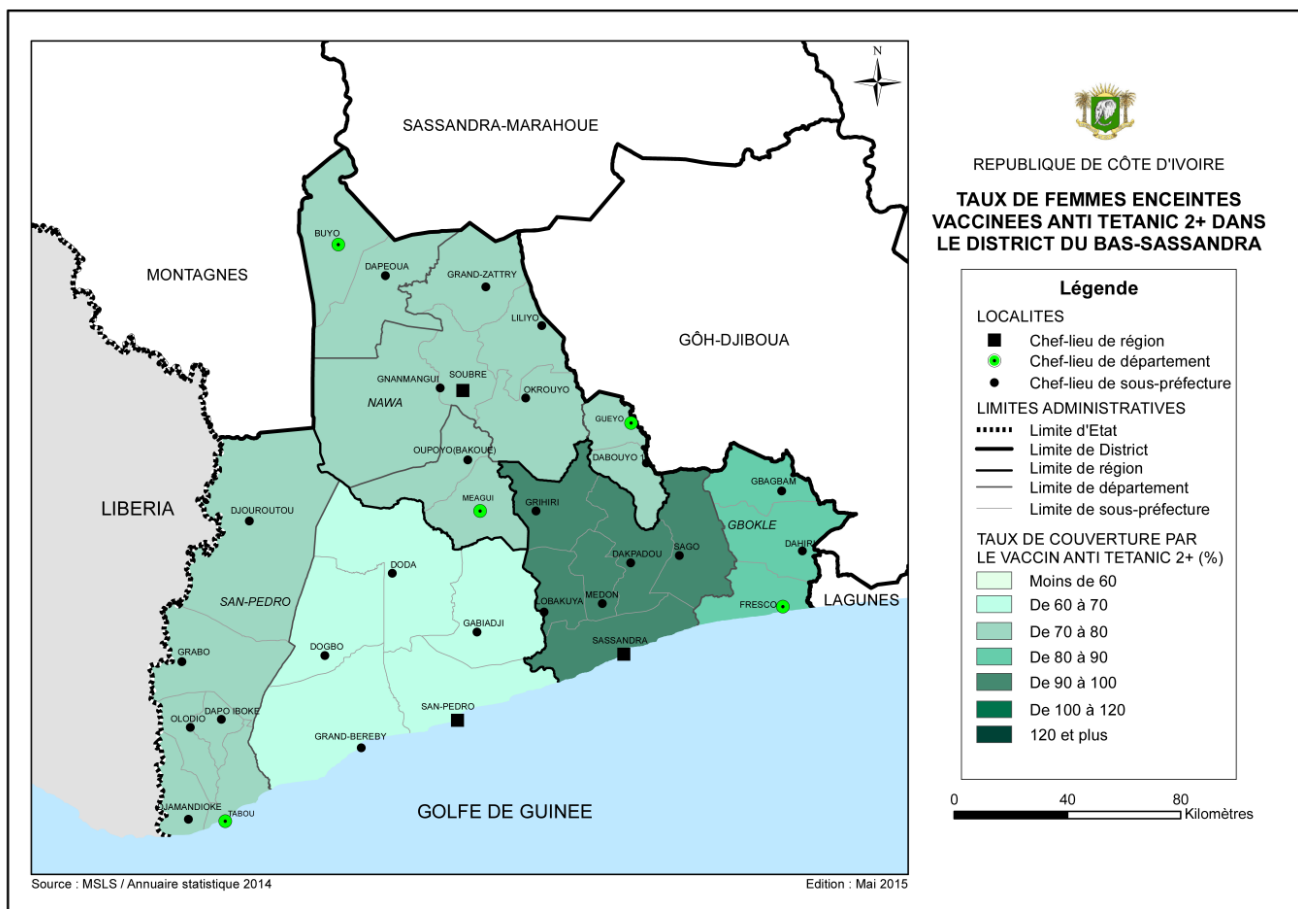
Tableau 63: Couverture maternelle par région (en %)

Couverture	Gbôklè (%)	Nawa (%)	San Pédro (%)	Bas-Sassandra (%)	Côte d'Ivoire (%)
CPN1 ⁷⁶	248	61	88	99	88
CPN4	29	18	33	25	33
Abandon de la CPN	88	70	63	75	62
Consultation postnatale	83	55	67	63	10
Accouchements assistés	52	33	47	41	51
Vat2+	91	74	69	75	81

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

385. La couverture vaccinale des femmes enceintes contre le tétanos est de 75 % sur l'ensemble du District ; en dessous de la moyenne nationale qui s'établit à 81 %. Toutefois, la région du Gbôklè affiche un taux de couverture supérieur à la moyenne nationale de 10 points avec 91 % des femmes vaccinées.

Carte 43 : Taux de couverture des femmes enceintes par le vaccin antitétanique 2+ dans le District (en %)



⁷⁶ Cf. Glossaire

b) Vaccination

386. La couverture vaccinale des enfants n'est pas satisfaisante puisque selon l'étude MICS/EDS, jusqu'à 6,9 % des enfants de 12 à 23 mois n'ont aucun vaccin (4,9 % au niveau national). Elle peut être considérée comme alarmante étant donné que seulement 37,4 % des enfants ont tous les vaccins à jour contre 50,5 % au niveau national.

Tableau 64: Couverture vaccinale des enfants du District par région (en %)

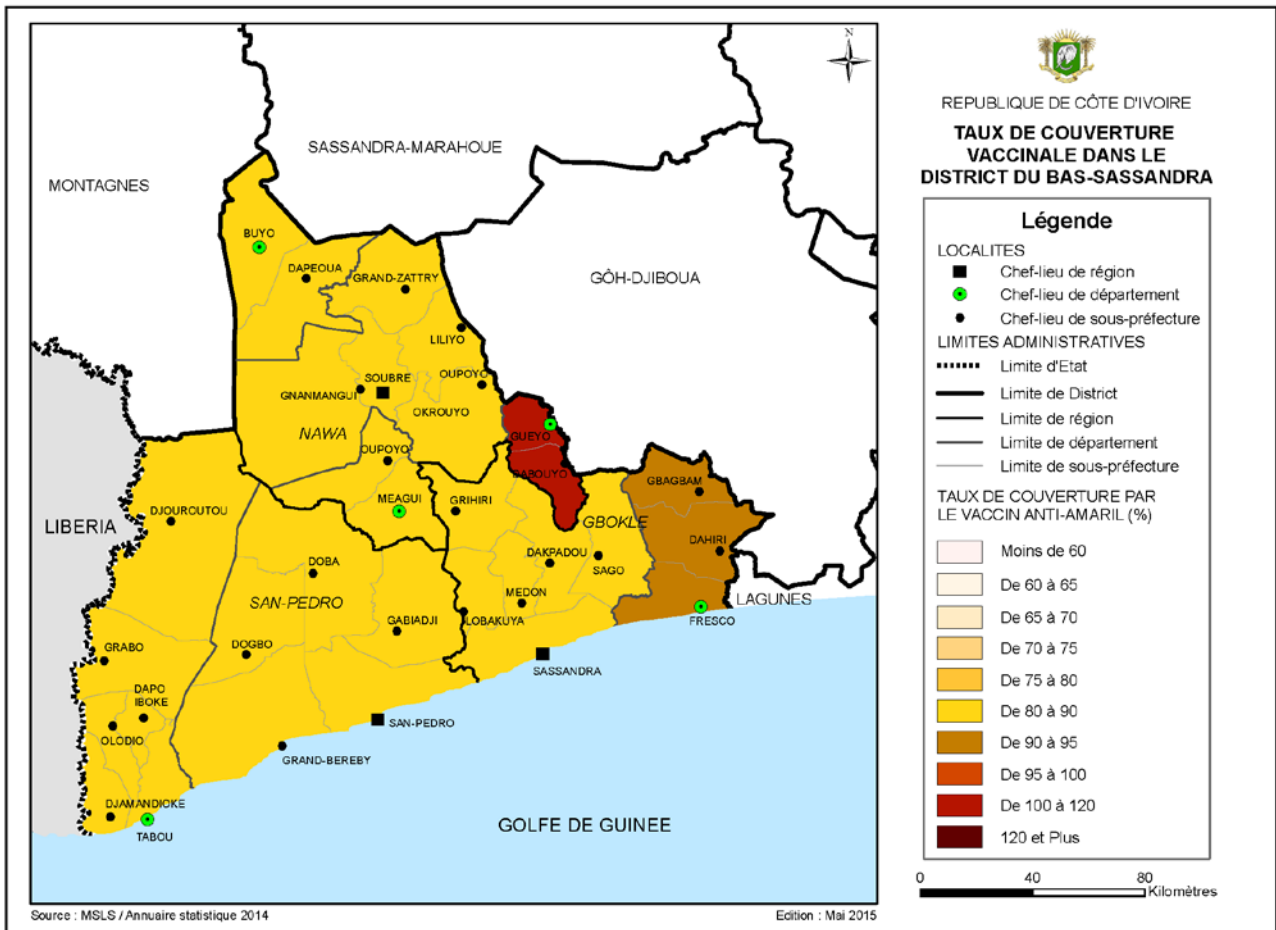
Couverture	Gbôklè	Nawa	San Pédro	Bas-Sassandra	Côte d'Ivoire
DTC3 ⁷⁷	111	99	101 %	101	101
Polio3	111	98	99 %	100	98
BCG	78	105	104 %	93	90
VAR	92	104	72 %	90	85
VAA	97	83	88 %	87	84

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

⁷⁷ Cf. Glossaire

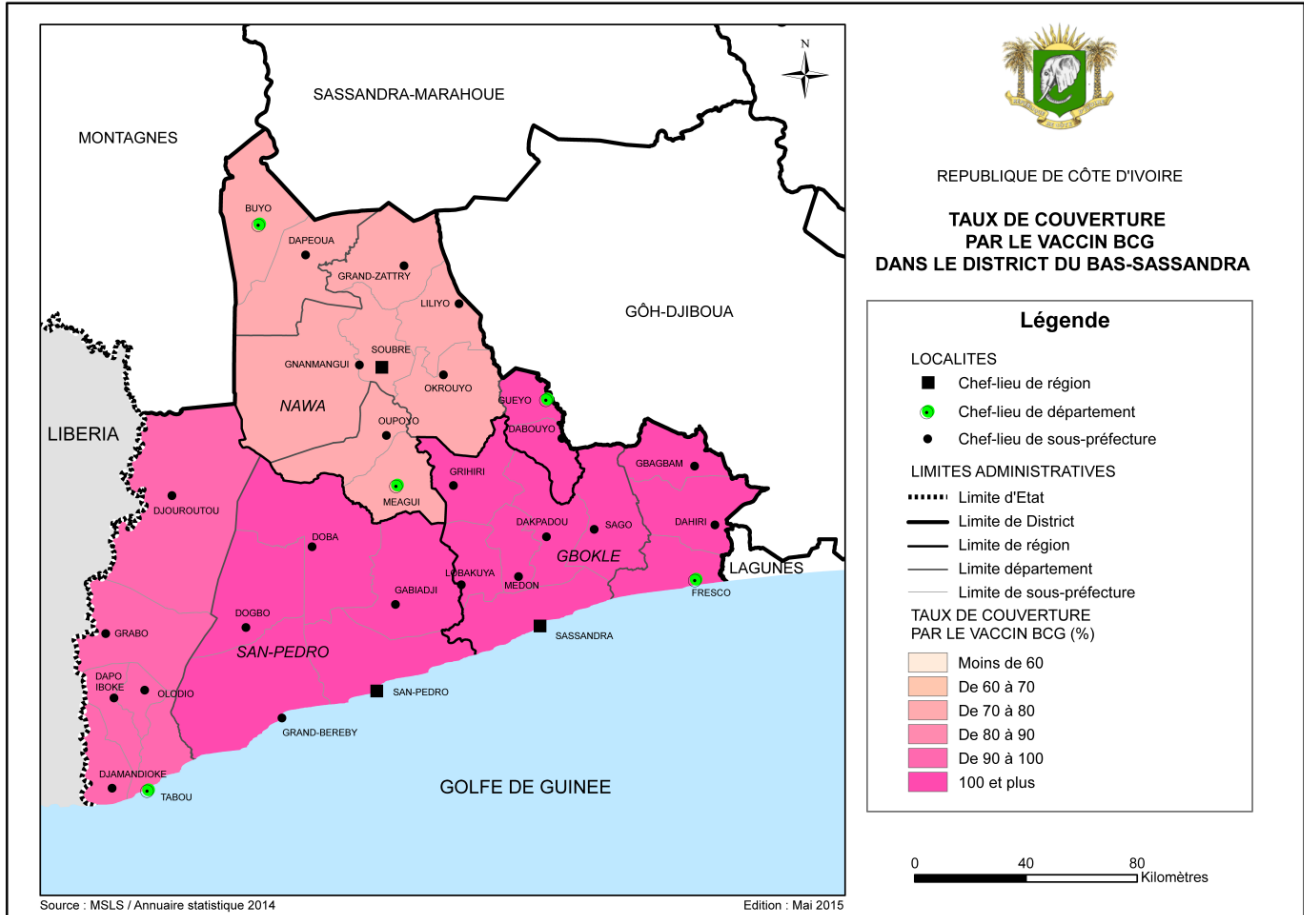
387. Les taux de couverture agrégés sont tous supérieurs à la moyenne nationale. Toutefois, certaines disparités régionales sont notables, dans la mesure où d'une part, la région du Gbôklè affiche un taux en deçà de la moyenne nationale en ce qui concerne la couverture vaccinale du BCG, et d'autre part, la région de San Pédro accuse un retard en matière de couverture vaccinale anti rougeole (VAR) avec un taux inférieur à la moyenne nationale de près de 15 points.

Carte 44 : Taux de couverture vaccinale (anti amaril) dans le District (en %)



388. Le District du Bas-Sassandra affiche un taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (93 %) supérieur à la moyenne nationale (90 %). Cependant, pour le même indicateur, la région du Gbôklè ne présente qu'un taux de 78 %.

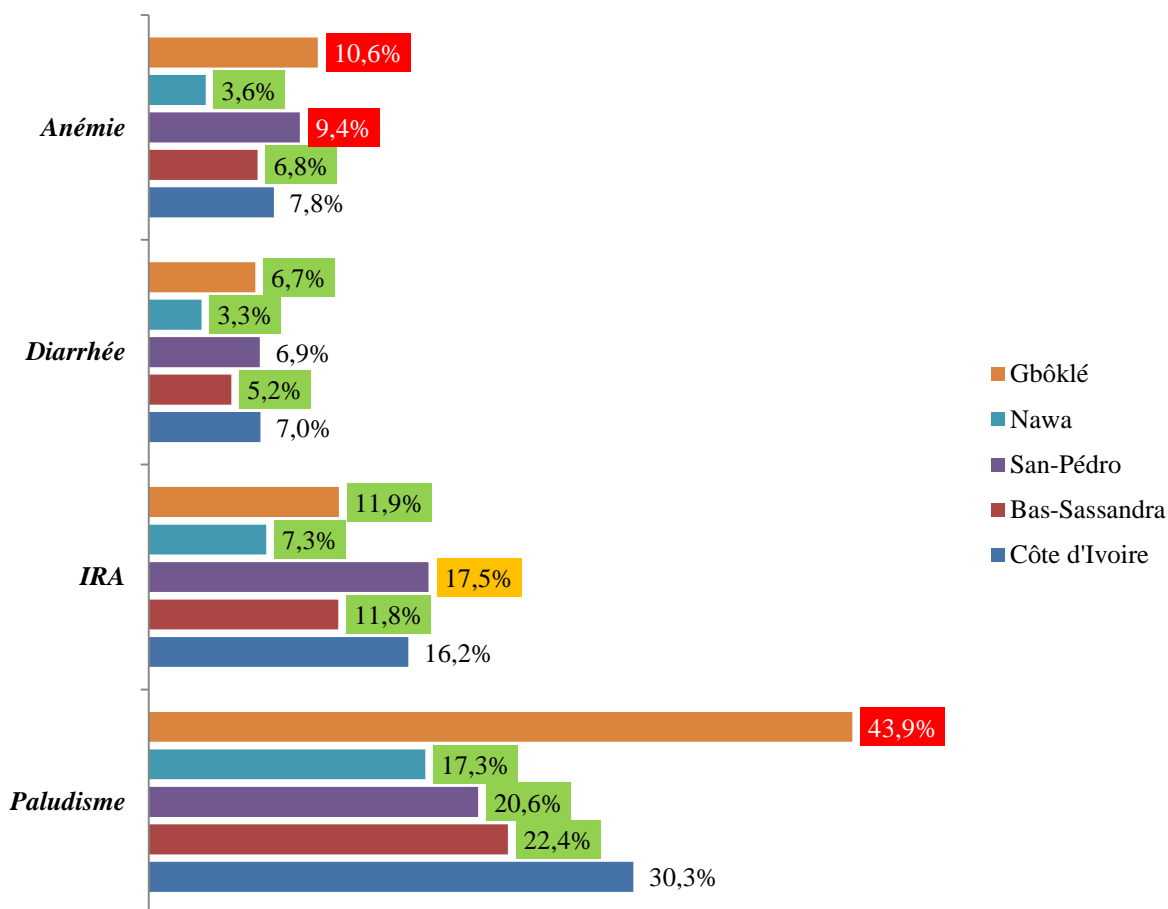
Carte 45 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG)



c) Mortalité

389. Le District enregistre un taux de décès maternel de 101 cas pour 100 000 (37 point en-dessous du taux national de décès maternel). Toutefois, les maladies de l'enfance sont nombreuses et demeurent une source particulière d'inquiétude en Côte d'Ivoire. Même si l'anémie a un impact considérable sur la mortalité des enfants de moins de 5 ans établis à San Pédro, la région semble être la moins touchée par les décès maternels, étant donné qu'elle enregistre le plus faible taux du District (86 décès maternels pour 100 000). En revanche, la région du Gbôklè est non seulement touchée par l'anémie, mais aussi, par le paludisme qui constitue la première source de mortalité pour cette catégorie d'âge.

Figure 73 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans

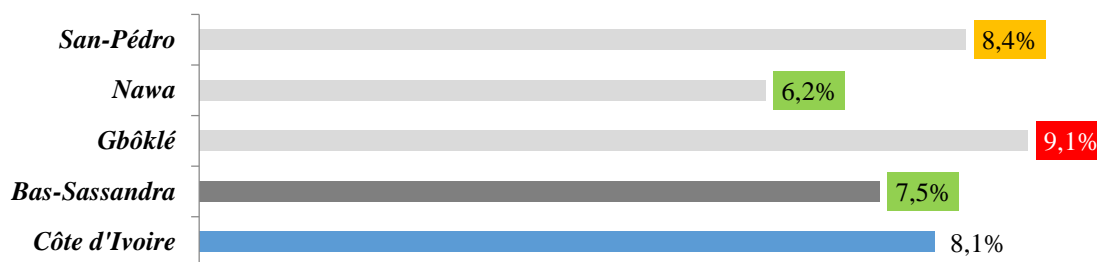


Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé ; IRA : Insuffisance rénale aiguë

390. Ces incidences sont élevées principalement en raison des taux de couverture peu satisfaisants de vaccination des femmes enceintes ainsi que des jeunes enfants contre certaines pathologies mortelles. A titre d'illustration, plus de 25 % des femmes enceintes du District du Bas-Sassandra ne sont pas vaccinées contre le tétanos (vaccin Vat2+).

391. A ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. Les enfants souffrant d'hypotrophie à la naissance ont un poids inférieur à 2,5 kg du fait du développement anormal d'un organe quelconque. L'incidence de cette pathologie dans le District est inférieure à la moyenne nationale avec des disparités entre les régions puisque la région du Gbôklè affiche un taux de 9,1 % d'enfants touchés par cette pathologie.

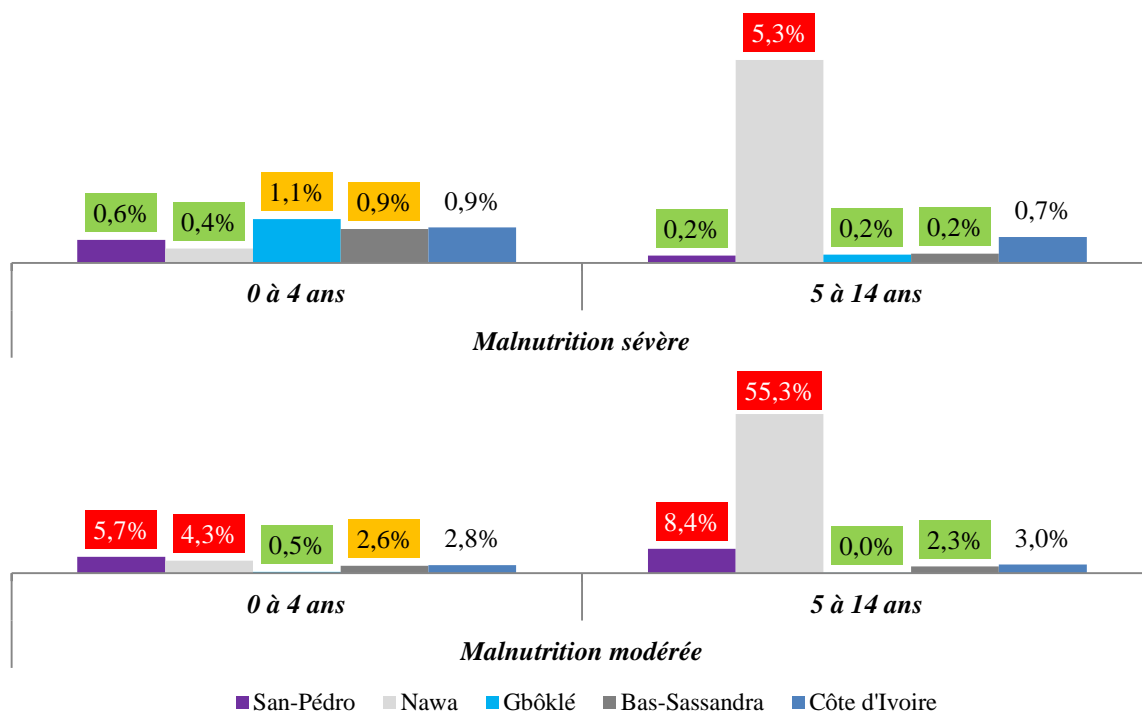
Figure 74 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région



Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

392. Si le District enregistre des taux de malnutrition modérée et sévère inférieurs à la moyenne nationale, ceux-ci sont particulièrement élevés dans la région de la Nawa chez les enfants de 5 à 14 ans.

Figure 75 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge



Source : MCLCS – Annuaire statistique 2013 de la santé

Tableau 65 : Quotient de mortalité des enfants par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)

Région	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
Nord	86	51	137	84	209
Centre	52	35	87	54	137
Centre-Est	44	34	77	60	133
Centre-Nord	23	20	43	33	74
Centre-Ouest	26	22	48	34	80
Nord-Est	48	33	80	59	134
Nord-Ouest	67	52	120	74	185
Ouest	46	55	101	50	145
Sud	40	28	68	36	102
Sud-Ouest	18	33	51	25	75
Ville d'Abidjan	46	23	69	30	97

Source : EDS/MICS – 2011-2012

III.2.2.2 Etat sanitaire de la population

393. La malnutrition, le paludisme et l'anémie sont les premières causes de mortalité. Toutefois, les infections des femmes enceintes par le virus du SIDA constituent également une préoccupation importante.

Tableau 66 : Incidence liée à la mortalité générale du District par région

Incidence	Gbôklè	Nawa	San Pédro	Bas-Sassandra	Côte d'Ivoire
Paludisme (p1000)	153,5	60,3	71,8	78,3	105,8
IST (p1000)	7,1	4,7	11,3	7,5	8,3
Tuberculose (p100 000)	49,4	35,8	85,1	56,5	105,9
Ulcère de Buruli ⁷⁸ (p100 000)	9,8	0,0	2,3	2,3	4,4
Pian ⁵⁶ (p100 000)	4,5	3,1	7,3	4,9	9,4
Diarrhée (p1000)	18,0	8,2	20,2	14,2	19,6
Bilharziose urinaire ⁵⁶ (p100 000)	10,4	6,6	4,6	6,4	18,7

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

a) La sécurité alimentaire

394. Le District du Bas-Sassandra présente un taux d'insécurité alimentaire de 21,5 %, supérieur à la moyenne nationale (12,6 %). Celle-ci est majoritairement de type modérée (88 % des personnes en situation d'insécurité alimentaire). 2,6 % de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire sévère.

395. Cette insécurité alimentaire est principalement de type transitoire et est imputable à la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages (surtout en milieu rural) et à :

- Des maladies des cultures mais aussi maladie et décès des hommes et/ou des femmes en charge des ménages;
- Des chocs climatiques : sécheresse et pluies tardives ;

Tableau 67 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)

Localisation	Insécurité alimentaire (%)			Sécurité alimentaire (%)
	Sévère	Modérée	Totale	
District du Bas-Sassandra	2,6	18,9	21,5	78,5
Côte d'Ivoire	2,5	10,1	12,6	87,4

Source : EASA 2009 - Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire

⁷⁸ Cf. Glossaire

396. L'alimentation des enfants de 6 à 23 mois n'est pas diversifiée pour près de 2 enfants sur 3 dans le District du Bas-Sassandra. En l'absence d'enquête nutritionnelle, l'explication la plus plausible est la conjoncture économique difficile qui impacte fortement le revenu des ménages ou encore des considérations culturelles qui veulent que la notion de diversification de l'alimentation ne soit pas d'intérêt pour des populations de type rural et traditionnel.

b) Le paludisme

397. Le District du Bas-Sassandra est également touché par le paludisme même si son incidence dans cette partie du territoire est en dessous de la moyenne nationale (les statistiques sont biaisées par le secteur privé et informel). A titre d'illustration, il concerne 224,3 enfants pour 1 000 habitants chez les moins de 5 ans.

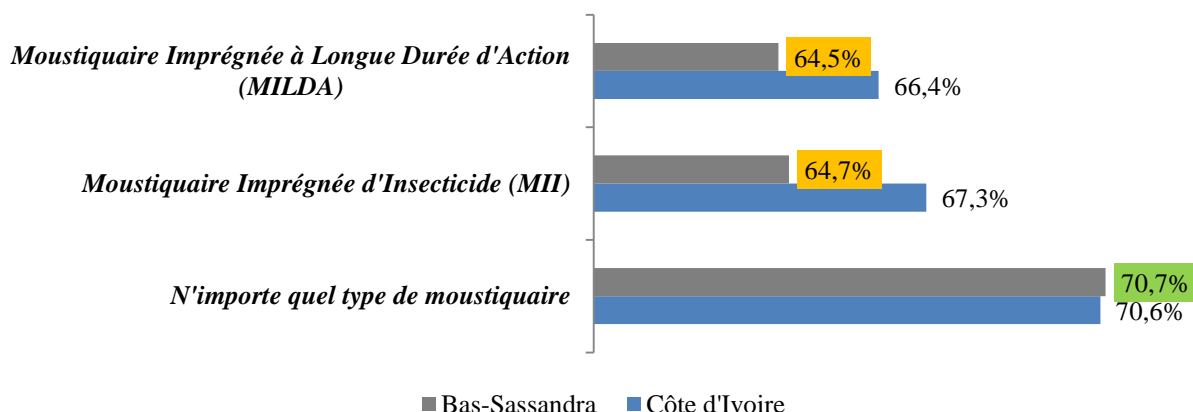
Tableau 68 : Incidence du Paludisme dans les régions du District du Bas-Sassandra

Région	Nombre de cas	Incidence globale ⁷⁹ (p1000)	Incidence chez les moins de 5 ans (p1000)
Gbôklè	51 539	153,5	439,4
Nawa	65 717	60,3	172,7
San Pédro	62 273	71,8	205,7
Total District	179 529	78,3	224,3
Côte d'Ivoire	2 524 942	105,8	302,6

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

398. Paradoxalement, l'utilisation des moustiquaires, qu'elles soient imprégnées ou non, n'est pas corrélée à la faible incidence (relativement aux standards nationaux) du paludisme sur l'ensemble du District. Toutefois, la région du Gbôklè qui apparaît clairement comme la région la plus touchée par cette pathologie devrait bénéficier d'une attention accrue.

Figure 76 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire

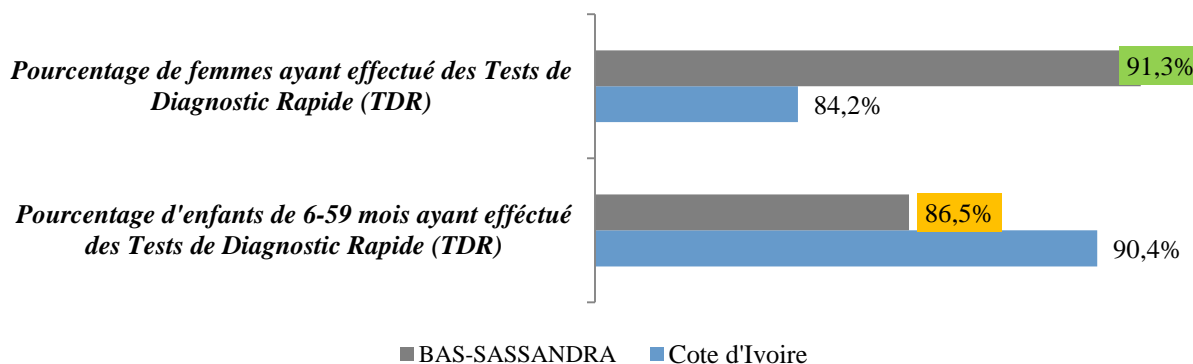


Source: Enquête EDS/MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

⁷⁹ Cf. Glossaire

399. Les TDR (Tests de Diagnostic Rapide permettant un diagnostic précoce de la maladie) révèlent une divergence entre les enfants âgés de 6 à 59 mois et les femmes avec des taux meilleurs que la moyenne nationale pour les femmes.

Figure 77 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de diagnostic rapide (TDR)



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

c) Le VIH

400. Le District compte un centre de dépistage pour 25 464 habitants contre 22 782 au niveau national. En plus d'afficher un ratio agrégé défavorable eu égard au standard national, le District présente de fortes disparités régionales puisque la région de la Nawa compte un centre de dépistage pour 72 613 habitants; 4 à 6 fois plus que les deux autres régions voisines (respectivement San Pédro et Gbôklè).

Tableau 69: Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région

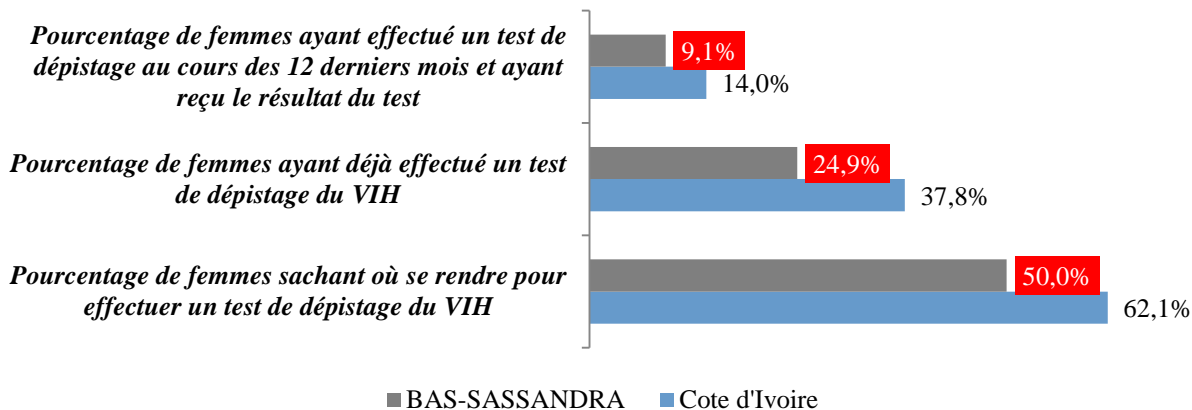
Région	CDV	PTME	Soins et traitement
Gbôklè	26	21	20
Nawa	15	25	9
San Pédro	49	45	17
Total District	90	91	46
Côte d'Ivoire	1 048	1 040	599

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé ; CDV : Conseil et Dépistage Volontaire, PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

401. De nombreuses activités autour du dépistage sont menées telles que les campagnes d'affichage dans les hôpitaux et les écoles, les spots diffusés dans les radios locales ou encore les campagnes de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.

402. Seulement 24,9 % des femmes ont déjà effectué un test de dépistage du VIH et 50 % d'entre elles savent où se rendre pour effectuer un test de dépistage du VIH. Ainsi avec un taux de prévalence à 4,3 %, le VIH continue d'être une menace importante pour le District du Bas-Sassandra.

Figure 78 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

d) La tuberculose

403. La Tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie reste encore très présente en Côte d'Ivoire et peut parfois s'avérer mortelle. Le District dénombre 1 294 cas avérés de tuberculose en 2013 soit un taux d'incidence de 0,56 pour 1 000 en dessous de la moyenne du pays (1,06).

Tableau 70 : Incidence de la Tuberculose dans le District du Bas-Sassandra

Région	Nombre de cas	Incidence globale (p1 000)	Taux de co-infections VIH/Tuberculose (%)
Gbôklè	166	0,49	22
Nawa	390	0,36	23
San Pédro	738	0,85	26
Total District	1 294	0,56	24
Côte d'Ivoire	25 292	1,06	25

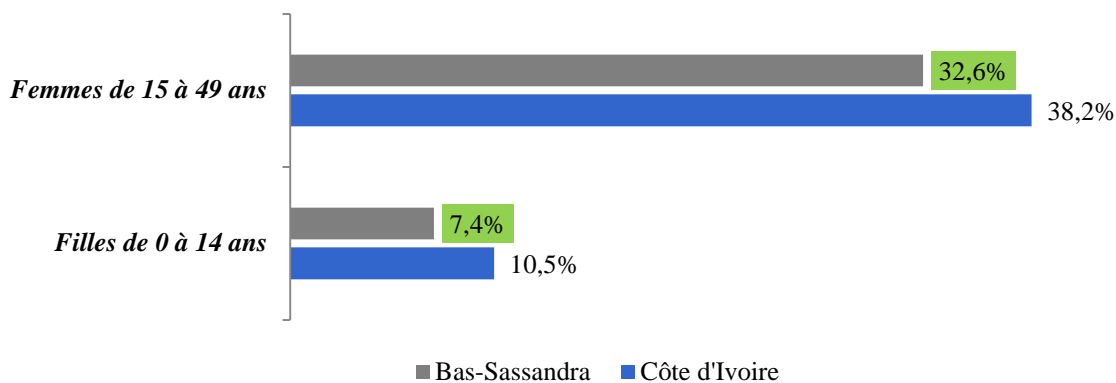
Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

404. Le District compte de nombreuses co-infections VIH/Tuberculose avec un taux de 24 % de personnes atteintes des deux pathologies parmi les malades de la Tuberculose sur l'ensemble du District.

e) **L'excision**

405. L'excision est une violation grave des Droits humains fondamentaux. En Côte d'Ivoire, elle a été interdite par la loi du 23 Décembre 1998. De nombreuses campagnes de sensibilisation en faveur de son abandon total et définitif ont été menées dans tout le pays depuis la promulgation de cette loi. Mais, l'excision continue d'être pratiquée sur le territoire ivoirien nonobstant les dangers qu'elle comporte. En effet, dans 94 % des cas, l'excision est réalisée par une exciseuse traditionnelle et seules 0,4 % des excisions sont réalisées par un professionnel de Santé.
406. Selon l'enquête démographique et de santé de 2012, près de 2 femmes sur 5 âgées de 15 à 49 ans sont excisées en Côte d'Ivoire. Toutefois, bien que profondément ancrée dans le paysage culturel ivoirien, cette pratique connaît un recul important. Ainsi, en 25 ans, la prévalence de l'excision a perdu plus de 10 points.
407. L'excision est principalement pratiquée par les familles de tradition musulmane (64,1 % des femmes issues de cette communauté sont excisées) et par les animistes (41,9 %). Cependant, les femmes issues de familles chrétiennes n'en sont pas épargnées. En effet, 17,9 % des femmes se réclamant de la religion catholique sont excisées. De même, la pratique de l'excision n'est pas courante dans tous les groupes ethniques. Ainsi, 66,8 % des femmes issues du groupe des Mandé du Nord sont excisées alors que moins de 3 % des femmes du groupe Akan le sont. Le phénomène est aussi bien marqué en zone urbaine qu'en zone rurale.
408. Le District compte 7,4 % de femmes de moins de 15 ans excisées (10,5 % au niveau national) et 32,6 % de femmes de 15 à 49 ans (38,2 % au niveau national). Ces chiffres confirment le recul de cette pratique et présentent le Bas-Sassandra comme l'un des Districts les moins touchés par le phénomène de l'excision.

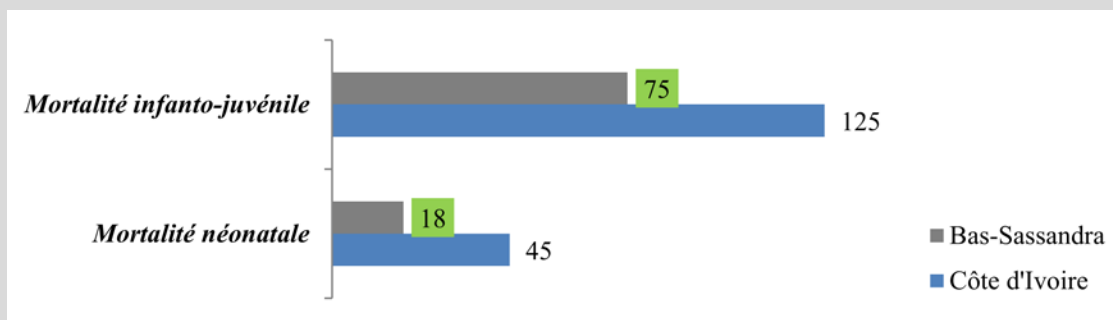
Figure 79 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District



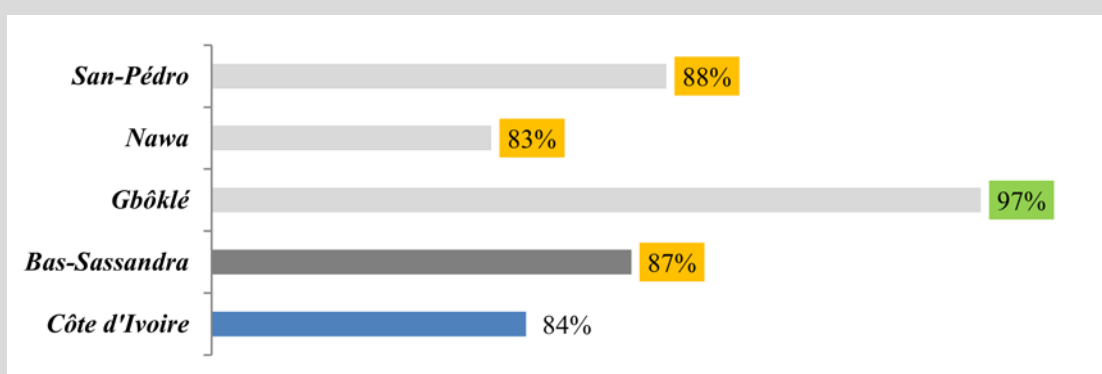
Source : Enquête démographique et de Santé 2011-2012

Chiffres clés 27 : Profil sanitaire

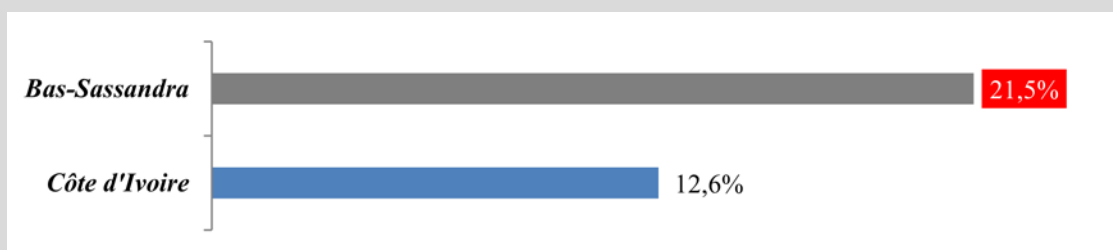
Quotient de mortalité des enfants (pour 1 000 enfants)



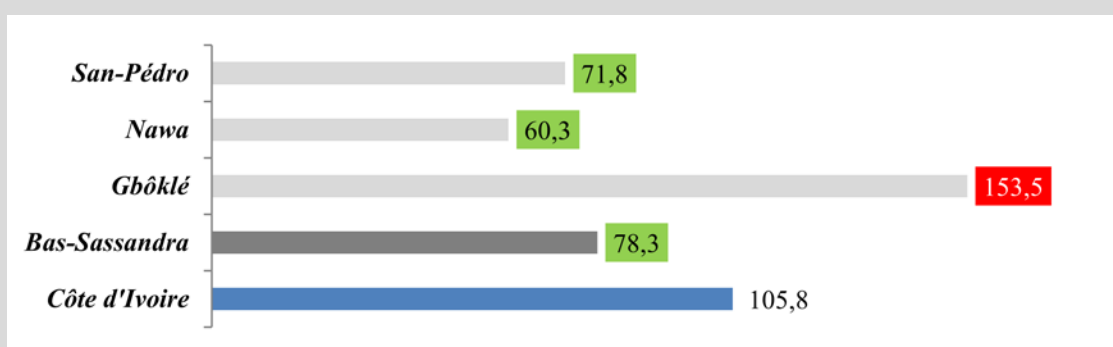
Taux de vaccination des enfants VAA (fièvre jaune)



Niveau d'insécurité alimentaire (%)



Incidence du Paludisme (pour 1000 personnes)



Synthèse 8 : Santé et prévention

Dotée d'une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire publique dans le District du Bas-Sassandra est insuffisante au regard des besoins exprimés par la population. En outre, elle affiche des taux de couverture en matière d'établissements de premier contact et de lits hospitaliers en deçà des moyennes nationales et des recommandations de l'OMS.

Aussi, d'importants dysfonctionnements viennent entraver la bonne marche des établissements sanitaires tels que la difficulté d'accès à l'eau et à l'électricité, ou encore l'état défectueux des routes reliant les localités aux centres de Santé. L'offre sanitaire est hétérogène entre les régions.

De plus, le secteur de la Santé est handicapé par un déficit en ressources humaines qualifiées.

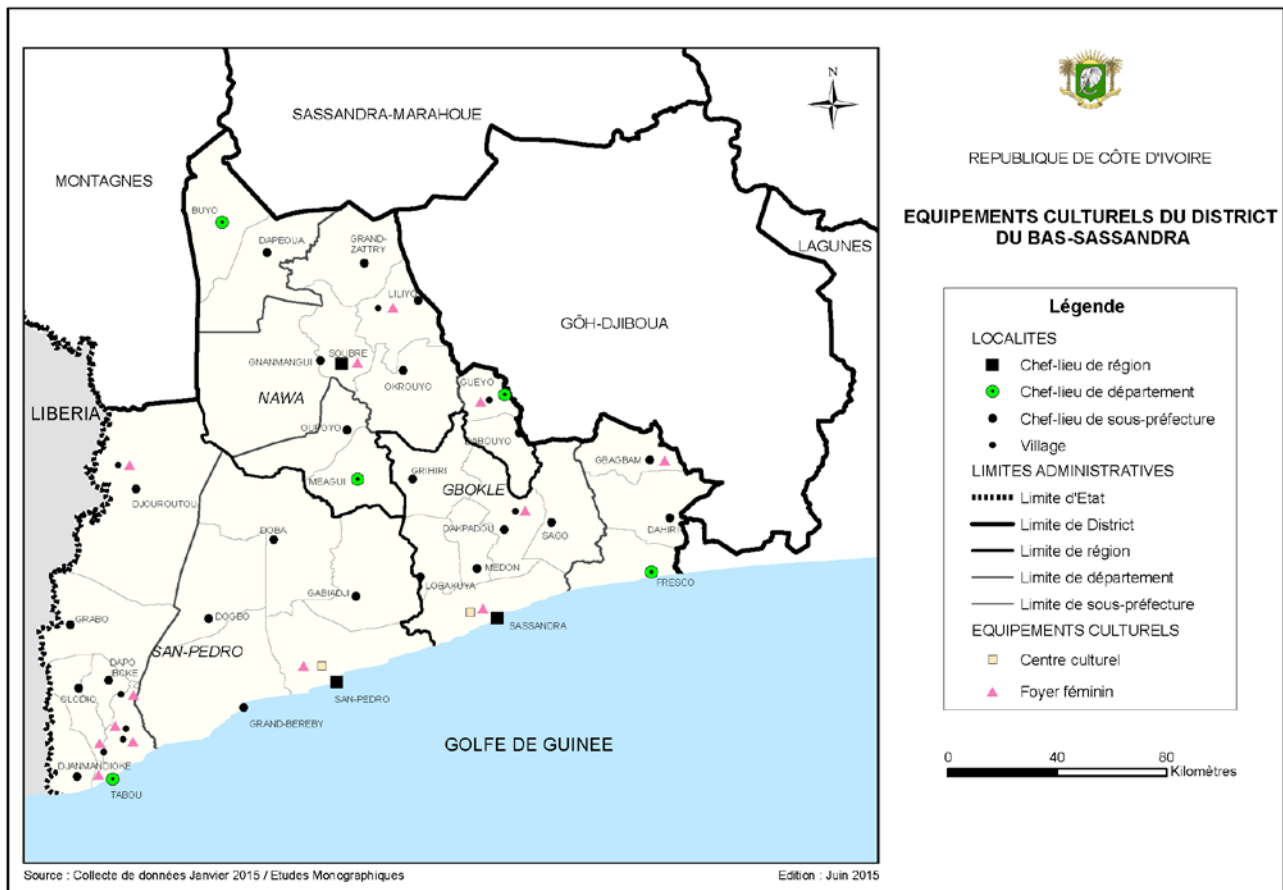
Enfin, les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire, paradoxalement défavorables au regard du potentiel agricole du District.

Chapitre 3. Culture, sport et jeunesse

III.3.1 Culture

409. 135 infrastructures et évènements culturels sont répertoriés dans le District du Bas-Sassandra, dont 83 % pour la seule région de San Pédro.

Carte 46: Equipements Culturels du District du Bas-Sassandra



410. Les groupes de chorales, chants et danses occupent 62 % des évènements culturels et sont concentrés dans la région du Bas-Sassandra.

411. 77 patrimoines culturels sont recensés dans le District dont 38 % de sites culturels, 29 % de sites religieux et 10 % de centres culturels. Le département de San Pédro concentre 66% du patrimoine culturel du District du Bas-Sassandra.

412. Les localités du District sont insuffisamment dotées en infrastructures culturelles. Certains chefs-lieux de Sous-Préfecture n'en disposent pas à l'image de Buyo, Grand-Zattry, Méaguy, Okrouyo, Gueyo, Sago. A l'exception de la sous-préfecture de Grand-Béréby qui est fournie en centres culturels, les autres Sous-Préfectures affichent une certaine pauvreté en matière d'infrastructures culturelles.

413. Par contre, la quasi-totalité des localités du District disposent d'une association de développement à caractère social. Les jeunes à travers ces associations participent à leur manière au développement de la localité (électrification, adduction en eau potable, construction de centres culturels, d'établissements scolaires et sanitaires, d'édifices religieux, etc).

Tableau 71 : Inventaire des infrastructures et évènements culturels du District du Bas-Sassandra

Infrastructures et Evènements	Département ⁸⁰			
	San Pédro	Sassandra	Soubre	Tabou
Bibliothèque	8	3	0	0
Site Culturel (vestiges)	10	15	2	2
Centres Culturel Privés	2	1	0	0
Centres Culturel Publics	2	1	1	1
Mosquées	6	ND	ND	ND
Eglises	16	ND	ND	ND
Autre Espace Religieux	7	ND	ND	ND
Total Infrastructures	51	20	3	3
Festival	1	ND	0	0
Chorales	20	ND	0	0
Fêtes de Réjouissance	4	0	0	4
Expositions	1	ND	0	0
Foires	3	ND	0	0
Danse Moderne	5	ND	0	0
Danse Traditionnelle	20	ND	ND	7
Danse Masquée	2	ND	ND	2
Danse Sacrée	2	ND	ND	ND
Troupe Théâtrale	9	ND	ND	ND
Groupes de chants traditionnels et modernes	25	ND	ND	ND
Conférences	20	ND	ND	ND
Séminaires	10	ND	ND	ND
Total Evènements	122	0	0	13
Total District	173	20	3	16

Source : Annuaire Statistique 2012 du Bas-Sassandra, données 2013/ ND : Non Disponible

⁸⁰ Donnée disponible uniquement pour les départements de San Pédro, Sassandra, Soubré et Tabou

Tableau 72: Principaux évènements culturels dans la région du Gboklé

Région	Départements	Evènement	Nombre de participants	Nombre de visiteurs
GBÔKLE	Fresco	Festival traditionnel POPAIX	150	1000
		Fête de la musique depuis juillet 2014	90	600
		Phase éliminatoire de Vacances culture	35	100
		Course de pirogue	30	400
		Journée des Nations Unies	350	900

Source : Direction du Ministère des sports et de la culture de Gboklé

414. Il y a un festival à Fresco qui a lieu tous les 2 ans et où 30 villages se retrouvent pendant 3 jours. Se tient également dans la même localité la fête des Générations.

415. Neuf centres sociaux sont présents dans le Bas-Sassandra, répartis de la façon suivante :

- 5 dans la Nawa (Soubre, Meagui, Okrouyo, Buyo et Gand Zattray) ;
- 3 dans la région de San Pédro (Tabou, Grand-Bereby et San Pédro) ;
- 1 à Sassandra.

416. Aucun centre d'accueil temporaire n'est référencé pour les enfants et les femmes en difficultés à San Pédro et dans la Gboklé.

417. Il n'existe pas non plus de centre d'Education pour la Petite Enfance (CPPE) dans la région de San Pédro et dans le Gboklé.

Chiffres clés 28 : Culture

- 135 infrastructures et évènements culturels
- 62 % des évènements cultures liés au chant et à la danse
- 77 patrimoines culturels dont 29 % de sites religieux

III.3.2 Sport

418. Le terrain de football du stade Auguste Denise à San Pédro est l'infrastructure sportive majeure du District. Il est doté de 8 000 places et son club, le Séwé Sport a été :

- Finaliste en 1999, 2005 et 2012 de la Coupe de Côte d'Ivoire de football ;
- Vainqueur en 2006, 2012 et 2013 de la Coupe Félix-Houphouët-Boigny ;
- Champion de Côte d'Ivoire en 2012, 2013 et 2014.

Tableau 73: Principaux évènements sportifs du district

Région	Départements	Evènement	Nombre de participants	Nombre de visiteurs
GBÔKLE	Sassandra	OISSU (office ivoirienne des sports scolaires et universitaires)	70	2000
		Sport civil (tournoi de maracana (tournoi de maracana, course à pirogue, lutte traditionnelle etc.)	70	5 500
		Sport vacances (grand tournoi de football inter-village etc.)	70	ND
		Division district	70	ND
		Division d'honneur	70	ND
NAWA	Soubré	1 ^{er} mai et ligue des maracana club, Fimada	192	400
		Fédération ivoiro maracana et discipline associé		

Source : Direction du Ministère des sports de Gbokle

419. Le Séwé Sport compte également une équipe de basketball qui évolue en championnat de 1^{ère} division.

420. Le handball est également pratiqué, particulièrement par les filles, élèves du lycée de la ville, ce sport étant populaire dans le pays depuis les bons résultats de l'équipe nationale au niveau continental, victorieuse à deux reprises de la Coupe d'Afrique.

421. Un parcours de golf de 9 trous a été laissé à l'abandon et nécessite un reconditionnement.

422. Le club de tennis de l'ARSO dispose de 3 terrains en dur et fonctionnels.

423. Les arts martiaux connaissent un engouement certain, avec plusieurs clubs de karaté, taekwondo et judo.

424. Le District dispose également d'un grand potentiel d'activités sportives liées à la mer telles que la plongée, la chasse sous-marine, la pêche sportive et le surf. Ces activités étaient autrefois développées dans la zone et gagneraient à être redynamisées.

Carte 47 : Equipements Sportifs du District du Bas-Sassandra

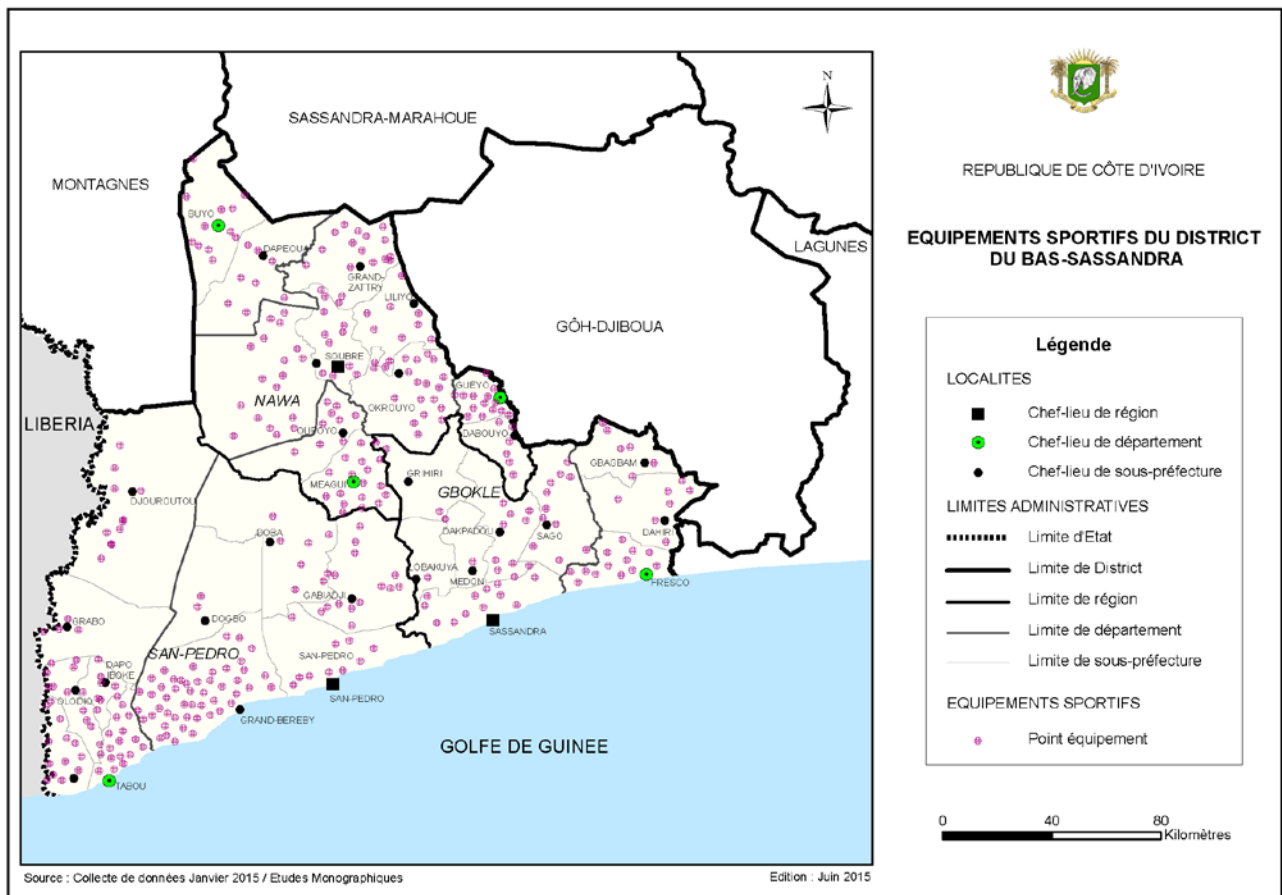


Tableau 74 : Clubs et ligues du District

Région	Départements	Sport	Nb de clubs	Nb adhérents	Nb personnels (emplois)
GBÔKLE	Sassandra	Football	3	150	30
	Fresco		1		
	Sassandra	Arts martiaux	1	60	10
	Fresco		1		
	Sassandra	Handball	1	ND	
NAWA	Soubré	Handball	1	60	ND
		Volleyball	1	47	ND
		Footaball	3	442	ND
	Méagui	Handball	1	60 (y compris Soubré)	ND

Source : Direction du Ministère des sports du GBÔKLE

425. Le District accueillera la phase finale de la CAN 2021 ce qui devrait permettre de nouveaux investissements dans le domaine des infrastructures et équipements sportifs.

426. Les stades Auguste Denise et Bruno Garcia respectivement à San Pédro et Sassandra sont à réhabiliter.

Chiffres clés 29 : Sport

- *Un stade de football de 8 000 places*
- *1 parcours de golf de 9 trous à reconditionner*
- *3 terrains de tennis*

Synthèse 9 : Culture, sport et jeunesse

L'offre culturelle est dominée au niveau du District par les églises, suivis par les sites culturels (vestiges) et les bibliothèques.

La danse et le chant occupent une place prépondérante au niveau des actions culturelles. Ceux-ci sont assurés par des groupes de danse reconnus qui évoluent de manière non structurée en l'absence d'évènement artistique d'envergure comme les festivals et d'infrastructures dédiées.

Au niveau sportif, le football, le basketball et le handball sont les sports reconnus et pratiqués dans le District.

Le déficit de centres sociaux et leur répartition hétérogène avec 5 centres à Soubré, 3 à San Pedro et 1 seul à Sassandra est notable.

AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation

427. Selon la définition adoptée en 1999 par le gouvernement ivoirien, la ville peut être définie comme une localité d'au moins 3 000 habitants agglomérés, dotée d'une fonction politique et administrative, qui se différencie du village par le niveau de ses équipements collectifs et au sein de laquelle la population active non agricole est supérieure ou égale à 50 %. A ce jour, le District du Bas-Sassandra compte 2 villes de plus de 50 000 habitants que sont San Pédro et Soubré.
428. Les prévisions de l'opération San Pédro tablaient sur un décollage économique urbain et régional à l'horizon de l'an 2000, le Sud-Ouest devenant alors le second pôle économique du pays. Pour y parvenir, l'autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO), société de développement à compétence régionale placée sous tutelle présidentielle, fut fondée en 1969 pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'ARSO a bénéficié tout au long des années 1970 d'une sollicitude exceptionnelle de la part des pouvoirs publics et a disposé de moyens financiers considérables.
429. La commune de San Pédro et plus généralement la zone Sud-Ouest sont le produit, d'une part, de cette exceptionnelle opération de développement « par le haut » ; d'autre part, du retournement de la conjoncture économique nationale au cours des années 1980 ; enfin, d'une dynamique urbaine et rurale interne qui a en grande partie échappé au développement prévu.
430. D'une envergure de plus de 174 287 habitants, San Pédro est le chef-lieu de la région du même nom. Elle est également la ville la plus importante du District en termes de population. Son poids dans le commerce régional et dans la distribution des infrastructures économiques et sociales illustre cette vocation dominante.
431. La ville telle qu'elle avait été programmée (projet d'urbanisme ambitieux) a progressivement divergé avec les logiques citadines, qui ont amené la dégradation des services mis à disposition des résidents.
432. Le site de San Pédro est caractérisé par deux phénomènes environnementaux importants : la présence de nombreuses et vastes zones marécageuses, et la présence d'une cordillère de collines séparant la ville du littoral marin, comportant deux embouchures sur la mer. La ville qui elle-même est un plateau est située au milieu de ces deux zones. Compte tenu du relief et des fortes précipitations de la zone, les inondations sont fréquentes et difficiles à maîtriser : lit des lacs, des lagunes et des rivières débordent régulièrement.
433. Il apparaît nécessaire une réflexion sur l'incorporation économique, sociale et spatiale de zones urbaines actuellement segmentées qui élèvent considérablement les coûts de transaction. La connexion spatiale des deux zones d'habitation passe par la mise en valeur du centre géographique de la ville qui reste freinée techniquement par les marécages et les inondations (moyen de mise en place de « passerelles sociales » entre les populations).
434. Le taux d'accroissement démographique du District est proche de 3,12 %. Cette moyenne cache de fortes disparités avec un taux de 2,5 % dans la région de San Pédro contre 4,2 % dans celle de la région du Gbôklè.

Tableau 75 : Taux d'accroissement annuel de la population par région

Région	Population 1998	Population 2014	Taux d'accroissement annuel
Nawa	628 592	1 053 084	3,28%
Gbôklè	207 378	400 798	4,20%
San Pédro	559 281	826 666	2,47%
Total District	1 395 251	2 280 548	3,12%

Source : INS, RGPH 1998, RGPH 2014

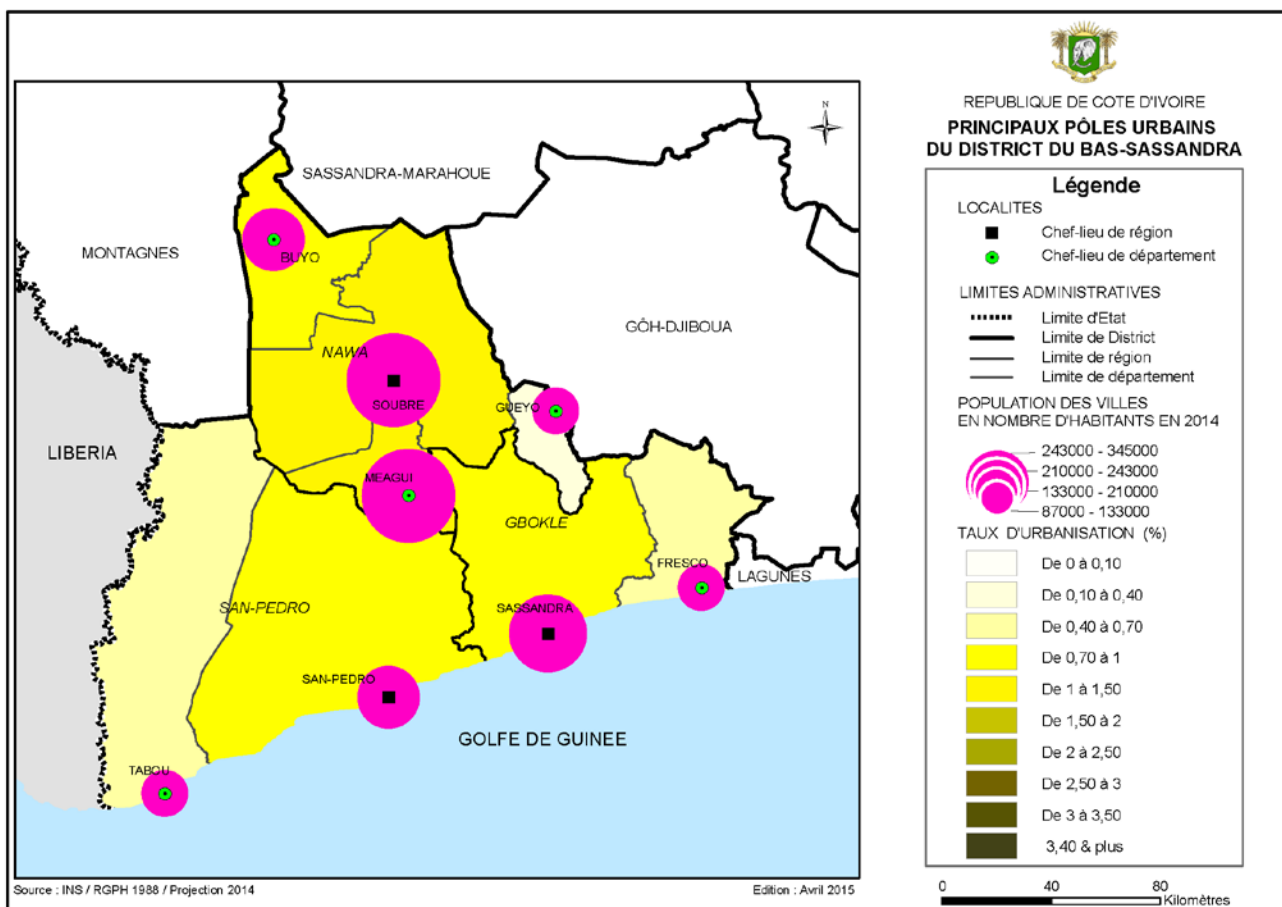
435. Comparativement à la croissance de la population, l'indice urbain est faible, témoignant d'un déficit global d'urbanisation. Ce constat est plus prononcé dans les villes de San Pédro et de Tabou, la croissance de la population étant plus élevée.

Tableau 76 : Typologie des localités du District

Type de localité				Total	Campements rattachés
Urbaine	Semi-urbaine	Chef-lieu de s/p rurale	Rurale		
6	1	3	523	533	16 686

Source : INS, RGPH 1998

Carte 30 : Principaux pôles urbains du District



436. Pour la région de la Nawa, les lieux de concentration de l'armature urbaine sont Soubré, Méagui, Buyo, Okrouyo, Grand-Zattry et Liliyo tandis que les lieux souffrant d'un déficit d'urbanisation sont Dapéoua, Gueyo, Gnamagui.

437. Pour la région de San Pédro et plus spécifiquement sa partie ouest qui est la plus enclavée, les principaux lieux de concentration de l'armature urbaine sont les communes de Tabou et de Grabo tandis que l'ensemble des villages de la région souffrent d'un déficit d'urbanisation.

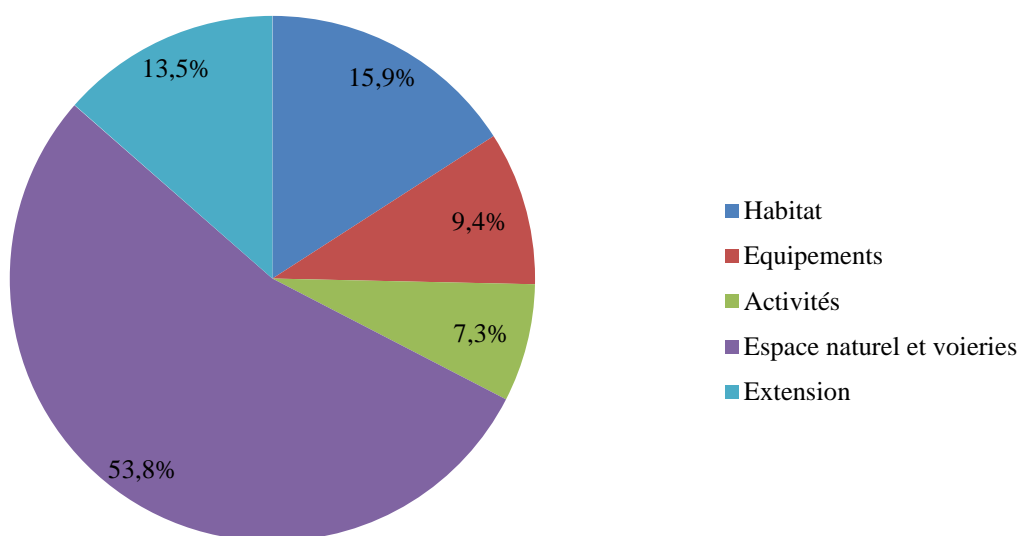
Tableau 77 : Taux d'urbanisation du District

Région	Population totale	Population urbaine	Population rurale	Taux d'urbanisation
Nawa	1 053 084	149 538	903 546	14,2
Gbôklè	400 798	49 298	351 500	12,3
San Pédro	826 666	228 160	598 506	27,6
Total District	2 280 548	426 996	1 853 552	19,3

Source : INS, RGPH 2014

438. Cette disparité régionale est traduite dans le mode d'occupation des sols puisqu'avec une superficie urbanisée de 2 340 hectares, San Pédro apparaît comme le principal centre urbain du District.

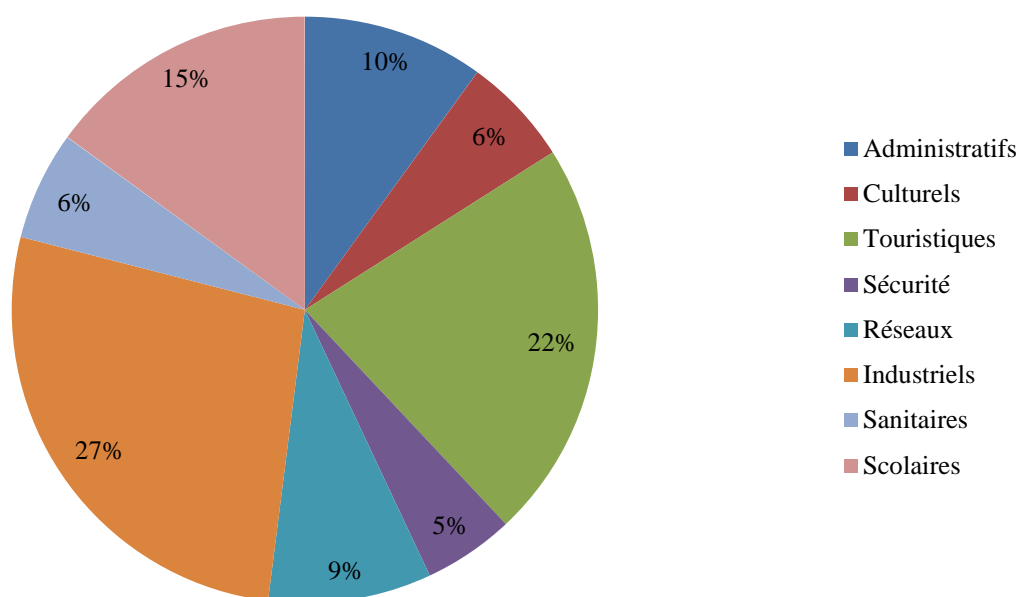
Tableau 78: Mode d'occupation des sols des principaux centres urbains (en ha)



Source : MEMPD, Atlas des Villes, 2008

439. Chef-lieu de région, San Pédro dispose de plusieurs équipements publics, parapublics et privés qui restent cependant concentrés dans le centre-ville. Les équipements principaux sont occupés par les entreprises industrielles (27 %), suivis des sites touristiques (22 %). 15 % de la superficie occupée par les équipements concernent des établissements scolaires et 10 % des équipements administratifs.

Figure 80 : Répartition de la superficie des équipements de San Pédro

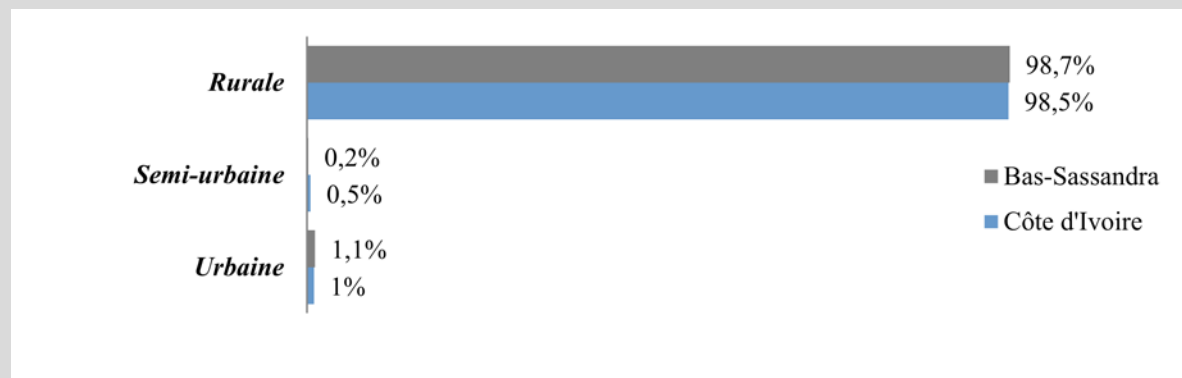


Source : Source : MEMPD, Atlas des Villes, 2008

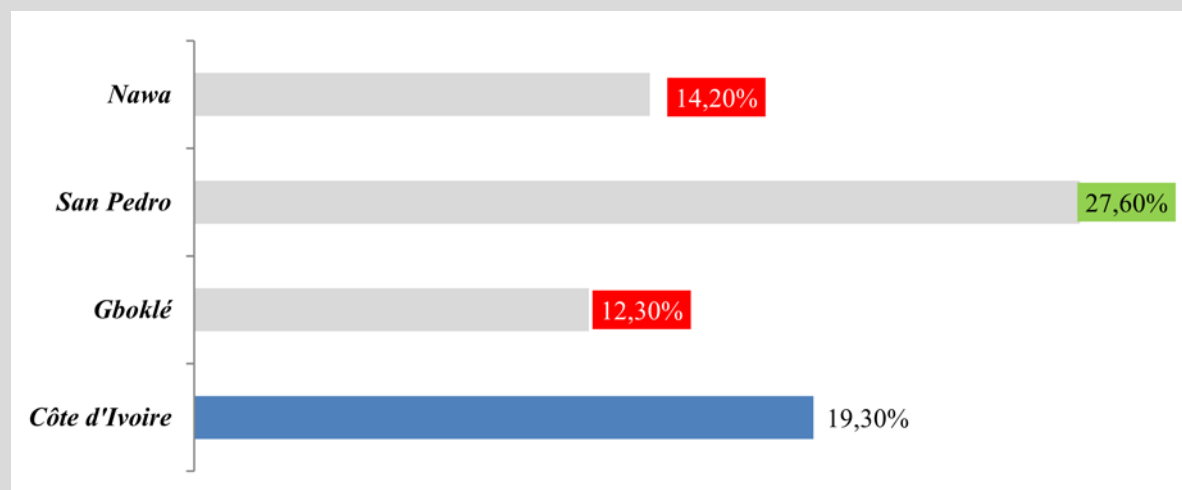
440. Le District affiche une croissance moyenne urbaine supérieure à 7 % et une croissance moyenne rurale supérieure à 9,5 % selon les données du RGPH 1998.

Chiffres clés 30 : Urbanisation

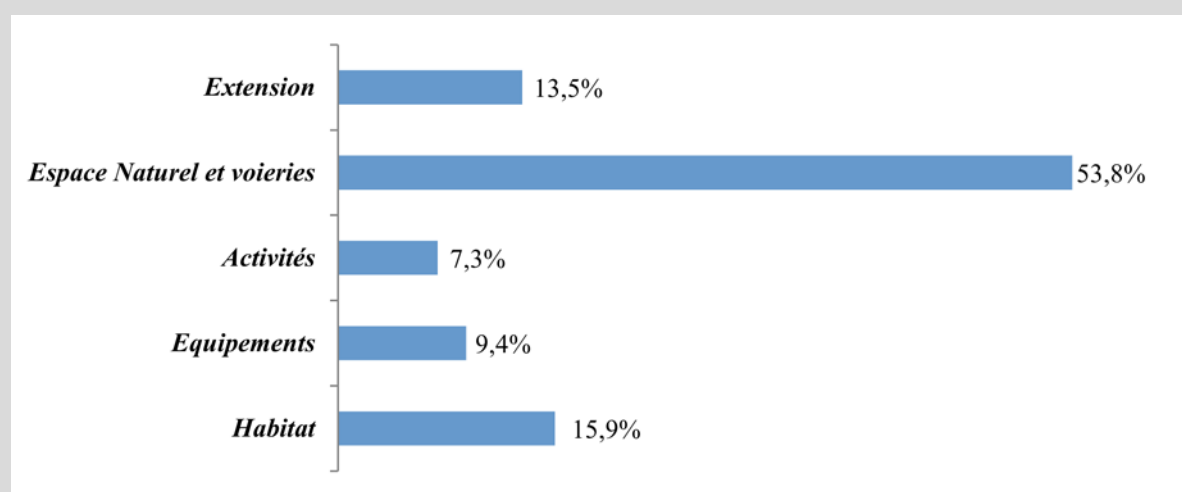
Classification des localités



Taux d'urbanisation



Mode d'occupation des sols du principal centre urbain (San Pédro)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.1.2 Habitat

441. Une insuffisance de logements fonctionnels est observée dans l'ensemble des villes du District. L'habitat est dominé par des constructions anarchiques sur des sites lotis mais peu aménagés, en témoigne la présence du bardot, plus grand bidonville d'Afrique de l'Ouest (qui présente néanmoins de nombreux progrès ces dernières années).

Tableau 79: Types d'habitations de San Pedro (en %)

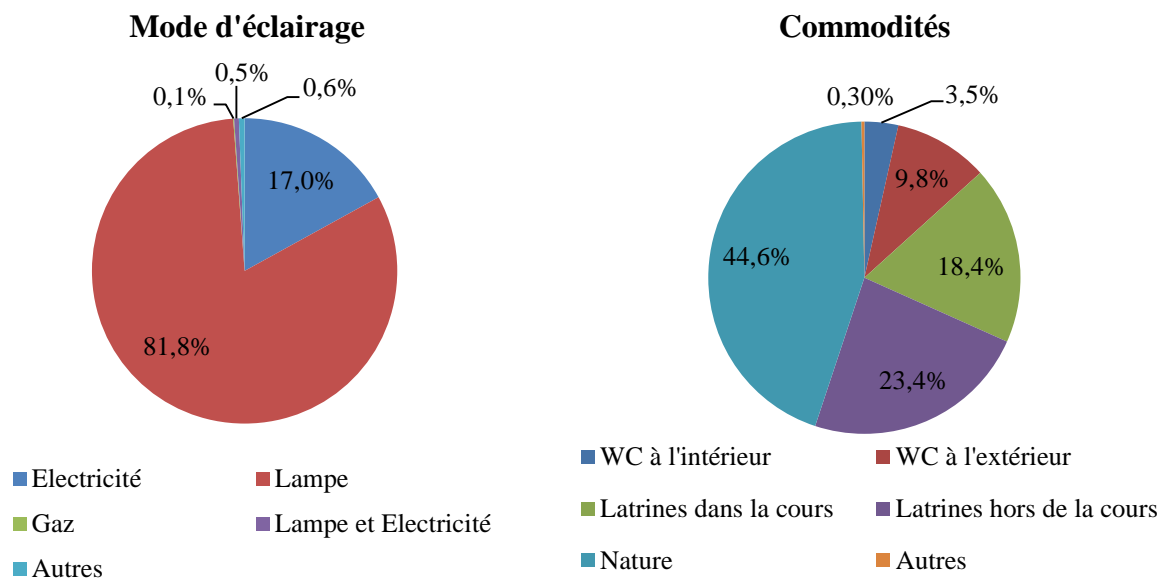
Site urbain	Habitat sur cour	Habitat précaire	Habitat individuel	Habitat individuel groupé	% Habitat sur superficie urbaine
San Pedro	16 %	26 %	35 %	21 %	15,9 %

Source : MEMPD, Atlas des Villes, 2008

442. Cette précarité s'accompagne d'un faible niveau d'équipement d'une partie des habitations. A titre d'illustration, 17 % des habitations sont connectées au réseau électrique. De la même façon, de rares habitations possèdent un système d'assainissement. 87 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 82 % font de même pour les eaux usées conduisant à des impacts écologiques conséquents.

443. Le niveau d'équipement en électroménager permet également de modérer le niveau d'urbanisation du District. 28 % des habitations ne possèdent en effet aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et 57,1 % ne possèdent que la radio.

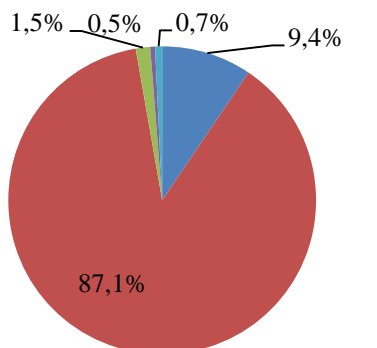
Figure 81 : Niveau d'équipement des habitations du District



Source : INS, RGPH 1998

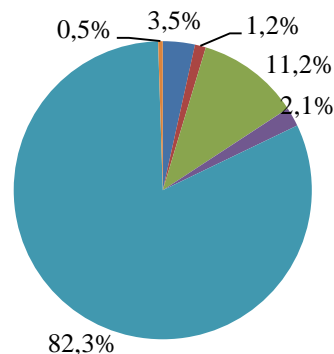
Figure 82 : Mode d'assainissement des habitations

Evacuation des ordures ménagères



■ Ramassage par camion ■ Dans la nature
■ Ordures brûlées ■ Ordures enterrées
■ Autres

Evacuation des eaux usées



■ Fosse septique ■ Réseau d'égoût
■ Dans la rue ■ Caniveau
■ Nature ■ Autre

Source : INS, RGPH 1998

444. Dans ce contexte, le gouvernement a initié un programme de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays, visant à mettre à disposition des classes moyennes et celles moins aisées, des logements décents à des prix raisonnables. Le prix des logements sociaux est ainsi compris entre 5 et 10 millions de FCFA, tandis que le prix des logements économiques est compris entre 10 et 15 millions de FCFA.

445. Dans le cadre de ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District du Bas-Sassandra sur près de 150 hectares de terres permettant d'ériger 4 228 logements, 70 % de ces logements concernent des logements sociaux :

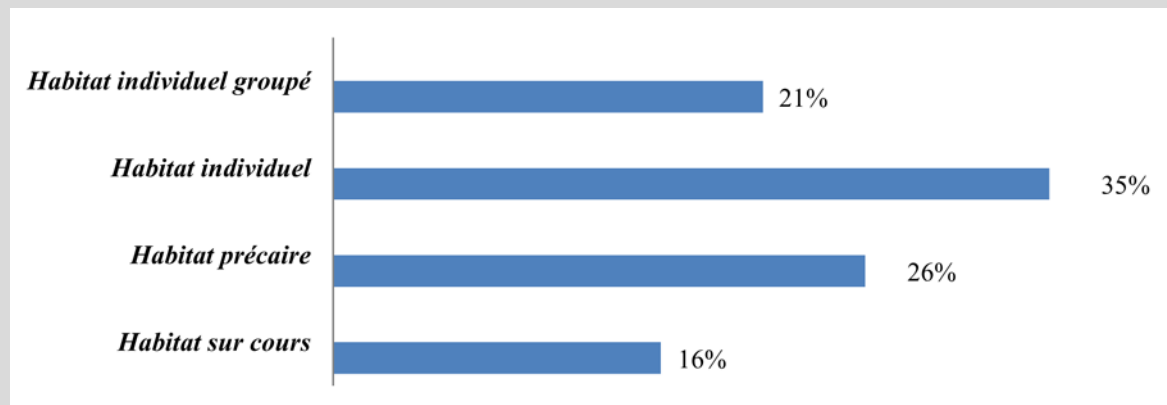
Tableau 80 : Programme gouvernemental de construction de logements sociaux

Région	Départements	Surface du Terrain (ha)	Logements sociaux	Logements économiques	Total
San Pédro	San Pédro	20	392	168	560
	Tabou	20	392	168	560
Nawa	Soubéré	18	353	151	504
	Buyo	15	294	126	420
	Guéyo	20	392	168	560
	Méagui	20	392	168	560
Gbôklè	Sassandra	18	353	151	504
	Fresco	20	392	168	560
Total District		151	2 960	1 268	4 228

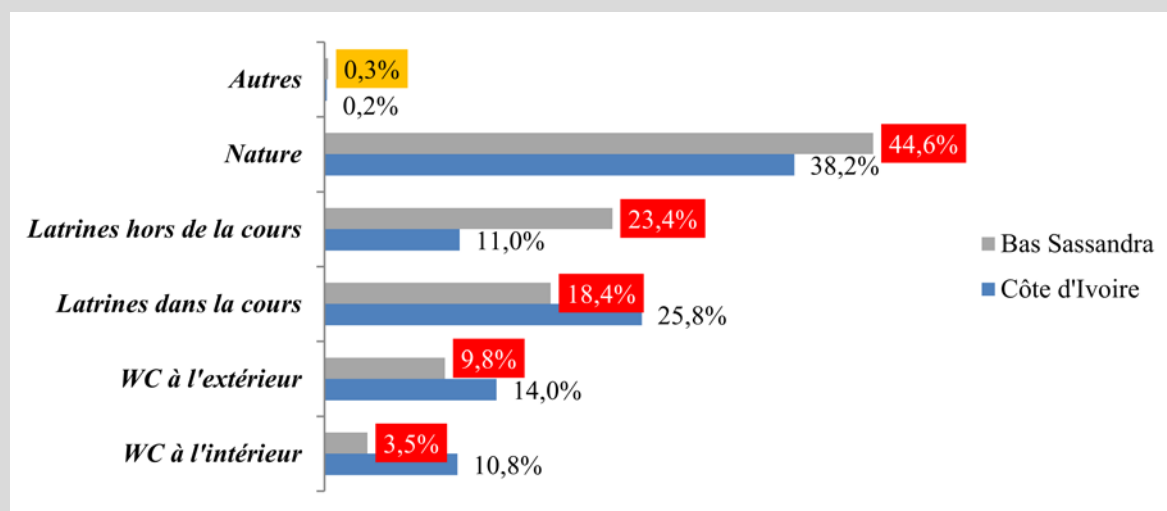
Source : Programme gouvernemental de construction de logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire, MCLAU

Chiffres clés 31 : Habitat

Classification des habitations (San Pédro)



Caractéristique du lieu d'aisance



Taux d'habitation sans aucun équipement électroménager



Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie

Le District du Bas-Sassandra affiche un déficit d'urbanisation, accentué par la forte croissance de la population, et induisant un déficit de logements fonctionnels observé dans l'ensemble du territoire du District.

San Pédro est la ville la plus importante du District en termes de population. Son poids dans le commerce régional et dans la distribution des infrastructures économiques et sociales illustre cette vocation dominante.

De manière générale, l'habitat en ville est dominé par les constructions anarchiques sur des sites non ou insuffisamment lotis et ne répond pas aux besoins croissants de la population. Le bardot, plus grand bidonville d'Afrique de l'ouest, en est une illustration.

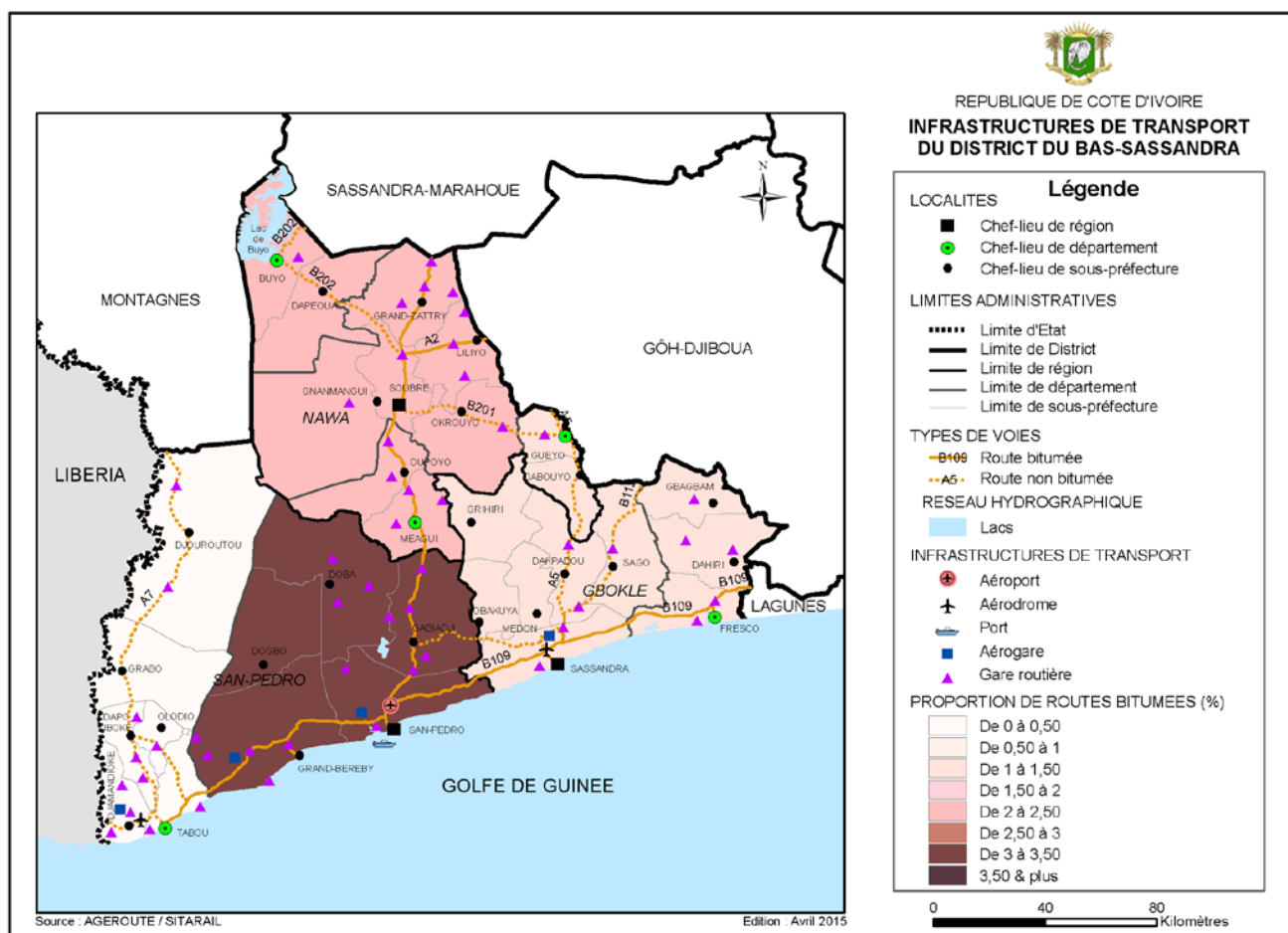
Au départ, cité dortoir spontanée de la main d'œuvre employée à la réalisation des infrastructures urbaines et portuaires, dont la présence était considérée comme provisoire, le bardot abrite aujourd'hui l'essentiel de l'activité économique informelle de San Pédro. L'accroissement sensible de la taille unitaire des ménages de ce quartier atteste du passage d'un peuplement à base de travailleurs migrants à une croissance démographique urbaine auto-entretenu.

La pression démographique en milieu rural, même si elle est plus modérée qu'en milieu urbain, est source de conflits fonciers importants.

Chapitre 2. Transport et logistique

446. Le District du Bas-Sassandra est un hub pour l'ouest Ivoirien de par sa proximité avec le Libéria et la Guinée. La ville de San Pédro est reliée aux principales villes du pays par un réseau routier bitumé relativement en bon état, la situant à 334 km d'Abidjan et à 357 km de Yamoussoukro.
447. La création prochaine d'une autoroute reliant la ville de San Pédro à celle d'Abidjan a été annoncée par les autorités.
448. Le réseau routier urbain est en revanche dans un état déplorable. En témoignent l'état des routes dans les villes de San Pédro, Sassandra et Grand-Bereby, pour lesquelles l'impact économique est marqué.

Carte 32 : Infrastructures de transport du District du Bas-Sassandra



449. Hormis ces infrastructures routières, le District présente un fort potentiel de liaison à travers sa piste d'atterrissage, son port maritime en eaux profondes et la liaison de chemin de fer, en projet, devant relier San-Pedro à Man.

IV.2.1 Infrastructures routières

450. Relativement étendu par rapport aux pays de la zone, le réseau routier de la Côte d'Ivoire a permis d'accroître la compétitivité de l'économie nationale dans la sous-région.
451. En 2000, le linéaire routier national était d'environ 82 000 km, dont 75 000 km de routes en terre, 6 500 km de routes bitumées et 150 km d'autoroute. Il permet d'assurer le trafic national et international avec les pays voisins (Ghana, Libéria, Mali, Burkina Faso et Guinée).
452. Ce réseau subit, depuis le début des années 1990, une dégradation généralisée. En 2012, l'Etat a procédé à l'entretien et à la réhabilitation de près de 20 000 km de routes, soit environ le tiers du réseau interurbain. Son niveau de dégradation élevé pose le problème de l'enclavement de certaines zones et de l'essor de nouveaux modes de transport dans les localités de l'intérieur du pays, tels que les motos, qui résolvent partiellement la difficulté d'accès à ces lieux.
453. Le réseau routier du District représente 9,4 % du réseau routier national. Il est estimé à près de 8 193 km répartis comme suit :
- 3 089 km dans la région de San Pédro, dont moins de 15 % de routes bitumées ;
 - 2 024 km dans la région du Gbôklè dont moins de 10 % de routes bitumées ;
 - 3 080 km dans la Région de la Nawa dont moins de 11 % de routes bitumées.

Tableau 81 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et par type de route (en %)

Région	DDIE	Type de route	A km	B km	C km	D km	Total km	%
Nawa	Soubré	Bitumée	153	11	0	164	328	2,5
		En Terre	0	136	1157	1459	2752	3,65
		Total	153	147	1157	1623	3080	3,56
San Pédro	San Pédro	Bitumée	190	9	0	199	398	3,1
		En Terre	0	0	915	742	1657	2,20
		Total	190	9	915	941	2055	2,26
	Tabou	Bitumée	25	0	0	25	50	0,4
		En Terre	161	0	435	388	984	1,30
		Total	186	0	435	413	1034	1,23
Gbôklè	Sassandra	Bitumée	83	0	0	83	166	1,3
		En Terre	11	85	799	963	1858	2,46
		Total	94	85	799	1046	2024	2,37
Total District			623	241	3306	4023	8193	9,42

Source : Ageroute 2011

454. Compte tenu de leur fonction vitale pour la population, l'entretien de ces routes est un enjeu majeur au niveau de l'ensemble des régions qui sont impactées par plusieurs problèmes :
- La quasi impraticabilité des axes routiers non bitumés ;
 - La dégradation avancée des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles ;
 - La dégradation de la voirie urbaine ;
 - La quasi-impraticabilité de tronçons permettant l'accès à des sites touristiques majeurs du District.

455. L'état du réseau routier du District est attribuable à un déficit de maintenance et d'entretien courant, causés par la baisse des investissements dans un contexte de sortie de crise. Pendant la saison pluvieuse, certaines routes deviennent impraticables rendant ainsi difficile le déplacement des biens et des personnes.

Figure 83 : Etat des principaux axes du Bas-Sassandra

Axes	Tronçons	Distances (km)	Etat de la route
San Pédro – Grand-Bereby	San Pédro - Watta	45	Accès difficile
	San Pédro - Nado - Greleon - St Paul	75	Accès difficile
	San Pédro – Grand-Bereby - Cako Dobgo	90	Acceptable
San Pédro - Tabou - Grabo	Grabo - Nigré	168	Praticable
San Pédro - Gabiadji - Djapadji	Gabiadji - Djapadji	80	Accès difficile
San Pédro - Gabiadji - Nounoua - Sassandra	San Pédro - Gabiadji - Nounoua - Sassandra	90	Acceptable
San Pédro - Carrefour 26 - Village 26	Carrefour - PK 21 - Beyo	95	Acceptable

Source : Ageroute 2013

456. Dans la région de San Pédro, certaines localités souffrent d'un déficit de desserte et se retrouvent enclavées : Djouroutou, Grabo, Olodio, Djamadioké, Dapo-Iboké, Dogbo et Doba.

457. Par ailleurs, la région de San Pédro a des voiries empruntées par les camions grumiers et portes conteneurs qui acheminent l'ensemble des matières premières vers le port. Aussi, ces derniers s'avèrent être particulièrement agressifs pour la voirie régionale et urbaine, pénalisant l'ensemble des acteurs économiques et la population civile au quotidien.

458. Dans la région de la Nawa, l'accès à la ville de Buyo et à tous ses villages et campements s'avère difficile. Par ailleurs, les Badjans (transports interurbains locaux) ne desservent pas toutes les localités du fait de l'état des routes qui les relient aux villes limitrophes que sont Gagnoa, Soubré, Lakota et Sassandra. L'axe majeur Soubré – Gagnoa est également dans un état de dégradation avancé.

459. Dans la région du Gboklè, la ville de Sassandra gagnerait à être décongestionnée par deux routes :

- Une route passant par Sago pour aller à Lakota
- Une route passant par Guéyo et Soubré

460. Certains grands axes sont en voie de réhabilitation via :

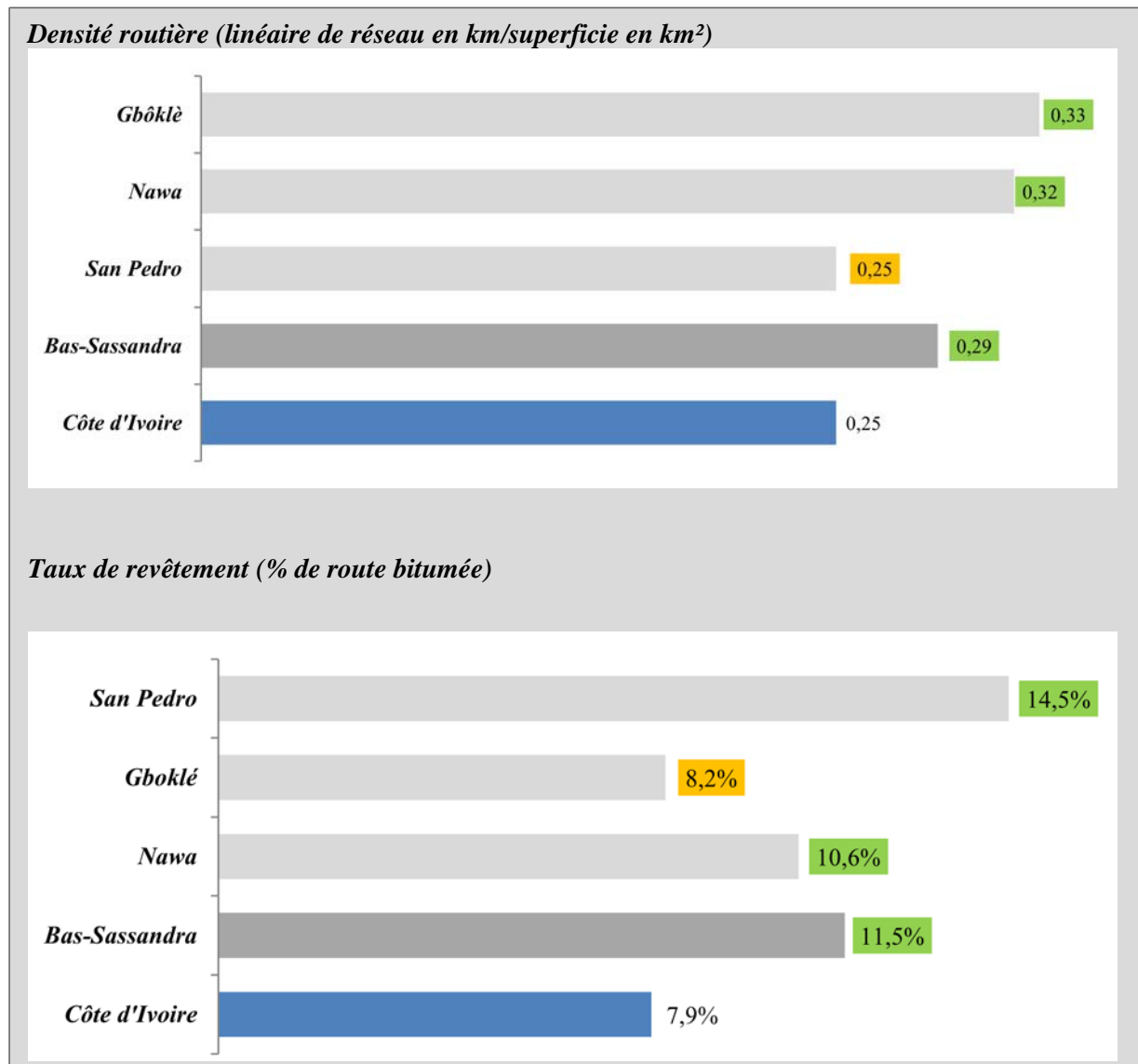
- Le programme d'urgence d'entretien des pistes café-cacao ;
- Le programme de débroussaillage des accotements, d'élagage des arbres et de curage des ouvrages sur les routes revêtues ;
- Le programme de remblais d'accès des ouvrages ;
- Le programme de remplacement des buses métalliques érodées sur les routes revêtues ;
- Le projet de renaissance des infrastructures en Côte d'Ivoire (PRICI).

461. Le District du Bas-Sassandra dispose de 34 stations-services, soit 1 station pour 780 km².

462. La densité routière du District est de 0,29 et est donc supérieure à la moyenne nationale de 0,25. Il existe néanmoins un maximum de 0,33 dans le Gboklè et un minimum de 0,25 dans la région de San Pédro.

463. Concernant le taux de revêtement, il est de 11,5 % pour le District alors qu'il n'est que de 7,9 % au niveau national. Des disparités apparaissent entre régions avec un maximum de 14,5 % de routes bitumées dans la région de San Pédro contre un minimum de 8,2 % dans le Gbôklè.

Chiffres clés 32 : Infrastructures routières

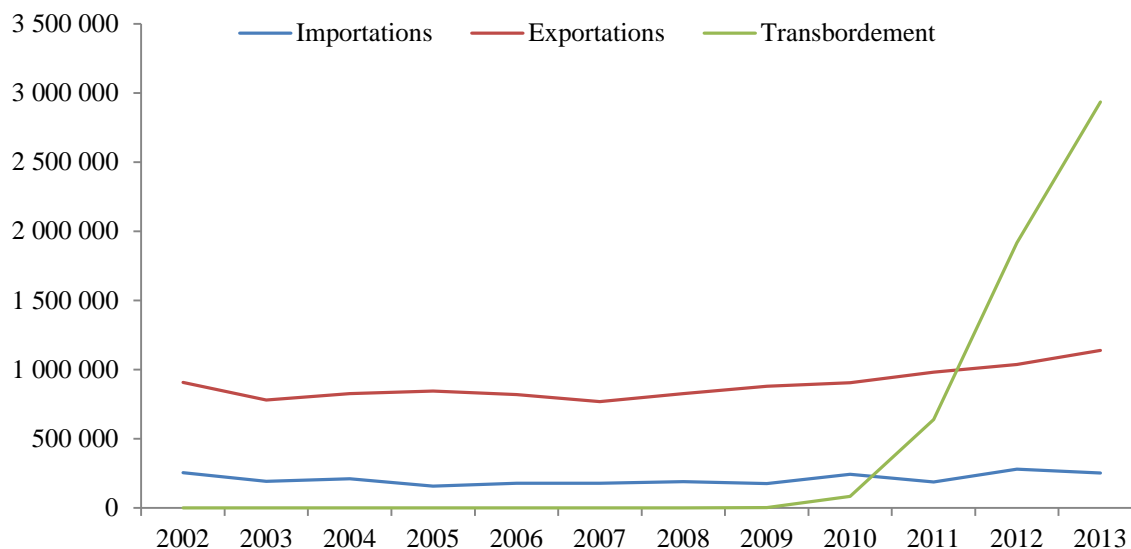


Niveau régional
 Niveau District
 Niveau national

IV.2.2 Infrastructures portuaires

464. La réalisation du port a démarré en 1968, dans le cadre de l'opération San Pédro menée dans la région du Bas-Sassandra par l'Autorité pour l'aménagement de la région du sud-ouest (ARSO).
465. Le Port Autonome de San Pédro (PASP) est l'Autorité chargée de la gestion du Port de San Pédro. Le Port, à l'origine géré par un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), a été depuis 1995 transformé en société d'Etat placée sous la tutelle technique du Ministère des Transports et la tutelle financière du Ministère de l'Economie et des Finances.
466. Le Port possède un accès maritime direct avec un chenal d'accès de 13,5 mètres de profondeur, deux jetées Ouest et Est respectivement longues de 265 mètres et 145 mètres qui assurent la protection contre l'érosion. Le domaine portuaire qui s'étend sur environ 2000 ha d'un relief marécageux (exploité à 25 %) est divisé en trois zones d'exploitation : le port de commerce comprenant un terminal à container, un poste minéralier, un parc à bois ; le port de pêche rénové en 1997 par l'aide japonaise ; et enfin la zone industrielle et commerciale avec les usines de transformation et de traitement des matières premières agricoles et des magasins de stockage. Seuls 119 ha étaient occupés en 2008 sur l'ensemble du domaine portuaire aménagé.

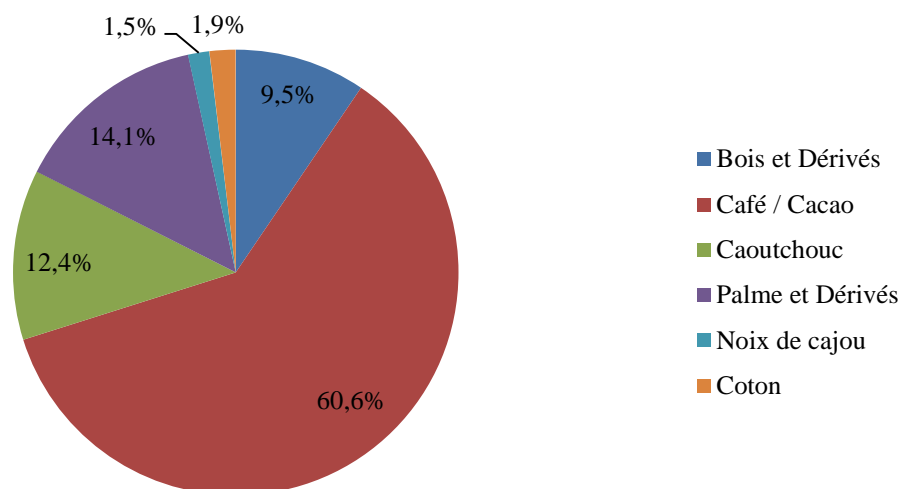
Figure 84 : Evolution des volumes importés, exportés et transbordés entre 2002 et 2013 au PASP



Source : statistiques du PASP 2002 – 2013

467. Les importations ont stagné entre 2002 et 2013 avec un maximum de 279 000 tonnes par an en 2012. Les produits cimentiers représentent la majeure partie des importations (76 % des importations en 2002 et 77 % en 2013). Les deuxièmes et troisièmes postes d'importations concernent les produits alimentaires et les équipements miniers.
468. Le volume du trafic des exportations a porté sur 1,1 million de tonnes en 2013, tous produits confondus, contre 845 milliers de tonnes en 2005. Les exportations se répartissaient en 2013 entre le bois et dérivés (9,5 %), le café et le cacao (60,6 %), le caoutchouc (12,4 %), les palmes et dérivés (14,1 %), le coton et la noix de cajou (moins de 2 % chacun). Ainsi en 2013, le premier produit exporté est le café/cacao dont le port est le premier exportateur mondial mais le bois a perdu du terrain au profit des palmes et dérivés, du coton et de la noix de cajou.

Figure 85 : Répartition des exportations du PASP par type de produit en 2013



Source : Port Autonome de San Pédro, 2013

469. Les portes conteneurs sont les navires les plus utilisés dans le PASP avec 67 % du nombre total de navires en 2013.

Tableau 82 : Nombre de navires par type en 2013

Navires	Nombres
Porte-Conteneur	359
Roulier	25
Conventionnel	81
Minéralier	26
Céréaliier	3
Huilier	35
Navires de pêche	3
Autre	1
Total	533

Source : PASP 2013

470. Depuis 2009, le PASP enregistre une croissance importante du trafic de conteneurs et des activités de transbordement. En 2013, 68 % des marchandises transitant par le port l'ont été dans le cadre d'activités de transbordement.

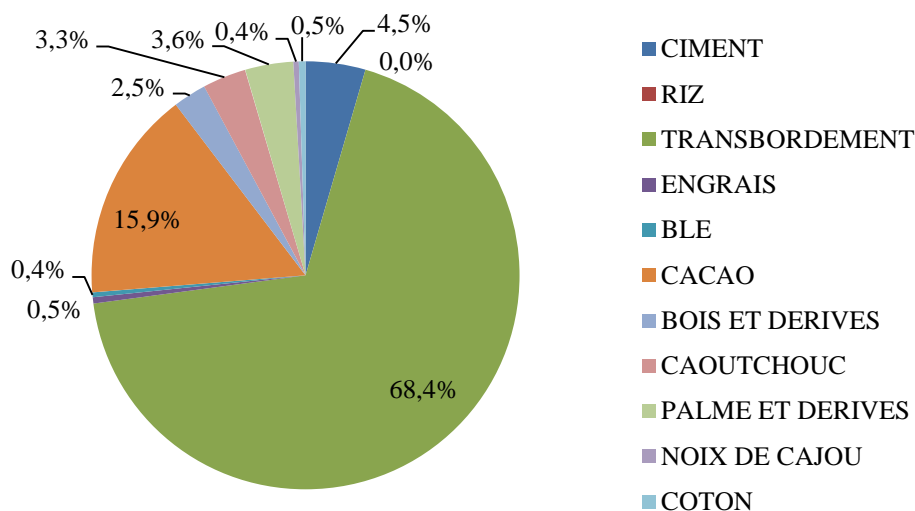
Tableau 83 : Evolution du trafic de conteneurs entre 2008 et 2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Débit de conteneurs à l'entrée (EVP)	32 521	31 605	36 258	38 901	67 123	81 720
Débit de conteneurs à la sortie (EVP)	32 695	35 188	35 398	39 868	58 342	67 599
Débit de conteneurs en transbordement	-	102	6 074	39 302	120 722	184 015
Débit Total de Conteneurs (EVP)	65 216	66 895	77 730	118 071	246 187	333 334
Marchandises conteneurisées (en tonne)	478 835	552 802	639 937	1 190 136	2 636 622	3 716 453
Taux de conteneurisation des marchandises	47%	52%	52%	66%	82%	86%

Source : Port Autonome de San Pédro, 2013

471. Le premier produit échangé en 2013 était le cacao avec 683 milliers de tonnes soit 16 % des flux entrant ou sortant du port. Ce dernier est échangé pour 67 % avec l'Europe et pour 25 % vers l'Amérique (le marché asiatique avec 54 000 tonnes exportées ne représentait que 8 % des échanges de cacao).

Figure 86 : Répartition des volumes échangés (import/export) par type de produit en 2013



Source : Port Autonome de San Pédro, 2013

472. À l'instar du port d'Abidjan, le port devait aussi servir de pôle pour le transit du trafic des pays limitrophes (Liberia, Guinée, Mali), des ressources minières, les matières premières dont dispose la région et assurer au total un trafic de 12 millions de tonnes (Plan d'entreprise, 2002). Mais, force est de constater que, malgré la diversification du trafic et les différentes stratégies mises en place par le Port Autonome de San Pédro depuis son ouverture, ce trafic a du mal à être atteint. En effet, le trafic du PASP était de 1,2 million de tonnes en 2002 et il s'élève en 2013 à 4,3 millions de tonnes, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 15,7 %.

473. Les consignataires fonctionnels en 2013 étaient au nombre de 14.

Tableau 84 : Liste des Consignataires du PASP et évolution du trafic de marchandise traité

Consignataires	2012	2013	Evolution
Msc Ci	2 247 476	3 267 306	+ 45 %
Bollore Africa Logistics - Cote D'Ivoire	285 342	268 864	-6 %
Maersk Ci	196 044	287 407	+ 47 %
Sumaco	210 647	243 196	+ 15 %
Movis	48 743	34 540	-29 %
Getma	30 744	4 401	-86 %
Supermaritime	24 628	18 118	-26 %
Delmas Ci	123 133	123 467	0 %
Athena Shipping	24 126	29 016	+ 20 %
Global Manutention	35 348	-	NA
Medlog-Ci	2 143	23 660	+ 1004 %
Simat	2 024	-	NA
Sea-Invest Cote D'Ivoire	-	5 441	NA
Evt (Etablissement Victoire Transit)	-	1 137	NA
Gmt Shipping Ci San Pédro	-	1 030	NA

Source : Port Autonome de San Pédro, 2013

474. Certains opérateurs économiques déplorent le faible nombre de consignataires en activité et les prix élevés qu'ils pratiquent, estimés être un frein à l'essor du port et de l'activité économique locale. Le domaine portuaire, outil majeur du dynamisme économique urbain, dispose encore d'opportunités non exploitées :

- Une zone industrielle peu valorisée ;
- Une fonction d'exportation à mieux affirmer (26 % d'exportations en 2013).

Zoom 7: Port Autonome de San Pédro (PASP)

Le PASP est une Société d'Etat au capital de 2 milliards de FCFA sous la tutelle technique du Ministère des Transports. Principale infrastructure économique du District, s'étendant sur une superficie de 2 000 ha (dont 25 % est occupée), il fût construit dans le sud-ouest après l'indépendance, dans le cadre du programme intégré dénommé « Opération San Pédro », initié dans les années 60 par Houphouët Boigny.

Ce programme avait deux objectifs majeurs :

- Réduire les disparités régionales en créant un pôle de développement au sud-ouest riche en produits miniers, forestiers et agricoles ;
- Servir de port de transit pour les pays limitrophes sans littoral (Mali, Guinée forestière, est du Libéria).

Grâce au PASP, la ville de San Pédro exporte 60 % du café / cacao du pays et est devenue la deuxième zone économique du pays. « L'opération San Pédro » a permis :

- la création de plus de 40 000 emplois directs et indirects ;
- le bitumage des principaux axes routiers reliant San Pédro ;
- le développement des investissements économiques dans des secteurs comme le boi et l'agro-industrie.

Le PASP génère 120 milliards de F CFA, soit 17 % des recettes douanières de l'Etat. En 2012, le Port de San Pédro a réalisé un résultat de 3.230.398 tonnes contre 1.805.136 tonnes l'année précédente réalisant ainsi une hausse de 79%. Cette hausse s'est confirmée 2013 avec un résultat de 4.325.665 tonnes



Photo 8 : Port Autonome de San Pédro, Projet de développement d'un port minéralier ©2014

Le PASP qui emploie 205 personnes a la charge de l'ensemble des fonctions portuaires y compris les opérations d'exploitation, de services aux navires, d'entretien, de renouvellement et d'extension des infrastructures portuaires. Le PASP est par ailleurs rémunéré grâce aux redevances perçues sur les marchandises qui y transitent et aux redevances de location du domaine portuaire à certains opérateurs et logisticiens.

Les principaux axes de développement sont :

- L'augmentation de la longueur des quais (5 bateaux admissibles aujourd'hui) ;
- La mise en place de zones de stockage aménagées pour accueillir de sociétés privées (viabilisation d'espaces) ;
- La création d'un nouveau terminal à conteneurs, d'un terminal polyvalent additionnel pour les minerais et d'un terminal d'hydrocarbures ;
- La construction d'un port de pêche semi-industriel.

Chiffres clés 33 : Infrastructures portuaires

- *2 000 ha de domaine portuaire dont 25 % aménagés*
- *Capacité maximum de 5 bateaux à quai*
- *4 325 665 tonnes échangées en 2013*
- *60,6 % des exportations pour le binôme café/cacao*
- *68,4 % des échanges dans le cadre d'activités de transbordement*

IV.2.3 Infrastructures aéroportuaires

475. La ville de San Pédro dispose d'un aéroport (ICAO: DISP et IATA:SPY). Ce dernier vient d'être modernisé afin d'accueillir les vols de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire.
476. En outre, l'aéroport est à proximité du centre-ville et est en mesure d'accueillir des avions de passagers tels que les Foker 100 qui placent San Pédro à 1h30 d'Abidjan.
477. La capacité d'accueil de l'aérogare est de plus de 100 personnes, à l'arrivée comme au départ, et des charriots pour le transport des bagages sont disponibles.
478. Le gouvernement a par ailleurs annoncé la construction prochaine d'un aéroport international à San Pédro (sud-ouest), avec l'édification d'une aéro-cité devant être bâtie sur 1.500 hectares, pour un coût d'investissement de 160 milliards de FCFA.
479. Il existe également un aéroport à Grand-Bereby, un autre à Sassandra, un à Tabou et un projet d'aéroport dans le département de Soubré.
480. L'aéroport de Soubré sera bâti sur une surface de sept hectares, avec les caractéristiques suivantes :
- Une voie d'accès de 1 000 m à partir de la voie express ;
 - Une piste d'atterrissage de 1 500 m de long et 45 m de large ;
 - Un hall d'accueil bâti sur une surface de 120 m² soit 12 m de long et 10 m de large ;
 - Un hangar pour sapeurs pompiers bâti sur une surface de 60 m² soit 10 m de long et 6 m de large ;
 - Une tour de contrôle haute de 10 m ;
 - Un parking ;
 - Une soute à kérosène.

Chiffres clés 34 : Infrastructures aéroportuaires

- 1 aéroport
- 1 aérogare d'une capacité de 200 personnes
- 1 projet d'aéro-cité de 1 500 ha

Synthèse 11 : Transport et Logistique

Longtemps enclavée, l'accessibilité des villes du District a été renforcée à partir des années 70 par l'amélioration du réseau routier national et l'implantation du Port Autonome de San Pédro. C'est ainsi que les villes majeures et notamment San Pédro sont aujourd'hui reliées aux principales voies routières, notamment la boucle du cacao.

Cependant, le réseau de transport routier interne du District, d'une longueur estimée à 7 900 km, dont 10 % de routes bitumées, souffre d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité des axes routiers dans les grandes villes, et des voies non bitumées. Ainsi, la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine rend l'accessibilité de certaines localités difficile, constituant un frein à l'essor économique et social de ces dernières.

En revanche, la situation s'améliore progressivement avec les nombreux projets en cours pour la réhabilitation de la voirie et plus spécifiquement le PRICI (projet de renaissance des infrastructures en Côte d'Ivoire), et la réhabilitation de l'aéroport qui accueillera à nouveau les vols nationaux en attendant la construction de l'aéroport international de San Pédro.

Chapitre 3. Équipement et infrastructures

IV.3.1 Electricité

IV.3.1.1 Production

481. Le District du Bas-Sassandra dispose de plusieurs centrales hydro-électriques :

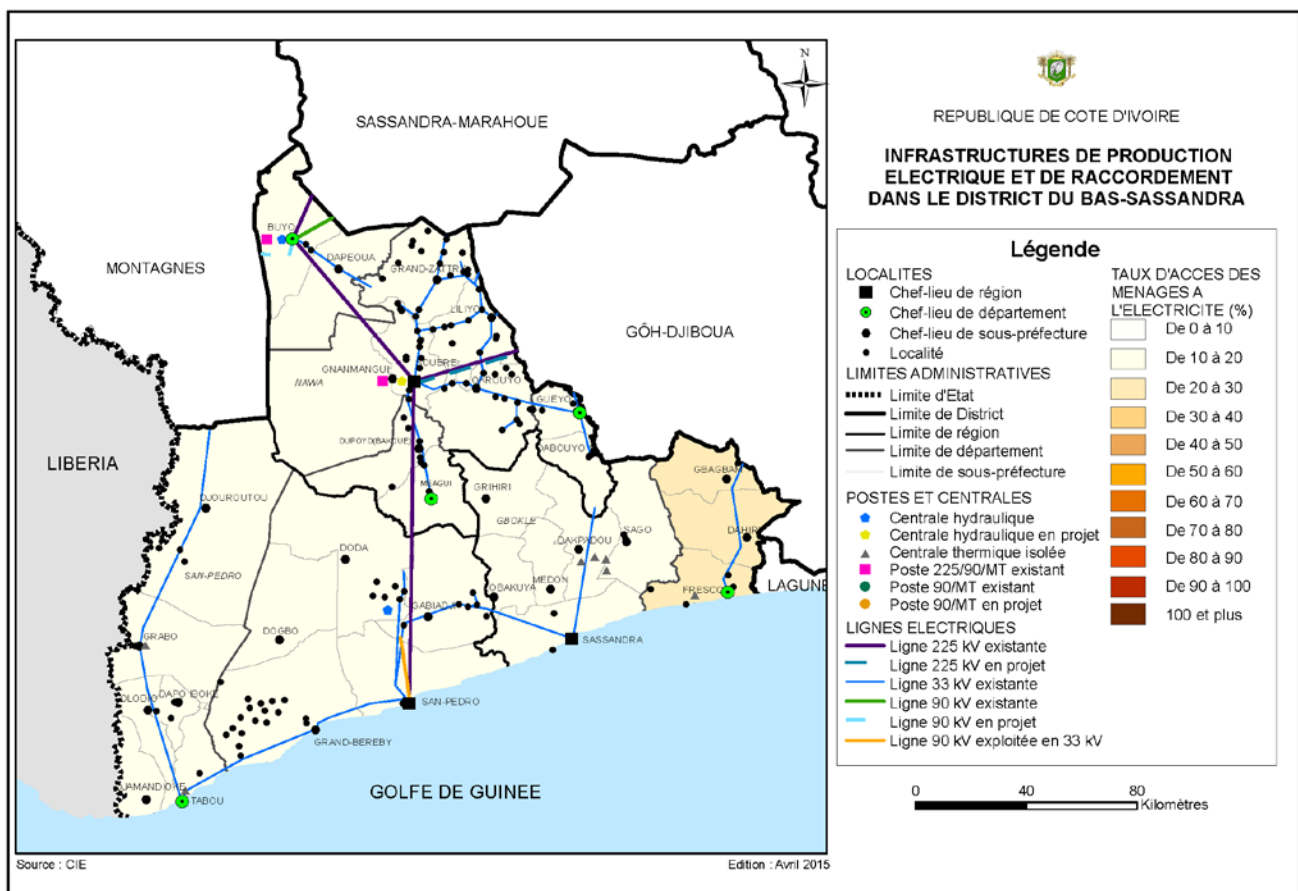
- Le barrage de Buyo d'une puissance installée de 165 MW ;
- Le barrage de Soubré d'une puissance installée de 275 MW (en construction) ;
- Le barrage de Fayé d'une puissance installée de 5 MW.

482. Le barrage de Soubré est en cours de construction et permettra d'exporter de l'électricité aux pays voisins.

IV.3.1.2 Electrification

483. Avec 170 localités électrifiées sur les 561 localités recensées, le District du Bas-Sassandra affiche un taux de couverture de 30 %, en deçà de la moyenne nationale de 34 %. Ce taux place le District du Bas-Sassandra au 9^{ème} rang national en termes de pourcentage de localités électrifiées.

Carte 34: Infrastructures de production électrique et raccords



484. L'électrification du District présente des disparités régionales conséquentes puisque la région de Gbôklè n'affiche qu'un taux de couverture de 19 %.

Tableau 85 : Taux de couverture des régions du District

Région	Nombre de localités électrifiées	Taux de couverture ⁸¹
San Pédro	51	21 %
Gbôklè	21	19 %
Nawa	98	47 %
Total District	170	36 %

Source CIE 2014 - Année 2013

IV.3.1.3 Consommation

485. Avec près de 39 000 logements connectés au réseau de la CIE en 2013 (soit 11 % des ménages) et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 707 kWh par abonné, le District se situe parmi les plus consommateurs (au 2^{ème} rang), au-dessus de la moyenne nationale (1 435 kWh/an /abonné).
486. Le District compte également plus de 7 700 professionnels connectés qui enregistrent une consommation annuelle moyenne de près de 4 000 kWh par abonné. Cette consommation place le District du Bas-Sassandra en 3^{ème} position au niveau national mais en deçà de la moyenne du pays située à 4 554 kWh/an/professionnel (due à l'importance relative de la consommation professionnelle à Abidjan).
487. La relativement forte consommation professionnelle illustre la présence d'un tissu professionnel conséquent dans le District du Bas-Sassandra, reflétant là encore sa position économique dominante (2^{ème} après Abidjan). En effet, ce dernier est composé d'entreprises de relativement grande taille, structurées et équipées.
488. Concernant l'éclairage public, le District se situe au 12^{ème} rang national avec une moyenne annuelle de 25 600 kWh/an contre plus de 36 000 kWh/an au niveau national.

Tableau 86 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région

Région	Domestique		Éclairage public		Professionnel		Progression abonnés 2012/2013
	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne ⁸²	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne ⁴⁹	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne ⁴⁹	
San Pédro	18 427	1 803	133	24 025	3 618	4 635	5 %
Gbôklè	3 269	1 295	49	22 322	804	3 436	5 %
Nawa	17 545	1 683	278	26 983	3 311	3 634	5 %
Total District	39 241	1 707	460	25 631	7 733	4 082	5 %

Source CIE 2014 ; Année 2013

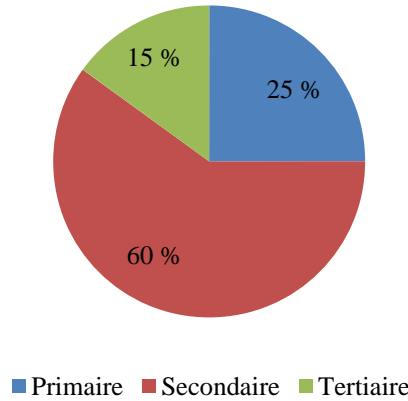
489. La consommation électrique basse tension est marquée par une forte disparité régionale avec la région du Gbôklè qui n'utilise que 7 % de la consommation basse tension du District tandis que les régions de San Pédro et de Nawa se répartissent le reste à part similaires.

⁸¹ Cf. Glossaire

⁸² Consommation annuelle moyenne par abonné en kwh

490. Le nombre d'abonnés du District a connu une augmentation homogène entre les différentes régions du District avec une progression de 5 % entre 2012 et 2013, alignée avec la progression nationale de 6 %.

Figure 87 : Répartition de la consommation électrique haute tension par secteur d'activité



Source CIE 2014; Année 2013

491. Le District compte 205 abonnés en haute tension pour une consommation totale de 111 979 325 kWh en 2013, qui représente 5 % de la consommation nationale en haute tension.

492. Le District du Bas-Sassandra se place ainsi au 5^{ème} rang national en termes de consommation annuelle moyenne haute tension par abonné avec une moyenne de consommation annuelle de 546 000 kWh par abonné contre 553 000 kWh au niveau national.

493. La consommation haute tension du District est dominée par le secteur secondaire qui représente plus de la moitié de la consommation en haute tension du District.

Zoom 8: Barrage Hydroélectrique Sinohydro de Soubré

Le 20 mars 2012, l'Etat de Côte d'Ivoire a signé un contrat avec l'entreprise chinoise Sinohydro pour la réalisation d'un barrage hydroélectrique à Soubré, d'une puissance installée de 275 MW pour un productible annuel de 1 170 gWh par an (représentant 2/3 de la production actuelle de toutes les centrales du pays).

Le coût global du projet est de 331 milliards de F CFA et sa livraison est prévue pour septembre 2017 soit une construction d'approximativement 56 mois réalisée par des ingénieurs Chinois et Ivoiriens.



Photo 9 : Site de construction du Barrage © 2014

Le barrage comportera entre autres une digue en remblai d'une hauteur maximale de 15,5m et d'une longueur de 4,5 km ainsi qu'un déversoir vanné large d'environ 70m. La présence du barrage créera une retenue de 17,3 km² à la cote de la retenue normale et 22,2 km² à la cote des plus hautes eaux.

Avec 1 000 employés prévus dont un minima de 85 % embauchés localement et une usine en pied de barrage extérieur, ce-dernier servira à alimenter tout le pays voire d'exporter le surplus d'électricité au Libéria et en Guinée.

Les retombées locales du projet seront perceptibles dans divers domaines comme l'urbanisation, l'éducation, la santé, la pêche et l'emploi des jeunes. Ainsi, d'après les autorités, le barrage devrait contribuer à la réduction de la pauvreté et à une meilleure intégration socio économique des populations rurales vivant le long du fleuve Sassandra.

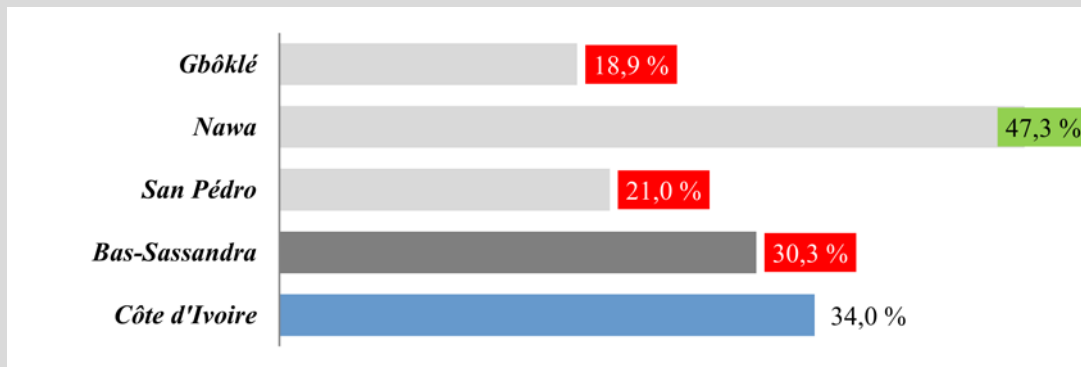
5.

Les principales préoccupations et axes de développement liés au barrage sont :

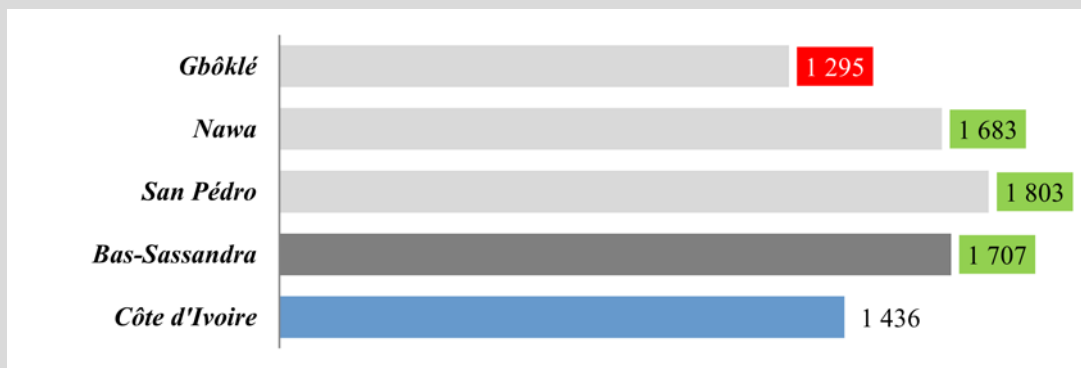
- Le déplacement des campements de Kouamékro et Périh et leurs populations.
- La bonne application des recommandations de l'étude d'impact environnemental et social.
- La conservation de la biodiversité et de la richesse des sites naturels en présence.

Chiffres clés 35 : Electricité

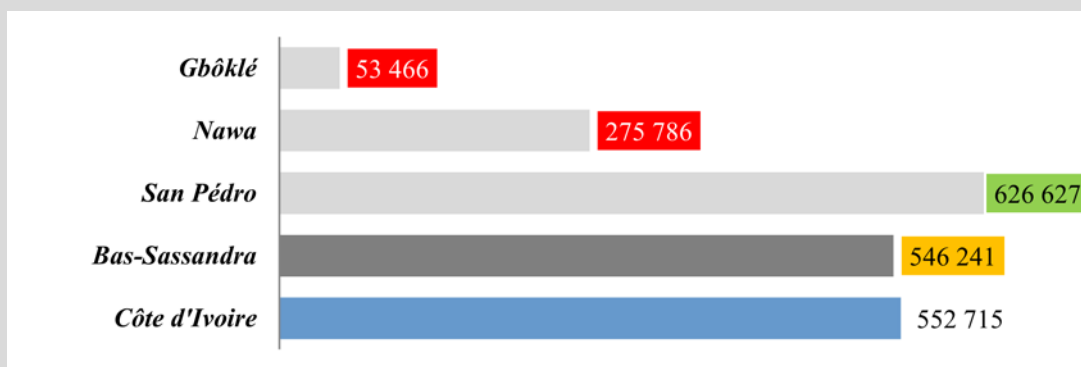
Taux de couverture des localités



Consommation domestique annuelle moyenne par abonné (kWh / abonné / an)



Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné (kWh / abonné / an)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.3.2 Eau potable

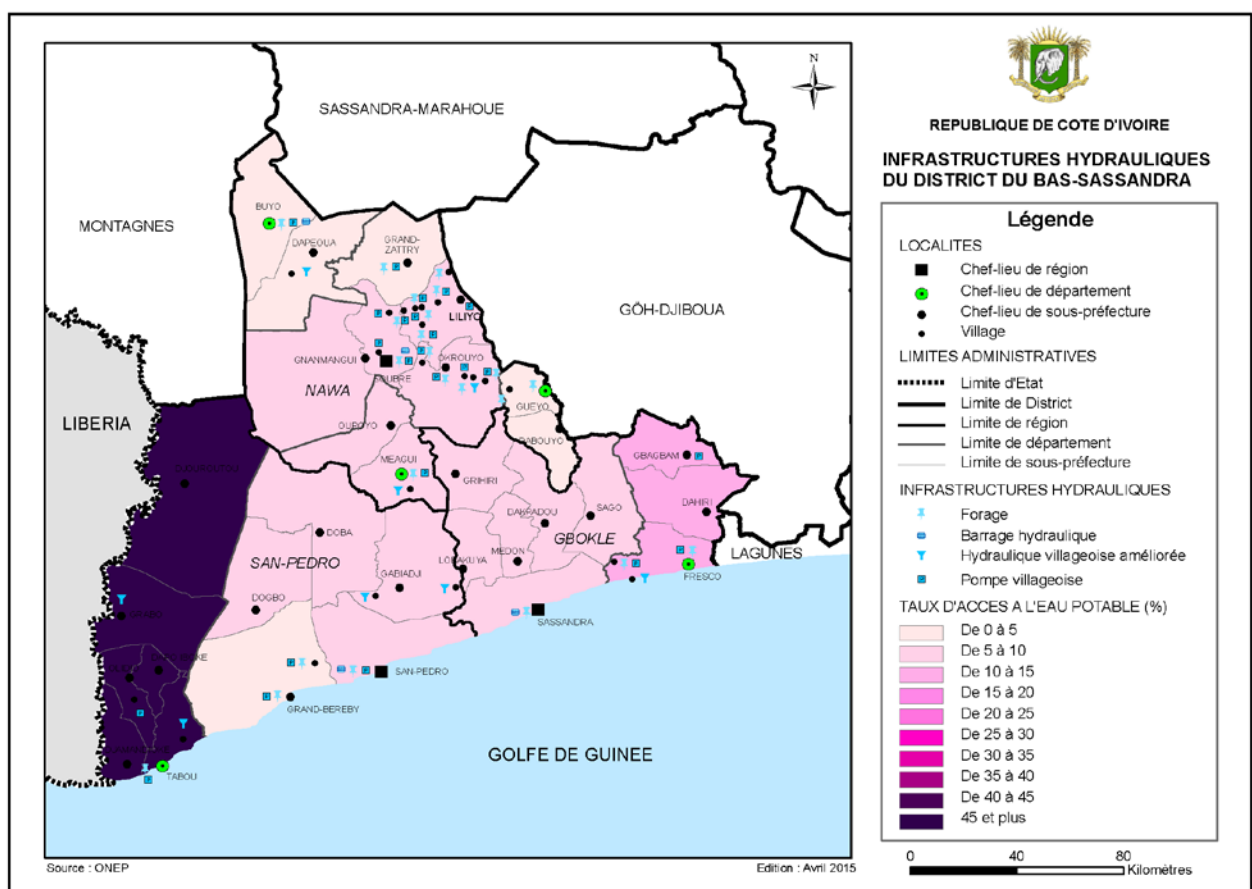
495. L'accès à l'eau est assuré dans le District du Bas-Sassandra comme dans l'ensemble des Districts de Côte d'Ivoire par 3 types de systèmes hydrauliques :

- L'hydraulique urbaine : desserte des agglomérations urbaines des chefs-lieux de régions et de départements via la SODECLI.
- L'hydraulique villageoise améliorée (HVA) : système d'adduction à l'eau composé d'un forage équipé de pompe électrique, d'un réservoir surélevé et d'un réseau simplifié alimentant des bornes-fontaines équitablement réparties dans le village.
- L'hydraulique villageoise : approvisionnement en eau des communautés villageoises dans le cadre du Programme National d'Hydraulique Villageoise (PNHV) à travers l'exploitation des eaux souterraines (de préférence de surface). Les critères d'adduction des localités rurales étant de 1 point d'eau pour une localité de 100 à 600 habitants et une pompe supplémentaire pour chaque tranche additionnelle de 400 habitants.

496. Le District du Bas-Sassandra affiche des disparités dans l'accès à l'eau potable puisque sa partie ouest, frontalière avec la Guinée, présente des taux d'accès à l'eau potable supérieurs au reste du District (45 % et plus).

497. Pour le reste, il affichait un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 25 % dans la plupart des localités, selon les données du RGPH 1998. Ce taux est plus élevé dans la région de San Pédro et le département de Soubré, mais même là, il n'excède pas les 45 % et reste donc globalement en dessous de la moyenne nationale qui s'établit à 53 %.

Carte 48 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable



498. Afin d'accéder à l'eau, la population utilise en majorité les puits publics (29,8 %), des puits dans la cour (26,4 %), suivi des eaux de surface (20,4 %) et des pompes villageoises (10,3 %). Ces taux comparés aux taux nationaux illustrent les problématiques d'accès à l'eau dans le District. En effet au niveau national, seuls 16,6 % de la population utilise des pompes à motricité humaine et 17,4 % des puits dans la cour.

IV.3.2.1 Hydraulique urbaine

499. Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine atteint 24 % dans le District contre 59 % au niveau national. Ce taux de couverture est tiré vers le haut par la région du Gbôklè avec près de 29,5 % des localités éligibles desservies en hydraulique humaine (HU). A l'inverse, avec 8 localités desservies par le réseau, la région de San Pédro n'est couverte qu'à 18 %.

Tableau 87 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU)

Région	Département	Nombre de localités éligibles (HU)	Nombre de localités desservies	Taux de couverture (%)
Gbôklè	Fresco	13	5	38
	Sassandra	31	8	26
Total Région		44	13	30
Nawa	Soubre	82	18	22
	Gueyo	1	1	100
Total Région		83	20	24
San Pédro	San Pédro	35	7	20
	Tabou	9	1	11
Total Région		44	8	18
Total District		171	41	24

Source : ONEP, 2014

500. Le District compte⁸³ 5 stations de traitements : 1 forage à Méagui et 4 en eau de surface avec un linéaire de 510 311 km. Ce réseau permet de couvrir 420 960 habitants soit 18,5 % de la population du District seulement.

501. De plus ces centres de production ne permettent pas systématiquement de couvrir les besoins de la population bénéficiaire. Ainsi, les régions de la Nawa et la région San Pédro affichent un déficit de production respectif de 7 673 m³ par jour et 1 350 m³ par jour. Ce déficit est particulièrement marqué dans les localités de Soubre (2 329 m³ par jour) et Méagui (1 413 m³ par jour).

502. Certaines localités affichent également un déficit conséquent avec un taux de couverture de 6 % dans le département de Guéyo, 19 % dans le département de Buyo et 15,7 % dans celui de Mayo.

⁸³ ONEP - 2012

Tableau 88 : Déficit de production d'eau potable (2013)

Région	Département	Centre De Production	Pop Bénéficiaire	Production (m ³ /j)	Besoin (m ³ /j)	Couverture des besoins (%)	Déficit (m ³ /j)
Gbôklè	Fresco	Dassieko	4 373	120	131	91,6	11
		Fresco	13 503	381	540	70,6	159
	Sassandra	Sassandra	34 588	991	1 384	71,6	393
Total Région			52 464	1 492	2 055	72,6	563
Nawa	Gueyo	Gueyo	14 441	36	578	6,2	542
	Soubre	Buyo	20 180	154	807	19,1	653
		Grand Zattrry	27 258	420	1 363	30,8	943
		Bakayo	15 459	506	618	81,9	112
		Lessiri	10 406	216	416	51,9	200
		Mayo	10 508	66	420	15,7	354
		Ouregbabre	3 562	62	107	57,9	45
		Yacoli-Dabouo	3 290	168	99	169,7	- 70
		Yacolo	7 925	66	238	27,7	172
		Meagui	38 650	520	1 933	26,9	1 413
		Gbalebouo	5 489	117	165	70,9	48
		Kpada	5 450	60	163	36,8	103
		Okrouyo	8 475	88	254	34,6	166
		Otawa	5 964	57	179	31,8	122
		Soubre	90 574	2 200	4 529	48,6	2 329
		Yabayo	15 533	220	621	35,4	401
Total Région			283 164	4 956	12 490	39,7	7 603
San Pédro	San Pédro	Grand-Bereby	16 476	220	659	33,4	439
		Adjamene	7 089	143	354	40,4	211
		San Pédro	205 340	10 120	10 267	98,6	147
	Tabou	Tabou	35 051	1 200	1 753	68,5	553
Total Région			263 956	11 683	13 033	89,6	1 350
Total District			599 584	18 131	27 578	65,7	9 516

Source : ONEP, 2014

IV.3.2.2 Hydraulique villageoise améliorée (HVA)

503. Le taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée atteint 5 % soit 7,5 points de moins que la moyenne nationale de 12,5 %. Ce taux présente cependant des disparités avec 0 % dans le département de Sassandra.

Tableau 89 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)

Région	Département	Nombre de localités			Taux de pénétration (%)
		Eligibles en HVA	Equipées en HVA	A équiper en HVA	
San Pédro	San Pédro	32	2	30	6
	Tabou	26	2	24	8
Total Région		58	4	54	7
Gboklè	Sassandra	34	0	34	0
Total Région		34	0	34	0
Nawa	Soubré	61	3	58	5
Total Région		61	3	58	5
District du Bas-Sassandra		153	7	146	5
Côte d'Ivoire		2 138	268	1 870	12,5

Source : ONEP – 2014

IV.3.2.3 Hydraulique villageoise (HV)

504. Avec 203 pompes à motricité humaine (PMH) installées sur 394 estimées pour répondre aux besoins de la population, le taux de pénétration en hydraulique villageoise atteint 52 % soit 18 points de moins que la moyenne nationale de 69,7 %.

505. Le taux de pénétration est plus faible dans la région du Gboklè avec 203 pompes à motricité humaine installées.

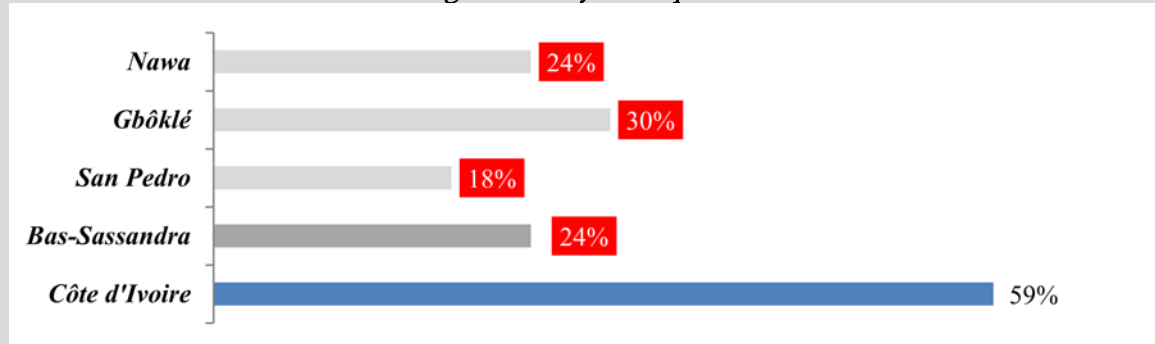
Tableau 90 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)

Région	Population estimée (2013)	Besoins estimés en PMH	PMH en exploitation	PMH manquantes	Taux de pénétration (%)
Gboklè	214 328	394	203	191	52
Nawa	507 358	1111	623	488	56
San Pédro	325 780	656	405	251	62
Bas-Sassandra	214 328	394	203	191	52
Côte d'Ivoire	11 108 731	24 522	17 086	7 436	69,7

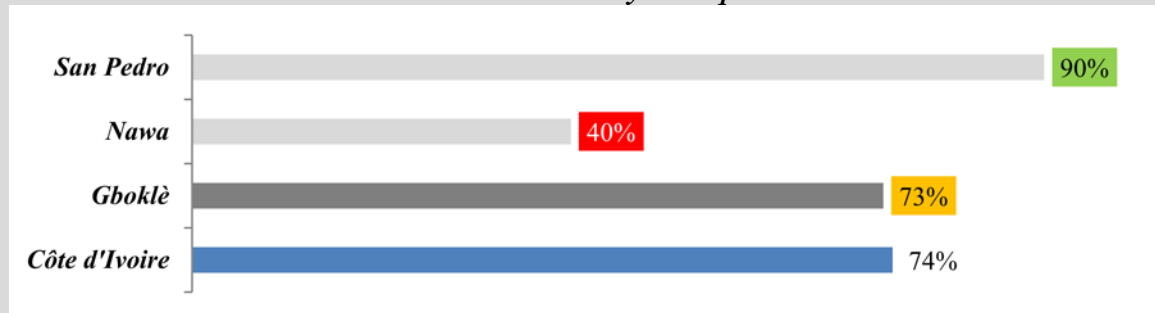
Source : ONEP – 2014 ; PMH : Pompe à motricité humaine

Chiffres clés 36 : Eau potable

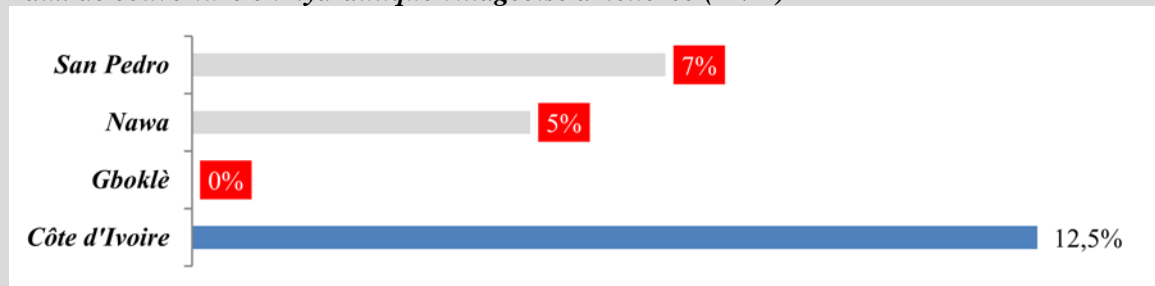
Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine



Taux de couverture des centres de traitement de l'hydraulique urbaine



Taux de couverture en hydraulique villageoise améliorée (HVA)



Taux de couverture en hydraulique villageoise (PMH)

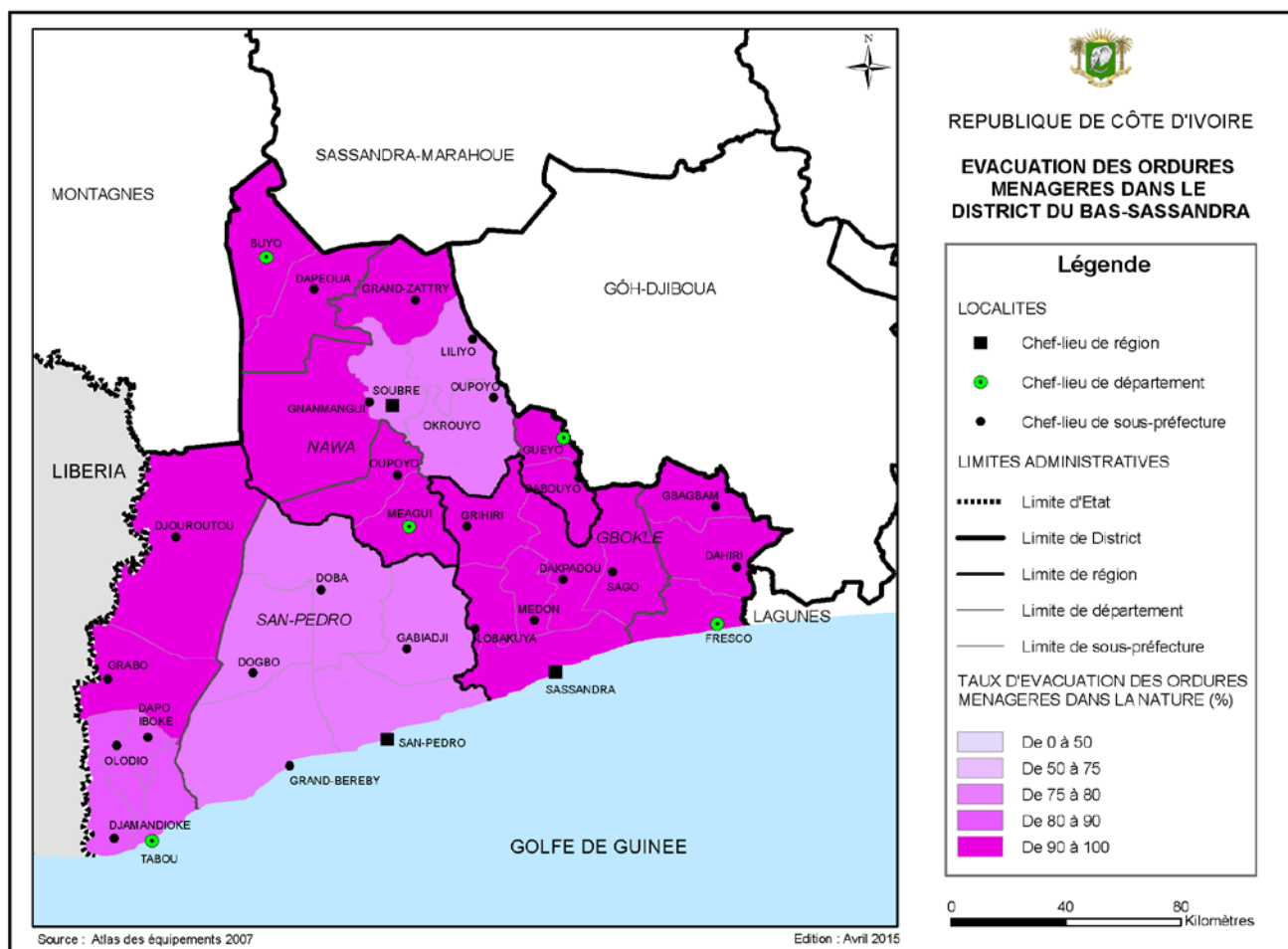


IV.3.3 Assainissement

IV.3.3.1 Assainissement solide

506. Avec près de 74 % des ménages qui se débarrassent de leurs ordures ménagères dans la nature, le problème du traitement des ordures est primordial en Côte d'Ivoire. La question est encore plus problématique dans des Districts comme celui du Bas-Sassandra qui possède une grande agglomération (San Pédro) et ne bénéficie pas au même titre qu'Abidjan, de moyens suffisants pour la collecte des ordures ménagères.

Carte 49 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature



507. Par manque d'infrastructures, 87 % des ordures ménagères du District sont évacuées dans la nature. Ce taux reste moins élevé au niveau du département de San Pédro où il est de 77 %. Ainsi, le taux d'évacuation des ordures ménagères au sein du District et de l'ensemble de ses départements reste supérieur à la moyenne nationale de 74 %.

Tableau 91 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département (%)

Région	Département	Ordures solides				
		Ramassage par camion	Dans la nature	Ordures brûlées	Ordures enterrées	Autres
San Pédro	San Pédro	17,10	77,10	1,70	3,30	0,80
	Tabou	6,10	91,70	0,70	0,90	0,60
Gbôklè	Sassandra	0,70	97,40	0,70	0,60	0,60
Nawa	Soubré	7,10	90,30	0,70	1,30	0,60
Moyenne District		9,4	87,1	1	1,8	0,7
Côte d'Ivoire		21,6	74,9	1,6	0,7	1,2

Source : INS – RGPH 98

508. La commune s'est dotée de deux types d'assainissement, l'un relevant de l'initiative publique et l'autre de celle des ménages. L'assainissement de type collectif tient pour l'essentiel à la production de réseaux lors des opérations d'ensembles immobiliers ; il est constitué de canalisations et de 37 stations de traitement des eaux usées (en 1998) avant leur rejet dans les plans d'eau. En parallèle, un réseau de canalisations rejette directement dans les plans d'eau, sans épuration. D'une manière générale, ces réseaux sont actuellement hors d'usage ; leur curage, assuré à l'origine par les sociétés immobilières, n'a plus été pris en charge après leur fermeture. Seules les canalisations de la zone industrielle subsistent du fait de leur entretien par les entreprises.
509. L'assainissement individuel existe dans certains quartiers. Il s'agit alors de fosses septiques et de puits perdus individuels, dont la vidange est assurée par des opérateurs privés. En revanche, les latrines traditionnelles dominent dans les quartiers d'habitat précaire et dans les cours communes ; les fosses septiques et l'évacuation à l'égout dominent dans les quartiers d'habitation individuelle et les immeubles collectifs. Enfin, bon nombre de ménages de la ville n'ont d'autres choix que d'utiliser les espaces communs à proximité des habitations ce qui aggrave l'insalubrité de la ville.
510. L'absence d'un système d'assainissement dans le District a un impact nuisible sur le territoire et la population :
- Risques d'épidémie dont le choléra, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune ;
 - Défiguration des espaces publics et dégradation du cadre de vie des populations ;
 - Dégradation de l'écosystème.

IV.3.3.2 Assainissement liquide

511. Les principaux centres urbains et villages du District ne disposent pas d'infrastructures d'assainissement. Seule 1,2 % de la population du District utilise un réseau d'égout, 11,2 % déverse les déchets dans la rue et 79,8 % dans la nature.

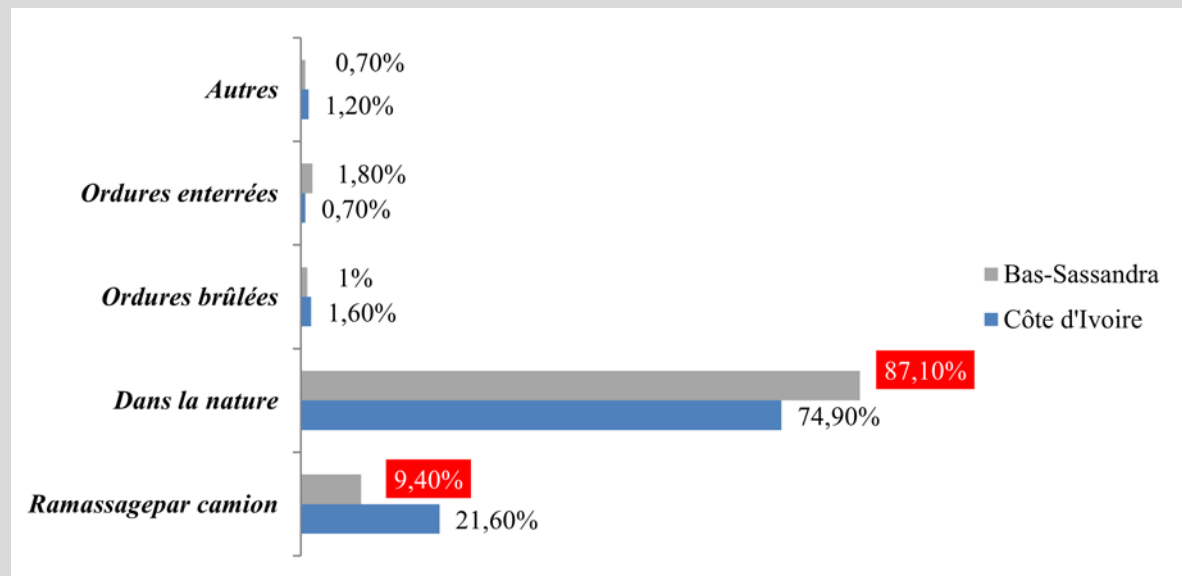
Tableau 92 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département (en %)

Région	Département	Ordures liquides					
		Fosse septique	Réseau d'égout	Dans la rue	Caniveau	Dans la nature	Autres
San Pédro	Tabou	1,9	0,6	8,0	3,9	85,5	0,1
	San Pédro	6,8	2,1	13,7	8,1	68,7	0,6
Gbôklè	Sassandra	1,7	0,4	8,8	0,4	88,4	0,3
Nawa	Soubré	1,8	1,0	10,9	1,7	84,3	0,3
Moyenne District		3,5	1,2	11,2	3,9	79,8	0,4
Côte d'Ivoire		7,10	6,40	19,20	5,90	60,8	0,60

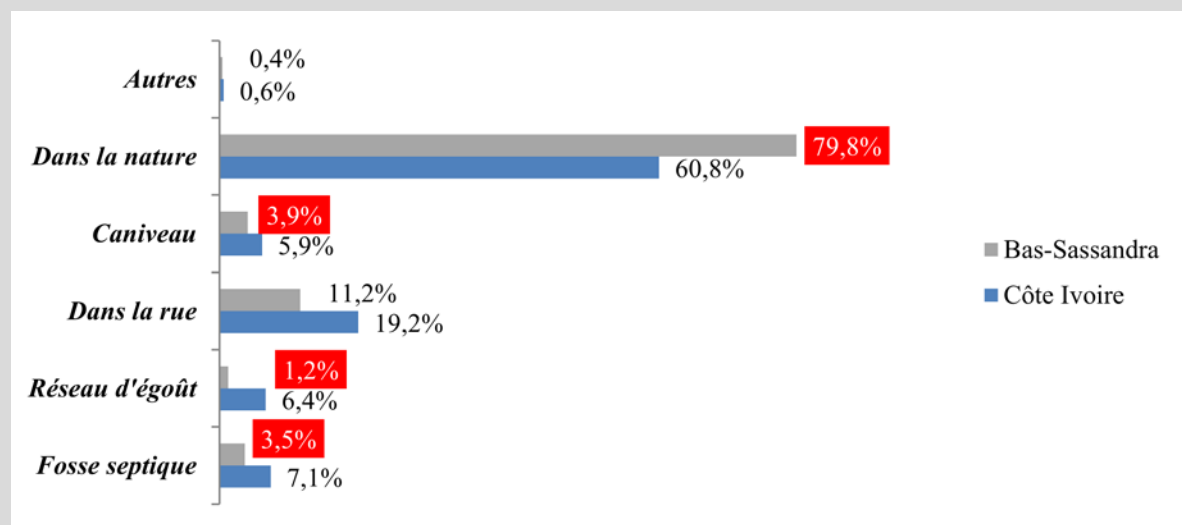
Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 37 : Assainissement

Niveau d'équipement d'assainissement solide



Niveau d'équipement d'assainissement liquide



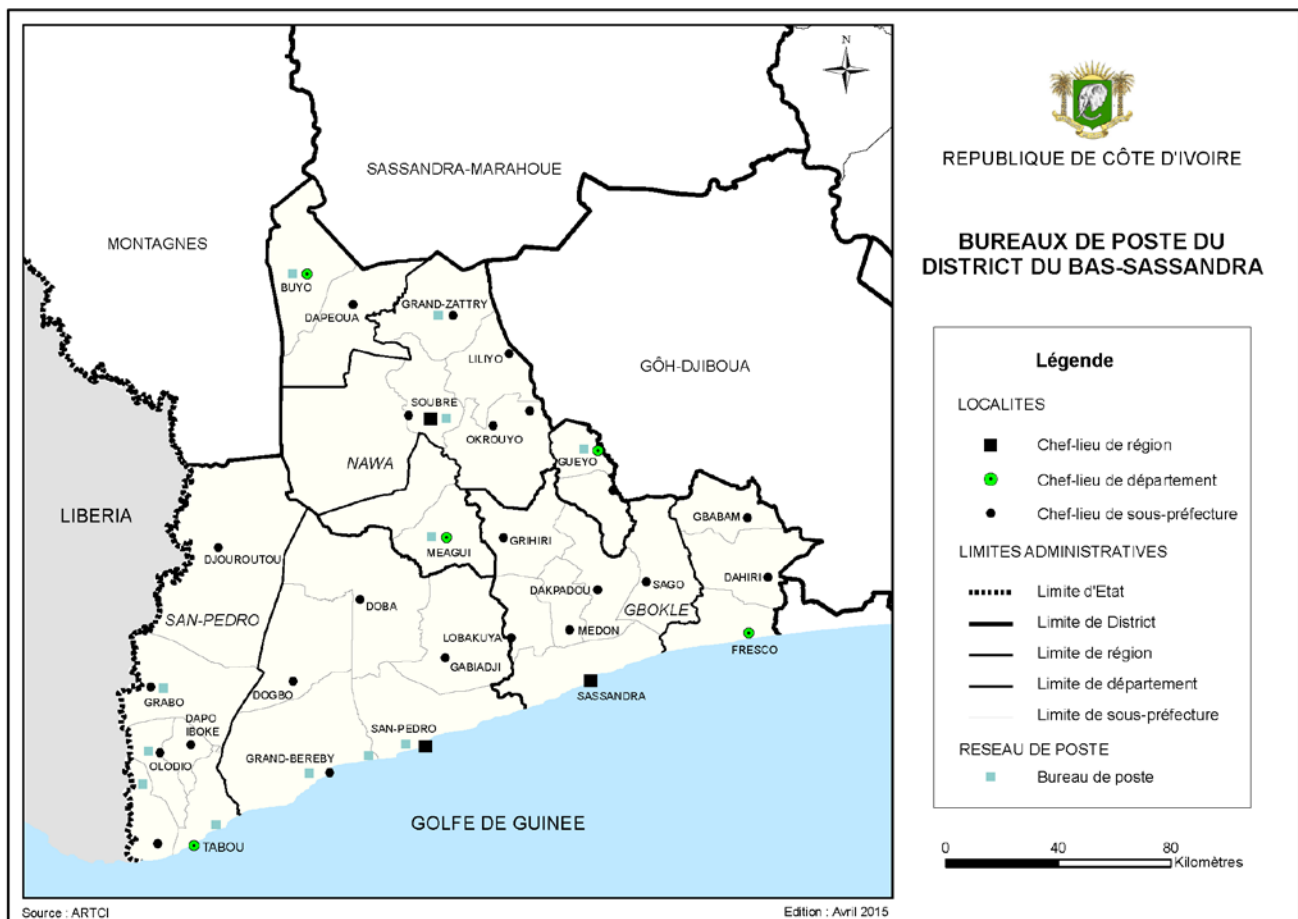
- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.3.4 Communication et Nouvelles Technologies de l'Information

IV.3.4.1 Postes

512. Le District compte 14 localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 7 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Toutes les agences sont fonctionnelles.

Carte 50 : Réseau de la poste du District du Bas-Sassandra



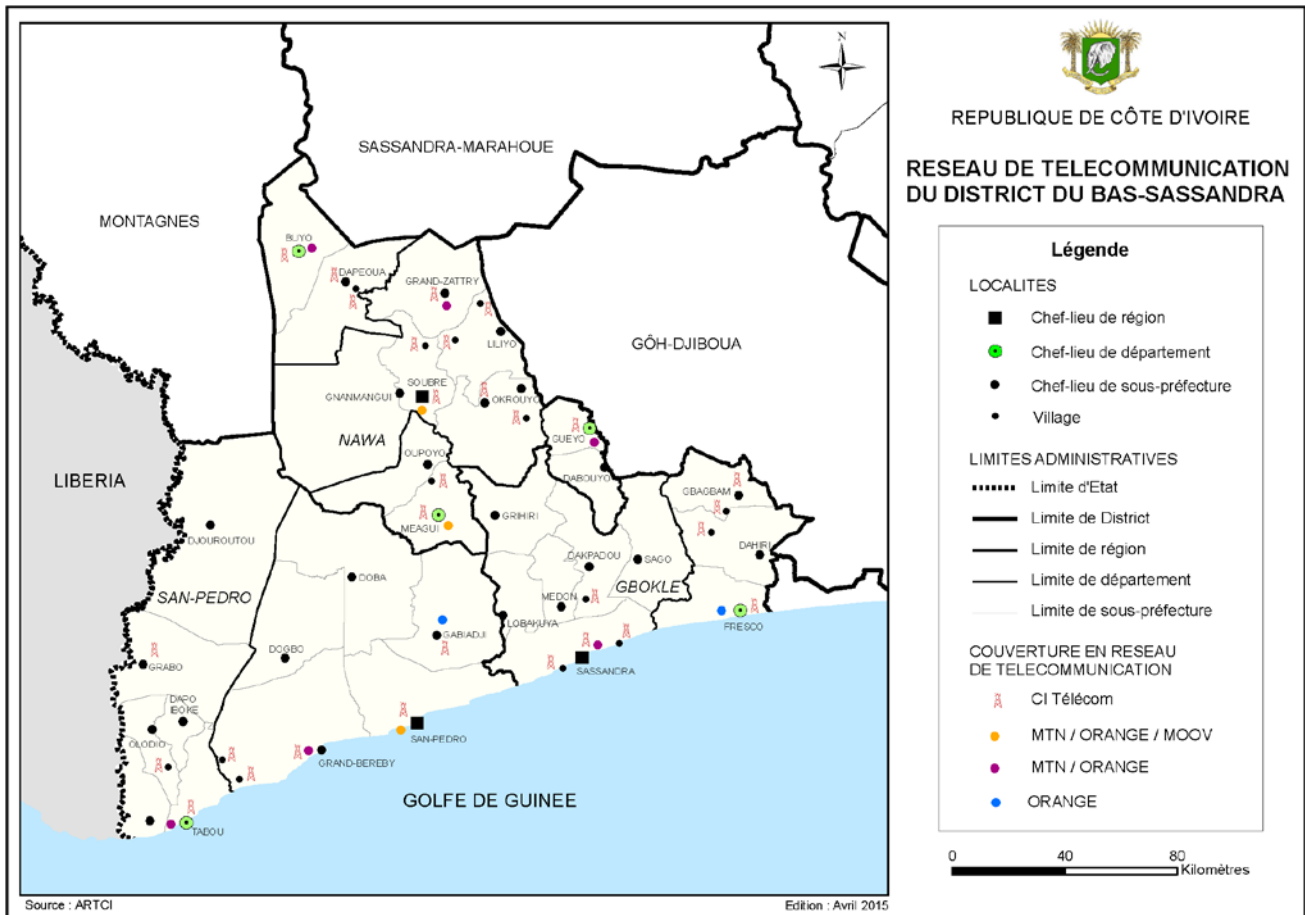
513. Par ailleurs, le District du Bas-Sassandra compte 1 210 boîtes postales en 2013, soit 5 % de moins qu'en 2012. Les agences sont supervisées par 27 employés répartis sur l'ensemble des bureaux.

IV.3.4.2 Télécommunication

514. Le District est couvert en réseau de télécommunication par :

- Côte d'Ivoire Telecom qui domine le réseau de télécommunication fixe du District ;
- MTN / Orange / Moov au niveau des villes principales, pour le réseau mobile.

Carte 51 : Couverture en réseau de télécommunication du District du Bas-Sassandra



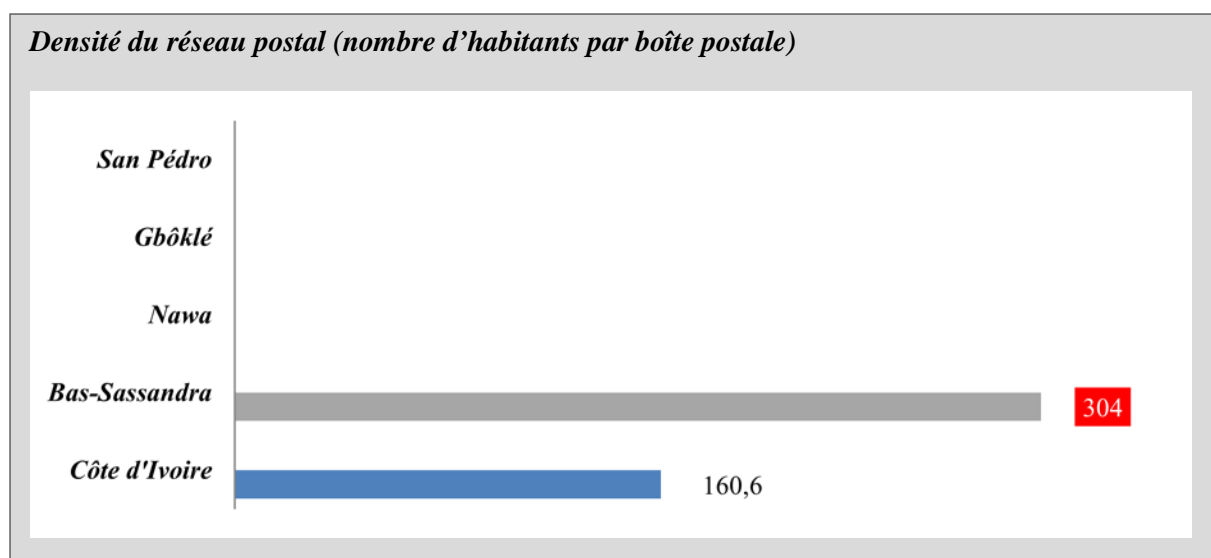
515. Le District compte en outre 16 radios de proximité.

Tableau 93 : Répertoire des médias du Bas-Sassandra

Region	Departement	Organe média	
San Pédro	San Pédro	Centre Public De Communication De San Pédro	
		Radio Rurale Locale De San Pédro	
		Radio Bebe Fm	
		Radio Soleil Plus Ci	
		Radio Yackoi San Pédro	
		Radio Onuci Fm San Pédro	
		Radio Cote D'ivoire San Pédro	
		Aip San Pédro	
		Frat Mat	
		Expression	
		Soir-Info	
		Notre-Voie	
		Le Patriote	
		Le Mandat	
		Arc En Ciel	
	Inter		
		Tabou	Aip Tabou
		Radio Phare De Tabou	
		Radio Vbc De Tabou	
Nawa	Soubre	Radio Nawa Soubré	
		Radio Yackoi Fm Soubre	
		Radio Yacolidabouo	
		Radio Grand Zatry	
		Aip	
		L'expression	
		Soir-Info	
		Notre-Voie	
		Le Patriote	
		Frat Mat	
		Meadji	Radio Meadji
			Radio Yackoi Meadji
		Buyo	Radio Buyo
	Gueyo	Radio Gueyo	
Gbokle	Sassandra	Aip	
		Radio Sassandra	
		Soir Info	
	Fresco	Radio Fresco	

Source : Directon Régionale de la Culture et de la Francophonie - 2015

Chiffres clés 38 : Communication et Nouvelles Technologies de l'information



Synthèse 12 : Équipement et infrastructures

Se situant en deçà des moyennes nationales en termes de couverture des réseaux électrique et hydraulique, le District du Bas-Sassandra affiche un déficit général d'électrification et d'accès à l'eau potable.

En effet, seules 30 % des localités du District sont électrifiées. Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent que 11 % des ménages du District, tandis que les consommations relatives à l'éclairage public restent limitées.

Le taux d'accès à l'eau potable n'excède pas les 45 %, et ce dans les grandes villes du District. Dans la plupart des localités, celui-ci est inférieur à 25 %. L'accès à l'eau est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. Il est entravé par le déficit d'infrastructures hydrauliques et leur état de dégradation.

Le District compte 15 localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 7 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Il est par ailleurs couvert par les principaux opérateurs de téléphonie fixe et mobile.

AXE V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Chapitre 1. Territoire et démographie

V.1.1 Synthèse

- 95 Constitué de la région de San Pédro, de la Nawa et du Gboklè, le District du Bas-Sassandra s'étend au sud-ouest du pays sur une superficie de 28 095 km² occupant ainsi 8,7 % du territoire national. De par sa position géographique privilégiée à la frontière et le Libéria avec une façade maritime, et de par son climat de type tropical humide avec des sols propices aux cultures, le District a à la suite de la construction du port en eau profonde attiré les populations des régions voisines de l'est et du nord, devenant au fil du temps l'un des principaux bassins économiques du pays.
- 96 Cependant, durant la crise politique, le District a connu de nombreux crimes et exactions portés par des thématiques nationalistes sous couvert de conflits fonciers. Cette situation a engendré un exode massif et des conflits exacerbés aux alentours de Tabou.
- 97 Ainsi excentré des pôles économiques et administratifs, le District affiche une population jeune avec 95 % de ses habitants ayant moins de 50 ans et se distingue par un taux de chômage peu élevé (9,1 %). La population active se concentre sur l'aide familiale dans les travaux agricoles pratiqués dès le plus jeune âge, éloignant les enfants de la scolarité et provoquant de fait un phénomène d'analphabétisme accompagné par un faible niveau de dépenses par habitant illustrant la relative précarité de la population.

V.1.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Situation géographique privilégiée ➤ Climat et sols propices à de nombreuses cultures ➤ Réseau hydrographique dense ➤ Etendue du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infrastructures économiques et sociales en grande partie détruites ➤ Faible niveau d'éducation ➤ Taux d'analphabétisme élevé ➤ Taux de pauvreté élevé
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamisme économique des pays frontaliers ➤ Population jeune ➤ Façade maritime ➤ Patrimoine naturel et touristique ➤ Territoire attractif et solde migratoire positif 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conflits fonciers ➤ Phénomènes de perturbation climatique

V.1.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<p><i>Caractéristiques territoriales</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre le désarmement des anciens combattants et miliciens, pour enrayer la prolifération des armes légères et des armes de guerre.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les activités de cohésion sociale et de « vivre ensemble » entre les communautés à travers des séances de sensibilisation impliquant les autorités locales, les leaders traditionnels et religieux ainsi que les membres de la société civile.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des procédures équitables de règlement des conflits fonciers, tout en tenant compte de la vulnérabilité des populations concernées.
<p><i>Ressources naturelles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la diffusion des données climatiques, agricoles et pédologiques afin de dynamiser les investissements et d'optimiser l'utilisation des ressources.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lutter contre l'exploitation forestière illégale et le braconnage via le renforcement des effectifs et moyens de surveillance.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un recensement de la faune du District afin de pouvoir surveiller l'évolution des espèces animales menacées.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter les surfaces forestières protégées et poursuivre les efforts de reboisement afin de lutter contre les perturbations climatique locales.
<p><i>Caractéristiques sociodémographiques et peuplement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Délimiter et protéger les espaces cultivables, réhabiliter et remettre en vigueur l'usage des chemins pastoraux et de transhumance, poursuivre la sensibilisation et le dialogue afin de réduire et prévenir les conflits entre éleveurs peuls et agriculteurs.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les populations à l'éducation dès les plus jeunes âges en particulier chez les jeunes filles

V.1.4 Résumé analytique

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Caractéristiques territoriales</i>																
Superficie (km ²)	Valeur	2 153	28 095	13 683	21 045	15 820	25 952	20 885	31 002	23 796	40 046	28 427	31 308	2 132	38 118	322 462
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	
Part de la superficie nationale (%)	Valeur	0,67	8,71	4,24	6,53	4,91	8,05	6,48	9,61	7,38	12,42	8,82	9,71	0,66	11,82	100
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	0
Nombre de régions	Valeur	-	3	2	2	2	4	3	3	2	3	2	3	-	2	31
	Rang	NA	2	7	7	7	1	2	2	7	2	7	2	NA	7	
Nombre de départements / communes	Valeur	10	8	7	7	5	13	11	13	7	10	7	8	2	9	118
	Rang	4	7	9	9	13	1	3	1	9	4	9	7	14	6	
Nombre de sous-préfectures	Valeur	4	31	31	22	33	51	46	73	41	53	39	35	-	45	504
	Rang	13	10	10	12	9	3	4	1	6	2	7	8	14	5	
Nombre de villages	Valeur	94	561	328	243	449	839	328	973	630	1 190	907	ND	59	1 092	7 693
	Rang	12	7	9	11	8	5	9	3	6	1	4	NA	13	2	
<i>Chapitre 2 : Ressources naturelles</i>																
Superficie du potentiel hydrographique (km ²)	Valeur	566	79 295	78 427	8 950	5 100	182 408	176 256	90 000	99 300	145 850	182 048	99 300	114 000	218 000	NA
	Rang	14	10	11	12	13	2	4	9	7	5	3	7	6	1	
Superficie des forêts, parcs et réserves classés (ha)	Valeur	39 490	1 029 000	183 946	322 403	39 734	214 690	613 555	1 133 289	1 200 599	1 709 121	566 715	1 080 372	20 430	1 292 500	9 445 844
	Rang	13	6	11	9	12	10	7	4	3	1	8	5	14	2	
Précipitations moyennes des chefs-lieux de région (mm)	Valeur	1 919	1 482	1 709	1 457	1 469	1 131	1 529	1 599	1 307	1 329	1 113	1 314	1 159	1 122	1 403
	Rang	1	5	2	7	6	12	4	3	10	8	14	9	11	13	

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Température médiane des chefs-lieux de région (°C)	Valeur	26,8	26,0	26,5	26,0	26,2	26,8	26,8	25,5	26,2	26,0	26,4	25,2	26,3	26,3	26,2
	Rang	1	10	4	10	8	1	1	13	8	10	5	14	6	6	
Altitude moyenne des chefs-lieux de région (m)	Valeur	50	52	89	417	151	162	55	260	232	375	346	385	252	344	226,4
	Rang	14	13	11	1	10	9	12	6	8	3	4	2	7	5	
Chapitre 3 : Peuplement et caractéristiques sociodémographiques																
Population (2014)	Valeur	4 707 404	2 280 548	1 203 052	289 779	1 605 286	1 258 604	1 478 047	2 371 920	2 293 304	1 607 497	1 440 826	845 139	355 573	934 352	22 671 331
	Rang	1	4	10	14	6	9	7	2	3	5	8	12	13	11	
Taux brut de natalité (%)	Valeur	32,4	46,6	42,8	41,3	43,9	36,7	38,5	46,3	46,3	43,2	35,9	39,9	39,2	43,9	40,7
	Rang	14	1	7	8	4	12	11	2	2	6	13	9	10	4	
Indice de jeunesse (%)	Valeur	35,3	44,5	43,6	47,9	44,4	46,9	42,9	43,7	45,6	45,3	43,6	45,9	45,1	49,3	42,9
	Rang	14	8	11	2	9	3	13	10	5	6	11	4	7	1	
Indice de vieillesse (%)	Valeur	2	1,9	3,6	5,5	4,3	7,3	4,7	4,4	3,6	5	6,1	4,8	5	5,1	3,9
	Rang	13	14	11	3	10	1	8	9	11	5	2	7	5	4	
Part d'actifs (%)	Valeur	55	38	46	30	39	51,6	55,8	38	56	45,4	44,7	39,5	47	53,8	48
	Rang	3	12	7	14	11	5	2	12	1	8	9	10	6	4	
Taux de chômage (%)	Valeur	19,5	9,1	5,8	1,5	7,9	5,3	9,7	7,4	6,2	2,0	5,5	3	4,5	1,8	9,4
	Rang	14	12	8	1	11	6	13	10	9	3	7	4	5	2	
Taux de pauvreté (%)	Valeur	22,7	39,1	47,7	71,2	52	58,8	50,5	49,9	62,9	60,8	55,3	58,3	39,4	54,2	46,3
	Rang	1	2	4	14	7	11	6	5	13	12	9	10	3	8	
Indice de Gini	Valeur	0,387	0,355	0,372	0,403	0,377	0,339	0,410	0,417	0,356	0,374	0,356	0,329	0,358	0,329	0,400
	Rang	11	4	8	12	10	3	13	14	5	9	5	1	7	1	
Taux d'analphabétisme (%)	Valeur	37,6	75,4	69,6	83,3	71	65,77	56,5	69,4	74,2	81,8	56,8	83,9	60,7	84,5	64
	Rang	1	10	7	12	8	5	2	6	9	11	3	13	4	14	

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Part des migrants extérieurs (%)	Valeur	17	24,5	24	4	17	6,5	12	13	15	7	6	7	9	5	14
	Rang	3	1	2	14	3	11	7	6	5	9	12	9	8	13	

Chapitre 2. Développement économique

V.2.1 Synthèse

- 98 Le District du Bas-Sassandra possède de nombreux atouts représentant de réelles opportunités de développement encore sous exploitées grâce à la présence de son port en eaux profondes qui en fait le premier exportateur mondial de café/cacao. Autrefois zone commerciale transfrontalière d'envergure avec le Libéria, le District a perdu, au fil des crises successives, son attrait marchand. Les secteurs clés du District que sont l'exploitation forestière et l'agriculture sont sous la mainmise d'un nombre restreint d'unités industrielles.
- 99 En outre, malgré un climat propice aux cultures et un sol riche, le secteur agricole comme le secteur minier bénéficient très peu d'industrialisation et de mécanisation. Les exploitations sont de petites tailles et seules quelques usines de transformation permettent de créer une réelle valeur ajoutée aux produits agricoles. Il existe un potentiel touristique important de la zone avec ses 250 km de côte et la richesse naturelle de certains sites comme le Parc National de Taï inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- 100 Afin d'attirer de nouveau les investisseurs et de redonner une dynamique économique au District, appuyée par une démographie en forte croissance, il sera nécessaire de réhabiliter les infrastructures de base et de renforcer la valorisation du patrimoine. Un projet d'envergure pour ce faire est celui de la ligne de chemin de fer qui reliera Man à San Pédro et permettra l'acheminement des ressources minières et agricoles. Il a été annoncé également la construction d'une autoroute reliant San Pédro à Abidjan ainsi que l'implantation d'un aéroport international.

V.2.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Port en eau profonde et ses projets d'agrandissement ➤ Sols riches en minerais ➤ Climat favorable et sols propices à de nombreuses cultures ➤ Ressources halieutiques ➤ Abondance des ressources forestières ➤ Disponibilité de vols commerciaux depuis 2014 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infrastructures économiques, touristiques et sociales à réhabiliter ➤ Acteurs et filières non structurés ➤ Exploitations de petite taille à faible rendement ➤ Peu d'usines de transformation de produits agricoles ➤ Secteur informel dominant ➤ Déficit de formation et de mécanisation agricole
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Forte demande locale due à une démographie croissante ➤ Artisanat traditionnel développé ➤ Fort potentiel touristique (sites naturels) ➤ Deuxième place industrielle du pays 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Perturbations climatiques ➤ Prix des intrants ➤ Défrichage clandestin des forêts ➤ Peu de reboisement ➤ Conflits entre agriculteurs et éleveurs

V.2.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Secteur primaire</i>	➤ Mettre en place un fonds de développement coopératif régional pour aider à la promotion des groupements agricoles et commerciaux ainsi que les unités de microcrédit remboursables prêtant à des conditions très souples.
	➤ Promouvoir la labellisation des filières agricoles et renforcer la lutte contre le travail des enfants.
	➤ Accompagner les paysans dans le financement pour l'acquisition des semences de riz, de maïs et divers intrants.
	➤ Renforcer la formation des agriculteurs aux techniques agricoles intensives.
	➤ Conditionner toute cession de terre à la production d'un contrat écrit impliquant la famille, la chefferie traditionnelle et l'autorité administrative pour éviter les ventes illicites et les remises en cause de contrat de cession par les descendants.
	➤ Préserver la sécurité alimentaire via l'exploitation du potentiel de développement des nombreux bas-fonds du District (projets d'aménagement pour la culture du riz).
	➤ Favoriser l'accès aux données géologiques aux sociétés minières afin d'accélérer les investissements et optimiser les coûts d'exploration.
	➤ Renforcer les infrastructures routières et électriques du District.
	➤ Renforcer l'encadrement des activités de la pêche artisanale, la sensibilisation des pêcheurs à la sécurité autour des barrages et inciter à la pratique de la pêche industrielle.
<i>Secteur secondaire</i>	➤ Renforcer les avantages et mécanismes pour inciter les investisseurs à s'implanter davantage dans la région notamment en mettant en place des moyens de financement adaptés aux petites exploitations et au lancement de nouvelles unités industrielles.
	➤ Imposer aux industriels de réelles compétences en foresterie afin d'exploiter la ressource de façon durable et améliorer la transparence dans le contrôle des activités de reboisement et la distribution des périmètres d'exploitation.
	➤ Renforcer la valorisation de l'artisanat local.
<i>Secteur tertiaire</i>	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites touristiques.
	➤ Accompagner les réceptifs hôteliers qui ont pâti des événements de la crise postélectorale.
	➤ Améliorer la qualité des services mis à disposition des touristes pour attirer une clientèle cible type premium.
	➤ Améliorer la formation des acteurs et la professionnalisation de la filière.
	➤ Accompagner les acteurs dans la structuration des différentes filières.
	➤ Mettre en place les mesures incitatives permettant de relancer le secteur des services au sein du District.
	➤ Rétablir les liaisons routières vers les grands centres frontaliers afin de rouvrir les routes commerciales et relancer le secteur du transport.

V.2.4 Résumé analytique

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Secteur Primaire</i>																
<i>Agriculture et élevage</i>																
Superficie des principales cultures de rente (ha)	Valeur	112 768	452 824	287 868	76 794	405 818	64 370	193 640	310 609	411 400	251 504	130 052	161 054	23 351	93 263	2 975 315
	Rang	10	1	5	12	3	13	7	4	2	6	9	8	14	11	
Superficie des principales cultures vivrières (ha)	Valeur	83 617	72 724	267 491	147 659	219 528	106 768	90 306	131 854	336 600	410 349	250 945	321 297	120 140	82 095	2 641 373
	Rang	12	14	4	7	6	10	11	8	2	1	5	3	9	13	
Proportion de labour motorisé (%)	Valeur	1,8	ND	0,5	1,0	0,2	1,3	1,8	0	0,04	2,48	0,13	0,4	0	1,0	0,6
	Rang	2	NA	7	5	9	4	2	12	11	1	10	8	12	5	
Quantité de viande produite (tonnes)	Valeur	2 126	1 179	1 351	2 205	3 577	4 065	15 742	ND	573	18 231	8 495	2 959	785	5 899	ND
	Rang	9	11	10	8	6	5	2	NA	13	1	3	7	12	4	
<i>Exploitation forestière</i>																
Nombre de périmètres forestiers	Valeur	0,0	ND	18,0	ND	86,0	ND	18,0	66,0	ND	ND	15,0	ND	ND	12,0	ND
	Rang	7	NA	3	NA	1	NA	3	2	NA	NA	5	NA	NA	6	
Superficie du périmètre forestier (ha)	Valeur	0,0	ND	565 971	ND	ND	1 481 280	ND	ND	ND	ND	ND	ND	118 722	756 984	ND
	Rang	5	NA	3	NA	NA	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	4	2	
<i>Secteur halieutique</i>																
Part des ménages impliqués dans une activité du secteur halieutique (%)	Valeur	ND	0,08	0,49	0,14	0,20	0,45	ND	0,36	0,10	0,30	0,32	ND	0,01	0,10	1,10
	Rang	NA	10	1	7	6	2	NA	3	8	5	4	NA	11	8	
Capture moyenne de pêche en haute saison (kg)	Valeur	ND	45	100	38	72	96	35	79,5	100	27	47	18	38	24	40
	Rang	NA	7	2	8	5	3	10	4	1	11	6	13	8	12	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Capture moyenne de pêche en basse saison (kg)	Valeur	ND	13	33	14	24	32	12,5	36,7	38	9	13,3	41	13	17	15
	Rang	NA	10	4	8	6	5	12	3	2	13	9	1	10	7	
Part des captures transformées (%)	Valeur	ND	19	9	ND	8	ND	ND	11	11	2	ND	ND	ND	5	8
	Rang	NA	1	4	NA	5	NA	NA	2	2	7	NA	NA	NA	6	
Mines et carrières																
Nombre de permis de recherche et d'exploitation	Valeur	0	ND	3	ND	4	0	6	4	6	16	15	3	5	10	ND
	Rang	11	NA	9	NA	7	11	4	7	4	1	2	9	6	3	
Superficie des zones de prospection (km ²)	Valeur	0	ND	2 000	ND	ND	ND	ND	ND	1 951	6 000	ND	ND	ND	1 500	ND
	Rang	5	NA	2	NA	NA	NA	NA	NA	3	1	NA	NA	NA	4	
Chapitre 2 : Secteur Secondaire																
Industrie																
Nombre d'unités industrielles	Valeur	ND	27	13	3	20	7	24	19	20	13	19	5	11	5	ND
	Rang	NA	1	7	13	3	10	2	5	3	7	5	11	9	11	
Volumes de bois produits (m ³)	Valeur	0	ND	69 506	ND	15 941 000	ND	175 000	204 613	ND	ND	33 000	ND	ND	91 902	ND
	Rang	7	NA	5	NA	1	NA	3	2	NA	NA	6	NA	NA	4	
Pétrole et Gaz																
Part du volume national de pétrole brut commercialisé (%)	Valeur	53	7,54	3,54	1,21	3,03	1,85	4,58	3,57	5,45	6,36	3,56	2,02	3,04	1,26	100
	Rang	1	2	8	14	10	12	5	6	4	3	7	11	9	13	
Part du volume national de gaz butane commercialisé (%)	Valeur	78,15	0,31	0,86	0,03	1,88	0,68	0	0,43	1,06	0,28	2,65	ND	13,09	0,57	100
	Rang	1	10	6	12	4	7	13	9	5	11	3	NA	2	8	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Artisanat																
Nombre d'artisans recensés	Valeur	25 500	1 688	1 236	1 614	ND	ND	ND	1 652	15 000	3 135	200	ND	19 164	433	69 622
	Rang	1	5	8	7	NA	NA	NA	6	3	4	10	NA	2	9	
Part d'artisans d'art (%)	Valeur	5,5	2,0	4,0	7,0	ND	ND	ND	ND	3,0	26,0	ND	ND	7,8	2,0	ND
	Rang	4	7	5	3	NA	NA	NA	NA	6	1	NA	NA	2	7	
Chapitre 3 : Secteur Tertiaire																
Commerce																
Taux moyen de commerçants en zone rurale (%)	Valeur	13,0	6,2	7,85	1,8	6,1	4,7	7,5	4,5	5,15	6,55	8,2	1,8	4,5	4,5	ND
	Rang	1	6	3	13	7	9	4	10	8	5	2	13	10	10	
Taux moyen de commerçants en zone urbaine (%)	Valeur	20,0	12,5	15,1	12,5	15,1	12,5	15,0	12,5	19,2	19,2	19,2	15,1	12,5	15	ND
	Rang	1	10	5	10	5	10	8	10	2	2	2	5	10	8	
Valeur FOB des importations (milliards FCFA)	Valeur	1 735,7	9,2	73,7	0,065	ND	ND	ND	0,587	0,059	5,997	2,332	ND	626,552	0,264	ND
	Rang	1	4	3	9	NA	NA	NA	7	10	5	6	NA	2	8	
Valeur FOB des exportations (milliards FCFA)	Valeur	5 081,6	41,4	0	0	ND	ND	ND	0	0,132	0,216	36,022	ND	0	0	ND
	Rang	1	2	6	6	NA	NA	NA	6	5	4	3	NA	6	6	
Services financiers																
Nombre d'habitants / institution bancaire	Valeur	9 952	67 075	48 122	96 593	100 330	89 900	123 171	158 128	120 700	69 891	110 833	105 642	25 398	133 479	1 259 214
	Rang	1	3	2	6	7	5	10	12	9	4	8	9	2	13	
Transport																
Nombre d'habitants / véhicule	Valeur	12	58 476	ND	1 123	ND	ND	ND	ND	2 619	1 236	ND	ND	2 020	ND	ND
	Rang	6	1	NA	5	NA	NA	NA	NA	2	4	NA	NA	3	NA	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Volume du fret ferroviaire (tonnes)	Valeur	680 156	0	0	0	0	1 000 000	ND	0	0	2 546	9 926	0	0	0	1 692 628
	Rang	2	6	6	6	6	1	NA	5	6	4	3	6	6	6	
Volume du fret portuaire (Volumes équivalent vingt pieds)	Valeur	600 000	333 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	933 334
	Rang	1	2	3	3	3	3	NA	3	3	3	3	3	3	3	
<i>Tourisme</i>																
Capacité hôtelière d'accueil (nombre de chambres)	Valeur	1 355	2 119	714	100	173	519	806	350	1 500	450	1 350	525	55	127	10 143
	Rang	3	1	6	13	11	8	5	10	2	9	4	7	14	12	

Chapitre 3. Développement socioculturel

V.3.1 Synthèse

- 101 Avec des infrastructures sociales dévastées par plusieurs années de crises, le District du Bas-Sassandra est marqué par des indicateurs bas en termes d'éducation et de santé.
- 102 Caractérisé par une sous-scolarisation conséquente, l'éducation dans le District se heurte non seulement au manque de moyens humains et financiers, mais également à la réticence des populations à scolariser les jeunes, souvent vus comme une main-d'œuvre agricole clé au sein des familles précaires.
- 103 En termes de santé, le District se caractérise par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact souvent en mauvais état et peu équipés qui ne permettent d'assurer que les soins basiques. A ce déficit d'infrastructures, s'ajoute une carence du personnel médical particulièrement au niveau des sages-femmes et des médecins. La population est ainsi obligée de se déplacer à San Pédro ou Abidjan pour les cas les plus critiques.

V.3.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ CHR de San Pédro, établissement d'envergure régionale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infrastructures sanitaires insuffisantes et en mauvais état ➤ Infrastructures scolaires en mauvais état ➤ Manque de moyens humains ➤ Manque de moyens matériels ➤ Infrastructures culturelles et sportives insuffisantes et en mauvais état
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Foncier disponible 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de sensibilisation des familles à la scolarisation des jeunes particulièrement pour les jeunes filles ➤ Infrastructures routières et moyens de transports insuffisants ➤ Problématique de genre dans l'éducation ➤ Taux d'incidence du paludisme élevé ➤ Phénomène d'excision important

V.3.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Education	➤ Sensibiliser les populations quant à l'importance de l'enseignement préscolaire malgré son caractère facultatif.
	➤ Développer une offre de formation adaptée aux secteurs les plus porteurs de l'économie du district, à savoir l'agriculture, l'exploitation forestière et les mines.
	➤ Assurer le bon fonctionnement et la réhabilitation des établissements professionnels disponibles.
	➤ Renforcer les infrastructures préscolaires, notamment en milieu rural pour permettre l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge à une plus grande tranche de la population.
	➤ Améliorer l'éducation sexuelle pour lutter contre les grossesses en milieu scolaire.
	➤ Améliorer les incitations à la scolarisation des jeunes filles (notamment via des bourses d'études).
	➤ Renforcer le corps professoral dans les régions ne bénéficiant pas d'un bon ratio d'encadrement.
	➤ Encourager la construction d'établissements privés pour soutenir l'offre publique.
	➤ Réhabiliter les infrastructures et le matériel éducatif.
	➤ Développer et démocratiser l'offre rurale (surtout secondaire) pour diminuer l'abandon scolaire et réduire les coûts pour les familles.
Santé	➤ Renforcer l'offre sanitaire dans le District.
	➤ Réhabiliter et étendre le plateau technique du CHR de San Pédro.
	➤ Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes.
	➤ Renforcer les capacités en termes de personnel de santé, notamment en sages-femmes et médecins.
Culture Jeunesse et Sport	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites culturels et sportifs.
	➤ Mettre en place plus d'infrastructures sportives.
	➤ Renforcer les soutiens aux jeunes dans le District.

V.3.4 Résumé analytique

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Education</i>																
<i>Préscolaire</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	16,2	2,7	6,9	5,2	3,1	2,6	5,6	3,4	2,0	4,3	6,7	1,4	6,0	2,5	4,4
	Rang	1	10	2	6	9	11	5	8	13	7	3	14	4	12	
Indice de parité	Valeur	1,01	0,93	0,98	0,87	1	0,96	1,04	1,01	1,03	0,88	0,96	1,05	1,04	1,02	0,99
	Rang	6	12	9	14	8	10	2	6	4	13	10	1	2	5	
Ratio d'encadrement	Valeur	22,7	24	23	27,6	17,5	19,2	18,8	22	18	31,1	19,3	22,8	21,1	24,2	21,8
	Rang	8	11	10	13	1	4	3	7	2	14	5	9	6	12	
Ratio d'occupation	Valeur	29,9	33,1	28,4	29,1	29,6	31,8	28,2	25,3	36,7	39	31,6	24,6	27,8	28,2	30
	Rang	9	12	6	7	8	11	4	2	13	14	10	1	3	4	
<i>Primaire</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	83,9	84,9	77,5	60,5	79,5	73,2	82,1	76,7	76,2	63,3	64,4	63,9	76,5	62,8	76,4
	Rang	2	1	5	14	4	9	3	6	8	12	10	11	7	13	
Indice de parité	Valeur	1,02	0,81	0,89	0,75	0,81	0,86	0,88	0,78	0,79	0,88	0,87	0,73	0,90	0,88	0,86
	Rang	1	9	3	13	9	8	4	12	11	4	7	14	2	4	
Ratio d'encadrement	Valeur	44,2	43,2	44,3	36,2	45,3	39,2	41,3	39,4	46	46,2	39,9	37,2	40,6	40,9	42,5
	Rang	10	9	11	1	12	3	8	4	13	14	5	2	6	7	
Ratio d'occupation	Valeur	46,2	42,2	44,1	33,7	45,6	39,2	42,7	38,0	47,7	43,9	39,4	34,8	41,4	39,4	42,5
	Rang	13	8	11	1	12	4	9	3	14	10	5	2	7	5	
<i>Secondaire 1er cycle</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	57,6	38,8	45,4	22,0	46,4	38,9	47,8	31,7	42,1	26,1	29,8	19,7	52,2	35,2	43
	Rang	1	8	5	13	4	7	3	10	6	12	11	14	2	9	
Indice de parité	Valeur	0,97	0,56	0,77	0,44	0,61	0,62	0,71	0,48	0,52	0,7	0,62	0,43	0,7	0,61	0,69
	Rang	1	10	2	13	8	6	3	12	11	4	6	14	4	8	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	Valeur	59	78	71	66	68	75	71	79	81	75	71	69	70	88	69
	Rang	1	11	6	2	3	9	6	12	13	9	6	4	5	14	
<i>Secondaire 2nd cycle</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	29,3	12	20,3	6,5	20,9	20,1	21	8	16,5	12,6	16	4,3	45,5	13,2	19,3
	Rang	2	11	5	13	4	6	3	12	7	10	8	14	1	9	
Indice de parité	Valeur	0,92	0,46	0,68	-	0,45	0,51	0,67	0,39	0,43	0,50	0,71	0,58	0,53	0,47	0,64
	Rang	1	10	3	14	11	7	4	13	12	8	2	5	6	9	
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28,0	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	Valeur	39	37	39	37	43	44	39	34	45	39	39	25	41	40	40
	Rang	5	3	5	3	12	13	5	2	14	5	5	1	11	10	
<i>Secondaire Technique</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	8,1	1,8	3,8	0,4	2,9	2,5	2,0	0,5	1,4	0,5	1,8	0,3	9,9	1,5	3,4
	Rang	2	7	3	13	4	5	6	11	10	11	7	14	1	9	
Indice de parité	Valeur	1,15	0,68	1,27	0,6	0,78	0,7	0,67	0,56	0,6	0,8	0,59	0,89	0,81	0,93	0,96
	Rang	2	9	1	11	7	8	10	14	11	6	13	4	5	3	
Ratio d'encadrement	Valeur	10,1	14	14	6	15	7	14	9	8	5	8	6	14	12	10
	Rang	8	10	10	2	14	4	10	7	5	1	5	2	10	9	
Ratio d'occupation	Valeur	16	28	17	14,7	19	21	25	10	19	6	10	6	30	29	17
	Rang	6	12	7	5	8	10	11	3	8	1	3	1	14	13	
<i>Formation professionnelle</i>																
Indice de parité	Valeur	1,16	ND	0,25	0,6	0,64	0,69	0,7	ND	0,68	0,58	1,04	0,40	0,76	0,29	1
	Rang	1	NA	12	8	7	5	4	NA	6	9	2	10	3	11	
Ratio d'encadrement	Valeur	8,7	5	ND	6	6	ND	6,8	8,0	5	4,5	ND	1,8	ND	9	6,7
	Rang	9	3	NA	5	5	NA	7	8	3	2	NA	1	NA	10	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Ratio d'occupation	Valeur	28,8	16	ND	21	16	9,9	40,7	27	14	6,3	6,1	7,4	9,4	30,5	33,9
	Rang	11	7	NA	9	7	5	13	10	6	2	1	3	4	12	
<i>Supérieur</i>																
Indice de parité	Valeur	0,63	NA	1,5	NA	NA	NA	0,24	NA	0,37	0,57	0,49	NA	0,5	NA	0,61
	Rang	2	NA	1	NA	NA	NA	7	NA	6	3	5	NA	4	NA	
Ratio d'encadrement	Valeur	14,3	NA	15,4	NA	NA	NA	12,4	NA	13	8,7	18	NA	6,6	NA	ND
	Rang	5	NA	6	NA	NA	NA	3	NA	4	2	7	NA	1	NA	
Ratio d'occupation	Valeur	64,9	NA	ND	NA	NA	NA	8,7	NA	12	21,8	94	NA	8,3	NA	ND
	Rang	5	NA	NA	NA	NA	NA	2	NA	3	4	6	NA	1	NA	
<i>Chapitre 2 : Santé et prévention</i>																
<i>Infrastructures et personnel médical</i>																
Habitants / ESPC	Valeur	33 643	16 728	9 068	5 746	13 715	8 098	11 136	13 176	17 269	11 345	13 505	10 991	11 649	7 989	13 620
	Rang	14	12	4	1	11	3	6	9	13	7	10	5	8	2	
Habitants / lit hospitalier	Valeur	10 509	7 369	2 447	3 518	4 124	2 924	3 324	4 507	6 796	8 785	9 052	10 843	3 003	5 659	5 445
	Rang	13	10	1	5	6	2	4	7	9	11	12	14	3	8	
Habitants / médecin	Valeur	8 484	22 468	10 508	11 121	18 821	14 683	13 856	24 614	29 317	22 513	19 936	30 860	8 179	20 893	14 960
	Rang	2	10	3	4	7	6	5	12	13	11	8	14	1	9	
Habitants / infirmier	Valeur	7 653	7 095	3 065	5 843	3 538	3 259	3 981	5 910	6 272	5 317	5 735	6 917	4 805	4 938	5 221
	Rang	14	13	1	9	3	2	4	10	11	7	8	12	5	6	
FAP / sage-femme	Valeur	1 540	3 592	1 601	2 128	2 065	2 081	1 582	4 082	3 159	3 128	2 636	3 362	2 118	3 291	
	Rang	1	13	3	7	4	5	2	14	10	9	8	12	6	11	
<i>Profil sanitaire</i>																
Mortalité infantile-juvénile pour 1000 enfants	Valeur	97	75	133	185	102	137	102	145	80	209	74	185	137	134	125
	Rang	4	2	7	12	5	9	5	11	3	14	1	12	9	8	
Mortalité néonatale pour 1000 enfants	Valeur	46	18	44	67	40	52	40	46	26	86	23	67	52	48	45
	Rang	7	1	6	12	4	10	4	7	3	14	2	12	10	9	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux de vaccination des enfants contre la fièvre jaune (%)	Valeur	85	87	92	89	83	83	83	84	84	75	81	83	76	84	84
	Rang	4	3	1	2	8	8	8	5	5	14	12	8	13	5	
Niveau d'insécurité alimentaire (%)	Valeur	ND	21,5	6,5	9,2	13,2	9,1	4,9	23,3	12,4	17,3	3,5	13,7	9,1	13,2	12,6
	Rang	NA	12	3	6	8	4	2	13	7	11	1	10	4	8	
Incidence du paludisme pour 1000 enfants	Valeur	41,0	78,3	143	112,2	130,7	156,4	111,2	159,3	91,7	148,6	128,2	124,9	66,1	119,2	105,8
	Rang	1	3	11	6	10	13	5	14	4	12	9	8	2	7	
Chapitre 3 : Culture, jeunesse et sport																
Nombre d'habitants / Infrastructure culturelle	Valeur	ND	29 618	229 642	72 445	178 365	34 016	295 609	31 209	79 079	50 127	180 103	ND	20 916	233 588	57 639
	Rang	NA	2	10	6	8	4	12	3	7	5	9	NA	1	11	
Nombre d'habitants / Infrastructure dédiée à la jeunesse	Valeur	ND	253 394	601 526	48 297	123 484	83 907	1 478 047	790 640	254 812	123 654	130 984	ND	118 524	37 374	155 625
	Rang	NA	8	10	2	5	3	12	11	9	6	7	NA	4	1	
Nombre d'habitants / Infrastructures sportive	Valeur	ND	175 427	46 271	144 890	30 871	139 845	211 150	87 849	15 495	321 499	46 478	49 714	32 325	186 870	48 495
	Rang	NA	10	4	9	2	8	12	7	1	13	5	6	3	11	

Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation

V.4.1 Synthèse

- 104 Le manque d'infrastructures et d'équipements dans le District est manifeste. Avec des taux de couverture électrique, d'adduction en eau ou de raccordement au système d'assainissement bas, les populations du District vivent dans une précarité certaine et les unités sociales et économiques en place doivent faire face aux coupures récurrentes afin de maintenir leurs activités.
- 105 A ce déficit structurel, s'ajoute un enclavement naturel du District par rapport au reste du pays en raison de la quasi-impraticabilité des axes routiers et de la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine.
- 106 Prérequis à tout développement, les infrastructures de base et les équipements afférents devront être réhabilités afin d'attirer les investissements.

V.4.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disponibilité de vols commerciaux depuis septembre 2014 ➤ Présence du PASP et ses projets d'agrandissement ➤ Présence d'un aérodrome fonctionnel avec une piste bitumée 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de ligne ferroviaire ➤ Voirie urbaine dévastée ➤ Pistes non bitumées souvent impraticables en saison des pluies en raison des nombreux passages de poids lourds
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chemin de fer reliant Man à San Pédro ➤ Présence de bureaux de poste et couverture téléphonique ➤ Barrage Hydroélectrique de Soubré en construction ➤ Projet d'aérocité ➤ Projet d'autoroute 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Délestage et baisse de tensions ➤ Faible couverture électrique et hydraulique ➤ Déficit d'infrastructures d'hydraulique villageoise ➤ Absence d'installations d'assainissement

V.4.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Développement urbain et cadre de vie</i>	➤ Sensibiliser les populations aux impacts sur l'environnement liés aux rejets des déchets dans la nature
	➤ Mettre en place un schéma directeur de l'urbanisme dans la ville de San Pédro
	➤ Renforcer les programmes de logements sociaux dans le District
	➤ Etendre la voirie bitumée dans les villes de San Pédro, Sassandra et Soubré
<i>Transport et logistique</i>	➤ Réhabiliter les infrastructures routières aussi bien en milieu rural et la voirie urbaine et bitumer les anciens axes commerciaux inter-régionaux pour améliorer la liaison entre le port et son hinterland régional
	➤ Mettre en place une ligne de chemin de fer entre San Pédro et Man
	➤ Accélérer la mise en place de l'autoroute entre San Pédro et Abidjan
<i>Equipements et infrastructures</i>	➤ Améliorer le taux d'électrification des localités rurales
	➤ Mettre en place un réseau d'assainissement pour San Pédro et son hinterland (hydraulique villageoise)
	➤ Renforcer les investissements pour la mise en place des systèmes d'adduction en eau dans le District

V.4.4 Résumé analytique

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Développement urbain et cadre de vie</i>																
Proportion de localités urbaines (%)	Valeur	100	1,1	2,7	0,4	1,6	1,77	2,7	0,8	1,27	0,3	0,9	0,54	0,6	0,27	1
	Rang	1	7	2	12	5	4	2	9	6	13	8	11	10	14	
Taux d'urbanisation (%)	Valeur	100	12,3	32,2	19,4	22	44,9	31	26,9	26,16	32,5	52	16,7	53,9	13,4	42,5
	Rang	1	14	6	11	10	4	7	8	9	5	3	12	2	13	
Proportion des habitations dotées de toilettes internes (%)	Valeur	29,5	3,5	7,1	6,7	3,7	5,9	6,0	3,2	3,46	4,3	9,4	5,2	9,2	2,7	10,8
	Rang	1	11	4	5	10	7	6	13	12	9	2	8	3	14	
Proportion d'habitations sans équipement électroménager (%)	Valeur	20,6	28,4	35	44	35,2	37,1	40	47,6	31,55	57	54	52	33,6	60,3	36
	Rang	1	13	10	6	9	8	7	5	12	2	3	4	11	1	
<i>Chapitre 2 : Transport et Logistique</i>																
<i>Infrastructures routières</i>																
Densité routière (km/km ²)	Valeur	0,82	0,29	0,39	0,17	0,34	0,28	0,36	0,22	0,28	0,24	0,28	0,23	0,31	0,16	0,25
	Rang	1	6	2	13	4	7	3	12	7	10	7	11	5	14	
Linéaire de routes bitumées (km)	Valeur	1 772	942	507	87	886	741	890	465	708	437	830	219	336	315	9 135
	Rang	1	2	8	14	4	6	3	9	7	10	5	13	11	12	
taux de revêtement (%)	Valeur	48,2	11,5	9,4	2,5	14,2	10,6	11,8	6,7	10,6	4,5	10,3	3,8	14,3	4,9	7,9
	Rang	1	5	9	14	3	6	4	10	6	12	8	13	2	11	
<i>Infrastructures ferroviaires</i>																
Nombre de gares	Valeur	4	0	0	0	0	6	4	0	0	2	8	0	0	0	25
	Rang	4	6	6	6	6	2	3	6	6	5	1	6	6	6	
Fret (tonnes)	Valeur	680 155	0	0	0	0	9 296	0	0	0	2 546	0	0	0	0	691 997
	Rang	1	4	4	4	4	2	4	4	4	3	4	4	4	4	

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Infrastructures aéroportuaires																	
Nombre d'aéroports/aérodromes	Valeur	1	4	1	1	2	2	0	2	2	3	4	2	1	2	27	
	Rang	1	2	11	11	5	5	14	5	5	4	2	5	11	5		
Nombre de passagers transportés	Valeur	1 178 362	3 053	0	26	0	0	0	162	68	285	53	26	8 951	0	1 190 986	
	Rang	1	3	9	8	9	9	9	5	6	4	7	8	2	9		
Chapitre 3 : Équipements et infrastructures																	
Électricité																	
Taux de couverture en électricité des localités (%)	Valeur	83,3	30,3	61,2	25,3	71,8	46,8	71,8	31	56	16,7	23	14,6	80,9	13,2	34	
	Rang	1	9	5	10	3	7	3	8	6	12	11	13	2	14		
Consommation domestique annuelle moyenne par abonné en kWh/abonné/an	Valeur	1 756	1 707	1 197	1 147	1 214	916	930	1 066	1 145	1 354	980	1 245	1 318	901	1 436	
	Rang	1	2	7	8	6	13	12	10	9	3	11	5	4	14		
Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné en MWh/abonné/an	Valeur	633 907	546 241	236 418	49 845	624 211	113 982	352 180	177 706	299 290	1 861 183	302 195	625 259	448 248	48 821	552 715	
	Rang	2	5	10	13	4	12	7	11	9	1	8	3	6	14		
Eau et assainissement																	
Taux de couverture des localités en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	82,0	24,0	62,0	93,0	46,0	88,8	77,0	35,1	42,0	45,3	92,5	60,0	97,7	66,0	58,9	
	Rang	5	14	8	2	10	4	6	13	12	11	3	9	1	7		
Taux de couverture des centres de production en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	69,4	65,7	102	145	46,6	86,5	66	87,6	58,4	102,1	77,2	122,2	170,6	141	74,1	
	Rang	10	12	6	2	14	8	11	7	13	5	9	4	1	3		
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise Améliorée (%)	Valeur	36	5	32	14	10	23,6	18	5,5	23	12	17	10,4	13,8	12,0	12,5	
	Rang	1	14	2	7	12	3	5	13	4	9	6	11	8	9		

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise (%)	Valeur	62	52	79	83,9	63	77,8	83	76	56	66,7	79,2	64,1	76,2	63	69,7
		12	14	4	1	10	5	2	7	13	8	3	9	6	10	
Part des ordures ménagères ramassées par camion (%)	Valeur	62,1	9,4	12,3	10,0	7,5	28,0	8,1	3,7	5,9	3,3	21,8	6,5	36,5	2,4	21,6
	Rang	1	7	5	6	9	3	8	12	11	13	4	10	2	14	
Proportion des moyens modernes d'évacuation des ordures liquides (%)	Valeur	55,8	8,6	11,5	4,8	7,0	18,8	8,6	5,1	5,9	12,7	16,4	6,4	24,4	3,6	19,4
	Rang	1	7	6	13	9	3	7	12	11	5	4	10	2	14	
<i>Communication et Nouvelles Techniques de l'Information</i>																
Densité du réseau postal (nombre d'agences/ 100 km ²)	Valeur	2,740	0,050	0,227	0,057	0,063	0,062	0,038	0,048	0,063	0,052	0,025	0,064	0,657	0,031	0,079
	Rang	1	10	3	8	5	7	12	11	5	9	14	4	2	13	

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 : Superficie des composantes du District	13
Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District du Bas-Sassandra	18
Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires intervenant dans le District.....	19
Tableau 4 : Altitudes des chefs-lieux de région.....	29
Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières.....	31
Tableau 6 : Organisation des groupes ethniques autochtones.....	41
Tableau 7 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014).....	45
Tableau 8 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge (en %).....	49
Tableau 9 : Etat matrimonial par département (en %).....	51
Tableau 10: Statistiques sur la nuptialité par département	51
Tableau 11 : Situation des ménages par région du District.....	52
Tableau 12 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région	53
Tableau 13: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité	53
Tableau 14: Taux brut de reproduction du District	54
Tableau 15 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région.....	55
Tableau 16 : Statut migratoire par région	56
Tableau 17 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District.....	59
Tableau 18: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité	59
Tableau 19 : Principaux indicateurs sociaux du District du Bas-Sassandra.....	61
Tableau 20 : Taux de pauvreté par région (en %).....	62
Tableau 21 : Taux d'analphabétisme par département (en %).....	62
Tableau 22 : Statistiques des cultures de rente et des cultures vivrières du District.....	76
Tableau 23 : Matrice SWOT des filières agricoles du Bas Sassandra.....	77
Tableau 24 : Chiffres clés de l'élevage au niveau des régions	81
Tableau 25 : Chiffres clés de l'abattage annuel au niveau du District.....	82
Tableau 26 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels.....	82
Tableau 27 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel	83
Tableau 28 : Structures d'accompagnement agricole.....	84
Tableau 29 : Production halieutique Annuelle dans le Bas-Sassandra - 2014.....	88
Tableau 30: Structuration de l'industrie du bois	96
Tableau 31 : Stations-Service existantes par département	100
Tableau 32 : Répartition des commerçants par filière.....	105
Tableau 33 : Importations transitant par la douane dans le Bas-Sassandra (2014).....	107
Tableau 34 : Exportations transitant par la douane dans le Bas-Sassandra (2014).....	108
Tableau 35 : Inventaire des institutions financières du District par département.....	110
Tableau 36 : Véhicules de transport interurbain et passagers transportés par compagnie	117
Tableau 37 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut.....	120
Tableau 38 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et genre.....	126
Tableau 39 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut.....	127
Tableau 40: Nombre d'élèves par région, statut et zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire	134
Tableau 41 : Proportion des redoublants par genre, région et niveau d'étude du Primaire (en %)..	136
Tableau 42 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013/2013-2014 par genre	136
Tableau 43 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut	137
Tableau 44: Répartition des élèves dans le Secondaire 1 ^{er} cycle par région, genre et statut.....	145

Tableau 45 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre, région et statut (en %)	146
Tableau 46 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1 ^{er} -2 nd cycle 2012-2013/2013-2014..	147
Tableau 47 : Elèves redoublants du Secondaire 2 nd cycle par filière, région et niveau d'étude	151
Tableau 48: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1 ^{er} et 2 nd cycle par région et par statut	152
Tableau 49 : Filières du Secondaire Technique.....	156
Tableau 50 : Répartition des élèves du Secondaire Technique par statut et par genre.....	156
Tableau 51 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, région et statut ..	157
Tableau 52: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut	158
Tableau 53 : Effectifs et filières de la Formation Professionnelle du District par secteur.....	161
Tableau 54 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut.....	163
Tableau 55 : Répartition des infrastructures sanitaires par région et District sanitaire	167
Tableau 56 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région (%)	168
Tableau 57 : Equipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région	169
Tableau 58 : Plateau technique des établissements sanitaires par District sanitaire	171
Tableau 59 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des Districts sanitaires	173
Tableau 60 : Répartition du personnel médical du District par région.....	175
Tableau 61 : Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales	181
Tableau 62: Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District	184
Tableau 63: Couverture maternelle par région (en %).....	185
Tableau 64: Couverture vaccinale des enfants du District par région (en %)	186
Tableau 65 : Quotient de mortalité des enfants par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants).....	191
Tableau 66 : Incidence liée à la mortalité générale du District par région.....	192
Tableau 67 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)	192
Tableau 68 : Incidence du Paludisme dans les régions du District du Bas-Sassandra	193
Tableau 69: Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région	194
Tableau 70 : Incidence de la Tuberculose dans le District du Bas-Sassandra.....	195
Tableau 71 : Inventaire des infrastructures et événements culturels du District du Bas-Sassandra..	200
Tableau 72: Principaux événements culturels dans la région du Gboklè.....	201
Tableau 73: Principaux événements sportifs du district	202
Tableau 74 : Clubs et ligues du District.....	203
Tableau 75 : Taux d'accroissement annuel de la population par région.....	206
Tableau 76 : Typologie des localités du District.....	206
Tableau 77 : Taux d'urbanisation du District.....	207
Tableau 78: Mode d'occupation des sols des principaux centres urbains (en ha).....	207
Tableau 79: Types d'habitations de San Pedro (en %).....	210
Tableau 80 : Programme gouvernemental de construction de logements sociaux	211
Tableau 81 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et par type de route (en %).....	215
Tableau 82 : Nombre de navires par type en 2013	219
Tableau 83 : Evolution du trafic de conteneurs entre 2008 et 2013	220
Tableau 84 : Liste des Consignataires du PASP et évolution du trafic de marchandise traité.....	221
Tableau 85 : Taux de couverture des régions du District.....	226
Tableau 86 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région.....	226
Tableau 87 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU)	231
Tableau 88 : Déficit de production d'eau potable (2013).....	232
Tableau 89 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)	233
Tableau 90 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)	233
Tableau 91 : Mode d'évacuation des ordures ménagères par département (%).....	236

Tableau 92 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département (en %)	237
Tableau 93 : Répertoire des médias du Bas-Sassandra	241

FIGURES

Figure 1 : Humidité relative moyenne à San Pédro (en %)	35
Figure 2 : Insolation mensuelle à San Pédro	35
Figure 3 : Pluviométrie et température moyenne à San Pédro	36
Figure 4 : Pluviométrie et température moyenne à Soubré	37
Figure 5 : Pluviométrie et température moyenne à Sassandra	37
Figure 6: Répartition des groupes ethniques du District	40
Figure 7 : Poids des religions par département (1998)	43
Figure 8 : Pyramide des âges du District du Bas-Sassandra	48
Figure 9 : Pyramide des âges de la région San Pédro	49
Figure 10 : Pyramide des âges de la Région de la Nawa	50
Figure 11 : Pyramide des âges de la région du Gbôklè	50
Figure 12: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (en nombre de naissances pour 1000)	55
Figure 13: Origine de la population non ivoirienne du District	57
Figure 14: Distribution des actifs du District par type d'activité (en %)	60
Figure 15: Répartition des actifs du District par tranche d'âge	60
Figure 16 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence	61
Figure 17: Taux d'analphabétisme par tranche d'âge	63
Figure 18 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'impositions (impôts professionnels)	68
Figure 19 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions FCFA)	68
Figure 20 : Courbe de corrélation entre migrants et ha plantés	74
Figure 21 : Répartition des apports en valeur et en production de la pêche artisanale maritime et lagunaire	85
Figure 22 : Capture moyenne de pêche (en kg/sortie) en fonction de la saison	86
Figure 23 : Statistiques de la pêche artisanale continentale	87
Figure 24 : Répartition du nombre d'artisans inscrits à la CRM par branche d'activité	104
Figure 25: Répartition en 2014 des importations de biens intermédiaires (en valeur)	107
Figure 26: Exportations des biens intermédiaires du District en 2014 (en valeur)	108
Figure 27 : Origine des importations dans le District du Bas Sassandra - 2014	109
Figure 28 : Postes de dépense des ménages relatifs aux transports et communications	117
Figure 29 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement	120
Figure 30 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District	121
Figure 31 : Synthèse des taux bruts de scolarisation par tranche d'âge et par région	121
Figure 32 : Pyramide scolaire du District	122
Figure 33 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région	123
Figure 34 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire selon leur âge	124
Figure 35 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région	125
Figure 36 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre	125
Figure 37 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude	126
Figure 38: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école Préscolaire par région	128
Figure 39 : Répartition des salles de classe de Préscolaire selon le niveau d'étude	128
Figure 40 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi et par région	129
Figure 41 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique	129
Figure 42 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre et par région	131

Figure 43 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Primaire selon leur âge	132
Figure 44 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Primaire par région.....	133
Figure 45 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre.....	133
Figure 46 : Evolution des effectifs par genre de la classe de CP2 à la classe de CM2.....	134
Figure 47 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire.....	135
Figure 48 : Nombre moyen d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire	138
Figure 49 : Répartition des salles de classe du Primaire selon le niveau d'études	138
Figure 50 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement .	139
Figure 51 : Présence de commodités dans les écoles Primaires	139
Figure 52 : Répartition des instituteurs du Primaire par emploi et par région.....	140
Figure 53 : Répartition des instituteurs du primaire par statut selon le diplôme pédagogique	140
Figure 54 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre et par région.....	142
Figure 55 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1 ^{er} cycle selon leur âge.....	143
Figure 56 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par région....	144
Figure 57 : Répartition des élèves du Secondaire 1 ^{er} cycle par région et par genre	144
Figure 58 : Evolution des effectifs par genre de la classe de CM2 à la classe de 3 ^{ème}	145
Figure 59 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 1 ^{er} cycle.....	146
Figure 60 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par genre et par région.....	147
Figure 61 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2 nd cycle selon leur âge	148
Figure 62 : Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par région....	149
Figure 63 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par niveau et par genre	149
Figure 64 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par région et par filière.....	150
Figure 65 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2 nd cycle	150
Figure 66 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire	153
Figure 67 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région.....	153
Figure 68 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région	154
Figure 69 : Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge	157
Figure 70 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District	167
Figure 71 : Ratio d'occupation des lits CHR & HG par région et par service	174
Figure 72 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien dans les régions du District.....	180
Figure 73 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans.....	189
Figure 74 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région	190
Figure 75 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge.....	190
Figure 76 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire	193
Figure 77 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de diagnostic rapide (TDR)	194
.....	194
Figure 78 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH.....	195
Figure 79 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District.....	196
Figure 80 : Répartition de la superficie des équipements de San Pédro	208
Figure 81 : Niveau d'équipement des habitations du District.....	210
Figure 82 : Mode d'assainissement des habitations.....	211
Figure 83 : Etat des principaux axes du Bas-Sassandra.....	216
Figure 84 : Evolution des volumes importés, exportés et transbordés entre 2002 et 2013 au PASP .	218
Figure 85 : Répartition des exportations du PASP par type de produit en 2013.....	219
Figure 86 : Répartition des volumes échangés (import/export) par type de produit en 2013	220
Figure 87 : Répartition de la consommation électrique haute tension par secteur d'activité.....	227

CARTES

Carte 1 : Localisation du District du Bas-Sassandra en Côte d'Ivoire	15
Carte 2 : Subdivisions administratives du District du Bas-Sassandra.....	17
Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national.....	23
Carte 4 : Réseau hydrographique du District du Bas-Sassandra	25
Carte 5 : Pédologie du District du Bas-Sassandra	26
Carte 6 : Aptitudes culturelles et forestières des sols du District du Bas-Sassandra	27
Carte 7 : Relief du District du Bas-Sassandra	28
Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animales du District	32
Carte 9 : Variation des précipitations dans le District du Bas-Sassandra	34
Carte 10 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanteries	42
Carte 11 : Religions du District du Bas-Sassandra	43
Carte 12 : Répartition spatiale de la population du District du Bas-Sassandra.....	47
Carte 13 : Taille moyenne des ménages dans le District du Bas-Sassandra	52
Carte 14 : Taux de natalité du District	54
Carte 15 : Statut migratoire du District.....	57
Carte 16 : Taux d'alphabétisation des adultes.....	63
Carte 17 : Principales richesses économiques du District du Bas-Sassandra.....	67
Carte 18 : Types de cultures vivrières dans le District	71
Carte 19 : Types de cultures de rente dans le District.....	73
Carte 20 : Petits Barrages hydro-Pastoraux du District du Bas-Sassandra.....	75
Carte 21 : Equipements de Pêche en Côte d'Ivoire	86
Carte 22 : Géologie du District du Bas-Sassandra.....	91
Carte 23 : Principales industries du District	94
Carte 24 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire	101
Carte 25 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire.....	102
Carte 26 : Artisanat dans le District du Bas-Sassandra	103
Carte 27: Géolocalisation des points de vente du District du Bas-Sassandra.....	106
Carte 28 : Banques et institutions de microfinance du District du Bas-Sassandra	110
Carte 29 : Principaux lieux touristiques du District du Bas-Sassandra	112
Carte 30: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District	124
Carte 31: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District.....	132
Carte 32: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1 ^{er} cycle au sein du District.....	143
Carte 33: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2 nd cycle au sein du District	148
Carte 34 : Etablissements Techniques et Professionnels du District du Bas-Sassandra	162
Carte 35 : Infrastructures sanitaires du District.....	166
Carte 36: Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région	168
Carte 37 : Nombre d'habitant par pharmacie dans le District	170
Carte 38 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation	172
Carte 39 : Nombre d'habitants par médecin.....	176
Carte 40 : Nombre d'habitants par infirmier.....	177
Carte 41 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste	178
Carte 42 : Nombre de FAP par sages-femmes dans le District	179
Carte 43 : Taux de couverture des femmes enceintes par le vaccin antitétanique 2+ dans le District (en %).....	185
Carte 44 : Taux de couverture vaccinale (anti amaril) dans le District (en %)	187
Carte 45 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG).....	188
Carte 46: Equipements Culturels du District du Bas-Sassandra	199
Carte 47 : Equipements Sportifs du District du Bas-Sassandra	203
Carte 48 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable	230
Carte 49 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature.....	235
Carte 50 : Réseau de la poste du District du Bas-Sassandra.....	239
Carte 51 : Couverture en réseau de télécommunication du District du Bas-Sassandra.....	240

ZOOM

Zoom 1: Cargill.....	79
Zoom 2: Port de pêche de San Pédro.....	89
Zoom 3: Société de ciment de San Pédro (SOCIM).....	95
Zoom 4: Société des Caoutchoucs de Grand-Bereby (SOGB).....	98
Zoom 5: Sites touristiques de Sassandra.....	115
Zoom 6: Centre Hospitalier Régional de San Pédro.....	182
Zoom 7: Port Autonome de San Pédro (PASP).....	222
Zoom 8: Barrage Hydroélectrique Sinohydro de Soubré.....	228

SYNTHESES

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales.....	22
Synthèse 2 : Ressources naturelles.....	38
Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques de la population.....	65
Synthèse 4 : Secteur primaire.....	93
Synthèse 5 : Secteur secondaire.....	104
Synthèse 6 : Secteur tertiaire.....	118
Synthèse 7 : Éducation.....	164
Synthèse 8 : Santé et prévention.....	198
Synthèse 9 : Culture, sport et jeunesse.....	204
Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie.....	213
Synthèse 11 : Transport et Logistique.....	224
Synthèse 12 : Équipement et infrastructures.....	242

ANNEXES

Annexe 1: Liste des Services Publics Déconcentrés.....	282
Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies.....	289
Annexe 3: Liste de succession des Préfets.....	290
Annexe 4: Liste des sociétés coopératives par département.....	298
Annexe 5: Carte de la météo nationale.....	345
Annexe 6: Humidité de la Côte d'Ivoire.....	346
Annexe 7: Insolation en Côte d'Ivoire.....	347

G L O S S A I R E

Indicateurs Sociaux

- **Campement rattaché** : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en général à côté d'une exploitation agricole rattachée à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.
- **Indice de jeunesse** : se définit comme étant le poids démographique des jeunes (l'ensemble des individus dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des jeunes par la population totale.
- **Indice de vieillesse** : se définit comme étant le poids démographique des vieux (l'ensemble des individus dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des vieux dans la population totale.
- **Rapport de dépendance** : est obtenu en divisant la population des inactifs (jeunes et vieux confondus) par celle des actifs (individus dont l'âge varie entre 15 et 59 ans).
- **Taux d'analphabétisme** : calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant l'effectif des personnes non alphabétisées par l'effectif total des personnes âgées de 6 ans ou plus (Incapacité à lire, écrire et compter).
- **Taux de marginalisation** : Proportion des personnes n'ayant pas fréquenté l'école.
- **Taux de fréquentation scolaire** : c'est un bon indicateur permettant d'apprécier le niveau de scolarisation. Il mesure l'importance de la population qui fréquentent effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.
- **Coefficient de Gini** : Mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée.
- **Densité de la population** : Mesure du nombre d'habitants d'une population occupant une portion donnée d'un milieu.
- **Taux de fécondité** : nombre moyen d'enfants par femme (voir plus bas pour la définition précise). C'est un indice statistique permettant de mesurer la tendance d'une population à augmenter ou à diminuer naturellement (donc l'accroissement naturel, c'est-à-dire sans tenir compte des flux migratoires).
- **Taux de natalité** : Rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).
- **Taux de chômage** : Pourcentage des personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage. La population active est la population en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler.
- **Taux de pauvreté** : Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour une population donnée. Plusieurs définitions du seuil de pauvreté sont possibles.
- **Taux d'alphabétisation** : C'est un taux qui prend en compte le nombre de personnes qui savent lire et écrire sur la population totale : $(\text{nombre de personnes qui savent lire et écrire} / \text{population totale}) * 100$.

Ressources naturelles

- **Sol Ferrallitique** : Sol des zones tropicales humides sous couvert forestier. Sol de couleur rouge, pauvre en silice, mais riche en hydroxydes de fer et aluminium.
- **Flyschs** : Ensemble de roches d'origine sédimentaire, formées par la répétition du même « motif » : une strate de grès, surmontée d'une strate de schistes argileux
- **Harmattan** : Vent très sec et poussiéreux (alizé continental) d'Afrique de l'Ouest qui souffle vers le sud en provenance du Sahara et du Sahel et affecte le golfe de Guinée entre la fin novembre et le milieu du mois de mars.

Education

- **Taux net de scolarisation** : Proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.
- **Indice de parité** : Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.
- **Ratio d'encadrement** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants d'un établissement.
- **Ratio d'occupation** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de salles d'un établissement.
- **Taux brut de scolarisation** : Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
- **Signification des termes/groupe pédagogique**
 - (1) Il s'agit des enseignants qui sont en service dans les bureaux de l'IEP
 - (2) Considérer toutes les écoles où des enseignements sont assurés y compris celles qui ne sont pas autorisées
 - (3) Il s'agit d'indiquer le nombre d'écoles dont les chiffres ont été utilisés pour établir la présente synthèse. (Ce nombre sert à calculer le taux de couverture).
 - (4) Un groupe pédagogique est un groupe d'élève d'un même niveau recevant dans un même lieu l'enseignement d'un même maître au même moment. Dans certains cas, Il correspond aux notions de cours unique ou de classe unique.

Cas particuliers

 - Un cours jumelé contient deux groupes pédagogiques.
Ex : le cours jumelé CP contient les groupes pédagogiques du CP1 et du CP2
 - Un cours multigrade contient autant de groupes pédagogiques que de niveaux qui le composent
Ex : le cours multigrade comportant les niveaux CP1, CE1, CM1 contient trois groupes pédagogiques.

Attention : il ne faut pas commettre l'erreur de reporter l'effectif total des élèves en lieu et place du nombre de groupes pédagogiques.
- **Transition (taux de)** : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente.
On calcule généralement le taux de transition du primaire au secondaire, le taux de transition du premier au second cycle du secondaire et le taux de transition du secondaire au supérieur.
- **Les écoles communautaires** : ce sont des établissements privés à but non lucratif d'enseignement de base initiées par les communautés pour satisfaire leurs besoins éducatifs.

Electricité

- **Taux de couverture électrique** : Rapport entre la population vivant dans les localités électrifiées et la population totale de la zone.

Infrastructures

- **Densité routière** : Rapport entre la densité du réseau routier et la superficie du territoire.
- La loi de 1961 classe les routes en 3 catégories:

Catégorie A : routes nationales à grande circulation (relient les chefs lieux de préfecture et font la jonction avec les pays limitrophes) ;

Catégorie B : routes nationales d'intérêt général (relient les chefs lieux des sous préfectures entre eux et au réseau A) ;

Catégorie C : routes nationales d'intérêt régional (relient les villages entre eux et aux réseaux A et B)

Non Classées NC : toutes les autres routes et celles qui ont été construites après 1966.

Santé

- **TBN** : est le taux Brut de natalité. Il est calculé en rapportant le nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la même période. Il est exprimé en pour mille.
- **ISF** : L'Indice Synthétique de Fécondité est le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps. C'est la somme des naissances réduites.
Soit $f(x, x+a)$ le taux de fécondité des femmes du groupe d'âge $x, x+a$.
 $f(x, x+a)$ = naissances des 12 derniers mois / effectif total des femmes ayant déclaré une naissance.
 $ISF = \text{somme } (5 * f(x, x+a))$
- **TBR** : Le Taux Brut de Reproduction est le nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive.
 $TBR = \text{La descendance finale} * \text{le taux de féminité (voir formule de D50 plus loin)}$
($D50 * 0,488$)
- **TGFG** : Le Taux Global de Fécondité Générale est le nombre annuel moyen de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.
- **CPN1** : Première consultation prénatale.
- **CPN4** : Quatrième consultation prénatale.
- **VAT2+** : Vaccin anti-tétanique (deuxième dose).
- **DTC3** : Troisième dose de vaccin antidiphthérique-antitétanique-anticoquelucheux
- **Polio3** : Vaccin contre la Polio
- **BCG** : Le Bacille de Calmette et Guérin est le vaccin contre la tuberculose
- **VAR** : Vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle
- **VAA** : Vaccin Anti Amaril (vaccin contre la fièvre jaune)
- **FAP** : Femme en âge de procréer

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- °C : Degrès Celsius
- _ : représente une valeur non définie ou nulle
- AGEPE : 'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi de Côte d'Ivoire
- ANADER : Agence nationale d'appui au développement rural
- BAD : Banque Africaine Développement
- BCG : Vaccination antituberculeuse / vaccin bilité Calmette-Guérin
- BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
- CAFOP : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
- CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CAVEL : Cabinet Vétérinaire des Lacs
- CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CDCI : Compagnie de Distribution de Côte d'Ivoire
- CHR : Centre Hospitalier Régional
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CIDT : Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles
- CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité
- CIDV : Compagnie ivoirienne pour le développement des cultures vivrières
- CNCE : Caisse Nationale de Crédit et d'Epargne
- COOPEC : Coopérative d'épargne et de crédit
- CSRS : Centre Suisse de Recherche Scientifique
- CNRA : Centre National de Recherche Agronomique
- CPN : Consultation prénatale
- CQP : Certificat de Qualifications Professionnelles
- DEA : Diplôme d'études approfondies
- DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
- DREN : Direction régionale de l'éducation nationale
- DREN-ET : Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
- DTC : Vaccin diphtérie, tétanos, coqueluche
- ENS : Enseignants
- ESPC : Etablissement Sanitaire de Premier Contact
- ETBS : Etablissements
- FAP : Femme en âge de procréer
- FDFP : Fond de Développement de la Formation Professionnelle
- FIDA : Fonds International de Développement Agricole
- HVA : Hydraulique Villageoise Améliorée
- HG : Hôpital Général
- INFAS : Institut National des Agents de Santé
- INHP : Institut National d'Hygiène Publique
- IRA : Insuffisance respiratoire aiguë
- ISF : Indice Synthétique de Fécondité
- IST : Infection sexuellement transmissible
- ISTP : Institut supérieur technique professionnel
- MEMEASFP : Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
- MEMIS : Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- MICS : Multiple Indicator Cluster Survey
- MII : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
- MIILDA : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action
- MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
- MSLS : Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le Sida
- ND : Donnée Non Disponible pour le moment
- NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

- *OMS : Organisation Mondiale de la Santé*
- *OCACI : Office de Conseil et de Contrat d'Assurance de Côte d'Ivoire*
- *PASEA : Projet d'Appui au Système d'Exploitation Agricole*
- *PEC : Pôles économiques de compétitivité*
- *PEMED-CI : Projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire*
- *PER : Programme Economique Régional*
- *PIB : Produit Intérieur Brut*
- *PND : Plan National de Développement*
- *PNR : Programme National Riz*
- *PNDS : Plan National de Développement Sanitaire*
- *PPU : Programme Présidentiel d'Urgence*
- *PNIA : Programme National d'Investissement Agricole*
- *RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat*
- *RM : Désigne le rapport de masculinité. C'est le nombre d'hommes pour 100 femmes.*
- *SAPH : Société Africaine de Plantations d'Hévéas*
- *SAFA : Solidarité Africaine d'Assurance*
- *SATMACI : Société d'assistance technique pour la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire*
- *SGBCI : Société Générale de Banques de Côte d'Ivoire*
- *SIM : Système d'Information de Marché*
- *SODECI : Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire*
- *SODEFEL : Société pour le développement des fruits et légume*
- *SODEPRA : Société pour le développement de la production animale*
- *SODERIZ : Société pour le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire*
- *SODESUCRE : Société pour le développement du sucre*
- *TBR : Taux Brut de reproduction*
- *TDR : Test de Diagnostic Rapide*
- *UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine*
- *UMF : Unité Mobile de Formation*
- *VAA : Vaccin Anti-Amaril*
- *VAR : Vaccination Anti rougeole*
- *VAT : Vaccin Anti Tétanique*
- *ZEE : Zone économique exclusive*

Découpage administratif du territoire et structure de l'habitat

- *Sous-préfecture : Nombre de sous-préfectures.*
- *Localité : Lieu de résidence permanente d'une population donnée.*
- *Ville : Selon le RGPH-98, la ville est une localité d'au moins 3000 habitants agglomérées, dotée d'une fonction politique et administrative, et au sein de laquelle la population active agricole est supérieure ou égale à 50 % de la population active totale.*
- *Localité urbaine : désigne la partie centrale de la ville constituée de quartiers clairement délimités et reconnus, et les campements qui s'y rattachent.*
- *Localité semi-urbaine : Localité qui ne vérifie pas les critères remplis par la ville.*
- *Localité rurale : Ensemble des villages reconnus par l'administration territoriale.*
- *Chef lieu de sous-préfecture rurale : Localité rurale dotée d'une fonction politique et administrative.*
- *Campement rattaché : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en générale à côté d'une exploitation agricole rattaché à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.*
- *Poids démographiques des départements (respectivement des régions) : calculé en pourcentage, il désigne l'importance démographique du département (respectivement de la région). C'est la part de la population totale du département (respectivement de la région) dans la population totale de la Côte d'Ivoire.*
- *Densité : Nombre d'habitants au Km². Rapport entre la population d'une zone géographique et sa superficie.*
- *Taux d'urbanisation : est obtenu en divisant la population de l'ensemble urbain par la population totale.*

État de la population

- *Population résidante 1975 (respectivement 1988, 1998) : désigne l'effectif totale de la population résidante en 1975 (respectivement 1988, 1998).*
- *Indice de jeunesse : Poids démographique des jeunes (l'ensemble des individus dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des jeunes par la population totale.*
- *Indice de vieillesse : Poids démographique des vieux (l'ensemble des individus dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des vieux dans la population totale.*
- *Rapport de dépendance : est obtenu en divisant la population des inactifs (jeunes et vieux confondus) par celle des actifs (individus dont l'âge varie entre 15 et 59 ans).*
- *Importance de la population étrangère : calculé en pourcentage, elle représente la part de la population non ivoirienne dans la population totale.*
- *0-2 ans (respectivement 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans, 25-49 ans, 50-59 ans, 60 ans et plus) : se calcule en pourcentage et désigne la part de la population du groupe d'âge 0-2 ans (respectivement 3-5 ans, 6-14 ans, 15-24 ans, 25-49 ans, 50-59 ans, 60 ans et plus) dans la population totale.*
- *Catholique (respectivement protestant, autres religions chrétiennes, musulman, animiste, autres religions, sans religion) : désigne la proportion des personnes pratiquant la religion catholique (respectivement protestant, autres religions chrétiennes, musulman, animiste, autres religions, sans religion).*
- *Akan (respectivement Krou, Mandé du nord, Mandé du sud, Voltaïque ou Gur, Autres ivoiriens (naturalisés et ivoiriens sans précision)) : calculé en pourcentage, il représente la part du groupe Akan (respectivement Krou, Mandé du nord, Mandé du sud, Voltaïque ou Gur, Autres ivoiriens (naturalisés et ivoiriens sans précision)) dans la population des ivoiriens.*
- *Burkina Faso (respectivement Mali, Guinée, Ghana, autres pays CEDEAO, autres pays africains, reste du monde) : indique la proportion des personnes ressortissant du Burkina Faso (respectivement Mali, Guinée, Ghana, autres pays CEDEAO, autres pays africains, reste du monde) dans la population étrangère.*
- *Migrations*
- *Population résidante : Effectif de la population résidante en 1998.*
- *Population native : Effectif total des personnes nées dans une localité.*
- *Migration nette : est obtenue en faisant la différence entre la population résidante et la population native. C'est donc une grandeur algébrique.*
- *Taux global d'accroissement dû aux migrations : calculé en pourcentage, il mesure l'accroissement dû aux migrations. C'est le rapport entre la migration nette et la moitié de la population totale formée par les natifs et les résidents.*
- *Non-migrants : calculé en pourcentage, ils représentent la proportion des personnes résidentes recensées dans leur sous-préfecture ou leur commune de naissance et dont la résidence l'année précédant celle du recensement est identique.*
- *Indice de stabilité résidentielle : calculé en pourcentage, il mesure la stabilité résidentielle. Cet indicateur est obtenu en divisant l'effectif des non-migrants par la population native.*
- *Migrants intra-départementaux : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans le même département de la Côte-d'Ivoire.*

- *Migrants interdépartementaux ou intra-régionaux* : représentent la proportion des individus résidants dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux départements différents de la même région de la Côte-d'Ivoire.
- *Migrants inter-régionaux* : représentent la proportion des individus résidants dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux régions différentes de la Côte-d'Ivoire.
- *Migrants extérieurs* : représentent la proportion des personnes résidentes nées à l'étranger et recensées dans une sous-préfecture ou commune de Côte d'Ivoire.
- *Situation matrimoniale et nuptialité*
- *Célibataire* : Proportion des personnes âgées de 12 ans ou plus qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas avec un homme pour une femme ou une femme pour un homme.
- *Union consensuelle* : Proportion des personnes non mariées (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vivent en concubinage.
- *Marié* : Proportion des individus dont l'union a été célébrée à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers.
- *Divorcé* : Proportion des personnes dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne se sont pas remariées.
- *Veuf* : Proportion des individus dont le mariage a été rompu par le décès du conjoint et qui ne se sont pas remariés.
- *Taux de polygamie* : Calculé en pourcentage, il mesure l'importance de la polygamie. C'est la proportion des hommes ayant deux épouses ou plus parmi les hommes mariés.
- *Nombre moyen d'épouses par homme marié* : Rapport entre le nombre total des femmes mariées et celui des hommes mariés à condition que les migrations des individus sans leurs conjoints soient négligeables.
- *Taux de rupture d'union* : Proportion des personnes dont l'union a été rompue. Cet indicateur calculé en pourcentage est obtenu en divisant l'effectif des veufs et des divorcés par celui des mariés.
- *Taux de mariages précoces* : calculé en pourcentage, il mesure la proportion des personnes mariées dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans.
- *Proportion des personnes mariées* : est obtenu en divisant l'effectif des personnes mariées par l'effectif total de la population âgée de 12 ans ou plus.
- *État civil* : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage civil.
- *Coutumier* : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage selon les rites coutumiers.
- *Religieux* : est défini comme la proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage religieux.
- *Coutumier et état civil* : Proportion des individus ayant contracté exactement et le mariage coutumier et le mariage civil.
- *État civil et religieux* : Proportion des personnes ayant contracté exactement et le mariage religieux et le mariage civil.
- *Coutumier et religieux* : Proportion des personnes ayant contracté exactement et le mariage religieux et le mariage coutumier.
- *Coutumier état civil et religieux* : Proportion des personnes ayant contracté exactement et le mariage religieux et le mariage coutumier et le mariage civil.
- *Ensemble mariages, état civil (respectivement coutumier, religieux)* : Proportion des personnes ayant contracté au moins le mariage civil (respectivement coutumier, religieux).
- *Tous types* : proportion de tous les types de mariage confondus.

Alphabétisation, niveau d'instruction et fréquentation scolaire

- *L'abandon scolaire : est défini comme étant le fait qu'une personne dont l'âge est compris entre 6 et 20 ans ait fréquenté l'école sans avoir achevé le cycle ou soit sorti carrément du système scolaire.*
- *Analphabétisme : Incapacité à lire, écrire et compter*
- *Taux d'abandon scolaire : calculé en pourcentage, il est obtenu en rapportant l'effectif des personnes ayant abandonné l'école à la population totale âgée de 6 à 20 ans.*
- *6 ans (respectivement 7 ans, 8 ans, ... 20 ans) : indique le taux d'abandon scolaire à 6 ans (respectivement 7 ans, 8 ans, ... 20 ans).*
- *Alphabétisé : est considéré comme alphabète, toute personne âgée de 6 ans ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.*
- *Taux d'analphabétisme : calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant l'effectif des personnes non alphabétisés par l'effectif total des personnes âgées de 6 ans ou plus.*
- *Taux d'alphabétisation : Complément à 100 du taux d'analphabétisme.*
- *Taux global d'alphabétisation chez les adultes : proportion des personnes âgées de 15 ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.*
- *6-9 ans (respectivement 10-14 ans, 15-19 ans, ... 75 ans ou plus) : indique le taux d'analphabétisme du groupe d'âge 6-9 ans (respectivement 10-14 ans, 15-19 ans, ... 75 ans ou plus).*
- *Taux de fréquentation scolaire : mesure l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.*
- *6 ans (respectivement 7 ans, 8 ans, ... 20 ans) : indique le taux de fréquentation scolaire à 6 ans (respectivement 7 ans, 8 ans, ... 20 ans).*
- *Taux de marginalisation : c'est la proportion des personnes n'ayant pas fréquenté l'école.*
- *6 ans (respectivement 7 ans, 8 ans, ... 20 ans) : indique le taux de marginalisation scolaire à 6 ans (respectivement 7 ans, 8 ans, ... 20 ans).*
- *Niveau d'étude atteint ou niveau d'instruction : correspond à la dernière année d'étude accomplie, ou en cours d'accomplissement, dans le cycle d'études le plus élevé auquel il est parvenu, en référence au système d'enseignement. La population de référence est la population non élève et non étudiante âgée de 15 ans ou plus.*
- *CP1 (respectivement CP2) : Calculé en pour dix milles, représente la proportion des personnes ayant atteint le niveau du cours préparatoire 1ère (respectivement 2ème année).*
- *CE1 (respectivement CE2) : Calculé en pour dix milles, représente la proportion des personnes ayant atteint le niveau du cours élémentaire 1ère (respectivement 2ème année).*
- *CMI (respectivement CM2) : Calculé en pour dix milles, représente la proportion des personnes ayant atteint le niveau du cours moyen 1ère (respectivement 2ème année).*
- *Primaire : Calculé en pour dix milles, représente la proportion des personnes ayant atteint le niveau « primaire ».*
- *6ième (respectivement 5ième, 4ième, 3ième) : Calculé en pour dix milles, représente la proportion des personnes ayant atteint le niveau de la classe de 6ième, (respectivement 5ième, 4ième, 3ième).*
- *Secondaire 1er cycle : Calculé en pour dix milles, indique la proportion des personnes ayant atteint le niveau « premier cycle secondaire ».*
- *2nde (respectivement 1ère, Tle) : Calculé en pour dix milles, indique la proportion des personnes ayant atteint le niveau seconde (respectivement première, terminale).*
- *Secondaire 2nd cycle : Calculé en pour dix milles, indique la proportion des personnes ayant atteint le niveau « deuxième cycle secondaire ».*

- *1ère année (respectivement 2ème année, 3ème année et plus) : Calculé en pour dix milles, indique la proportion des personnes ayant atteint le niveau première année du supérieur (respectivement 2ème année du supérieur, 3ème année du supérieur et plus).*
- *Ens supérieur : Calculé en pour dix milles, indique la proportion des personnes ayant atteint le niveau « supérieur ».*

BIBLIOGRAPHIE

- Cote d'ivoire une succession manquée.* (s.d.). Récupéré sur La documentation française:
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000013-cote-d-ivoire-une-succession-manquee>
- Person.Y. (1968). *Samori, une révolution dynula*. IFAN.
- Monographies de région, Préfectures de région*, 2013 (ou année la plus récente)
- Plan National de Développement*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2012-2015
- Recensement Général de la Population et de l'habitat*, Institut National de la Statistique, Projections 2014
- Atlas de La Côte d'Ivoire*, Les éditions Jaguar, 2013
- Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*, Agence d'étude et de promotion de l'emploi, 2012
- Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Institut National de la Statistique, 2008
- Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale*, Ministère des ressources animales et halieutiques, 2013
- Annuaire statistique de l'éducation*, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2014
- Annuaire Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2012
- Annuaire statistique de la santé*, Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, 2013
- Programme Présidentiel d'Urgence*, 2012
- Enquête Multiple Indicator Cluster Survey (MICS), XX*, 2012
- Atlas des Villes*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008
- Atlas de la population et des équipements*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008
- Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire*, 2012
- Données d'exploitation CIE*, Compagnie Ivoirienne d'électricité, 2014
- Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'Ouest de la Côte d'Ivoire*
ONU CI

A N N E X E S

Annexe 1: Liste des Services Publics Déconcentrés

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation			
Gbôklé	Sassandra	Sago	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la sécurité	Sous -préfecture			
		Dapkadou					
		Sassandra	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la sécurité	Préfecture de la région ; Sous - préfecture ; Conseil Régional ; Mairie ; Commissariat de police ; Antenne de la police Maritime			
			Ministère d'Etat, Ministère de plan et du développement.	Service du plan et du développement ;			
Gbôklé(Suite)	Sassandra (suite)		Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Défense	Brigade de la gendarmerie Nationale ; Compagnie des forces Républicaine de Cote d'ivoire (FRCI).			
			Ministère de l'Economie et des Finances	Service des Impôts ; Contrôle financier ; Trésorerie Générale ; Service du Système de gestion des Finances publics (SIGFIP Brigade des Douanes			
			Garde des Sceaux, Ministère de la Justice des Droits de l'homme et des libertés Publiques	Tribunal de Sassandra Maison d'Arrêt			
			Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Départementale des Infrastructures Economiques ; Direction Territoriale de l'hydraulique			
			Ministère de la Fonction public et de la Reforme Administrative.	Direction Régionale de la Fonction publique et Reforme Administrative.			
			Ministère l'Education nationale et de L'enseignement Technique	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'enseignement Technique ; Direction Départementale de l'Enseignement Technique ; Inspection de l'Enseignement préscolaire primaire			
			Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	Office d'aide à la Commercialisation des produits Vivrier (OCPV).			
			Gbôklé (Suite)	Sassandra (suite)	Sassandra (suite)	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la	Centre national de la Recherche Agronomique(CNRA)

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation
			Recherche scientifique	
			Ministère des Ressources Animales Et Halieutiques	Direction Départementale des Ressources Animale et Halieutique
			Ministère de l'Agriculture	Direction Régionale de l'Agriculture Zone ANADER
			Ministère de la Culture et de la Francophonie.	Direction Régionale de la Culture et de la Francophonie.
			Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisation.	Direction Régionale de la Construction, du Logement de l'Assainissement et Urbanisme
			Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la femme et de l'Enfant	Institution de la Formation et d'Education féminine (IFEF) Direction Régionale de la Solidarité de la Famille de la femme et de l'enfant.
			Ministère de la poste, des Technologies de l'Information et de la Communication	Bureau de poste et Télécommunication
			Ministère des Eaux et Forêts	Division de la SODEFOR Cantonnement des Eaux et Forêt
			Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et loisirs	Direction régionale de la promotion de la jeunesse des Sports et loisirs.
			Gbôklé (Suite)	Fresco
Ministère de l'Economie et des Finances	Contrôle Financier; Impôt; Trésorier; COOPEC			
Ministère des Ressources Animales Et Halieutiques	Ressources Animales et Halieutiques			
Ministère auprès du Président de la République chargé de la Défense	Force Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI); Gendarmerie nationale; Service Antenne Maritime			
Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et loisirs	DD sport et loisirs			
Ministère de la santé et de la lutte contre le VIH/SIDA	DD .Santé; SSSU (Service de Santé Scolaire et Universitaire) Directeur de l'Hôpital général;			
Ministère de l'Agriculture	DD. Agriculture; ANADER			

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation		
			Ministère des Eaux et Forêts	Eaux et Forêts; SODEFOR		
			Ministère de la poste, des Technologies de l'Information et de la Communication	La poste		
Nawa	Soubré	Liliyo	Ministère l'Education nationale et de L'enseignement Technique	Ecole Primaire ; Collège Moderne		
			Ministère de la santé et de la lutte contre le VIH/SIDA	Centre de santé		
			Ministère des Eaux et Forêts	Poste des Eaux et forêts		
		Soubré	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Direction régionale de la fonction publique		
			Ministère des Infrastructures Economiques	Direction régionale des infrastructures économiques		
			Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	Direction régionale du contrôle financier Direction régionale du solde Direction régionale du trésor		
			Ministère de la santé et de la lutte contre le VIH/SIDA	Direction régionale de la santé		
		Ministère de la Salubrité et du Développement Durable	Direction régionale de l'environnement du développement durable et de la salubrité urbaine			
		Nawa (suite)	Soubré (suite)	Soubré (suite)	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la sécurité	Préfecture, Conseil régional, Mairie
					Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	Section de tribunal
Ministère des Eaux et Forêts	17. Eaux et Forêts, Sodefor					
Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	Commerce Artisanat et Promotion PME					
Ministère Des Ressources Animales Et Halieutiques	Ressources animale et halieutique					

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation	
			Ministère l'Education nationale et de L'enseignement Technique	Education nationale et enseignement technique	
Nawa (suite)	Soubré (suite)	Soubré (suite)	Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	Hydraulique, CIE, SODECI	
			Ministère de la Poste et de la Télécommunication	§18. Ci-Télécom	
			Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	§19. Construction et Urbanisme	
			Ministère du Tourisme	§20. Tourisme	
			Ministère du Transport	§21. transport	
			Ministère de l'Industrie et des Mines	§22. Industrie et mines	
			Ministère de l'Energie et du Pétrole	§23. Mines Pétrole et énergie	
			Ministère de la Culture et de la Francophonie	§24. Culture et francophonie	
			Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	§25. DR Solidarité, Famille, Femme et Enfants	
			Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	§26. Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers,	
			Ministère de l'Economie et des Finances	§27. Douanes,	
			Ministère de la Poste et de la Télécommunication	§28. Poste de CI	
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Emploi, Affaires sociales et formation professionnelle, Centre social §29.	
			Mayo Grand-Zattry	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la sécurité	§30. Mairie ; Préfecture
			Guéyo	Guéyo	
Méagui	Méagui				
Buyo	Buyo				

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation
San-Pedro	San-Pedro	San-Pedro	Ministère de la Construction, du Logement, de l'Enseignement et de l'Urbanisme	Direction régionale de la construction du logement de l'assainissement et de l'urbanisme
			Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	Direction régionale du commerce de l'artisanat et de la promotion des PME
			Ministère de l'Economie et des Finances	Direction régionale des impôts
			Ministère de la Poste et de la Télécommunication	Direction régionale des postes et des télécommunications
			Ministère du Tourisme	Direction régionale du Tourisme
			Ministère des Eaux et Forêts	Direction régionale de la SODEFOR
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction régionale l'enseignement professionnel
			Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Direction régionale de la production animale et des ressources halieutiques
	Ministère de l'Industrie	Direction régionale de l'industrie et du développement du secteur privé		
San-Pedro (suite)	San-Pedro (suite)	San-Pedro (suite)	Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et loisirs	Direction régionale de la promotion de la jeunesse du sport et des loisirs
			Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la femme et de l'Enfant	Direction régionale de la solidarité de la famille de la femme et de l'enfant
			Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	Direction régionale du plan et du développement ; Direction régionale de l'INS
			Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	Direction territoriale de l'hydraulique

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation
			Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Direction régionale du travail
			Ministère des Mines et Pétrole	Direction régionale des mines pétrole et énergie
			Ministère du Transport	Direction Régionale du transport
			Ministère de la santé et den la lutte contre le VIH/SIDA	Direction régionale de la santé
San-Pedro (suite)	San-Pedro (suite)	San-Pedro (suite)	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	Direction régionale des marchés publics
			Ministère de la Salubrité et du Développement Durable	Direction régionale du CIAPOL
			Ministère de l'Economie et des Finances	Direction régionale du budget
			Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	Direction régionale de la CIE ; Direction régionale de la SODECI
			Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	Direction régionale de la chambre de commerce et d'industrie
			Ministère du Transport	Direction régionale de la SONATT
				Direction régionale de la SODEXAM
			Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la promotion des PME	Direction régionale des affaires maritimes et portuaires
San-Pedro (suite)	San-Pedro (suite)	San-Pedro (suite)	Ministère de l'Economie et des Finances	Direction régionale des douanes
San-Pedro (suite)	San-Pedro (suite)	Grand-Béréby	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la sécurité	Mairie
	Tabou	Tabou	Ministère du Transport	Transport
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la	Mairie ; Prefecture; Sous - Prefectures

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation
			sécurité	

Source: Direction Régionale du Plan de San Pedro, Sassandra et Nawa, 2014

Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies

Sujets des termes de références	Axes des monographies
Ressort territorial	Axe 1 : Envergure territoriale et démographique
Cadre naturel et ses ressources	
Peuplement	
Dynamique et état de la population	
Activités économiques	Axe 2 : Développement économiques
Urbanisation, système régional des villes et paysages urbains	Axe 4 : Infrastructures et urbanisation
Equipements et infrastructures régionaux et leur localisation	
Environnement et cadre de vie	
Accès aux services sociaux de base	Axe 3 : Développement socio-culturel
Atouts et contraintes du développement régional	Axe 5 : Perspectives de développement
Perspectives de développement	

Annexe 3: Liste de succession des Préfets

Niveau régional				
Circonscription administrative	N°	Désignation du Préfet	Période de commandement	
			Arrivée	Départ
Région de Gbôklè	1	Boni Koffi Ernest (1 ^{er})	08-11-2012	Jusqu'aujourd'hui
Nawa	1	Alliali Kouadio	07-11-2012	Jusqu'aujourd'hui
San-Pedro	1	Coulibaly Ousman		

Niveau départemental			
Circonscription administrative	Désignation du Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
TABOU	Tra Bi Bernard	08-09-1986	16-08-1990
	Agoua Siméon	16-09-1993	07-09-1993
	Tehoua K Eugène	07-09-1993	28-03-1994
	Mombo Dosso	28-03-1994	05-08-1996
	Gneble Betta G.P	05-08-1996	16-07-2001
	Yao Bi N'dri	16-07-2001	25-06-2007
	Kouassi Miezan Henry Abel	25-06-2007	17-11-2012
	Yacouba Doumbia	17-11-2012	Jusqu'aujourd'hui
SASSANDRA	Dénès Tahet (A.D Civil 2 ^e classe)	16-01-1970	19-07-1972
	Leon K. Koffi (A.D Civil 1 ^e classe)	19-07-1972	21-09-1972
	Denis Tahet (A.D Civil 2 ^e classe)	21-09-1972	01-08-1975
	Karim Traoré (A.D Civil 2 ^e classe)	01-08-1975	31-04-1981
	Jean-Baptiste Elloh (A.D Civil CI Principale)	05-09-1981	21-10-1983
	Paul Affoumou Yapo(A.D Civil 2 ^e classe)	21-10-1983	06-09-1986
	René Adou Amien (Administrateur civil, classe Exceptionnelle)	06-09-1986	13-09-1991
	Alexis Tchinah (Administrateur civil, classe Exceptionnelle)	13-09-1991	13-08-1993
	R.w.Ponté (Secrétaire Général de préfecture)	13-08-1993	28-03-1994
	Col Issa Diakité (Officier Sup. FANCI)	28-03-1994	06-10-1997
	Kouin Tahin François (Administrateur civil, classe Exceptionnelle)	06-10-1997	17-03-2000
	Koutouan A Jérôme (Administrateur civil, classe principale)	17-03-2000	17-07-2001
	Djegre K Blaise (Administrateur civil, classe Exceptionnelle)	17-07-2001	27-11-2001
	Deneo N.B. (Secrétaire Général de Préfecture, Préfet par Intérim)	27-11-2001	21-03-2002
	Sanogo Alhassana (Administrateur civil, classe principale)	21-03-2002	26-06-2007
	Soro Bakary D. Benjamin (Administrateur civil, classe principale)	26-06-2007	08-11-2012
Boni Koffi Ernest (Hors Grade)	08-11-2012	Jusqu'aujourd'hui	
FRESCO	Lida Gnako Ezechiel	Nd	Nd
	Djezou Konan	nd	Nd

<i>Niveau départemental</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
GUEYO	Kassi Kadjo (Grade 1)	10-04-2009	2011
	Famy Kouassi René (Grade 1)	26-09-2013	Jusq'aujourd'hui
SOUBRE	Joseph Catcha Picard	06-10-1982	05-09-1986
	Doué Pascal	05-09-1986	09-08-1996
	Colonel N'gouan Kangah Maximin	09-08-1996	18-07-2001
	Sehi Gaspar	18-07-2001	26-06-2007
	Amon Léopold Florent	26-06-2007	09-04-2009
	Gonbagui Gueu Georges	09-04-2009	07-11-2012
	Alliali Kouadio	07-11-2012	Jusq'aujourd'hui
MEAGUI	Kouassi K.Pierre	Sepetembre 2012	

<i>Niveau sous-préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
TABOU	Duffour (Administrateur de la F.D.M)	1914	1915
	Lamothe(Administrateur de la F.D.M)	1916	1917
	Prouteau(Administrateur de la F.D.M)	1918	1918
	Lalandais(Administrateur de la F.D.M)	1918	1919
	Decouteli(Administrateur de la F.D.M)	1919	1920
	Balais(Administrateur de la F.D.M)	1920	1924
	Rodrigue(Administrateur de la F.D.M)	1924	1925
	Remie(Administrateur de la F.D.M)	1925	1926
	Boys(Administrateur de la F.D.M)	1926	1931
	Ralion(Administrateur de la F.D.M)	1931	1932
	Verni	1932	1933
	Marquais Cabriel (Administrateur Des Colonies)	1933	1934
	Picheau Louis (Administrateur De Colonies)	1934	1935
	Cesar Joseph Administrateur Des Colonies)	1935	1936
	Henry Boy(Chef De T.C.F.O.F)	1937	1938
	Maderne Leon(Ajoiint Prince Des SCIVI	12-06-1938	04-07-1938
	Raoul Francois	05-07-1938	16-02-1939
	Henry Boy (Administrateur en chef de IC des Colonies)	16-03-1939	13-08-1941
	Dollon jean(((Administrateur) adjoint des Colonies)	21-08-1941	17-04-1943
	Scar Jean (Administrateur de 2° CI colonie)	21-04-1943	05-11-1945
Henri Creillere (Administrateur de 3° CI colonie)	09-11-1943	15-03-1945	
Aubin Pierre (Administrateur de 3° CI colonie)	16-03-1945	31-12-1946	
Passeleau Pierre (Administrateur de 2° CI colonie)	01-01-1947	05-1945	
Leroux Maurice (Administrateur de 2° CI colonie)	05-1949	12-1949	
Dottori Joseph-Marie (Administrateur de 2° CI colonie)	01-1950	05-1950	

<i>Niveau sous-préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
	Dufialde Richard (Administrateur de 2° CI colonie)	05-1950	05-1952
	Lota Paul (Administrateur 2° échelon)	05-1952	08-1952
	Gerard Pipeau (Administrateur 3° échelon)	08-1952	01-1954
	Tusques Paul (Administrateur de F.O.M)	02-1956	14-08-1957
	Jean Poupel (Administrateur en chef F.O.M)	08-1956	14-08-1957
	Noel Orcel (Administrateur en chef F.O.M)	15-08-1957	31-12-1958
	Robert Barthe (commandant de cercle)	1958	1959
	Robrt Modeste (Administrateur de F.O.M)	1950	1950
	Paul Tusques (Administrateur de F.O.M)	08-02-1960	1960
	Dosso Amadou (Secrétaire adjoint)	1960	1960
	Gau Pierre (Administrateur civil)	29-08-1960	09-1961
	Youffou Gabriel (Administrateur civil)	15-09-1961	04-1963
	S. Avoaka Athanase (Secrétaire Administrateur)	19-04-1963	23-10-1963
	K. Any Christophe (Administrateur civil de 2° classe)	23-12-1963	23-10-1964
	Yapo Martial (Administrateur civil de 2° classe)	01-11-1964	06-02-1965
	Abbe Alle Paul (Secrétaire Administrateur)	06-02-1965	10-10-1968
	Harding Philippe (Att Adm)	10-10-1968	05-02-1970
	Agoua Siméon (Administrateur civil de 1° CI)	05-02-1970	14-08-1970
	Koudougnon Sahoua H (Administrateur civil de 2° CI 4° échelon)	14-08-1970	28-02-1974
	G. Adepaud Brou (Administrateur civil de 2° CI 4° échelon)	28-02-1974	28-09-1976
	Bamba Souleymane (Att Administrateur)	28-09-1976	22-11-1977
	Ibo Zeze (Administrateur civil)	22-11-1977	30-08-1981
	Doumbia Mamery (Att Adm)	30-08-1981	25-01-1982
	Sodié Emmanuel (colonel des fanci)	25-01-1982	29-08-1986
	Bako Digbé Antoine (Administrateur civil 2° classe)	29-08-1986	04-08-1990
	Oulla Gaston (Administrateur civil de cl ppale)	06-08-1990	14-10-1991
	Koné Mamadou (Att Adm)	14-10-1991	25-10-1996
	Effoli Benjamin (Administrateur civil)	25-10-1996	19-08-2002
	Kouamé Bouaki (Administrateur civil)	19-08-2002	10-09-2007
	Katou Koffi Denis Arsene	31-01-2014	
GRABO	Kouassi Bi Yao Lucien	14-11-1968	18-11-1971
	Dovoguie Dali Joseph	18-11-1971	11-02-1974
	Komenan Maurice	11-02-1974	23-11-1977
	Zebro Ottro Joseph	23-11-1977	30-08-1981
	Assipo Memel Benoit	30-08-1981	20-10-1984
	Diomande Ouahou	20-10-1984	11-07-1990
	Bamba Mamadou	20-08-1990	11-07-1996
	Traore Vassiriki	17-09-1996	20-09-2000

<i>Niveau sous-préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
	Gouesse Jules	20-09-2000	13-09-2007
	Rope Guede Gregoire	13-09-2007	13-10-2010
	Guihi Victoir	13-10-2010	03-02-2014
	Traore Djibril	03-02-2014	Jusqu'aujourd'hui
OLODIO	Monin Aguié	nd	nd
	Konan Jean-Baptiste	Depuis le 04-02-2014	Jusqu'aujourd'hui
DJOUROUTOU	Gbasse Benoit	13-09-2007	16-06-2010
	Allo Deaza Raphaél	16-06-2010	30-01-2014
	Koffi Kouadio	30-01-2014	Jusqu'aujourd'hui
DAKPADOU	Dri Bli Paul Paul	2007	2010
	Adama Doumbia	2010	2013
	Touré Seydou	2013	Jusqu'aujourd'hui
SAGO	Diratie Koné (Administrateur civil)	07-09-2007	03-02-2014
	N'gbo Amon Beké (Administrateur civil)	03-02-2014	Jusqu'aujourd'hui
SASSANDRA	Koffi Jules Raymond (Administrateur civil)	31-03-1964	01-04-1966
	Kacouté N'gouan Eugène (Administrateur civil)	01-04-1966	15-10-1966
	Koffi Konan Martin (Administrateur civil)	15-10-1966	16-01-1970
	Yocolly Eugène (Secrétaire Administratif)	1970	01-01-1971
	Barrau Saguiza (Secrétaire Intérimaire)	02-02-1972	23-10-1972
	Koffi Ahoko (Secrétaire Administratif)	24-10-1972	26-09-1974
	Tchinah Alexis (Administrateur civil)	26-09-1974	21-09-1976
	Yapo Adhot Alphonse (Secrétaire Administratif)	21-09-1976	29-01-1978
	Kragbé Francois-Marie (Administrateur civil)	30-01-1978	21-05-1980
	Assi Abaka Moïse (Administrateur civil)	22-05-1980	18-10-1983
	Decamagni (Attaché Administratif)	19-10-1983	27-01-1984
	Diomandé Media (Attaché Administratif)	28-01-1984	14-10-1984
	Bahin Henri (Attaché Administratif)	14-10-1984	05-10-1991
	Lt col. Aliman E. Ignace	05-10-1991	11-05-1994
	Kpan Blon (Adm. Des services financiers)	11-05-1994	01-08-2001
	Gla BI Youzan Abel (Administrateur civil)	01-08-2001	07-09-2007
	Hamilton N'guessan N'dré Michel (Administrateur civil)	07-09-2007	31-01-2014
	Oulei Louis Bonaventure (Administrateur civil)	31-01-2014	19-11-2014
	Touré Séydou (Administrateur civil)	19-11-2014	Jusqu'aujourd'hui
	FRESCO	Koudougnon Sahara Henri	
N'yobo Pierre Celestin			
Bandama N'guetta			
Daple Nampe Bruno			
Adam Yeboua Patrice			
Aka Yao Marc			
Konaté Soualio			

<i>Niveau sous-préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
	N'damien Eby Armand		
	Camara Mory Diéné		
	Gouya Jean		
	Kouao Sekan Martial		
	Akou Nathalie Anasthasie		
	N'zi Kouakou		
	Kouadio Gbongbo André		
	Nemlin Théophile Eloi		
	Donwahi Epse Amichia		
	Sanogo Hassan Cheikna		
GBAGBAM	Sama Damana		
GUEYO	Barrau Zaguiza(Sécretaire Administratif)	28-11-1971	27-12-1977
	Ehouman Agnini Jean- Baptiste (Attaché Administratif)	28-01-1978	31-08-1981
	Ouattara Apapoh (Attaché Administratif)	31-08-1981	03-10-1983
	Bringa Kouakou (Attaché Administratif)	31-10-1983	19-10-1984
	Guidy K George (Attaché Administratif)	19-10-1984	11-10-1991
	Bamba Moussa(Administrateur civil)	11-10-1991	06-05-1994
	Kassoum Coulibaly (Administrateur civil)	16-05-1994	17-03-2000
	Konan Dienantiori Touré(Administrateur civil)	18-03-2000	27-07-2001
	Tra-Bi Koué Jean-Brice(Administrateur civil)	27-07-2001	10-09-2007
	Koffi Kouadio (Administrateur civil)	10-09-2007	06-10-2010
	Mme Halaoui née Niahoulou Victoire J. (Administrateur civil)	06-10-2010	Jusqu'aujourd'hui
GRAND-ZATTRY	Tanou Etekou Philippe (Administrateur civil 1 ^e classe)	01-10-1990	05-10-1991
	Kouasssi Ban Philippe (Administrateur civil 1 ^e classe, 1 ^e échelon)	05-10-1991	07-09-1996
	Yacouba Dominique (Attaché Administratif)	07-09-1996	18-03-2000
	Batto Louis Gustave (Administrateur civil)	18-03-2000	07-09-2007
	Gauze Ignace Desiré(Administrateur civil 1 ^e classe, 3 ^e échelon)	07-09-2007	23-04-2009
	Hegbé Bonaventure (Secrétaire Général de prefecture Grade 2)	23-04-2009	06-10-2010
MEAGUI	A. Bako Digbé(Administrateur civil)	26-09-1997	06-10-1997
	Douon Ouohi Nestor (Administrateur civil)	06-10-1997	18-03-2000
	Souma Anliou(Administrateur civil)	18-03-2000	15-02-2005
	Konan Yapi(Administrateur civil)	15-02-2005	07-09-2007
	Kipré Guiounon (Administrateur civil)	07-09-2007	12-03-2009
	Kouadio K Arnau M (Administrateur civil)	12-03-2009	25-04-2009
	Zéré Sery Léon (Administrateur civil)	25-04-2009	30-01-2014
	Traoré Amadou (Administrateur civil)	30-01-2014	jusqu'aujourd'hui
BUYO	N'zi Asso(Sécretaire Administratif)	11-1967	10-1968

<i>Niveau sous-préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
	Ngo Kouakou (Secrétaire Administratif)	10-1968	08-11-1974
	Tisse Ayemon(Attaché Administratif)	08-11-1974	02-08-1978
	Tekin N'ssan valentin (Administrateur civil)	02-08-1978	29-08-1981
	Kouassi Vincent (Administrateur civil)	29-08-1981	08-08-1985
	Kouolo Asseu (Adjoint Administrateur)	08-08-1985	10-08-1989
	Berthé Allassane (Administrateur)	10-08-1989	1993
	Mahama Gbané (Administrateur civil)	1993	1996
	Kouakou Kouadio Amos (Administrateur civil)	1996	2003
	Kouadjo Ekré Richmond (Administrateur civil)	2003	2007
	Bohi Bi Irié JB (Administrateur civil)	2007	2014
	Coulibaly Bouakary (Administrateur civil)	31-01-2014	jusqu'aujourd'hui
LILIYO	Akébo Bilé	01-2008	01-2014
	Don Gabriel	01-2014	jusqu'aujourd'hui
OKROUYO	Touh Théophile		
	Zohoury Magloire		
	Konan Kouadio Ambroise		
	Paré Grégoire	29-01-2014	jusqu'aujourd'hui
SOUBRE	Corbiere Charles		
	Gateuil		
	Thomann Georges		
	Palin Edourd		
	Pele Armidas Joseph		
	Couquet Augustin		
	Bourgoin Claude		
	Perin Bernard		
	Bondet Louis		
	Brassat Lapeyrière		
	Robin Delorierre		
	Salgnet		
	Soulat Jean Félix		
	MAS Victor Antoine		
	Rigall Albert		
	Montestruc Camille		
	Thomas René		
	Peraldi Séverin		
	Page André		
	Cadet Henry		
Butel			
Olivier Augustin			
Van Kempen Joseph			
	Jean Petit		

<i>Niveau sous-préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
	Gastinel Frédéric		
	Lavallée Charle		
	Georges Emmanuel		
	Albert Jules Aubert		
	Bariani Gilbert		
	Charlier René		
	Paolini Pierre		
	Papillard Ferdinand		
	Lalle Louis		
	Bouquegneau Ernest		
	Jochum Paul		
	Fourny Roger		
	Lecorvaisier Eugène		
	Burger Louis		
	Romani Luc		
	Piganiol Mauris		
	Vicencini Jules Cesar		
	Piganiol Mauris		
	Garcia Damien		
	Tre Hardy Giles		
	Georges Gilbert		
	Robert Jean Paul		
	Moriba Koné		
	N'guessan Yao Victore		
	Agoussi Moïse		
	Yapo Martial		
	Mevanly Soumahoro		
	Jules Koffi		
	Daffe Joseph		
	Diallo Souleyamane		
	Bandama N'gatta Vincent		
	N'dri Yao Germain		
	N'dabien Eby Aman		
	Yao BI N'dri		
	Sylla Mamadou		
	Norbert Flan		
	Koné Mamadou		
	Kouadio Yao		
	Yao Kouakou Benoit		
	Konan Yapi		
	Kouadjo Ekré Richmond		

<i>Niveau sous-préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
	Zohoury Magloire		
	Anbgo Incho Bernard		
DABOUYO	Benié Bi Botti Eugène	06/10/2010	En service

Annexe 4: Liste des sociétés coopératives par département

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GBOKLE	FRESCO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GEMENABERI (ECAG COOP-CA)
GBOKLE	FRESCO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KADZA DE FRESCO (CKF COOP-CA)
GBOKLE	HAUT-SASSANDRA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DES RIZICULTEURS DU HAUT SASSANDRA (COOP-CA RI HS)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DE KEITADOUGOU (SCOOPS ECOOPRAK)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DE SASSANDRA (COOP-CA ECOOSAS)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE KOKOLOPOZOI (COOP-CA ECOPAKO)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " GNAMIEN MANIYE DE KONANKRO (SCOOPS GNAM)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " LAFI LA BOUMBOU " DE SASSANDRA (COOP-CA LAFI LA BOUMBOU)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " RECONCILIATION" DE SASSANDRA (SCOOPS RECONCILIATION)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " BONCANA DE SAGO" (COOP-CA CBS)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " AKLAKLA" DE ZEGREBOUE (COOP-CA AKLAKLA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " ANOUANZE - KADI" DE KATIOKRO (COOP-CA ANOUANZE - KADI)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " ANOUANZE - KADI" DE KATIOKRO (COOP-CA ANOUANZE-KADI)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " BENKADI " DE OUSSOUKRO (COOP-CA BENKADI)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE " FRATERNITE AGRICOLE DE BALOKUYA" (COOP-CA CFAB)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "SINEKA DE PETIT BOUNA" (COOP-CA SINEKA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BIMOGODA D'EDOUARDKRO (COOP-CA COOPABIE)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BOKHOUN (SCABO SCOOPS)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BAGRE (COOP-CA COAB)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJOROPLO (COOP-CA SOCADJO)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DOBRE (COOP-CA COOPADO)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GNAGO (SCOOPS COPAK)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GRIHIRI (COOP-CA SOCAGRI)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KOKOLOPOZOI (SCOOPS SCOPAK)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LAOURE KOUAMEKRO(COOP-CA SCOPAK)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LOBAKUYA (COOP-CA SCOALO)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MEDON (COOP-CA COOPAMED)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NIAPIDOU (COOP-CA CANIA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NIAPIDOU (COOP-CA SOCOPAN)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SASSANDRA (COOP-CA SO.CASA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ZAEBRE (SCOOPS CAZA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS DE SAGO (COOP-CA CAPSA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS SOUGRI NOOMA DE NIABABLY (COOP-CA PS2N)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE SASSANDRA (CAPS COOP-CA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DJIDJE DE SASSANDRA (SCOOPS CADS)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FORESTIERE DE SASSANDRA (SCOOPS CAFOS)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LEADER DE BON BLANC (COOP-CA CAL 2B)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WINDEPENGADE EDOUARDKRO (COOP-CA SCAWED)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLES DE LOUHIRI SOFOCI (SOCOOPALSO SCOOPS)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AKLOMIAN BLA (COOP-CA A.NIA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS AGRICOLES DE BALOKUYA (COOP-CA A.B COOP-CA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE DAGBEGO 2 (SOCADAG COOP-CA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE KODIA (COOP-CA CAKO)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE PAULY (COOP-CA SOCAP)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES CACAOCULTEURS D'INAHIRI (COOP-CA SCOOCI)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DU CANTON BAKOUE (COOP-CA SCPCB)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS SOLIDAIRES DE SASSANDRA (COOP-CA SCPS)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS UNIS DE SAHOUA (COOP-CA PUSAH)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES BINKADI DE MEAGUI(COOP-CA COOPABEM)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE- CACAO DE SASSANDRA (COOP-CA COPCASA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE-CACAO DE GABEKRO (SCOOPS PCCG)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DU GBOKLE (COOP-CA PHENIX)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE PETIT-DIDIEVI (COOP-CA PAPEDI)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DESICAO DE NIAPIDOU (SCOOPS SOCODENI)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DU COLLECTIF DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SOFOCI-LOUHIRI (COOP-CA CPSL)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EBOYOKUN DE SASSANDRA (COOP-CA ESA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EKAMBONOU DE SASSANDRA (COOP-CA EKASA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE KPATA-ABIDOU (SCOOPS ESPOIR)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE SASSANDRA (SCOOPS - COOPESA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MIVA DE VAVOUA (SCOOPS MIVA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DE SASSANDRA (COOP-CA CADESA)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE D'OUSSOUKRO (COOP-CA CADEDO)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR L'EXCELLENCE AGRICOLE DE LOBAKUYA (COOP-CA SCEALO)
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE QUALITE DE SASSANDRA (COOP-CA COQUASA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GBOKLE	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SABARI KANGNI (SABARI KANGNI SCOOPS)
GBOKLE	SASSANDRA	COCO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE COCO DE SASSANDRA (CPCS SCOOPS)
GBOKLE	SASSANDRA	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAOUTCHOUC DE SASSANDRA (COOP-CA CAPROCAS)
GBOKLE	SASSANDRA	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIER A HUILE DE LA BOLO (COOPABO COOP-CA)
GBOKLE	SASSANDRA	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIER A HUILE DE SASSANDRA (COOPALSA COOP-CA)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GBILI (SCAGB COOP-CA)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LOBOGBA (SOCOPAL COOP-CA)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LOGBOVILE (SCALO)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS DE TRAWLINKRO (SCAPT SCOOPS)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LE BONHEUR (COOP-CA SOCABON)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NABALOUUM DE LOGBOVILLE (SOCANLO SCOOPS)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLES DE LA REGION DE LA NAWA (COOP-CA SOCAREN)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ALLIANCE NOUVELLE-BUYO (SC'ANOB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANOUANZE SAGBOYA DE V6 (COOP CA ANOUANZE-SAGBOYA)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BADEGNA DE SOUBRE (SCOOPS-BDS)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CAFE-CACAO DE BUYO (SOCCCB)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CANWOROR DE BUYO (SCCB COOP-CA
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL (SCODEMR COOP-CA)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE SEKOUKRO (COOP-CA SCS)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BUYO (SOCAB COOP-CA)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE WONSEALY (SOCAWO)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES CO- AGRICULTEURS BENIANYE DE BUYO (CABB COOP-CA)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES BEKABE DE BUYO (SCAB)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DJIGUIYA DE BUYO (COOP-CA DJIGUIYA--BUYO)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DES PLANTEURS UNIS DE BUYO (SOCEPUB COOP-CA)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE GENRALE DE BU YO (SOCOGEB COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KODAYA- V5 (KODAYA-V5)
NAWA	BUYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE QUALITE DE LOGBOVILLE (COOP-CA QUA.LOG)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ANOUANZE DE GUEYO (CAAG)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ANOUANZE DE DABOUYO (SCOOPS SOCAAD)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BALEKO (COPAB COOP- CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DABIYO (CAPD COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SONGTABA DE DABOUYO(COOP-CA SOCASD)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AHOUA DE TAGBAYO (SCOAT SCOOPS)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ALLIANCE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GUEYO (SOCAPAG-COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKADY DE BANGALYDOUGOU (SCOOPS-BIBA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKAGNI GUEYO (SCBG)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKELEMA DE DABOUYO (SCABINDA COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CAPG DE GUEYO (SCAPG CCOOPS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COOPERATIVE AGRICOLE EYO (CAEYO COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE ZOHOURAYO (COOP-CA CEAZ)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE BALEKO (SOCPB COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE SIRIKIKAHA (SCOPPS COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS D'ISSADOUGOU DE DABOUYO (CPID SCOOPS)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DABOUYO (COOP-CA COOPRADA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE NIOROUHIO (SOCPN COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS UNIS DE NIOROUHIO (SCOOPS-SCPUN)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DU BASSIN DU SASSANDRA (SOCOBAS COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EFA-EKLOU DE DABOUYO (COOP-CA-EFA-EKLOU)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DE KOUAMEKRO ET DE DJEGNADOU (SOCEKD)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DE NIANKOU KOUASSIKRO (SOCENK)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KOFFIKRO DE DABOUYO (SCKD COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SANKOFA DE GUEYO (SCSKG COOP-CA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETE ENTENTE COOPERATIVE D'ALIKRO (COOP-CA SECA)
NAWA	GUEYO	CAFE-CACAO	SOCIETECOOPERATIVE NEGOCE POUR LE BONHEUR DE PRODUCTEURS AGRICOLE DE GUEYO (SOCONBPAG COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE GNIPI 2 (COOPAGNIPI SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE SOUTRA DEMEAGUI (SCAES COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE KRAGUI (COOP-CA -A.KRACOOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'OUPOYO (CAPO COOP- CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	COOPERATIVE BENKADI DE JEROME (BENKADI SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE PETIT-OUAGA (COOPAO SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	COOPERATIVES DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE YOBOUEKRO (COOP CA COOPAPY)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	COOP-VICTOIRE DE MEAGUI
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GNIPI 2 (ECAGNI SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE ROBERT-PORTE (ECAPR COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE LADJIN DE MEAGUI (ECOLAME COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE MEAGUI (ECAM COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE NORBERT-CARREFOUR (SOCANC)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE TROFAIT DE MEAGUI (ECTM COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	NOUVELLE ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE ANOUANZE (NECAAYO COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AFFOUBENOU DE MEAGUI (COOP CA SCAAM)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BENIAN DE MEAGUI (SOCABM COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE BOMBALA (SOCABB COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAFE CACAO DE TOUADJI 1 (SCACCT COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ASSOUMANKRO CATAHUA (CATAHUA COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BROUAGUI (SOCOOPAB)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MEAGUI (SOCAMEA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PETIT BONDOUKOU (COOP-CA SCAPB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SOUBRE (SCASOU)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TAKOREAGUI (SCAT COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TERREAGUI (SOCOAT SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TOUADJI 1 (SCAT 1 SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'ALLAKRO (COAPA COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE CACAO DE BROUKRO (COOP-CA CAPCB)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE SOUBRE (COOP-CA CAPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'OUPOYO (SCAO SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU CONTON BAKWE (SCACB SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LAGAMTAABA DE MEAGUI (SCOOPS LAGAMTAABA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LE GRENIER IVOIRIEN (CAGI COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NONGTAABA DE MEAGUI (SOCONOMEA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE POUR LE SUCCES (SCOOPAS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TRAWLIN DES AGRICULTEURS DE MEAGUI (ECATAMEA COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VAILLANTS PLANTEURS GUIGBAGUI (CAVAP-GUI COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YETOUBENI (COOPAGY COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZOUNONGO D'OUPOYO (CAZO COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BENKADI DE KRADI (COOP-CA BENKRA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COASI DE SINIKOSSON (COOP-CA COASI)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COOP- AGRICOLE ANOUANZE DE MEAGUI (CAAM COO-PCA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COOPAPO (SCOOPS COOPAPO)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE MEAGUI (SCOOPS SOCOM)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE MEAGUI (SOCOOM)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEUR DE BOBALA (COOP-CA A.BO)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE GALLEA 2 (SCOOPAGA 2)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE MEAGUI (SCAME SCOOPS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE GNIPI 2 (SOCAGNIPI COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES ECO- AGRICULTEURS MODERNES DE MEAGUI (ECAMOM COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLE DE MEAGUI (CEAM COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES BENKADI DE MEAGUI (COOP-CA COOPABEM)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'OUPOYO (SOCOPO SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE MEAGUI (SCOPAM COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE PRODUITS TROPICAUX DE MEAGUI (COOPTROMEIA COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE WALEBO (SCOPWA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EBOYEKOUN DE SOUBRE (COOP-CA EBOYEKOUN)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DES AGRICULTEURS DE GBLETIA (SCOOPS-ENTENTE-GBLETIA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE WATINOMA DE MEAGUI (SCEWAM COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR D'OUPOYO (COOP-CA ESOU)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE GRACE (SCOGRAS COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MAN-NERE (SCM SCOOPS)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MOAHE DE MEAGUI (COOPAGY COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MOYE DES AGRICULTEURS DE PETIT BOUAKE (SOCOMAP)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE PINGDWINDE DE MEAGUI (SOCOIM COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE TOUTIA DES AGRICULTEURS DE COTE D'IVOIRE (CTACI)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE YEYONIAN DE MEAGUI (COOPYMA COOP-CA)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE - COOP-IVOIRIENNE DES AGRICULTEURS DE MEAGUI (COOP-CA CIAM)
NAWA	MEAGUI	CAFE-CACAO	UNITE COOPERATIVE DE MEAGUI (U-COM)
NAWA	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GABIADJI (COOPAGA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ANWOUDJUE DE N'GORANKRO (CAAN COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES D'OKROUYO (CPAO COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GRAND-ZATTRY (ECAGZ-COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE ANOUANZE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GRAND-ZATTRY (ECAPA-GZ COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	NOUVELLE COOPERATIVE AGRICOLE DE BAGOLIEOUA (COOP-CA NECAB)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SCOOPS COOPERATIVE AGRICOLE DE BAKAYO (SCOOPS CAB)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATION AGRICOLE DE LESSIRY (SOCALES)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES FEMMES ET HOMMES EXPLOITANTS AGRICOLES DE SOUBRE (SCOOPS FHEASOU)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE "CAFE-CACAO" (SAPROCAS COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SONGTABA DE DABOUYO (SO.G.A.S.D)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AGNITIE DE SOUBRE (SOCOAS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKELEMA DE DABOUYO (SCABINDA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAFE-CACAO DE SOUBRE (SCCCS SCOOPS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAFE-CACAO DE TOUADJI 1 (SCACCT)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KONEDOUGO (SOCAKO)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KONEDOUGOU (SOCAKO)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SOUBRE (SCOAS COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SOUBRE (SOCOPASO SCOOPS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS DE KOZIAYO (SOCAPK SCOOPS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS DE LESSIRI (SOCAPL COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EKAMBONOU DE SOUBRE (SOCAES)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DE KOUADJOKRO (SOCAEK COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MOAYE (SOCAMO SCOOPS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NIBI D'OKROYO (CNIBO)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NIBI D'OKROUYO (COOP-CA CNIBO)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZOZORO DE MAYO 2 (COOP-CA SOCAZM)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ALLIANCE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GUEYO (SOCAPAG-COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANOUANZE DE PETIT BOUAKE (COOP-CA CAAP)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BDS DE SOUBRE (SCOOPS BDS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKADY D'ALIDOUGOU GRAND-ZATTRY (SCBA-GZ COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKADY DE BANGALIDOUGOU (SCOOP-S BI.BA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COOP DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE SOUBRE (SCOOPS CEAS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COOP-ANOUANZE DES AGRICULTEURS D'OKROUYO (CANOA COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE SOUBRE AGRICOLE ZOZRO DE MAYO II (COOP-CA SOCAZM)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE MEAGUI (CIAM COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE PARC-SOU (SCOOPS AGPS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE SOUBRE (SOCAGS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE SOUBRE AVEC (COOPAGS COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE YABAYO (ECOOPAYA SCOOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DU BAS SASSANDRA YETOBE (COOP-CA YETOBE)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DU SUD-OUEST (ECASO-COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS SAINTE MARIE DE DOBA (COOP-CA ASMD)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS SOLIDAIRES DE LA NAWA (COOP-CA ASN)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES CO- PRODUCTEURS AGRICOLES DE YABAYO (COOP-CA CPAY)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES ECO-AGRI DE LESSIRI (COOP-CA ECAL)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES ECO-AGRICULTEURS DE LESSIRI (COOP-CA ECAL)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE SOUBRE (CEASO SCOOPS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE BALEKO (SO.C.P.B)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GRAND-ZATTRY (COOP-CA PAGZAT)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE DE YACOLO (SOCOOPAYA COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE YACOLI (SOCOOPAYA COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES D'OKROUYO (SOCPAO COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EKAMBONOU DE SOUBRE OP. (SOCAES COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DE KOUADIOKRO (SOCAEK COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE GORY (SCOOPS GORY)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE DES AGRICULTEURS DE SOUBRE (SCIVAS-COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE DES PRODUCTEURS DE CACAO DE SOUBRE (SCIPCS COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LOUBO DES AGRICULTEURS DE SOUBRE (SCOLAS)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE N'ZOLIE (COOP-CA N'ZOLIE)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NOBIEL (COOP CA NOBIEL)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE N'ZOLIE (N'ZOLIE COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE QUALITE DE LA NAWA (COOP-CA QUALINA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SANKOFA DE GUEYO (SCSKG COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOUBREENNE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (SCSPA COOP CA)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE TIBONI D'OKROUYO (SCOOPS TIBONI)
NAWA	SOUBRE	CAFE-CACAO	SOCIETE NOUVELLE COOPERATIVE AGRICOLE DE ZAKEOUA (SONOCAZA COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAOUTCHOUC NATUREL DE SOUBRE (COOP-CA PROCANSO)
NAWA	SOUBRE	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIV AGRICOLE DE SOUBRE (COOPAGRIS COOP-CA)
NAWA	SOUBRE	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE SOUBRE (COOP - CA PALMSOUBRE)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	GRAND-BEREBY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AFFOUBENOU DE BEREBY (SCAFB COOPCA)
SAN-PEDRO	GRAND-BEREBY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKELEMAN DE BEREBY (CA2B COOPCA)
SAN-PEDRO	GRAND-BEREBY	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BOFLAPLA (SCOOPAB COOP-CA)
SAN-PEDRO	GRAND-BEREBY	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS D'HEVEA DE GRAND BEREBY (COOP-CA SOCOOPHE-GB)
SAN-PEDRO	GRAND-BEREBY	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ES PLANTEURS 'HEVEA DE GRAND-BEREBY (SOCAPH-GB)
SAN-PEDRO	GRAND-BEREBY	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT (COOP-CA DHEGB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	AFRIKANISCHE UND IVORISCHE NACHHALTIGE KAFFEE & KAKAOENTWICKLUNG (AFRIKA BA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	AGRICOLE EMERGENCE-PLUS DE SAN PEDRO (AEPSP)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BAOFRINDA DE SIMPOREKRO (COOP-CA CABS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE LASSINA-BANGO (COOP.AL)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE MENEGBE (COOPAME)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE SANKARA CARREFOUR (CSC)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE SABABOUGNAN DE BLAHO (COOP-CA COOPASAB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE SIAKADOUGOU DE BIDA (CASIB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE VICTOIRE DE GRAND BEREBY (CAVI-G)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE BIDA (COOPABI COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE CAGRISCA (CAGRISCA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE FATOUAKRO (COOPAFA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE GABIADJI (COOPAGA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE GLIBIADJI (COOPAGLI COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE JOSEPHKRO (COOPAJO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE LASSINA BANGO (COOPALBA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE NICOLAKRO (COANI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE OUSMANEKRO (COOPAOU)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE (COOPEN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KORIKA DE BABA (CAKOB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE TRAWLIN (COOPATRA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BOIGNYKRO (COOPABOIGNY)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE KPOTE (AGRIK COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE MOUSSADOUGOU(COOP-CA AMO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE NADO (COOPUN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE BENKADI DE DJAPADJI (E.C.A.B.D)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE BOKOUN DE FOFANADOUGOU (COOPERATIVE-CA ECOOPERATIVEAB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE BELEM (ECOAB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE BLAHOU (ECOOPABLA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE DAGADJI (ECADA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE DO-SAKASSOU (E.C.A.DO.S)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE GAGNY (ECOOPAGNY)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE KREMOUE (ECOOPAK)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE MOGEKELEDOUGOU (E.C.AMOG)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE PONT NERO (ECAPN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE SAINT-PAUL
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE SAN PEDRO (ECOAS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS D'ADAMANKRO (E.C.A.P.A)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE SOLIDARITE DE PAULKRO (ECASP)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE TRAWLIN DE MAMOUDOUKRO (ECATM COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DE GABIADJI (ECOGA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DE SAINT-PAUL AGRICOLE (COOP-CA ECSP)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DE ST PAUL (ECSP COOPERATIVE-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE ENTENTE SOLIDARITE DE BOUKARIKRO (ECESB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ECOPAD)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE SIMPLIFIEE D'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES DE SAN PEDRO (ECOPEXAS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SAN PEDRO (ECOPAS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	NOUVELLE COOPERATIVE AGRICOLE DE MOUSSADOUGOU (NOVACAM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ADJAMENE (SO.C.A.A)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MENEGBE (SOCAMENE)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE AGRICOLE COOPERATIVE DE BEREBY (AGRICOOOP)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE AGRICOLE DE CAFE CACAO (SACC)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES DEUX SAMBAS (CA2S-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS UNIS DE BOHOUSOUKRO (SOCAPUBO SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE " KOULBISSE " DE GLIGBEADJI (KOULBISSE)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AFFOUBENOU DE BEREBY
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AFFOUBENOU DE BEREBY (SCAFB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ALLADJE DE KANGAKRO (SOCOAK)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ALLIANCE (SCAA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AYEBENIAN (SC2A)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE BIDA (SCA2B)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKELEMAN DE BEREBY (CA2B COOPCA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKELEMEN DE BEREBY DITE (CA2B-COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BISSATA DE KOFFI KRA (SOCABK)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BLOC D'ASSIEKOFFIKRO (CABAK)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAM-BONOU (SCAC)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ADJAMENE (SOCOOPADJI- COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KREMOUE-DJOULABOUGOU (SCAKD)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ADAMAKRO (SCOADAM SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ADAMAKRO (SCOADAM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BENJAMINKRO (SOCABEN COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BIDA (COOPABI)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BLEDIE (CABLE)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BOUA (SCOOPS-SCAB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CANTONDOUGOU (S.COOPADOU)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CANTONDOUGOU (SOCOPAC)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CARREFOUR MONOGAGA (SOCAM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CEFI (CAC-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CHEIKNANKRO (SOCACH)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE COTE D'IVOIRE (SCACI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DAGADJI (COOPADA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DAGADJI (SOCADAG)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DENISKRO (SCAD)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJAHAKRO (SCADJAH)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJAPADJI (CAC-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJIROPOAGUI 2 (CADJI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DOBA (COOPADOBA SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DOBA (SOCOOPADO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DOGBO (COOP-CA CADOGBO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DOGBO (SOCOOPAD COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DOGBO (SOCOPADOGBO COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DRAMANEKRO (SOCOPADRA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GABIADJI (SCASG)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GAGNY (SO.COOP.A.GAGNY)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GAGNY CARREFOUR (SCAGC)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GNAPOADJI (CAGNAN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GRAND BEREBY (CAGB-COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GRAND BEREBY (SOCOAGB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GROBONUDAN (SCOOPAGRO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GUEYO-GUEYO (COOP-CA COOPAGG)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GUIROPOADJI (SOCOOPAGUI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KAMIADJI (SCOOPAKAM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KONANKRO (SCAKP SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KOUADIOKRO (SOCOOPAK)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KPÔTÈ (COOPAKPO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KPÔTÈ (SCAK)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA NERO (COOP-CA COOPAN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LASSANEKRO (COOP.AL)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MAGNERI (SCM COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MANAN (SCAMA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MARIEKRO (SOCAMA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MARIKRO (SCOOPAMAR)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MOUSSADOUGOU (SCAMO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NADO (SCOOPANA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NANDO (SCAN-COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NANDO (SOCAN COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NANDO (CANAND)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NEHONNIE 2 (SCOOPANIO 2)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NERO (COOP-CA SCOOPANER)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NERO (SCOOPANER)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE N'GORANKRO (SCAN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE N'GUESSANKRO (SCOAN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PETIT BOUAKE (SCOOPAB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PONT NERO (SOCAP)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SAN PEDRO (SOCOOPASP-COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SAN-PEDRO (SOCOOPASP COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SCAF (SOCOOPAS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TAADJI (SOCAT)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TOUIH (SCAT)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TRAHE (SOCOTRA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TRAHE (SOCOTRA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TRAHE (SOCOTRA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE WATE (SOCOOPERATIVEAWA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE WATTE (SOCAWA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE YEOU (SO.COOP.A.YEOU)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE YOUKOU (SOCAYOU)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS DE BOUREIMAKRO (SCAFUB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPÉRATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS DE MOUSSADOUGOU (SOCAFUMS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS DE GABIADJI (SCAPG)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS POUR LE SUCCES (SOCAPSU)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS UNI BOHOUSOUKRO (ECAD COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS UNIS DE GABIADJI (SCAPUG)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS UNIS DE MOUSSADOUGOU (SOCAPUM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'AMIDOUKRO (SCAPA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'AMIDOUKRO (SCAPA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE COCODY-CITE (SCAPCC COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE DJIREADJI (SOCOOAPDJI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'IBOKE (CAI COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIEU EST AMOUR DE SAN PEDRO (SOCADAS COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DJASSELE DE GABIADJI (SOCOAD-G)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DJENON DE SAN-PEDRO (SOCOOPADJENON COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'OKASSOU (COOPAOK COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EKAN EBONOU DE GODE YAOKRO (SCAEEGY)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE IVOIRE DE SAN PEDRO (SOCOIA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MARITATA D'ADJAMENE (SCAMA COOPCA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE N'TCHOU N'DA DE MOUSSADOUGOU (SCOOPANMO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE OPABE DE YOUWASSO (CAYOU COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE POUR LE DYNAMISME, L'ENTENTE ET LA SOLIDARITE (SCADES)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SAINTE MARIE (SCOOPS COOPASAM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOM-KETA DE KREMOUE (SCASKK)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SRANLIE DE SAN PEDRO (SOCOSRAN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TCHAGBABOULE DE KAKO (CTBK COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WEND KOUNI (SOCAWEND)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WEND- PANGA DE DOGBO
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE WEND-PANGA DE DOGBO (COOP-CA SCAWDO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZEMESSTAABA (SOCAZEMS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZEMSETAABA (SOCAZEMS COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANOUANZE DE BOIGNYKRO (SO.CAB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ARICOLE DE DJIROGNEPAHIO (SOCADJI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BENIE DE SAN PEDRO (SCBSP)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE KOYEKRO (COOP-CA BIN-KO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COOPROVAYA (S.C.C)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE D'EXPLOITATION ET DE NEGOCIATION (SCOENA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE COLLECTE DE PRODUITS DE QUALITE DE BENJAMINKRO (SO.C.C.P.Q-BEN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE DAGADJI (SOCOPABA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE KAGNAN (COOP-CA CO.KAGNAN)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE CAKO (SCOOPS-CAKO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE DAHORO (COOPERATIVE-CA-A. DA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE DONGO-BONGO (SCOOPERATIVEADOB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE GAGNY CARREFOUR (SOCAGC)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE GLIKE (SO.COOP.A.GLI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE N ZUEKRO (COOP-CA ANZUE)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE N'DRIKRO (A.N.D)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE NONOUA (A.NO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE PETIT-NADO (SO.CAPN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE PONT BRIME (AG.P.B)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS SAINTE-MARIE DE DOBA (ASMD)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS KIGNON DE GRAND BEREBY (CAKIB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE KPOTE (AGRI.K)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES FRERES UNIS DE WATTE (COOP-CA SCAUW)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES JEUNES PLANTEURS DE MENEGBE (COOP-CA JPM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE CANTONDOUGOU (PENIEL)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE DOBA (SO.C.P.D)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE KOUADIO KOUMAN (CP2K COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE MOUSSADOUGOU (SCPM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GRAND-BEREBY (COOP-CA CPAGB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE TOUREDOUNGOU (S.C.A.T)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE BOUA (SO.CO.BOUA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE CAKO (CPAC)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GLIBEUADJI (SCOOPS PRO.A.GLI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GLIGBEADJI (SCOOPS PROAGLI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DES RESSORTISSANTS DE BOCANDA (CPARB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ECO- AGRICOLE DE GNITY-DIOULABOUGOU (COOP-CA ECAG)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ECO- AGRICOLE DE PONT NERO (COOP-CA ECOAN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DE SAINCLAIR (SCOOPES)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR AGRICOLE KOPLOU DE TOUIH (CEAKO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE BLOHO (SCOOPS-ESPOIR-BLOHO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE DAGADJI (SOCEDA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE DAGADJI (SOCEDA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE GENERALE DE PRODUITS AGRICOLES D'ETIENNEKRO (SCOGPAE)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRE QUALITE DE JULESKRO (SCOOPS IQJ)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KANWORY DE GRAND BEREBY (KGB-COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LES PRODUCTEURS UNIS DE GNANKE (LPUG)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LIBERTE DE GNITY-CAILLOUX (COOP-CA LGC)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LIBERTE DE GNITY-CAILLOUX (L.G.C)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE PROSPERITE DE SAN PEDRO (SCPPSP)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE RELWENDE DE TOUIH (CORETO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SABABOUGNOUMAN DAGADJI (SO.CO.SA.DA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SABABOUGNOUMAN DE DAGADJI (SOCOSADA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DE L'ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'AKAKRO (ECOPA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOUHONTA DE KAKO (SOUHONTA-KAKO COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE BABA (ECAB)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE KPAYOLE DE POPOKO (COOP-CA SCOKPA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE TRAWLIN (COOPATRA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DE L'UNIONDES PRODUCTEURS DE TOUIH (COOP-CA UPT)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	COOPROVAYA (SCC COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJAPADJI (ECAD COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE DE TOUIH (COOP-CA ECOOPAT)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE CAFE-CACAO DE CIALOUKRO (ECOOPANCI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	LES PRODUCTEURS UNIS DE GNANKE (L P U G SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE AGRICOLE CAFE-CACAO (SACC COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE AGRICOLE COOPERATIVE DE BEREBY (COOP-CA AGRICOOP)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ALIANCE (SCAA-SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ADJAMENE (SOCOOPADJI- COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'AREKRO (COOPAAREKRO COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE AMANIKRO (COOP-CA COOPAA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BENJAMINKRO (SOCABEN COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CAMEMENE (SOCAMENE COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CANTONDOUGOU (COOP-CA COOPADOU)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CARREFOUR MONOGAGA (COOP-CA SOCAM)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJAHAKRO (SCADJA COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GRELEON (SOCOOPAGRE SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE JERÔMEKRO (SOCAJ COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KAGNAN (COOP-CA COKAGNAN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KPOTE (COOPAKPO COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA JEUNESSE D'AMIDOUKRO (SCAJA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA NERO (COOP-CA COOPAN)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MARIKRO (SCOOPAMAR COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SANKARA CARREFOUR (CSC COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SIBIRIKRO (CAS COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TOUIH (SCAT)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE TRAHE (SOCOOPAT COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE SAN-PEDRO (SOCAPROS COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'OKASSOU (COOPAOK COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD-UEST (SCASO SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE HERE DE DOGBO (SCOOPS SCHD)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KOULBISSE DE GBLIGBEADJI (KOULBISSE COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NEMATOULAYE DE DAGADJI (SCAND COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BENIE DE SAN- PEDRO (SCBSP SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE DENISKRO (SCAO SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE DOBA (SOCOOPADO COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE KREMOUE DJOULABOUGOU (SCAKD COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE L'ENTENTE DE YAOKRO (SCOOPS ECOOPY)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS (SOCAPN COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE SAN-PEDRO (CASAP COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTURE DE N'DRIKRO (COOP-CA AND)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES FRERES DE SAN-PEDRO (SCOOFUS COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE DOBA (SOCPD COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS UNIS DE KPATAWERE (COPUK COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SAN PEDRO (SOCOPASO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CACAO (SC CPAC COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE D'EXPLOITATION ET DE NEGOCIATION AGRICOLE (SCOENA COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRE AGRICOLE (SCIA SCOOPS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE (COOP-CA BINKO)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE DES COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE SAN- PEDRO (SOCOPASO COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	CAFE-CACAO	SOCIETE GENERALE D'ASSISTANCE ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES DE COTE D'IVOIRE (SOGACPACI COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	COLA	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS ET EXPORTATEURS DE COLA (SOPECO COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PLANTEURS D'HEVEA DE SAN PEDRO (COOP CA COOPHES)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE HEVEICOLE DE SAN-PEDRO (COOP-CA COOPHES)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BOFLAPLA (SCOOPAB COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE (SCOOPS SINIGNASSIGUI)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	RIZ	COOPERATIVE DEPARTEMENTALE DES RIZICULTEURS DE SAN PEDRO (CODERIZ SAN PEDRO COOP-CA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	RIZ	COOPERATIVE DES RIZICULTEURS DE SAN-PEDRO SOCIETE COOPERATIVE
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	COOPERATIVE DES VIVRIERS DE SAN PEDRO (COOP-CA COOPVIS)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	VIVRIER (AUTRE QUE RIZ)	SOCIETE COOPERATIVE EYONIAN (SOCOOPEE COOPCA)
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE HEVEICOLE DE TOUIH (SCHAT COOP-CA)
SAN-PEDRO	SASSANDRA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LOBAKUYA (SCOALO)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE MAHINO (COAMA 2)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MOAYE DES AGRICULTEURS DE PETIT BOUAKE (SOCOMAP)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BARADJI DE NEKA (COOP-CA CABN)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE DOUGBO (CABD)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BEOUE (SOCOOPAB COOP-CA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DEBLABAI AHOUTOUKRO (SOCOOPEDA-COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJAMAYOKRO (SOCOOPAD)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GBAPET (COOPAG)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GNATO (SOCAG COOP-CA))
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GNATO (SOCAGNA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GRABO (COOPAGRA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KARIE (COOPAKA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KARIE (COOPAKA COOP-CA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE MAHINO 2 (COOPAM)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE M'BOTTANIAN DE BERE BLO (COOPAMB)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NEKA (COOPANEKA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NIPOLOU DE TABOU (SCANT)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE NOUGBATCHI (SCOOPS COOPANOU)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PARA (COOP-CA CAP)

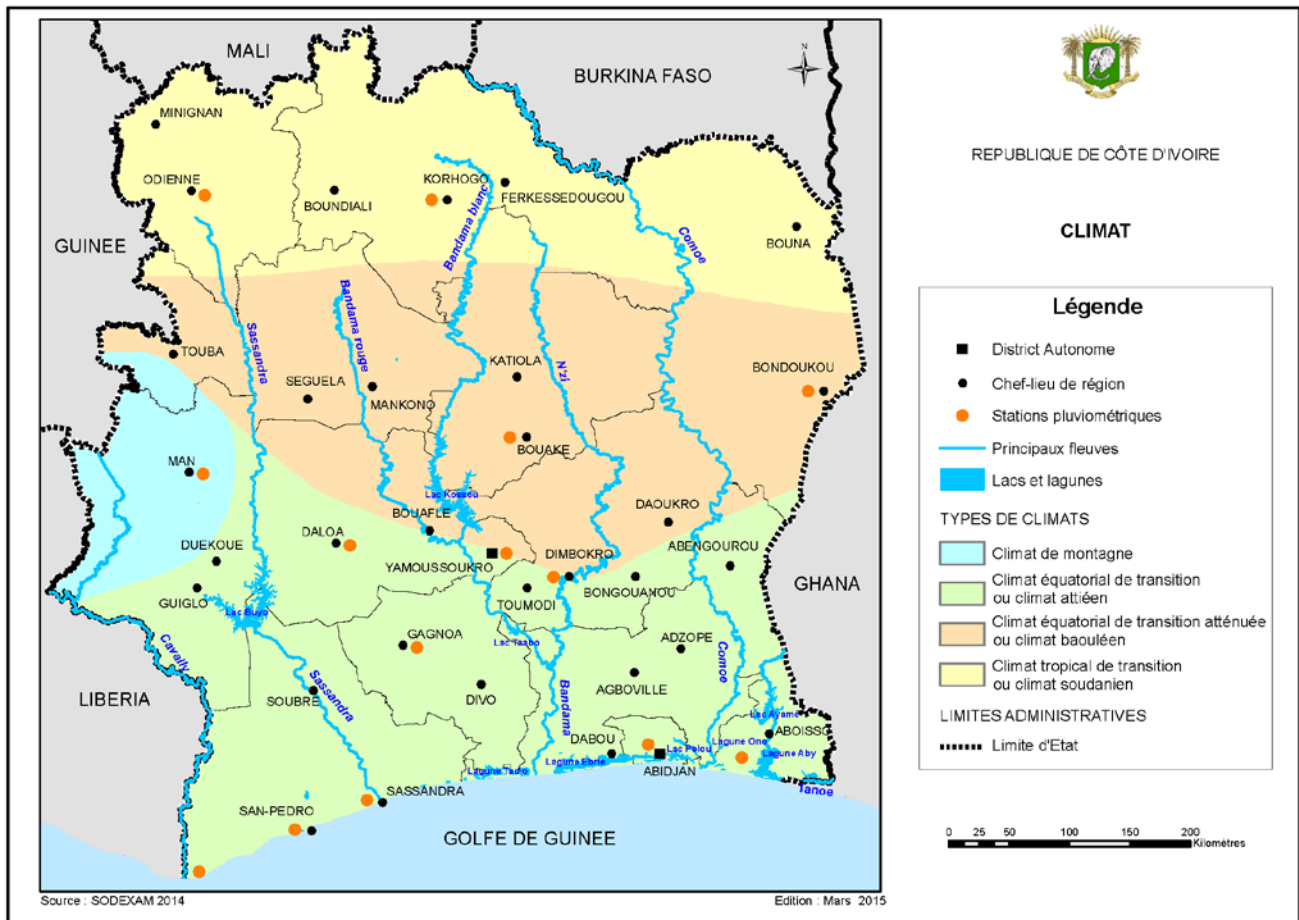
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PARA (SOCOPA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PETIT GBAPET (COOPAPG-COOP-CA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PETIT-KORHOGO (SOCAPKO)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SOTO (COOPASOTO)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS (SOCAFU)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FRERES UNIS DE GNATO (SCAFUG)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES RIVERAINS DU CAVALLY (CARICA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DE KARIE (SOCOPEK)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ENTENTE DE MAHINO (SOCOOPERATIVEEM)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESPOIR DE PETIT GRABO YOUKOU (CAEPGY)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FRATERNITE DE DJOUROUTOU (COOFADJOU)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NAINERE DE GNATO (COOP-CA COANGNA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOLIDARITE DE BEOUE (SCASB)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YAHVE JIRE DE BOHOUSOUKRO (COOPA-Y-J-B)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE GUIROUTOU (COPCASEG)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTATIONS CACAO SELECTE DE GRABO (COPCASEG)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE CAFE-CACAO DE GBELETO (COOPCCG)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE DU CAVALLY (COOP-CA CPAC)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GBAPET (CPAG)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE CACAO (COPROCCANE)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DAPO-IBOKE (SOCOOPAGRI-DI)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ENTENTE DE NEKA-HANNIE (SOCOOPERATIVEENHA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DES AGRICULTEURS DE MAHINO 2 (COOPEAM)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NOGTABA DE DEHIE (COOP-CA NOGTABA)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR L'EXCELENCE AGRICOLE DE GNATO (ECEAGN)
SAN-PEDRO	TABOU	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE WEND PANGA (WEND PANGA COOP-CA)

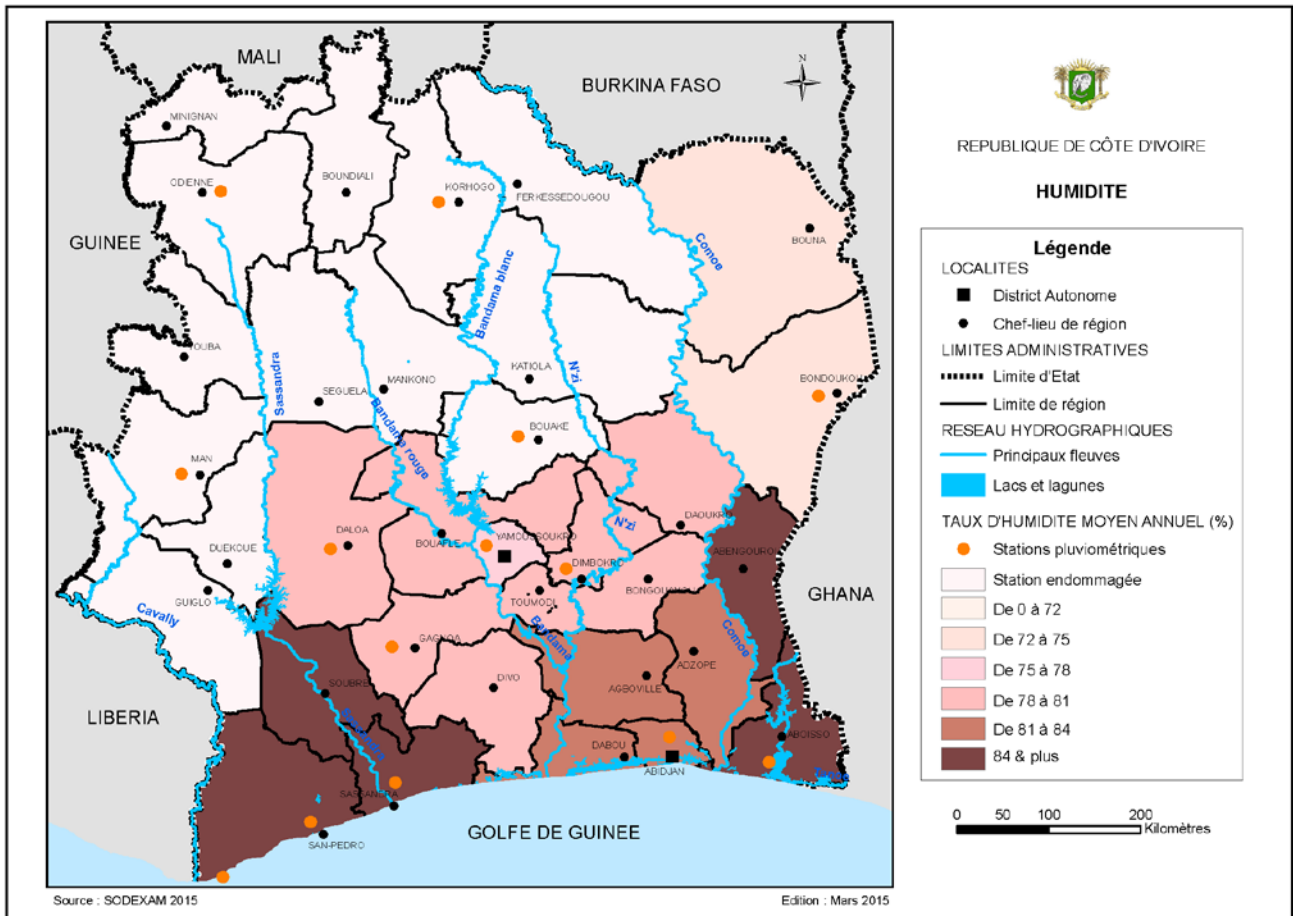
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
SAN-PEDRO	TABOU	HEVEA	SOCIETE COOPERATIVE HEVEICOLE DE TABOU (CHT COOP-CA)
SAN-PEDRO	TABOU	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE ALAEICOLE DE NEKA ET GBAPET (COOPENEK COOP-CA)
SAN-PEDRO	TABOU	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DE PALMIER D'IBOKE-BLIDOUBA (COOPHIB COOP-CA)
SAN-PEDRO	TABOU	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE BLIDOUBA (COOPABLI COOP-CA)
SAN-PEDRO	TABOU	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE ELAEICOLE DU BAS CAVALLY (COOPEBAC COOP-CA)

Source : Ministère de l'Agriculture – Répertoire des sociétés coopératives (2015)

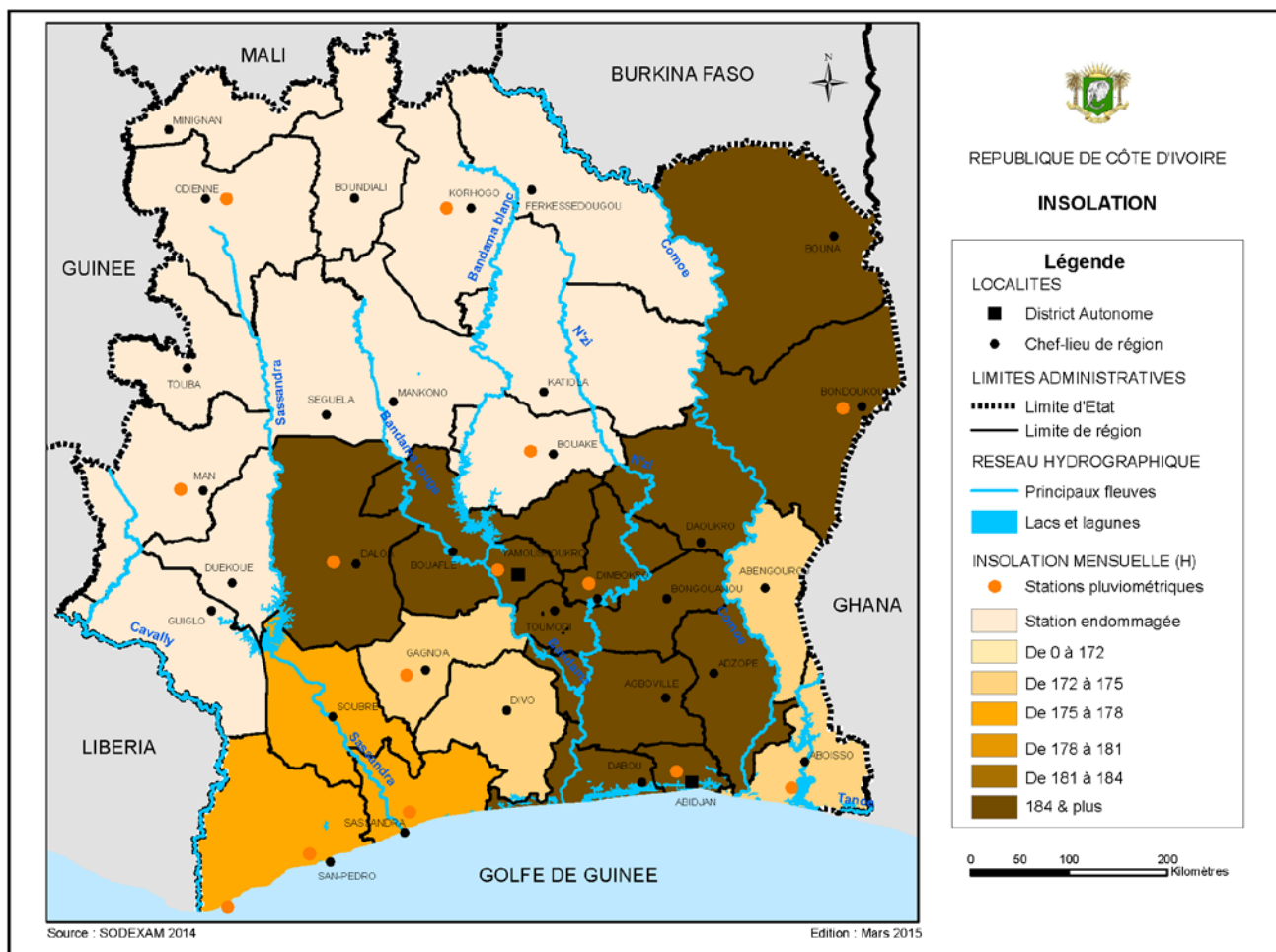
Annexe 5: Carte de la météo nationale



Annexe 6: Humidité de la Côte d'Ivoire



Annexe 7: Insolation en Côte d'Ivoire





Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^e étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71